



# VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

## RAPPORT D'ÉTAPE 2014

## TABLE DES MATIÈRES

### INTRODUCTION

À propos de l'Initiative vers le développement minier durable .....	Page 4
Vers le développement minier durable – principes directeurs .....	Page 5
Message du président et chef de la direction .....	Page 7
Message de la présidente de l'équipe de direction de l'Initiative VDMD .....	Page 9
Message du Groupe consultatif des communautés d'intérêts .....	Page 11

### DÉROULEMENT DE L'INITIATIVE VDMD

Déroulement de l'Initiative VDMD .....	Page 14
Rapports et vérifications externes .....	Page 16
Groupe consultatif des communautés d'intérêts .....	Page 17

### RENDEMENT DE L'INDUSTRIE

Comprendre les résultats .....	Page 20
Collectivités et gens .....	Page 21
Relations avec les Autochtones et les communautés .....	Page 21
Planification de la gestion de crises .....	Page 26
Santé et sécurité .....	Page 27
Gérance environnementale .....	Page 31
Gestion des résidus .....	Page 31
Gestion de la conservation et de la biodiversité .....	Page 35
Efficacité énergétique .....	Page 39
Gestion de l'énergie et des émissions de GES .....	Page 39
Révision du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES .....	Page 42
Récipiendaires des prix VDMD 2014 .....	Page 45

### INITIATIVES INTERNATIONALES

Responsabilité sociale internationale .....	Page 52
---	---------

### ÉVALUATION DU RENDEMENT D'UNE ENTREPRISE

Evaluation du rendement d'une entreprise .....	Page 57
--	---------



# INTRODUCTION



## À PROPOS DE L'INITIATIVE VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) représente l'engagement de l'industrie minière canadienne envers l'utilisation de pratiques minières responsables. Il s'agit d'un ensemble d'outils et d'indicateurs visant à stimuler le rendement, tout en veillant à ce que les principaux risques liés aux activités minières soient gérés de façon responsable dans les installations minières et métallurgiques participantes. En adoptant les principes de l'initiative VDMD, les sociétés minières font preuve de leadership dans les domaines suivants :

- Relations avec les collectivités
- Pratiques environnementales de calibre mondial
- Santé et sécurité du personnel et des collectivités avoisinantes

Créée en 2004 par l'Association minière du Canada, l'initiative a pour principal objectif de permettre aux entreprises minières de répondre aux besoins de la société en matière de produits minéraux, métalliques et énergétiques de manière responsable sur les plans social, économique et environnemental. L'initiative repose sur les éléments fondamentaux suivants :

**Obligation de rendre compte :** La participation à l'initiative VDMD est obligatoire pour tous les membres de l'AMC, et en voie de le devenir pour les membres de l'Association minière du Québec et de l'Association minière de la Colombie-Britannique. Des évaluations sont menées au niveau des installations minières elles-mêmes; le programme VDMD est le seul au monde à remplir cette fonction dans notre secteur. Ce processus offre aux collectivités locales un véritable aperçu de la façon dont les mines à proximité sont exploitées.

**Transparence :** Les sociétés minières s'engagent à respecter des principes directeurs et rendent compte chaque année de leur rendement à l'égard des 23 indicateurs du programme par l'intermédiaire du Rapport d'étape VDMD, publié par l'AMC. Les résultats de chaque installation sont rendus publics. Des évaluations externes sont également menées tous les trois ans.

**Crédibilité :** L'initiative comprend un processus de consultation régulière avec un Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCC) d'envergure nationale. Ce groupe constitué de multiples intervenants a pour mandat de favoriser le dialogue entre nos membres et les communautés d'intérêts, d'améliorer le rendement de l'industrie et d'aider à définir les objectifs de l'initiative VDMD.



## VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE PRINCIPES DIRECTEURS DE L'INITIATIVE VMDM

En tant que membres de l'Association minière du Canada, nous devons combler de façon responsable les besoins en produits minéraux, métalliques et énergétiques de la société. Pour ce faire, nous procédons à l'exploration, à la découverte, au développement, à la production, à la distribution et au recyclage de ces produits. Nous croyons qu'il nous faut mériter la possibilité de contribuer à la société et de croître dans l'économie où nous évoluons par un engagement manifeste envers le développement durable.\*

Ainsi, nos actions doivent révéler une approche responsable envers le rendement social, économique et environnemental qui coïncide avec les priorités changeantes de nos communautés d'intérêts.\*\* Ces actions doivent aussi refléter une vaste gamme de valeurs, comme l'honnêteté, la transparence et l'intégrité, que nous partageons avec nos employés et nos communautés d'intérêts. Elles doivent aussi mettre en évidence nos efforts soutenus envers la protection de nos employés, de nos clients et du milieu naturel.

### **Nous prouverons notre leadership à l'échelle internationale :**

- En faisant participer les communautés d'intérêts à la conception et à l'instauration de notre initiative Vers le développement minier durable.
- En recherchant, en provoquant et en appuyant, de façon proactive, des discussions sur nos activités.
- En encourageant le leadership dans nos sociétés afin d'atteindre une gestion responsable des ressources durables sans égard au lieu d'exploitation.
- En intégrant l'excellence, la transparence et la responsabilité à chaque aspect de nos activités.
- En protégeant la santé et la sécurité de nos employés, de nos entrepreneurs et de nos collectivités.
- En contribuant aux initiatives mondiales qui visent à promouvoir la production, l'utilisation et le recyclage des minéraux et des métaux de façon sécuritaire et respectueuse à l'égard de l'environnement.
- En essayant de minimiser l'incidence de nos activités sur l'environnement et la biodiversité, à toutes les étapes de l'exploitation, depuis l'exploration jusqu'à la fermeture.
- En collaborant avec les communautés d'intérêts pour traiter les enjeux liés au legs du passé, tels que les mines orphelines ou abandonnées.
- En s'améliorant continuellement par l'adoption de nouvelles technologies, innovations et meilleures pratiques dans tous les secteurs de nos activités.

\* L'AMC s'inspire de la définition du développement durable de la Commission Brundtland de 1987 : « Toute forme de développement qui permet de combler les besoins de l'heure sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

\*\* Le terme « communauté d'intérêts » fait référence à l'ensemble des personnes et des groupes qui ont ou qui pensent avoir un intérêt dans la gestion des décisions sur nos activités qui peuvent avoir une incidence sur eux. Cela comprend les employés, les contractants, les autochtones, les membres de la collectivité minière, les fournisseurs, les clients, les organismes environnementaux, les gouvernements, les milieux financiers et les actionnaires.

**Pour chaque aspect de nos activités, nous allons :**

- respecter les droits de la personne et traiter les gens avec qui nous faisons affaire avec justesse et dignité;
- respecter les cultures, les mœurs et les valeurs des gens avec qui nous devons interagir;
- reconnaître et respecter la contribution, les préoccupations et le rôle particuliers des Autochtones (Premières nations, Inuits et Métis) et des peuples autochtones du monde entier;
- faire des affaires dans les limites de l'éthique;
- nous conformer aux lois et règlements de chaque pays où nous sommes présents et nous allons instaurer des normes qui refléteront notre respect des principes directeurs et des meilleures pratiques internationales;
- encourager les collectivités à participer aux occasions offertes par les nouveaux projets d'exploitation minière et par les projets existants;
- être sensibles aux priorités, aux besoins et aux intérêts collectifs tout au long des étapes d'exploration, de développement, d'exploitation et de fermeture de sites miniers;
- offrir des avantages permanents aux collectivités locales par l'entremise de programmes durables destinés à améliorer les normes économiques, environnementales, sociales, éducatives et de soins de santé qu'elles chérissent.



**MINE GREENHILLS DE TECK, PRÈS D'ELKFORD EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



Voici le *RAPPORT D'ÉTAPE VDMD 2014*. Je profite de l'occasion pour vous présenter des renseignements détaillés sur le rendement environnemental et social de nos membres en 2013.

Élaborée et mise en œuvre il y a dix ans, l'initiative VDMD constitue un engagement de la part des membres de l'AMC envers l'amélioration continue du rendement environnemental et social. Aujourd'hui, une décennie plus tard, je suis ravi de vous annoncer que l'initiative a entraîné des progrès dans des installations minières partout au pays et ailleurs dans le monde. Les résultats, qui s'améliorent continuellement depuis le début de l'initiative, en sont la preuve.

Le niveau d'adoption de l'initiative VDMD a augmenté considérablement au fil des années. Depuis 2004, le nombre d'installations qui rapportent leurs résultats a presque doublé. Et ce nombre devrait continuer

d'augmenter au cours des prochaines années, à mesure que les nouveaux membres atteignent l'étape de publication des résultats. De plus, en juin 2014, l'Association minière du Québec (AMQ) est devenue la seconde association minière provinciale à s'engager formellement à adopter l'initiative VDMD, la première étant l'Association minière de la Colombie-Britannique (MABC), qui adhère au programme depuis 2011. Au cours des prochaines années, les membres de la MABC et de l'AMQ commenceront à publier leur rendement par rapport aux protocoles VDMD. D'ici là, l'AMC offrira des formations aux entreprises membres des deux associations en vue d'assurer que les protocoles VDMD seront suivis de manière uniforme.

Au fil des ans, plusieurs organisations réputées ont reconnu l'efficacité de l'initiative VDMD pour hausser la barre en matière de responsabilité d'entreprise dans l'industrie minière canadienne. L'initiative s'est vue décerner des prix par la Globe Foundation (2005) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (2012). En 2013, elle a été primée dans le cadre des Excellence in Corporate Responsibility Awards. Ce prix a été décerné par un groupe d'experts en durabilité renommés, notamment Green Living Enterprises, Canadian Business for Social Responsibility, le Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), The Natural Step Canada, Jantzi-Sustainalytics, Corporate Knights, le Pembina Institute, SustainAbility et Bob Willard.

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour que le programme VDMD demeure dynamique et adapté aux priorités changeantes des Canadiens. Dans cette optique, nous avons ajouté deux nouveaux protocoles depuis le début du programme : Gestion de la conservation de la biodiversité, et Santé et sécurité. Pour la première fois cette année, les données des installations pour ces nouveaux protocoles figureront dans les rapports présentés.

De plus, nous avons récemment apporté d'importants changements au protocole Gestion de l'énergie et des émissions de GES pour nous assurer que ses exigences reflètent les politiques et meilleures pratiques actuelles visant à atténuer les changements climatiques. Auparavant, les membres rapportaient leurs résultats pour six indicateurs (trois en gestion de l'énergie et trois en gestion des émissions de GES). Le protocole compte maintenant trois indicateurs qui allient la gestion de l'énergie et la gestion des émissions de GES. Les données de ces nouveaux indicateurs sont publiées pour la première fois cette année.

En 2013, nos membres ont continué de réaliser des progrès pour tous les protocoles de l'initiative VDMD. Voici quelques exemples :

- En matière de gestion des résidus, 96 % des installations ont rapporté la mise en application d'un manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance conforme aux pratiques exemplaires de l'industrie.
- Le pourcentage d'installations ayant rapporté une cote de niveau A ou supérieure pour avoir démontré le caractère engagé et responsable de leur administration envers la Gestion de la conservation de la biodiversité, qui était de 33 % en 2012, a atteint 60 % en 2013.
- Une proportion de 85 % des installations a rapporté une cote de niveau A ou supérieure pour avoir adopté un système complet de suivi et de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES en vue de les communiquer à l'interne et au public.

Grâce à son grand succès obtenu au Canada et au nombre croissant d'entreprises qui l'adoptent pour leurs activités à l'étranger, l'initiative VDMD est maintenant devenue une norme exemplaire en matière de responsabilité d'entreprise pour les sociétés minières, au Canada comme à l'étranger.

Au cours de la dernière année, de plus en plus d'organisations à l'échelle internationale se sont intéressées à l'initiative VDMD. Nous avons rencontré des représentants d'associations minières nationales et régionales qui veulent adopter des normes de responsabilité d'entreprise semblables à l'initiative VDMD pour leurs membres. De plus, le nombre d'investisseurs qui s'intéressent à l'initiative comme outil pour évaluer les risques sociaux et environnementaux associés à leurs investissements ne cesse de croître. En 2014, nous continuerons de rencontrer les organisations intéressées pour leur communiquer les avantages du programme.

Nous vous souhaitons une agréable lecture du rapport. À l'instar des éditions précédentes, le présent rapport vise à vous procurer des renseignements détaillés sur les progrès de nos membres et sur nos objectifs pour l'avenir.



Pierre Gratton  
**Président et chef de la direction**  
**Association minière du Canada**



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'INITIATIVE VDMD



Grâce à l'initiative VDMD, l'industrie minière canadienne prend une direction intéressante. Dix ans après sa mise en place, nous constatons d'excellents résultats chez les membres de l'AMC et un niveau d'intérêt externe grandissant pour cette initiative.

Je n'ai pas pu m'empêcher de réfléchir aux dix années qui viennent de s'écouler, de revenir sur les objectifs originaux de l'initiative et de constater les efforts qui doivent encore être déployés.

Au début, cette initiative visait à démontrer que les activités minières pouvaient être entreprises avec un sens des responsabilités envers le rendement social, économique et environnemental, en harmonie avec les priorités évolutives de nos communautés d'intérêts. En 2013, l'équipe de direction de l'initiative VDMD a analysé les résultats de l'initiative depuis 2008 et découvert que la tendance globale indiquait une amélioration continue

du rendement des membres pour tous les indicateurs. En fait, aucune installation n'a obtenu une cote de niveau C pendant plusieurs années. Notre Groupe consultatif des communautés d'intérêts examine ce rendement pour qu'il reflète les priorités évolutives de la société. Les membres de l'AMC profitent des activités du Groupe consultatif des communautés d'intérêts qui visent à éduquer l'industrie sur les questions et les préoccupations actuelles.

Après dix ans, l'initiative VDMD entre maintenant dans l'adolescence et, comme un adolescent typique, l'équipe de direction a pensé qu'il était temps de poser les vraies questions concernant les règles qui gouvernent les déclarations et les vérifications de l'initiative VDMD. Selon nous, ces règles devaient évoluer et plus d'entreprises devaient atteindre des niveaux de rendement VDMD plus élevés. Pour y arriver, nous nous sommes entendus sur un nouveau cadre de déclaration et de vérification en 2013. Ce cadre procure une certaine souplesse, nous permettant de viser l'amélioration du rendement dans des secteurs où les niveaux de rendement prévus n'avaient pas été atteints. Des règles plus sévères en matière de déclaration et de vérification permettent à l'initiative VDMD de continuer à évoluer et à croître.

De plus, malgré une tendance à la hausse au cours des quelques dernières années, l'équipe de direction a décidé qu'il était temps de renouer avec l'initiative VDMD et d'instaurer un mécanisme de gestion proactive des problèmes potentiels futurs en matière de rendement et de non-conformité.

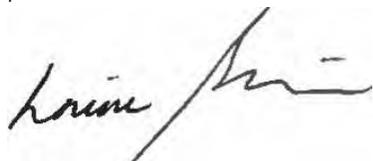
Tout d'abord, le conseil d'administration a réitéré que la participation à l'initiative VDMD était obligatoire pour les installations membres au Canada et il a ajouté comme condition que ces entreprises devaient faire preuve d'amélioration continue avec le temps. Ensuite, un processus multi-étapes a été établi pour les entreprises qui ne remplissent pas leurs obligations en vertu de l'initiative VDMD. Ces deux mesures amèneront crédibilité et rigueur à l'initiative VDMD.

Au cours de l'année dernière, l'initiative VDMD a attiré l'attention d'organismes et de gouvernements tant à l'échelle nationale qu'internationale. Au Canada, des institutions financières ont commencé à reconnaître que cette initiative était un outil intéressant pour l'évaluation des décisions en lien avec les investissements.

En 2013, Debswana, une coentreprise de De Beers et du gouvernement de la République du Botswana, a invité l'AMC à offrir une formation sur la mise en œuvre de l'initiative VDMD. L'AMC a également répondu à des demandes d'information au sujet de l'initiative VDMD de la part de gouvernements et d'associations minières de Finlande, de Norvège et de Turquie. Le gouvernement du Canada a par ailleurs invité l'AMC à présenter l'initiative VDMD à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable. Le forum rassemble des représentants de plus de 50 pays pour leur permettre de discuter d'enjeux stratégiques relatifs au secteur minier et de renforcement des capacités de gouvernance dans les pays en développement.

Plus récemment, l'Association minière du Québec a adopté l'initiative VDMD. Elle est la deuxième association provinciale, après celle de la Colombie-Britannique, à la mettre en place. Je pense que nous sommes sur la bonne voie de réaliser l'objectif original de l'initiative VDMD, c'est-à-dire donner des conseils et démontrer clairement que l'industrie minière agit de façon responsable et transparente.

Je suis heureuse de rester à la tête de l'équipe de direction de l'initiative VDMD et de travailler avec un groupe de personnes si dévouées.



Louise Grondin

**Mines Agnico Eagle Ltée.**

**Présidente de l'équipe de direction de l'initiative VDMD**

## LES ARPENTEURS PLANIFIENT LE FORAGE À LA MINE D'OR MEADOWBANK D'AGNICO EAGLE, AU NUNAVUT.



## MESSAGE DU GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

### À PROPOS DU GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Fondé en 2004, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCCI) de l'Association minière du Canada assure le suivi de l'initiative VDMD et offre de plus en plus de services de soutien et de consultation en lien avec les principaux enjeux environnementaux et sociaux qui touchent le secteur minier.

Le GCCCI est un groupe indépendant d'intervenants multiples qui, à la fin de 2013, comptait 12 personnes issues de groupes autochtones, de collectivités dans lesquelles l'industrie est active, d'ONG environnementales et sociales, de syndicats et d'institutions financières. Certains membres du conseil d'administration de l'AMC font également partie du Groupe pour représenter l'industrie minière lors des discussions. Le groupe communique plusieurs fois au cours de l'année et tient des réunions deux fois par an : au printemps, pendant le congrès de l'ACPE à Toronto, et à l'automne, sur les lieux d'une exploitation minière sélectionnée. Par exemple, la réunion de l'automne 2013 a eu lieu à Sudbury et comprenait une visite de la mine Nickel Rim South de Glencore ainsi qu'une rencontre avec les collectivités locales. Les membres du Groupe qui n'appartiennent pas à l'industrie minière préparent ce communiqué annuel pour l'AMC, ses membres et d'autres parties intéressées afin de fournir un point de vue indépendant sur l'initiative VDMD et les enjeux qui s'y rattachent.

### COMMENTAIRES DU GROUPE SUR LES RÉSULTATS DE L'INITIATIVE VDMD EN 2013

Le Groupe a constaté avec plaisir une amélioration générale du rendement pour les quatre protocoles originaux de l'initiative comme pour les deux nouveaux protocoles, la Gestion de la conservation de la biodiversité, et la Santé et sécurité. La plupart des sociétés minières membres ont développé des manuels d'exploitation et de surveillance pour la gestion des résidus, et un nombre croissant d'entreprises affirment porter une attention accrue aux relations avec les collectivités. Cela dit, il reste encore beaucoup de travail. Le Groupe s'attend à observer une amélioration dans les domaines suivants :

- **Protocole de la Planification de la gestion de crises** : L'indicateur de la formation sur la gestion de crise a reculé de peu en 2013 (78 % ont répondu « oui » alors que le résultat précédent était de 80 %), mais cette tendance inquiète le Groupe, qui souhaiterait voir la situation s'améliorer. Une crise peut se présenter à tout moment et les communautés d'intérêts s'attendent à ce que toutes les sociétés minières possèdent de solides programmes de formation pour assurer une gestion efficace.
- **Protocole de gestion de la conservation de la biodiversité** : En 2013, plusieurs entreprises ont présenté au Groupe leurs méthodes de gestion et de conservation de la biodiversité sur les sites miniers. Le Groupe admet que l'interprétation des indicateurs exigera d'autres discussions et une analyse plus poussée. Les membres du Groupe sont heureux de constater des améliorations du rendement par rapport à l'année dernière, mais s'attendent à de meilleurs résultats compte tenu des modifications apportées au protocole par l'AMC et de la meilleure compréhension du protocole par les membres.

### PRINCIPAUX THÈMES DES TRAVAUX DU GROUPE EN 2013

**Se pencher sur les réussites de l'industrie et les difficultés à surmonter** : En 2013, le Groupe a modifié le processus de révision post-vérification pour mieux comprendre les réussites et difficultés des entreprises en lien avec les principaux enjeux environnementaux et sociaux qui touchent l'industrie minière et déterminer si la vérification fonctionne comme prévu. Cette approche nous donne l'occasion d'approfondir les discussions sur les indicateurs VDMD, sur leur interprétation et sur d'autres facteurs propres à chaque collectivité qui sont difficiles à évaluer à l'aide de résultats VDMD (emplacement de la collectivité, questions environnementales, ententes qui accaparent les ressources des collectivités, administration locale, etc.).

**Tenir compte de l'évolution des politiques et de la réglementation** : Pour comprendre l'initiative VDMD, il importe de tenir compte de l'évolution des politiques et de la réglementation au Canada, au niveau fédéral et provincial/territorial.

Le Groupe s'efforce de comprendre comment l'industrie minière et son rapport avec l'environnement et les collectivités sont touchés par les changements apportés à l'évaluation des répercussions sur l'environnement, sur la société, sur les poissons et sur leur habitat, et par les difficultés qui perdurent au fil de l'évolution des sociétés minières. En 2013, le Groupe a consacré un webinaire aux conséquences pour l'industrie minière des changements apportés à la réglementation, et compte répéter l'exercice pendant les prochaines années.

**Comprendre le lien entre l'initiative VDMD et les collectivités :** Rares sont les membres de l'AMC qui communiquent leurs résultats VDMD à leurs communautés d'intérêts. Le Groupe aimerait discuter de meilleurs moyens de divulguer les résultats aux communautés d'intérêts. Il avance également qu'une attention particulière doit être portée à l'évolution du contexte des collectivités minières à mesure qu'elles se développent dans les régions éloignées et nordiques.

**Explorer les possibilités de l'initiative VDMD sur la scène internationale :** Le Groupe est heureux de constater que l'initiative gagne du terrain dans le reste du monde. À la suite des discussions tenue à la réunion de 2013, à laquelle des observateurs de Finlande étaient invités, le Groupe compte continuer d'explorer les possibilités de mise en application de l'initiative VDMD sur la scène internationale, y compris le rôle joué par les autres indicateurs utilisés par l'industrie minière dans le reste du monde.

**Comprendre l'importance de l'initiative VDMD :** Les sociétés minières trouvent-elles que l'initiative VDMD est utile pour améliorer leur rendement sur le plan environnemental et social? Le Groupe cherche toujours à obtenir les commentaires des entreprises sur leur utilisation du programme VDMD et sur les moyens possibles de l'améliorer. Lors de la révision post-vérification 2013, le Groupe a pris connaissance des principales difficultés auxquelles sont confrontés les membres de l'AMC, par exemple la pertinence des nouveaux protocoles (en particulier quand l'entreprise possède des programmes pour gérer les mêmes problèmes), et la nécessité pour les entreprises de rapporter leurs résultats pour respecter les exigences de l'initiative en matière de transparence. Bien que le Groupe soutienne le nouveau cadre de déclaration et de vérification de l'AMC visant à réduire le fardeau de la déclaration, le sujet demeure d'actualité.

**L'établissement d'une « marque » VDMD pour accroître la visibilité du programme au sein des communautés d'intérêts qui n'appartiennent pas à l'industrie minière :** L'initiative VDMD a le potentiel de devenir un « sceau d'approbation » pour les communautés d'intérêts n'appartenant pas à l'industrie minière qui cherchent à se renseigner sur le rendement d'un site minier sur le plan environnemental et social. Cela pourrait aider les sociétés minières à accélérer leur acceptation sociale en plus de fournir une base commune pour les critiques. Le Groupe est satisfait de l'intérêt plus marqué des investisseurs envers l'initiative VDMD (en partie grâce au membre du Groupe appartenant à l'industrie de la finance), mais il estime que l'établissement d'une marque VDMD aurait pour effet d'accroître la visibilité du programme, d'encourager les minières à obtenir de meilleurs résultats et d'augmenter la confiance du public envers l'industrie.

## CONCLUSION

En 2014, le Groupe se concentre sur les questions du développement communautaire (au pays comme à l'étranger), de l'eau et de la valeur de l'initiative VDMD. Il cherche également à augmenter le nombre de voies de communication, par exemple en offrant des recommandations à l'AMC et en organisant des réunions pour traiter de questions précises entre les représentants de l'industrie et des communautés d'intérêts particulières, comme les investisseurs et les communautés religieuses. Le Groupe était également heureux de participer au processus d'évaluation pour les deux nouveaux prix VDMD en excellence environnementale et en engagement communautaire, qui ont été remis en mai 2014.



# DÉROULEMENT DE L'INITIATIVE VDMD



## DÉROULEMENT DE L'INITIATIVE VDMD

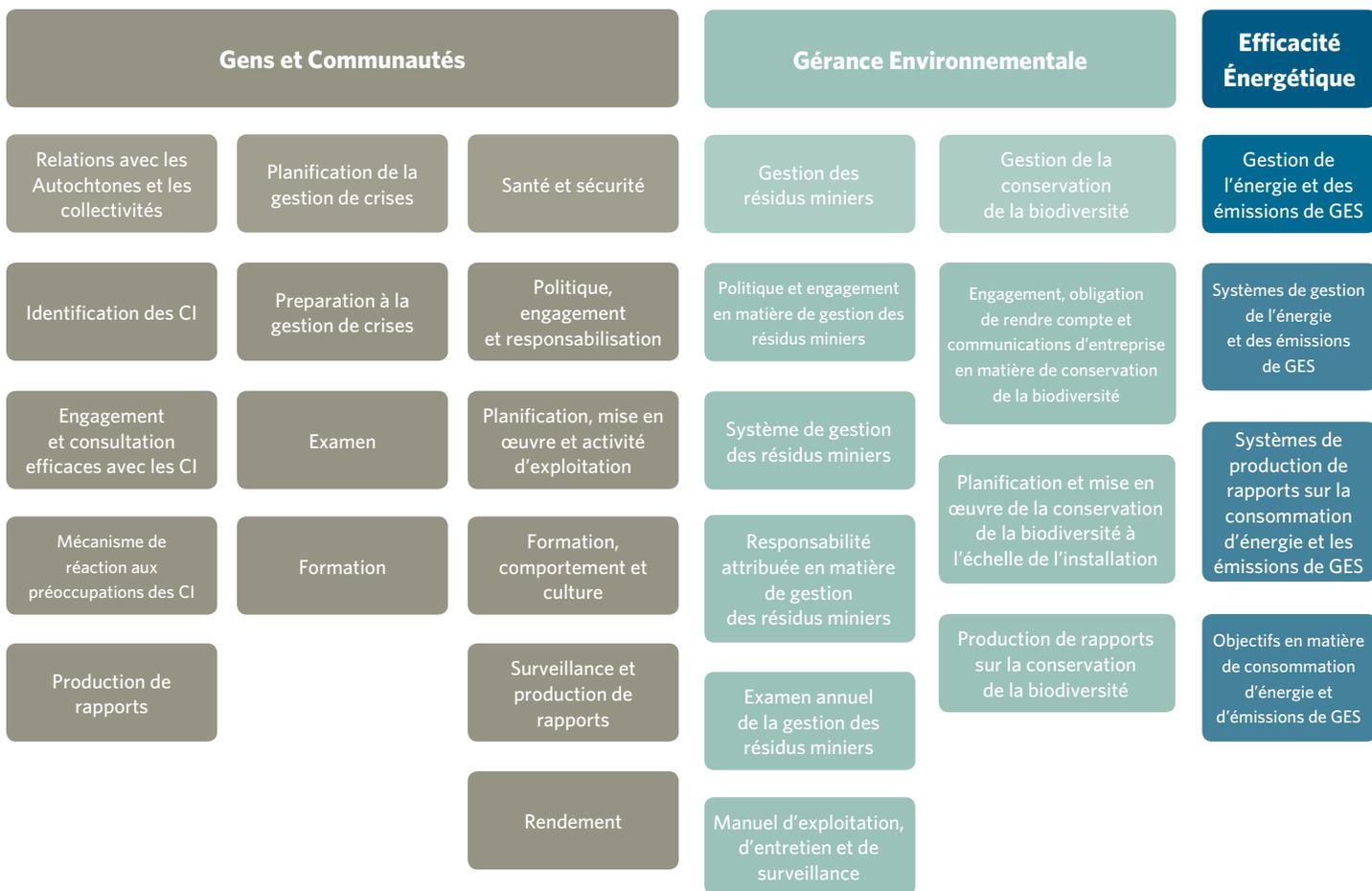
### Nos engagements

Les sociétés minières qui participent à l'initiative VDMD comprennent que leurs activités doivent démontrer leur sens des responsabilités envers leur rendement social, économique et environnemental, en harmonie avec les priorités changeantes de nos employés et des communautés d'intérêts. Elles se sont toutes engagées envers l'exploitation minière responsable en adhérant aux principes directeurs de l'initiative VDMD. Ces principes directeurs, qui constituent l'essence de l'initiative et représentent l'engagement des sociétés minières envers les collectivités, l'intendance environnementale et l'efficacité énergétique, ont pour but d'offrir des avantages durables aux collectivités et aux générations futures.

### Éléments évalués

Pour s'assurer que ces engagements se traduisent par des actions sur les sites miniers, l'AMC a élaboré des outils d'évaluation du rendement classés dans trois grandes catégories : collectivités et gens, gérance environnementale et efficacité énergétique. Les protocoles de rendement sont conçus pour aider les entreprises à développer et évaluer leurs systèmes et processus en lien avec d'importants éléments de l'exploitation minière, et à rendre compte aux Canadiens de leur rendement environnemental et social et des moyens à utiliser pour l'améliorer.

## INDICATEURS DE RENDEMENT DE L'INITIATIVE VDMD



Chaque protocole de rendement comprend un ensemble d'indicateurs qui portent sur différents éléments du système de gestion. Les installations participantes doivent évaluer leurs pratiques de gestion dans six domaines-clés :

- Relations avec les Autochtones et les collectivités
- Planification de la gestion de crises
- Santé et sécurité
- Gestion des résidus
- Gestion de la conservation de la biodiversité
- Gestion de l'énergie et des émissions de GES

Pour chaque domaine, des protocoles d'évaluation détaillés permettent aux entreprises de s'autoévaluer en plus de faciliter la mise en application uniforme de l'initiative VDMD dans l'industrie.

Pour chaque indicateur, les entreprises reçoivent une cote sur une échelle de cinq niveaux en fonction des critères qu'ils ont respectés. En voici la description ci-dessous.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

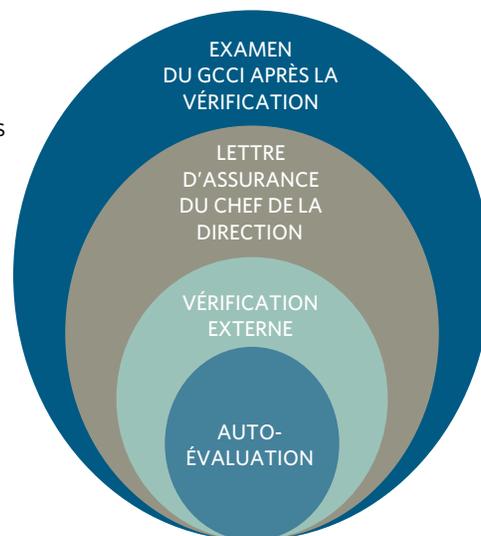
<b>AAA</b>	Excellence et leadership.
<b>AA</b>	Les systèmes/processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.
<b>A</b>	Des systèmes/processus ont été élaborés et mis en place.
<b>B</b>	Les interventions ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes/processus sont prévus et en cours d'élaboration.
<b>C</b>	Aucun système n'est en place; les interventions tendent à être réactives; des procédures existent peut-être, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

L'initiative vise à aider les entreprises à atteindre au moins le niveau A, niveau attribué aux installations qui possèdent des systèmes complets pour la gestion des relations avec les Autochtones et les collectivités, la santé et sécurité, la gestion des résidus miniers, la gestion de la conservation de la biodiversité et la gestion de l'énergie et des émissions de GES. Pour la gestion de crises, les sièges sociaux et installations doivent simplement répondre aux questions par oui ou non.

## RAPPORTS ET VÉRIFICATIONS EXTERNES

Les principaux objectifs de l'initiative sont d'améliorer le rendement et, en démontrant cette amélioration, de gagner la confiance des communautés d'intérêts. Il faut donc s'assurer que les collectivités comprennent l'initiative VDMD et qu'elles peuvent se fier aux rapports de rendement des sociétés minières. Pour établir cette confiance, le programme VDMD exige certaines vérifications pour assurer que les résultats rapportés par les entreprises dressent un portrait exact du rendement et des systèmes de gestion des installations minières.

**Autoévaluation :** Les installations effectuent l'autoévaluation annuelle de leur rendement pour les six protocoles de l'initiative, qui comprennent au total 23 indicateurs. Pour chaque indicateur, elles s'attribuent une cote alphabétique entre le niveau C et le niveau AAA, selon leur rendement. Ces cotes sont indiquées dans la section Évaluation du rendement d'une entreprise du présent rapport. Les nouveaux membres disposent de trois ans pour commencer à publier leurs résultats, ce qui leur donne le temps de former leurs employés pour assurer une mise en application complète. En 2013, 62 installations ont rapporté leur rendement dans le cadre de l'initiative.



**Vérification externe :** Tous les trois ans, un vérificateur formé effectue un examen critique des autoévaluations d'une entreprise pour déterminer dans quelle mesure les résultats rapportés par cette dernière sont plausibles. Les vérificateurs sont des auditeurs expérimentés qui n'ont aucun lien avec l'entreprise qui subit l'examen. Ils sont chargés d'appliquer rigoureusement les protocoles et de modifier les cotes de rendement au besoin pour s'assurer qu'elles reflètent bien les pratiques de gestion et le rendement de l'installation.

Ce rapport comprend les résultats vérifiés de 19 des 62 installations vérifiées l'année dernière.

**Lettre d'assurance :** Au cours de l'année de la vérification externe, le chef de la direction de l'entreprise ou de sa filiale canadienne doit remettre à l'AMC une lettre confirmant qu'une vérification externe a été effectuée conformément au mandat du fournisseur de services de vérification. La lettre est ensuite publiée sur le site Web de l'AMC ([www.mining.ca](http://www.mining.ca)).

**Examen du GCCI après vérification :** Chaque année, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts (GCCI) indépendant de l'AMC sélectionne des entreprises qui doivent lui présenter leurs résultats pour en discuter. Le Groupe profite de ces discussions pour déterminer si les systèmes utilisés par l'installation entraînent une amélioration de la performance et de quelle manière. Le Groupe détermine les difficultés que les installations doivent surmonter et les étapes à suivre pour le faire.

## CADRE DE DÉCLARATION ET DE VÉRIFICATION RÉVISÉ

Un nouveau cadre de déclaration et de vérification a été approuvé pour les installations qui déclarent systématiquement un rendement élevé. Les changements apportés allégeront le processus de déclaration et assoupliront les exigences de vérification de VDMD de façon à permettre une harmonisation avec les autres audits et vérifications auxquels l'entreprise se soumet.

Le nouveau cadre est appliqué de la façon suivante :

### Niveau A ou AA vérifié à l'externe

- Lorsqu'une installation atteint le niveau A ou AA, ou lorsqu'elle répond « oui » à la question sur la gestion de crises pour tous les indicateurs d'un protocole donné, et que les résultats ont été attestés par un vérificateur externe, l'autoévaluation devient facultative pendant trois ans pour les protocoles qui ont atteint ces niveaux.
- L'installation doit alors subir une nouvelle vérification externe avant la fin de cette période de trois ans.

- Durant la période de trois ans, on suppose que les installations demeurent au même niveau pour les indicateurs vérifiés, mais elles peuvent tout de même déclarer leurs résultats chaque année pour démontrer une amélioration de leur rendement.

### Deux cycles pour les niveaux A et AA/vérification externe pour le niveau AAA

- Si, pour un protocole donné, une installation atteint le niveau A ou AA lors de deux cycles de vérification consécutifs, ou si elle atteint le niveau AAA lors d'une vérification, cette installation peut adopter un cycle de vérification réduit pour ce protocole. Elle peut donc effectuer une vérification interne et publier une lettre d'assurance signée par son chef de la direction après trois ans. La prochaine vérification externe de cette installation aurait lieu six ans plus tard.

Le nouveau cadre s'applique rétroactivement au dernier cycle de déclaration (résultats de 2009) pour les domaines suivants : relations avec les Autochtones et les collectivités, planification de la gestion de crises et gestion des résidus. Tous les membres devront déclarer des données concernant les protocoles de gestion de la conservation de la biodiversité et de la santé et sécurité. Par contre, en raison des changements importants apportés aux indicateurs relatifs à la gestion de l'énergie et des émissions de GES, le conseil d'administration a décidé que le nouveau cadre de déclaration ne s'appliquera pas rétroactivement pour ce protocole.

Cette année, plusieurs entreprises pouvaient adopter le nouveau cadre de déclaration et de vérification pour au moins un protocole. Cependant, la plupart de ces entreprises ont décidé de continuer les autoévaluations dans leurs installations.

### GRUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

À la fin de 2013, le GCCI, groupe indépendant représentant des intérêts multiples, comptait 12 personnes issues de groupes autochtones, de collectivités dans lesquelles l'industrie est active, d'ONG environnementales et sociales, de syndicats et d'institutions financières. Six membres du conseil d'administration de l'AMC font également partie du Groupe pour représenter l'industrie minière lors des discussions.

Le GCCI a été formé en 2004, lors du lancement de l'initiative VDMD, et a joué un rôle-clé depuis le début dans l'élaboration du programme. Encore aujourd'hui, le Groupe fait partie intégrante de l'évolution et de la mise en œuvre de l'initiative VDMD. Le Groupe permet aux communautés d'intérêts et aux membres de l'AMC de discuter et de collaborer pour régler des problèmes communs.

### Fonctions du GCCI :

- Réunion semestrielle pour soutenir le programme VDMD
- Évaluation annuelle d'un échantillon des résultats vérifiés d'une société en vue d'analyser ses systèmes et ses pratiques
- Offre de nouvelles perspectives en relevant les questions et problèmes qui se présentent et qui ne sont pas couverts par le programme

Le GCCI a tenu deux réunions en 2013. La première a eu lieu en mars à Toronto et portait sur trois principaux sujets : la conservation de la biodiversité, les droits de l'homme et les répercussions sociales. En ce qui concerne la biodiversité, un représentant d'Inmet Mining (aujourd'hui connue sous le nom de First Quantum Minerals) est venu rencontrer les membres du GCCI pour discuter de la façon d'intégrer à ses activités le protocole de VDMD sur la gestion de la conservation de la biodiversité, y compris sur les sites d'exploration et dans les mines fermées. La rencontre visait à explorer la complexité de la conservation de la biodiversité aux différentes étapes du cycle de l'exploitation minière. Cette réunion a également été l'occasion de transmettre aux membres du GCCI de l'information sur les travaux du Comité de la responsabilité sociale internationale de l'AMC, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme. Les membres du GCCI ont discuté des mesures qu'une entreprise doit prendre pour être reconnue comme un défenseur des droits de l'homme, comme le définissent les Nations Unies. Bon nombre de membres du groupe croient que les sociétés minières pourraient satisfaire aux critères nécessaires pour obtenir le titre de défenseur des droits de l'homme. En ce qui

concerne l'aspect social, un représentant d'IAMGOLD Corporation a abordé les moyens qu'une entreprise peut prendre pour quantifier et déclarer les retombées nettes de la présence d'une mine et les investissements dans la collectivité.

La deuxième réunion s'est tenue en octobre à Sudbury. Elle portait principalement sur l'examen post-vérification pour Teck Resources et Vale, deux entreprises qui ont présenté leurs résultats vérifiés en vertu de l'initiative VDMD. À la demande du GCCI, ces entreprises se sont concentrées sur le rendement dans deux domaines prioritaires : la conservation de la biodiversité et l'efficacité énergétique. Au cours de la rencontre de deux jours, le Groupe consultatif a également rencontré des membres de la collectivité et visité la mine Nickel Rim South de Glencore.

Lors de la réunion d'automne, plusieurs enjeux que le Groupe devra aborder en 2014 ont été identifiés. Les enjeux prioritaires sont la responsabilité sociale internationale, le développement communautaire et la gestion de l'eau.

Le Groupe recherche actuellement des candidatures afin de pourvoir à un poste vacant. En 2013, Barrie Ford, qui représentait le point de vue des Inuits depuis 2010, a remis sa démission. Son obligeance et son enthousiasme étaient très appréciés de tous les membres du Groupe.

GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS 2013		
Catégorie		Représentant
Organisation sociale non gouvernementale	Personnes qui représentent la société civile et qui connaissent bien les problèmes associés à la justice sociale.	Joy Kennedy
Communications et médias	Experts qui analysent la réputation de l'industrie et la perception du public.	Claudine Renauld
Peuples autochtones	Personnes qui représentent les intérêts des Autochtones, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis.	Dan Benoit Chief Earl Klyne Barrie Ford*
Organismes environnementaux non gouvernementaux	Experts en matière d'environnement et promoteurs de la protection de l'environnement.	Alan Young Nathan Lemphers Maya Stano (suppléante)
Développement international	Experts en développement responsable visant à combattre la pauvreté et à relever le niveau de vie de la population.	Dr. Philip Oxhorn Luc Zandvliet (suppléant)
Développement économique et communautaire	Experts en développement des affaires au sein des communautés et en matière d'interactions entre les collectivités et les installations minières.	Alan Penn Victor Goodman
Finance et investissement	Experts en matière de finance et d'investissement responsable sur le plan social.	Stephen Kibsey
Main d'œuvre et milieu de travail	Experts en matière de sécurité qui comprennent les besoins et intérêts des travailleurs.	Doug Olthuis
Experts	Le Groupe peut sélectionner des experts pour régler des problèmes spécifiques.	Vacant
Représentants de l'industrie	L'industrie est représentée par quatre membres du conseil de l'AMC, un représentant du secteur de l'exploration et le président de l'AMC. On encourage fortement d'autres membres du conseil de l'AMC à assister aux séances en tant qu'observateurs. Les membres du personnel de l'AMC participent en tant que personnes-ressources.	Pierre Gratton Louise Grondin Peter Read Glen Koropchuk Mark Travers Leanne Hall** (représentante du secteur de l'exploration)

\*A quitté le Groupe en 2013 \*\*A quitté le Groupe en 2014



# RENDEMENT DE L'INDUSTRIE



## COMPRENDRE LES RÉSULTATS

Les évaluations en vertu de l'initiative VDMD sont effectuées dans les installations même, là où elles sont plus significatives. Le nombre d'entreprises qui déclarent leur rendement en vertu de cette initiative ne cesse d'augmenter. En 2006, 15 entreprises ont déclaré le rendement de leurs installations, et ce nombre est passé à 23 en 2013, pour un total de 62 installations. Ces déclarations comprennent les résultats de vérification externe de sept entreprises (ArcelorMittal Mines Canada G.P., Société aurifère Barrick, De Beers Canada, Rio Tinto, Syncrude Canada, Teck Resources et Glencore).

L'objectif des membres de l'AMC est que leurs installations obtiennent un rendement de niveau A pour tous les indicateurs, notamment la gestion des résidus, la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, les relations avec les Autochtones et les collectivités, la conservation de la biodiversité et la santé et la sécurité. Pour la planification de la gestion de crises, les sièges sociaux et les installations affichent un bon rendement lorsqu'ils répondent « oui » pour chaque indicateur.

En 2006, tous les membres de l'AMC ayant rendu compte de leurs résultats ont fait l'objet d'une vérification externe de leur rendement VDMD. Les graphiques suivants indiquent la proportion d'installations ayant atteint le niveau A ou plus élevé en 2006 par rapport à la proportion d'installations ayant atteint un niveau A ou plus élevé en 2012 et 2013 pour la gestion des résidus et les relations avec les Autochtones et les collectivités. Comme il s'agit de la première année de déclaration en vertu du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES modifié, les résultats sont présentés en deux graphiques. Le premier indique les résultats de 2006 et de 2012 pour les six indicateurs originaux et le second, les résultats de 2013 pour les trois indicateurs actuels. Le graphique sur la planification de la gestion de crises indique la proportion d'entreprises et d'installations ayant répondu « oui » pour chaque indicateur. Les graphiques sur la gestion de la conservation de la biodiversité et de la santé et sécurité comparent les résultats globaux de 2013 à ceux de 2012, puisque 2012 est l'année repère pour ces deux protocoles. Pour voir les résultats détaillés par installation, veuillez consulter la section *Mesures prises par les entreprises dans le présent rapport*.



**PLANTATION D'ARBRES À L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX DE SUNCOR, PRÈS DE FORT MCMURRAY, EN ALBERTA.**



## COLLECTIVITÉS ET GENS

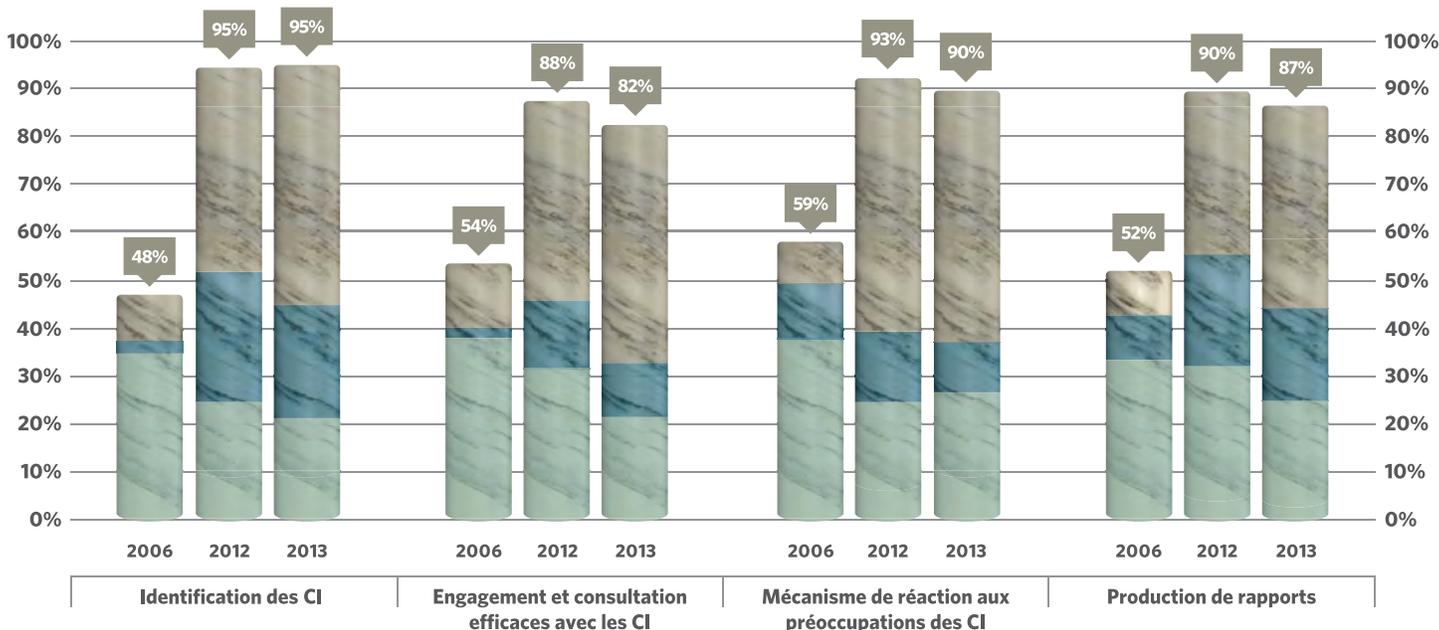
L'établissement de relations solides avec les gens dont la vie est touchée par nos activités est un élément fondamental de l'initiative VDMD. Notre travail avec les collectivités et nos employés nous aide à mieux comprendre les intérêts et priorités du public en plus de créer un environnement de travail sécuritaire. La présente section présente le rendement des membres en matière de relations avec les Autochtones et les collectivités, de santé et sécurité et de planification de la gestion de crises.

### RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

Le protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités compte quatre indicateurs de performance visant à confirmer que les installations ont élaboré et mis en application des processus formels de relations avec les communautés d'intérêts, y compris les collectivités et organisations autochtones. Les installations minières établissent des relations avec des collectivités qui sont touchées ou semblent touchées par leurs activités minières ou qui manifestent un intérêt véritable envers le rendement de l'installation. Le protocole a aussi pour objectif de s'assurer que les installations engagent un dialogue constructif avec les communautés d'intérêts et tiennent compte de leur point de vue dans la prise de décisions. Les installations doivent de plus être en mesure de démontrer l'existence d'un mécanisme transparent de réception et de suivi des plaintes et des inquiétudes exprimées par les communautés.

### RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2006, 2012 ET 2013

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



 COLLECTIVITÉS ET GENS**Indicateur 1 : Identification des communautés d'intérêts**

Le premier indicateur de ce protocole a pour but d'assurer que les sociétés minières ont établi et adopté officiellement des systèmes permettant d'identifier les personnes ou organismes qui sont touchés ou qui semblent touchés par les activités d'une installation.

Quand les membres de l'AMC ont commencé à déclarer leurs résultats en fonction des protocoles de rendement VDMD, de nombreuses entreprises possédaient des processus officiels pour identifier les communautés d'intérêts. En 2006, à peine 48 % des installations ont atteint le niveau A ou un niveau supérieur pour l'indicateur 1. Aujourd'hui, 95 % des membres peuvent démontrer qu'ils ont au moins atteint le niveau A.

De ce nombre, 50 % ont obtenu une cote de niveau AAA pour cet indicateur. Les installations de niveau AAA peuvent démontrer qu'elles ont même identifié les collectivités dont l'intérêt pour les activités minières est indirect, comme les organisations non gouvernementales nationales. De plus, ces installations font appel à leurs communautés d'intérêts pour identifier d'autres groupes et personnes, en vue de tenir compte d'intérêts variés.

**Indicateur 2 : Engagement et consultation efficaces avec les communautés d'intérêts**

Le deuxième indicateur vise à confirmer que les installations ont établi des processus pour communiquer avec leurs communautés d'intérêts. Il a pour but d'assurer que les communautés d'intérêts sont informées des activités et du rendement de l'installation, et que cette dernière comprend le point de vue de la collectivité. Les résultats pour cet indicateur demeurent solides; 82 % des membres ont rapporté une cote de niveau A ou supérieure, légèrement en recul par rapport au résultat de 88 % obtenu l'an dernier. Cependant, le nombre d'installations ayant atteint le niveau AAA pour cet indicateur a augmenté constamment : établi à 13 % en 2006, il est passé à 42 % en 2012, puis à 48 % en 2013.

Les installations qui rapportent une cote de niveau A à cet indicateur peuvent démontrer qu'ils communiquent activement avec leurs communautés d'intérêts et qu'ils entretiennent un dialogue constructif. Afin que les relations et le dialogue soient constructifs pour l'installation comme pour les communautés d'intérêts, l'installation doit mettre en place des processus pour s'assurer que les communications sont rédigées de manière claire et compréhensible pour toutes les parties concernées, que le personnel de l'installation reçoit une formation sur les exigences qui touchent la consultation des Autochtones, que l'information est transmise rapidement aux communautés d'intérêts, etc.

Pour atteindre le niveau AAA à cet indicateur, l'installation doit pouvoir démontrer qu'il est engagé de manière constante et significative, et qu'il possède des processus visant à renforcer les capacités des communautés d'intérêts. Les installations doivent aussi s'assurer que leurs communautés d'intérêts participent à l'évaluation périodique du processus de communication en vue de favoriser une amélioration continue, et que des accords sont négociés au besoin avec les Autochtones.

**Indicateur 3 : Mécanismes de réaction aux préoccupations des communautés d'intérêts**

Le troisième indicateur vise à faire en sorte que les installations disposent de processus pour recueillir les commentaires de leurs communautés d'intérêts, et réagir à leurs plaintes et leurs problèmes. En 2013, 90 % de nos membres ont atteint au moins le niveau A pour cet indicateur. Cela indique que les installations comprennent bien les problèmes de leurs communautés d'intérêts et qu'ils ont établi des processus pour réagir aux problèmes et effectuer un suivi. Les installations qui atteignent le niveau A peuvent également démontrer qu'ils tiennent compte des commentaires de leurs communautés d'intérêts dans leurs prises de décisions.

Du nombre d'installations qui ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 3, 53 %, ont atteint le niveau AAA. À ce niveau, les établissements collaborent avec leurs communautés d'intérêts en vue de réaliser des objectifs communs.

 COLLECTIVITÉS ET GENS**Indicateur 4 : Production de rapports**

Le quatrième indicateur exige que les installations établissent un système formel pour déclarer les problèmes soulevés par les communautés d'intérêts.

En 2013, 87 % de nos membres ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 4. Pour atteindre le niveau A, l'installation doit posséder un système pour assurer le suivi des commentaires des communautés d'intérêts et faire en sorte que ces commentaires soient intégrés aux prises de décision de l'installation.

Parmi les installations ayant atteint au moins le niveau A, une bonne part (42 %) se situe en fait au niveau AAA pour cet indicateur. Celles qui atteignent le niveau AAA font preuve d'excellence et de leadership en déclarant publiquement les problèmes relevés par leurs communautés d'intérêts, en leur offrant la possibilité d'émettre leurs commentaires sur les rapports publiés, et en cherchant activement à obtenir leurs commentaires sur les processus de communication et de consultation.

Les études de cas qui suivent sont de bons exemples de collaboration qui aident les entreprises et collectivités à réaliser des objectifs communs et qui satisfont aux exigences du niveau AAA du protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités.

**ÉTUDE DE CAS : Glencore Canada****Attirer et retenir les travailleurs inuits de talent dans le Nord québécois**

Située au Nunavik, dans le Nord québécois, la mine Raglan du groupe canadien Glencore s'est donnée comme priorité d'attirer et de retenir le plus d'employés inuits possible. Pour y arriver, Glencore a mis sur pied en 2008 le programme Tamatumani, dont le nom signifie « second départ » en inuktitut. Grâce à ce programme, l'entreprise a augmenté son nombre d'employés inuits de 170 % et atteint un taux de maintien de l'effectif de 80%.

Créé en collaboration avec des partenaires communautaires, le programme encourage le développement de carrière des employés inuits, procure de la formation technique et de base et appuie l'intégration des nouveaux employés inuits. Dans le cadre de ce projet, Glencore a créé un centre d'emploi inuit qui gère l'ensemble du processus de dotation et qui conserve une banque de candidatures de personnes intéressées à travailler à la mine. Les représentants du centre rendent visite aux collectivités du Nunavik pour s'assurer que les résidents sont au courant des postes disponibles.

En 2013, Glencore a créé un nouveau programme appelé RIDE (*Rapid Inuit Development and Employment*) qui complète le programme Tamatumani pour encourager la mobilité interne des employés inuits ayant le plus grand potentiel. Le programme RIDE procure des plans de développement de carrière. Il a établi des partenariats avec des établissements d'enseignement pour offrir aux étudiants inuits des bourses, des emplois d'été et des stages. Depuis le début du programme, 85 postes ont été créés pour des travailleurs inuits dans près de 30 types d'emploi différents.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.GLENCORE.COM](http://WWW.GLENCORE.COM).**

## COLLECTIVITÉS ET GENS

**ÉTUDE DE CAS : RIO TINTO, COMPAGNIE MINIÈRE IOC****Gérer la croissance dans l'ouest du Labrador**

La région de l'ouest du Labrador, comprise entre Labrador City et Wabush, est un bon exemple de la manière dont l'industrie minière peut créer des villes modernes. Au fur et à mesure que les villes se développent et grandissent, elles peuvent faire face à des pressions, notamment la hausse des prix du transport et des logements, un manque de services sociaux et d'infrastructure et la difficulté d'attirer et de retenir des employés qualifiés.

En 2006, la Compagnie minière IOC, une filiale de Rio Tinto, a voulu répondre à certaines de ces pressions en mettant sur pied un comité consultatif communautaire, soit un groupe local qui agit à titre de forum de consultation pour l'entreprise. À l'origine, IOC ne visait que Labrador City. Elle a cependant décidé d'élargir la portée du comité afin qu'il couvre toute la région de l'ouest du Labrador, compte tenu de la croissance rapide dans la fosse du Labrador. Le comité est actuellement coprésidé par IOC et Cliffs Natural Resources, et ses membres se rencontrent régulièrement pour partager l'information et élaborer des solutions qui seront avantageuses pour les collectivités locales.

En 2012, IOC a été encore plus loin en créant un groupe d'intervention régional pour compléter les efforts du comité. Le groupe d'intervention peut acheminer les questions au gouvernement, s'il y a lieu, et comprend des cadres supérieurs d'IOC, de Cliffs Natural Resources et d'autres sociétés minières, ainsi que de hauts responsables des gouvernements provincial et municipal. Ensemble, ces groupes ont généré des résultats positifs pour la région, notamment en revendiquant des logements abordables, en travaillant pour assurer à la région une infrastructure communautaire et des services d'urgence et de santé adéquats et en s'unissant aux établissements d'enseignement pour améliorer l'éducation et la formation.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.RIOTINTO.COM](http://WWW.RIOTINTO.COM).**



**L'ÉQUIPE D'INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE DE LA COMPAGNIE MINIÈRE IOC, À LABRADOR CITY.**

 COLLECTIVITÉS ET GENS**CASE STUDY: ÉTUDE DE CAS :****Assurer la prospérité économique à long terme de Thompson (Manitoba)**

Communauté minière depuis la fin des années 1950, la ville de Thompson est devenue un carrefour de services régional et une porte d'entrée pour le nord du Manitoba. Cependant, l'instabilité économique et le fait que Vale réduira ses activités d'ici 2015 avec la fermeture de sa fonderie et de son affinerie ont mis en évidence le besoin de diversification de la base économique de la région.

Cinq ans avant le projet de démantèlement partiel, Vale a réagi de manière proactive et financé dans son entièreté un plan de lancement du groupe de travail sur la diversification économique de Thompson. Ce groupe a mis sur pied des plans d'action pour le développement et la diversification économiques dans le cadre du projet d'une durée de deux ans. Ce groupe hautement collaboratif comprenait des représentants du conseil tribal de Keewatin, de Manitoba Keewatinowi Okimakanak, de la nation des Cris de Nisichawayasihk, de la Ville de Thompson, de la Fédération des Métis du Manitoba, de la Chambre de commerce de Thompson et bien d'autres.

Les collectivités ont participé à la définition des priorités du groupe, qui visaient les obstacles ainsi que les aspects sanitaires, éducatifs, sociaux et économiques. Les plans d'action du groupe ont maintenant été transférés aux groupes communautaires et aux organismes participants pour leur mise en œuvre. Ce processus représente un engagement sans précédent des parties intéressées et de la communauté financé entièrement par une société minière près de cinq ans avant un projet de démantèlement partiel afin d'assurer le développement économique durable de la région.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.VALE.COM](http://WWW.VALE.COM).**



**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA  
DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE DE THOMPSON.**



## COLLECTIVITÉS ET GENS

### PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

En temps de crise, les premières heures sont critiques. En plus de s'attaquer aux causes du problème, l'entreprise doit rendre compte en continu des moyens qu'elle emploie pour régler la situation. Pour être efficace, ce processus demande une planification, une organisation et des exercices considérables, bien avant que la crise ne frappe.

Le protocole de planification de la gestion de crises a donc pour objectif de fournir aux sociétés minières les outils nécessaires pour préparer un plan de communication en cas d'incident grave qui toucherait leurs installations ou l'ensemble de l'entreprise. Dans le cas d'une crise causée par une urgence d'ordre matériel, comme un incendie ou une inondation, les outils offerts sont conçus pour fonctionner conjointement avec les plans d'interventions d'urgence des établissements touchés.

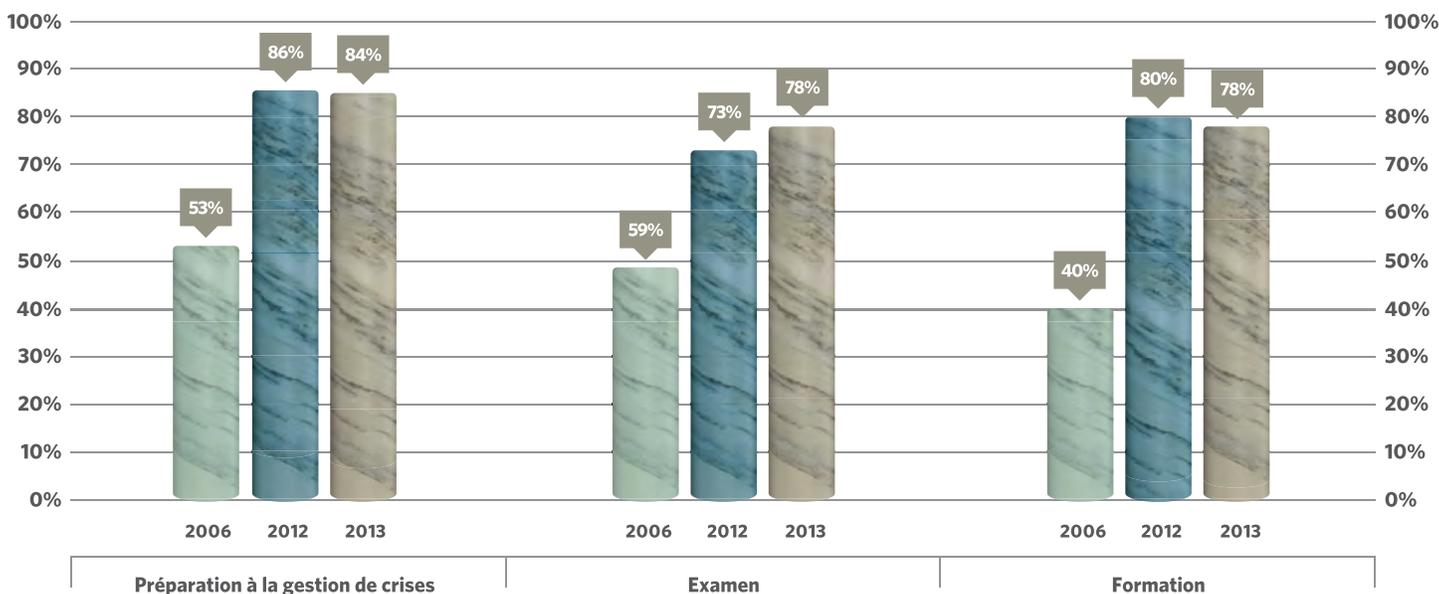
Selon le protocole, tant le siège social que les installations d'une entreprise doivent élaborer des plans de gestion de crises et mettre sur pied des équipes de communication pour appuyer la mise en œuvre de ces plans. Entre autres choses, les installations doivent démontrer que des programmes de communication sont en place pour alerter les employés et le public en cas de crise, et les tenir au courant de la situation jusqu'à ce que le problème soit résolu. Ils doivent aussi démontrer que leur plan de gestion de crises est régulièrement testé et mis à jour.

Ce protocole utilise une échelle d'évaluation différente et constitue le seul protocole qui doit être évalué à la fois au niveau de l'entreprise et de l'installation. Les sociétés membres répondent par « oui » ou « non » aux questions sur la planification de la gestion de crises. Chacun des trois indicateurs comprend une liste de critères à respecter pour pouvoir répondre « oui » à la question.

Depuis 2006, les résultats de l'ensemble de nos membres s'améliorent constamment pour ce protocole.

### PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES ENTREPRISES ET INSTALLATIONS AYANT RÉPONDU « OUI » (%) 2006, 2012, ET 2013

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



## COLLECTIVITÉS ET GENS

### Indicateur 1 : Préparation à la gestion de crises

Le premier indicateur de ce protocole exige que le siège social et les installations démontrent leur état de préparation pour la gestion de crises, ce qui comprend un plan de gestion de crises, la création d'une équipe de gestion de crises et la mise en œuvre d'un programme de communication pour alerter rapidement les employés en cas de crise. Le nombre de sièges sociaux et d'installations qui répondent « oui » à l'indicateur 1 est en hausse constante depuis quelques années. En 2006, seulement 53 % des membres avaient rempli tous les critères de cet indicateur. En 2013, cette proportion avait augmenté à 84 %.

### Indicateur 2 : Examen

Le deuxième indicateur exige que les sièges sociaux et les installations effectuent régulièrement un examen et une mise à jour de leurs plans. Cet examen a pour but de s'assurer que les plans de gestion de crise demeurent efficaces et pertinents, en fonction des besoins et des activités de l'entreprise. Pour respecter les normes de l'industrie, le système de notification doit être testé deux fois par an, et les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises doivent se familiariser avec le plan de gestion de crises dans un délai de deux mois. Les résultats des membres se sont améliorés pour cet indicateur : 78 % ont répondu « oui » en 2013, contre 59 % en 2006.

### Indicateur 3 : Formation

Le troisième indicateur vise à confirmer que l'entreprise dispense des formations sur la gestion de crises à la fois au niveau de l'entreprise et au niveau des installations. Chaque année, les deux niveaux de l'entreprise doivent effectuer un exercice de simulation. Pour l'exercice, un animateur présente un scénario qui comprend une série de recours hiérarchiques, scénario que l'équipe doit analyser avant de choisir une réponse. Dans les installations, une simulation de crise complète doit être effectuée tous les trois ans. Dans le domaine de la formation, les résultats se sont améliorés au cours des dernières années : seulement 40 % des installations satisfaisaient à tous les critères en 2006, mais cette proportion est passée à 78 % en 2013.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le souci de la santé et de la sécurité des employés et des entrepreneurs fait partie intégrante de l'initiative VDMD, et est profondément inscrit dans la culture de l'industrie minière canadienne.

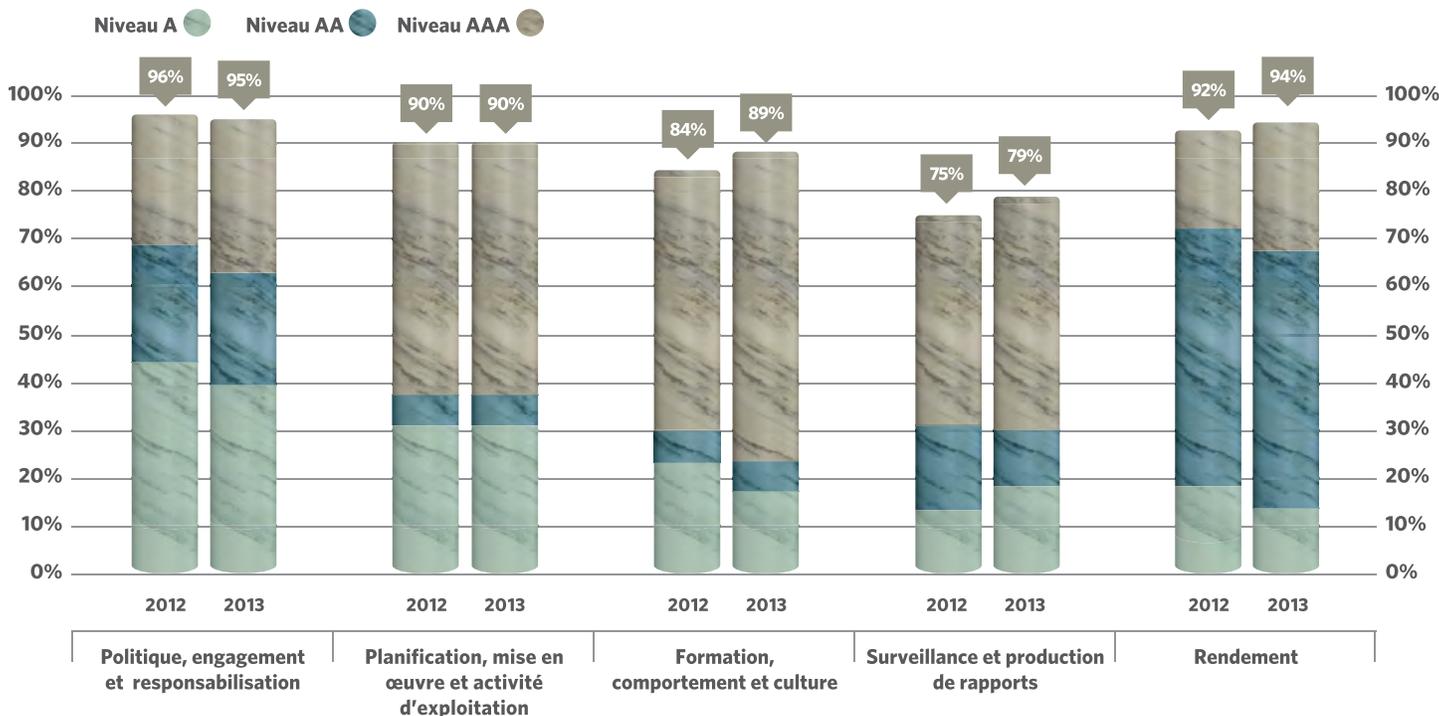


## COLLECTIVITÉS ET GENS

Le protocole de santé et de sécurité est constitué de cinq indicateurs portant sur la gestion par les installations de la santé et de la sécurité au travail. Ces indicateurs ont pour objectif d'évaluer si les installations ont clairement défini les responsabilités liées à la gestion et au rendement en matière de santé et de sécurité, si des procédures sont en place pour prévenir les incidents, si tous les employés et les entrepreneurs obtiennent une formation adéquate sur la détermination des dangers, si le rendement fait l'objet d'un rapport interne et externe et si des objectifs d'amélioration continue sont fixés.

Le protocole de santé et sécurité compte parmi les plus récents protocoles de l'initiative VDMD, et les résultats des membres sont disponibles pour la première fois cette année. Dans l'ensemble, les résultats sont bons et correspondent aux données présentées dans le Rapport d'étape VDMD 2013.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2012 ET 2013



#### Indicateur 1 : Politique, engagement et obligation de rendre compte

Le premier indicateur de ce protocole vise à confirmer l'obligation des établissements de rendre compte de leur rendement en matière de santé et de sécurité, ce qui inclut l'application d'engagements et de politiques conformes au cadre de l'AMC sur la santé et la sécurité. En 2013, 95 % des sociétés évaluées ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 1. Les installations qui atteignent ce niveau peuvent démontrer que des politiques ont été adoptées par la haute direction, puis communiquées aux employés et aux entrepreneurs.

Pour obtenir le niveau AA à cet indicateur, les installations doivent aller au-delà de l'auto-évaluation et effectuer une vérification interne pour s'assurer que toutes les exigences du niveau A sont satisfaites. Pour atteindre le niveau AAA, la vérification doit être effectuée par un tiers. En 2013, 23 % des installations ont atteint le niveau AA, et 32 % ont atteint le niveau AAA.



 COLLECTIVITÉS ET GENS**Indicateur 2 : Planification, mise en oeuvre et activité d'exploitation**

Le deuxième indicateur concerne le développement et la mise en oeuvre d'un système de gestion de la santé et de la sécurité afin de prévenir les incidents. En 2013, 90 % des installations ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 2. Les installations de niveau A possèdent un système formel et documenté de gestion qui comprend des éléments tels que des normes et procédures de sécurité documentées, des rôles et responsabilités bien définis, et des ressources réservées à la mise en oeuvre du système.

Les installations de niveau AA ou AAA sont en mesure de démontrer qu'une vérification ou évaluation interne (niveau AA) ou externe (niveau AAA) a été effectuée pour confirmer que le système de gestion de la santé et de la sécurité a été entièrement mis en place à l'installation. En 2013, 16 % des membres ont atteint le niveau AA, tandis que 44 % ont atteint le niveau AAA pour cet indicateur.

**Indicateur 3 : Formation, comportement et culture**

Le troisième indicateur est lié à la formation efficace des employés et des entrepreneurs en matière de santé et de sécurité afin d'assurer qu'ils soient en mesure de repérer les risques et de prévenir les incidents. Un programme de formation qui satisfait aux exigences VDMD doit comprendre une analyse des besoins en formation ainsi qu'une formation sur les risques pour tous les employés, les entrepreneurs et les visiteurs. Les résultats globaux sont excellents pour cet indicateur : 89 % des installations participantes ont atteint au moins le niveau A. Les installations de niveau A ou supérieur ont démontré qu'ils fournissent des formations sur l'identification des dangers ainsi que des programmes de déclaration axés sur la prévention et les mesures proactives.

En 2013, 65 % des installations ont atteint le niveau AAA pour l'indicateur 3. Ce niveau signifie que l'engagement de l'installation envers la santé et la sécurité est intégré dans toutes ses activités, et que les membres de la direction manifestent cet engagement par des échanges individuels avec les employés.

**Indicateur 4 : Surveillance et production de rapports**

Le quatrième indicateur vise à assurer que le rendement en matière de santé et de sécurité est constamment surveillé et que des rapports externes et internes sont produits. Les installations de niveau A doivent disposer d'un programme fonctionnel de surveillance pour faciliter les processus de déclaration interne et publique liés à la santé et la sécurité. Un programme complet permet de surveiller le rendement de l'installation relativement aux indicateurs qui révèlent des points forts et des points faibles, aux inspections de santé et sécurité, à la santé des employés et aux enquêtes lors d'incidents. Les résultats en matière de suivi et de déclaration sont encourageants, 79 % des installations ayant au moins atteint le niveau A. De ce nombre, 11 % se situent au niveau AA et 48 % au niveau AAA. Pour obtenir d'aussi bons résultats, les installations doivent pouvoir démontrer que leurs systèmes de compilation de données et de déclaration liés à la santé et la sécurité ont fait l'objet d'une évaluation ou vérification interne (niveau AA) ou externe (niveau AAA). Cela permet d'assurer l'uniformité des processus utilisés pour relever des données et des renseignements fiables sur le rendement en matière de santé et sécurité.

**Indicateur 5 : Rendement**

Le but ultime en matière de santé et de sécurité est de prévenir toutes les blessures. Le cinquième indicateur oblige les installations à établir des objectifs à atteindre pour s'approcher de ce but. Pour atteindre le niveau A, les installations doivent établir des objectifs de rendement, et la direction doit participer à l'établissement et à l'examen de ces objectifs. Pour cet indicateur, les installations où un incident a entraîné un décès au cours de l'année sont inadmissibles aux niveaux A et supérieurs. En 2013, 94 % des installations participantes ont au moins atteint le niveau A pour l'indicateur 5, gage de l'efficacité de nos membres dans ce domaine.

Comme les risques liés à la sécurité varient d'une installation à l'autre, le programme VDMD exige que les installations incorporent à leur système de gestion de la santé et de la sécurité des processus d'identification des dangers ainsi que d'évaluation et de contrôle du risque. L'étude de cas suivante explique la méthode de gestion des risques liés à la radioactivité dans les mines d'uranium de Cameco.

 COLLECTIVITÉS ET GENS**ÉTUDE DE CAS : CAMECO CORPORATION****L'extraction de l'uranium présente des risques uniques qui sont absents des autres secteurs miniers**

Le minerai d'uranium est radioactif. Son extraction peut exposer les travailleurs à du radon, à des poussières qui demeurent longtemps radioactives ainsi qu'à des rayons gamma. Aucun de ces dangers n'est visible à l'œil nu, et tous doivent être gérés efficacement pour assurer la sécurité des travailleurs.

Cameco possède des programmes et des codes de déontologie efficaces pour gérer ces risques et maintenir l'exposition des travailleurs au minimum.

Il est particulièrement difficile de protéger les employés contre les radiations dans les installations d'extraction et de traitement de Cameco situées dans le nord de la Saskatchewan, où la teneur en minerai peut être 100 fois supérieure à la moyenne mondiale pour les mines d'uranium.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui régit toutes les installations nucléaires au Canada, a établi la dose de radiation annuelle maximale d'un travailleur à 50 millisieverts (mSv). Les doses annuelles de radiations que reçoivent les mineurs de Cameco sont généralement beaucoup plus faibles et se chiffrent à environ 1,5 ou 2 mSv, soit à peine 3 ou 4 % de la limite permise. Aux fins de comparaison : des études scientifiques menées par des experts en radiations démontrent que l'équipage des avions de ligne est probablement exposé à plus de 2 mSv en raison de tout le temps passé à haute altitude.

Aux mines d'uranium, les travailleurs sont protégés contre les radiations par des moyens divers :

- On réduit le temps passé près des sources de radiations.
- On augmente la distance entre les travailleurs et les sources de radiations.
- On place un écran entre les employés et les sources de radiations.
- On utilise un système de ventilation efficace qui élimine le radon et les poussières de l'air.

Chaque installation de Cameco dispose d'un programme de protection contre les radiations adapté aux conditions spécifiques du site. Ces programmes doivent être approuvés et périodiquement revus par la CCSN. Ils exigent que la protection contre les radiations soit intégrée à la conception de toutes les installations et procédures. De plus, ils permettent la surveillance systématique des taux de radiations dans les zones de travail et le suivi de l'exposition des travailleurs à l'aide d'appareils de détection et d'exams médicaux.

Les travailleurs sont dotés d'un dosimètre qui mesure leur niveau d'exposition. Ces appareils sont expédiés tous les mois à un service de dosimétrie indépendant, autorisé par la CCSN. Tout au long de l'année, les mineurs sont informés de leur exposition cumulative par une source indépendante.

Grâce à ce programme, la dose annuelle de radiations que reçoivent les travailleurs de Cameco, qui était déjà très faible, a continué de diminuer au cours des dernières années.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.CAMECO.COM](http://WWW.CAMECO.COM).**



## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

L'un des objectifs de l'initiative VDMD est de réduire au minimum les répercussions des activités minières sur l'environnement et la biodiversité, à toutes les étapes du cycle minier, de l'exploration à la fermeture. La présente section décrit comment les installations ont développé des systèmes pour améliorer la gérance environnementale par l'adoption de pratiques exemplaires en gestion des résidus et de la conservation de la biodiversité.

### GESTION DES RÉSIDUS

Les bassins d'accumulation de résidus sont nécessaires à l'activité minière, et il est crucial pour la sécurité humaine et la protection de l'environnement qu'ils soient gérés de façon responsable.

Le protocole de gestion des résidus va au-delà du respect des normes techniques, et comprend cinq indicateurs de rendement. Ces indicateurs sont conçus pour attester la mise en œuvre par les installations d'un système de gestion responsable des résidus. Le protocole a pour objectif d'assurer que les installations ont adopté une politique formelle, ont conçu et instauré un système de gestion des résidus, ont attribué la responsabilité au chef de la direction ou au directeur de l'exploitation, et ont mis au point des manuels d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES) pour tous les bassins d'accumulation de résidus. Pour répondre aux normes de ce protocole, les installations doivent de plus procéder à l'examen annuel de leur système de gestion, et rendre compte des résultats au dirigeant responsable.

De concert avec ses membres, l'AMC a élaboré des guides qui sont utilisés partout dans le monde. Ces guides expliquent comment les pratiques exemplaires permettent aux entreprises d'exploiter de façon sécuritaire les parcs de résidus miniers. Le protocole de gestion des résidus dans le cadre de l'initiative VDMD est en lien direct avec ces guides, et pour atteindre au moins le niveau A, les installations doivent démontrer leur respect des guides de gestion des résidus.

Les résultats globaux en matière de gestion des résidus se sont améliorés considérablement au cours des dernières années. Depuis 2008, année où le rendement dans ce domaine était considéré comme prioritaire, l'AMC a offert des formations partout au pays sur la mise en pratique des guides et protocoles de gestion des résidus.

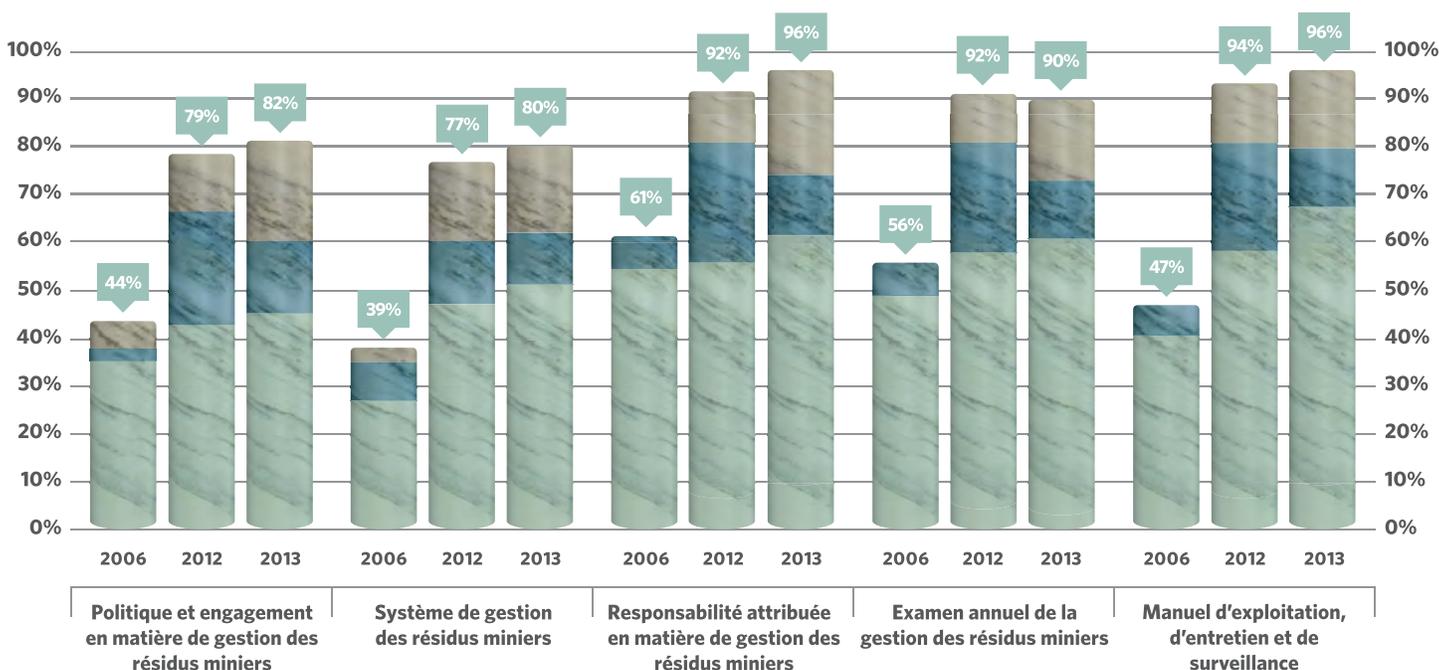


**PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS D'EAU À L'EXPLOITATION DE CAMECO AU LAC KEY, DANS LE NORD DE LA SASKATCHEWAN.**

## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

### GESTION DES RÉSIDUS MINIERES INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2006, 2012 ET 2013

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



#### Indicateur 1 : Politique et engagement en matière de gestion des résidus miniers

Le premier indicateur de ce protocole indique si une entreprise a établi une politique qui fait état de ses intentions, de son engagement et de ses principes en matière de gestion des résidus. Pour atteindre le niveau A, l'entreprise doit pouvoir démontrer qu'elle possède une politique qui présente des engagements spécifiques visant à assurer que toutes les structures sont stables, que les solides et l'eau sont traités dans les zones désignées, que tous les aspects de la gestion des résidus sont conformes aux exigences réglementaires et aux bonnes pratiques d'ingénierie, que les communautés d'intérêts sont consultées au sujet de la gestion des résidus, et que des programmes continus d'évaluation et d'amélioration sont en place.

En 2013, 82 % des installations participantes ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 1. Cela représente une amélioration notable considérant qu'en 2006, seulement 44 % des installations avaient pu démontrer qu'ils satisfaisaient à tous les critères de cet indicateur.

#### Indicateur 2 : Système de gestion des résidus miniers

Le deuxième indicateur exige la mise en œuvre d'un système de gestion des résidus. Cela procure un cadre formel d'évaluation des risques, l'établissement d'objectifs, la consultation des communautés d'intérêts, la mise en œuvre d'activités pour atteindre les objectifs, la répartition des responsabilités, le développement d'indicateurs de rendement clés et les processus visant à assurer que les installations de gestion des résidus sont gérées correctement. Le nombre d'installations qui ont atteint au moins le niveau A pour cet indicateur est à la hausse : établi à 39 % en 2006, il est passé à 77 % en 2012, puis à 80 % en 2013.

#### Indicateur 3 : Responsabilité attribuée en matière de gestion des résidus miniers

Le troisième indicateur vise à déterminer si l'installation a attribué adéquatement la responsabilité pour la gestion des résidus. Pour atteindre le niveau A, les installations doivent attribuer la responsabilité globale de la



## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

gestion des résidus à un dirigeant de la société (président et chef de la direction ou directeur de l'exploitation) chargé de mettre en place un cadre de gestion adéquat et d'assurer à l'entreprise et à ses communautés d'intérêts que les parcs à résidus sont gérés de manière responsable. L'attribution à la haute direction des responsabilités de gestion des résidus est essentielle à la mise en œuvre d'un système de gestion des résidus. En outre, elle souligne l'importance des installations de gestion des résidus et les graves conséquences que les mauvaises pratiques de gestion des résidus miniers peuvent entraîner pour l'environnement. Dans le cas des multinationales dont le siège social se trouve à l'étranger, ces responsabilités devraient être attribuées au chef de la filiale canadienne de l'entreprise. On s'attend à ce que le dirigeant responsable délègue les tâches liées à la gestion des résidus, aux questions budgétaires et autres fonctions relatives aux résidus miniers au personnel de l'exploitation et au personnel-cadre de l'entreprise tout en conservant la responsabilité globale du rendement de la gestion des résidus.

Les résultats pour l'indicateur 3 se sont améliorés continuellement au fil des années. Le nombre d'installations qui ont atteint au moins le niveau A est à la hausse : établi à 61 % en 2006, il est passé à 92 % en 2012, puis à 96 % en 2013.

### **Indicateur 4 : Examen annuel de la gestion des résidus miniers**

Le quatrième indicateur sert à déterminer si les installations évaluent régulièrement le rendement de leurs systèmes de gestion des résidus. Pour se classer au niveau A, les installations doivent pouvoir démontrer qu'ils effectuent des examens annuels. Habituellement, l'évaluation du système de gestion des résidus doit tenir compte des rapports d'inspection, de vérification et d'évaluation, des circonstances changeantes, du contrôle des résultats, des déversements et autres incidents, des recommandations et de l'engagement envers l'amélioration continue. L'examen doit également déterminer si les politiques et objectifs rattachés au système de gestion des résidus ainsi que le rendement de ce dernier et les ressources qui lui sont consacrées sont adéquats. L'examen annuel est une excellente occasion de se pencher sur les progrès réalisés en lien avec les engagements pris auprès des communautés d'intérêts, et d'y apporter des changements au besoin. Au-delà du rendement technique, l'examen annuel doit évaluer tous les aspects de la gestion des résidus miniers et doit être remis au dirigeant responsable.

Les résultats s'améliorent régulièrement dans ce domaine depuis quelques années. Le pourcentage d'installations qui ont atteint au moins le niveau A est passé de 56 % à 90 % entre 2006 et 2013.

### **Indicateur 5 : Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES)**

Le cinquième indicateur confirme que l'entreprise a rédigé un manuel complet d'exploitation, d'entretien et de surveillance (EES). Le manuel d'EES définit les protocoles du site pour assurer l'utilisation, l'entretien et la surveillance sécuritaires des installations de gestion des résidus et de l'eau. Il s'agit d'un manuel d'instructions pour assurer que les installations sont utilisées de façon sécuritaire et que toute la documentation essentielle est conservée et accessible. Il présente à l'ensemble du personnel les principaux critères d'ingénierie et principes de gestion à respecter. Selon la région, le manuel d'EES peut aussi être exigé par la loi.

Pour atteindre le niveau A, les entreprises doivent élaborer et mettre en œuvre un manuel d'EES dans le cadre de leur système de gestion. Les installations de niveau A doivent pouvoir démontrer qu'ils ont établi des plans de préparation et d'intervention en situation d'urgence qui représentent un élément essentiel des manuels d'EES et de la sécurité des parcs de résidus miniers et des collectivités environnantes. L'AMC a publié un manuel des meilleures pratiques qui explique comment rédiger un manuel d'EES et quels renseignements doivent être inclus. Le guide est accessible sur le site Web de l'AMC ([www.mining.ca](http://www.mining.ca)).

Les résultats pour le cinquième indicateur reflètent ceux des autres indicateurs du protocole. En 2013, 96 % des installations ont atteint au moins le niveau A, ce qui représente une amélioration considérable par rapport 2006, alors que seulement 47 % des installations avaient atteint ce niveau ou un niveau supérieur.

## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

### Vérification ou évaluation de la gestion des résidus

Les sociétés minières peuvent faire preuve de leadership en faisant effectuer la vérification ou l'évaluation formelle de leur système de gestion des résidus par un tiers. Pour les cinq indicateurs du protocole de la gestion des résidus, les niveaux AA et AAA exigent une vérification ou évaluation. Au niveau AA, l'évaluation est effectuée à l'interne, donc elle relève d'une personne ou d'une équipe qui appartient à l'entreprise, mais qui ne travaille pas à l'installation évaluée. Au niveau AAA, l'évaluation doit être externe, donc l'entreprise doit faire appel à un tiers. Les objectifs de l'évaluation sont de déterminer si le système de gestion des résidus est conforme aux directives du manuel de l'AMC sur la gestion des résidus et si le système a été mis en œuvre. Le recours à une évaluation indépendante aide les entreprises à améliorer leur rendement et à fournir aux communautés d'intérêts l'assurance que les installations des résidus sont gérées selon les meilleures pratiques.

Depuis 2006, le pourcentage d'installations qui atteignent le niveau AA ou AAA pour les cinq indicateurs du protocole a beaucoup augmenté. Par exemple, en 2006, à peine 3 % des installations se sont classées au niveau AA, et 6 % ont atteint le niveau AAA pour l'indicateur 1 de ce protocole. Cette année, 14 % se situent au niveau AA et 22 % ont atteint le niveau AAA.

L'étude de cas suivante, qui fait état des travaux de restauration entrepris à l'établissement de HudBay Minerals à Flin Flon, démontre comment la consultation des communautés d'intérêts peut influencer sur le système de gestion des résidus d'une installation.

### ÉTUDE DE CAS : HUDBAY MINERALS

#### Restauration du parc de résidus

Peu après la construction du bassin de retenue des résidus miniers à la mine de HudBay Minerals située près de Flin Flon, au Manitoba, un village s'est développé à l'extrémité sud de l'installation. Pendant plusieurs décennies, la proximité géographique de l'installation avec la collectivité posait très peu de problèmes. Toutefois, au début des années 2000, la faible épaisseur de la couche de neige et les vents violents ont entraîné l'assèchement de certains résidus miniers. L'entreprise a rapidement pris la décision de fermer la portion sud de l'installation et de restaurer cette zone. Le projet est en cours et se poursuit chaque année, pendant la saison de construction. Environ deux hectares sont couverts de couches d'argile et de terreau chaque année, et les terres sont soumises à un ensemencement hydraulique pour favoriser le développement d'une végétation durable et réduire le risque d'exposer la collectivité avoisinante aux poussières de résidus.

Le projet a exigé la fermeture d'une bonne partie d'une installation active de gestion des résidus, et l'entreprise a dû réviser son plan de gestion. Il a également contribué à resserrer les liens entre l'entreprise et la collectivité. Par conséquent, HudBay a obtenu de nombreux commentaires élogieux des membres de la collectivité avoisinante, qui trouvent que le projet a grandement amélioré l'apparence de la zone touchée et réduit la quantité de poussière présente dans l'air.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.HUSBAYMINERALS.COM](http://WWW.HUSBAYMINERALS.COM).**

## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

### GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

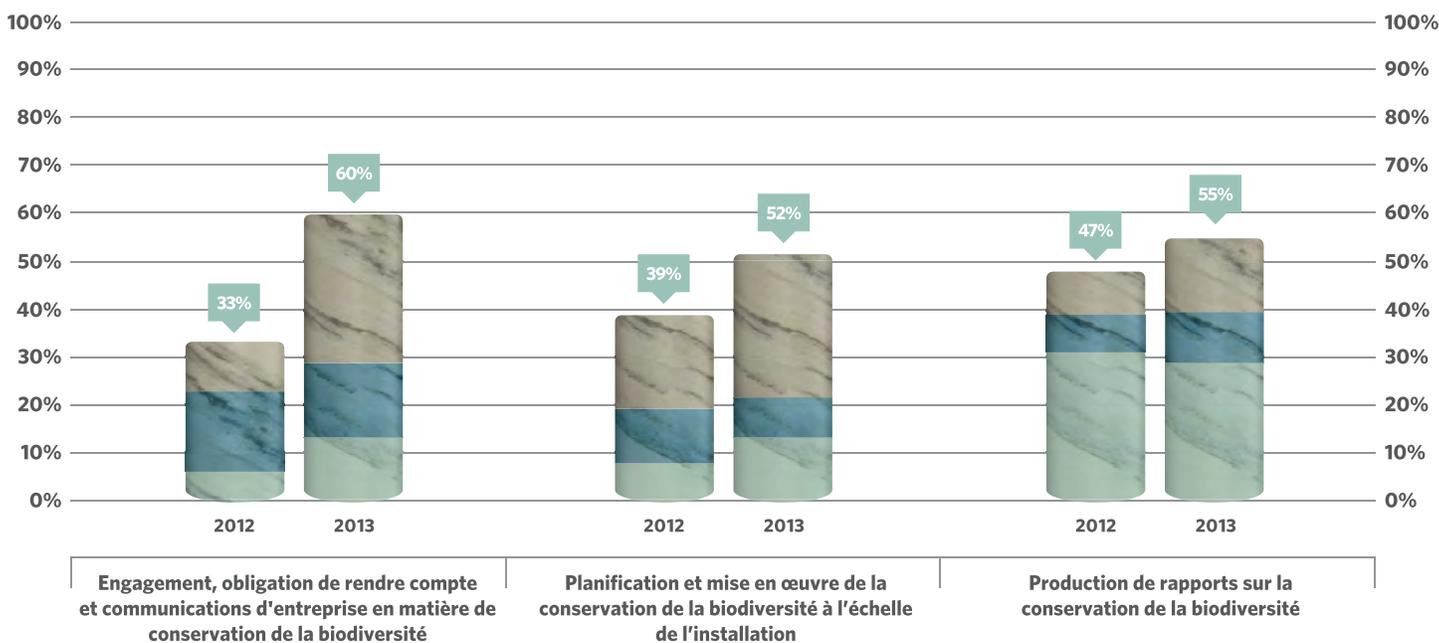
Nous croyons que l'exploitation minière, menée en collaboration avec les communautés d'intérêts, n'empêche pas la conservation de la biodiversité. Cette conservation compte parmi les priorités de l'industrie tout au long du cycle de vie d'une mine et aide les entreprises à conserver leurs privilèges d'exploitation.

Le protocole de gestion de la conservation de la biodiversité est constitué de trois indicateurs qui fixent les attentes à l'endroit des sociétés minières en matière de conservation de la biodiversité. Il a pour objectif d'attester l'engagement formel des installations minières envers la gestion de la biodiversité sur leurs sites, l'instauration de plans d'action portant sur des aspects importants de la biodiversité, et l'existence de mécanismes de rapport sur la conservation de la biodiversité pour alimenter le processus décisionnel et communiquer publiquement le rendement des installations.

Un système de gestion de la conservation de la biodiversité est composé de nombreux éléments, et les membres de l'AMC s'attendent encore à saisir les exigences de ce nouveau protocole VDMD. Les résultats globaux présentent une amélioration depuis 2012. En effet, le nombre d'installations qui ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 1 a presque doublé depuis l'an dernier.

### GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2012 ET 2013

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



#### Indicateur 1 : Engagement, obligation de rendre compte et communications d'entreprise en matière de conservation de la biodiversité

Le premier indicateur de ce protocole vise à confirmer que l'engagement et la responsabilité de l'entreprise sont bien établis et communiqués aux employés en vue de faciliter la conservation de la biodiversité. Pour atteindre le niveau A, les installations doivent pouvoir démontrer qu'elles sont engagées envers la conservation de la biodiversité et que tous les employés concernés en sont informés. Cet engagement doit correspondre aux intentions du *Cadre sur les mines et la biodiversité* de l'AMC, et les rôles et responsabilités associés à sa mise en pratique doivent être bien définis. Le pourcentage d'installations qui ont atteint au moins le niveau A pour l'indicateur 1 a presque doublé au cours de la dernière année. Il est passé de 33 à 60 % entre 2012 et 2013.



## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

### Indicateur 2 : Planification et mise en oeuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'installation

Le deuxième indicateur évalue si l'installation a élaboré et mis en oeuvre des plans et des systèmes de gestion efficaces pour assurer la bonne gestion des principaux éléments de la conservation de la biodiversité. Pour atteindre le niveau A, la haute direction de l'installation doit établir un plan ou un système de gestion de la conservation de la biodiversité. Les installations doivent établir des processus de suivi, fixer des objectifs, consulter les principales communautés d'intérêts et former les employés. Depuis la première année de déclaration, les résultats globaux se sont améliorés. Selon ces résultats, 52 % des installations ont atteint au moins le niveau A, ce qui représente une amélioration par rapport à 39 % en 2012.

De ce nombre, 29 % ont même atteint le niveau AAA. Pour atteindre ce niveau, l'installation doit pouvoir démontrer que la conservation de la biodiversité est intégrée à une plus large stratégie d'affaires qui peut inclure des éléments tels que des investissements en recherche et développement, des contributions à l'avancement de la science de la protection de la biodiversité, des évaluations des écoservices, et la promotion de la participation à des initiatives communautaires de conservation de la biodiversité auprès des employés.

### Indicateur 3 : Production de rapports sur la conservation de la biodiversité

Le troisième indicateur est lié aux systèmes de déclaration. Le but de cet indicateur est d'encourager les entreprises à développer des systèmes pour favoriser des décisions plus éclairées et publier le rendement de l'installation. L'évaluation des installations en vertu de cet indicateur porte sur l'élaboration de processus et la mise en place d'approches uniformes de suivi et de déclaration en lien avec les activités de conservation de la biodiversité et sur la déclaration du rendement à l'interne comme à l'externe.

En 2013, 55 % des installations ont atteint au moins le niveau A pour cet indicateur, une amélioration par rapport à 42 % en 2012.

Les études de cas suivantes illustrent bien comment l'engagement et la communication avec les communautés d'intérêts peuvent entraîner d'excellents résultats.

#### ÉTUDE DE CAS : DOMINION DIAMOND CORPORATION/RIO TINTO Surveillance des grizzlis dans les Territoires du Nord-Ouest

Compte tenu de l'intérêt pour étudier les populations de grizzlis dans la région, la mine Ekati de la Dominion Diamond Corporation et la mine Diavik de Rio Tinto ont mis sur pied un programme visant l'ADN du grizzli dans les Territoires du Nord-Ouest en 2012. Cette étude à grande échelle englobe une zone de 16 000 kilomètres autour des mines de diamants et permettra de déterminer si, au fil du temps, les activités minières ont une influence sur l'abondance relative et la répartition des grizzlis.

Des échantillons de poils sont recueillis et soumis à une analyse d'ADN. La compilation des résultats au cours des années qui vont suivre permettra d'obtenir un portrait précis de la zone d'étude de la population de base. Ce programme se répétera tous les trois ans pour comparer les niveaux de population avec l'étude initiale et ainsi déterminer les tendances, comme la croissance ou le déclin des populations, les arrivées des nouveaux individus et les départs ainsi que les dimensions du domaine vital.

Ce programme visant l'ADN des grizzlis, qui conjugue la recherche scientifique et le savoir traditionnel, est le plus important sur le territoire. Il représente également la première collaboration majeure entre les mines de diamants de la région. En plus des programmes des mines Ekati et Diavik, la société De Beers a également entamé des programmes sur l'ADN des grizzlis à la mine de Snap Lake et au projet Gahcho Kué.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.DDCORP.CA](http://WWW.DDCORP.CA).**



## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

**ÉTUDE DE CAS : IAMGOLD****Améliorer la biodiversité par le reboisement des villages au Burkina Faso**

Les collectivités entourant la mine Essakane d'IAMGOLD dans la région semi-désertique du Sahel au Burkina Faso dépendent des arbres pour faire du feu, cuisiner, nourrir le bétail et pratiquer la médecine traditionnelle. Des arbres ayant dû être coupés pour construire la mine, IAMGOLD a lancé un programme de reboisement en 2009 pour compenser la perte de biodiversité de la région et s'est fixé un objectif de 100 000 arbres (bois vif) avant la fin de ses activités.

Ce projet découle directement des consultations avec la collectivité locale : les résidents ont été impliqués dès l'étape de planification jusqu'à la mise en œuvre du programme. Pour garantir le succès des plantations, IAMGOLD a dispensé une formation de pépiniériste à des groupes de femmes. Ce programme démontre les retombées positives qu'apportent les partenariats entre les sociétés minières et les communautés, le succès de ce projet étant largement dû à son processus participatif et collectif.

Depuis le début du programme, plus de 200 000 arbres ont été plantés. Les zones forestières, lorsque la mine cessera ses activités, devraient être comparables ou supérieures en matière de dimension, de qualité et de fonction à celles existant sur le site avant la construction de la mine. On prévoit également une augmentation de 30 % du nombre d'arbres considérés comme menacés, rares, en voie de disparition ou protégés dans la zone de projet.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.IAMGOLD.COM](http://WWW.IAMGOLD.COM).**



**PROJET DE REFORESTATION D'IAMGOLD AU BURKINA FASO.**

## GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

**ÉTUDE DE CAS : VALE****Surveillance en temps réel de la qualité de l'eau pour les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador**

La gestion des risques liés aux cours d'eau est essentielle, tant pour les exploitations minières que pour les collectivités qui en dépendent. Les installations Voisey's Bay de Vale à Terre-Neuve-et-Labrador, en collaboration avec le gouvernement provincial, ont mis en place des pratiques exemplaires pour l'industrie grâce au partenariat de surveillance en temps réel de la qualité de l'eau, un programme qui fournit des renseignements presque en temps réel (délai de 4 heures) sur la qualité de l'eau qui s'écoule à proximité de la mine et de l'usine de concentration.

Dans le cadre de ce projet, les données sur la qualité de l'eau sont chargées à l'aide d'une liaison par satellite à partir d'une des quatre stations solaires et peuvent être consultées en ligne par le public. Ces renseignements sont utilisés par les membres de la collectivité pour améliorer le savoir traditionnel, puisque le niveau, le débit et la température de l'eau peuvent permettre de prévoir les habitudes migratoires de l'omble chevalier. De plus, le gouvernement provincial peut utiliser ces données pour élaborer la réglementation, le cas échéant, et pour évaluer les risques spécifiques à un site.

En 2003, Vale a été le premier partenaire de l'industrie à participer au programme de surveillance en temps réel de la qualité de l'eau. En 2012, le partenariat s'est développé et l'entreprise a fourni des fonds et de l'équipement supplémentaires pour le programme. Les données sont disponibles depuis le début des activités minières dans la région et, en 2012, Vale et le gouvernement provincial se sont engagés à effectuer un examen approfondi de toutes ces données.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.VALE.COM](http://WWW.VALE.COM).**



**ANALYSES DE L'EAU À LA MINE VOISEY'S BAY DE VALE, À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR.**



## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

En 2009, l'AMC a souscrit à la politique du Conseil international des mines et métaux (ICMM) sur les changements climatiques, reconnaissant la nécessité d'un effort mondial systématique pour réduire l'ampleur des changements climatiques d'origine humaine et s'adapter à leurs répercussions. Le protocole de gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) est un outil important pour aider les sociétés minières à mettre en œuvre leurs engagements relatifs aux changements climatiques, comme ceux de la politique de l'ICMM, de manière transparente.

Certaines mines souterraines aménagent de nouvelles zones de production beaucoup plus profondes, entraînant ainsi une augmentation de l'intensité énergétique en raison de l'énergie supplémentaire requise pour la ventilation, le pompage, le refroidissement, le levage et le soutien de l'infrastructure en profondeur. Par conséquent, l'industrie doit continuer à explorer toutes les possibilités pour réduire la consommation énergétique. Grâce à la mise en œuvre de systèmes de gestion complets, les installations participant à l'initiative VDMD peuvent surveiller plus efficacement et réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de GES.

### GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES figurent parmi les priorités de l'industrie minière du Canada, dans la mesure où elles contribuent à l'atténuation des incidences sur l'environnement et à la réduction des coûts d'exploitation d'une installation.

Le protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES comporte trois indicateurs dont l'objectif est de confirmer si une installation a mis au point un système complet de gestion de l'énergie et des émissions de GES. Conformément à ce protocole, une installation doit démontrer que la responsabilisation est confiée à la haute direction dans le cadre de son système de gestion et qu'un processus est mis en place pour assurer l'examen régulier des données sur l'énergie et leur intégration appropriée dans les activités d'exploitation.

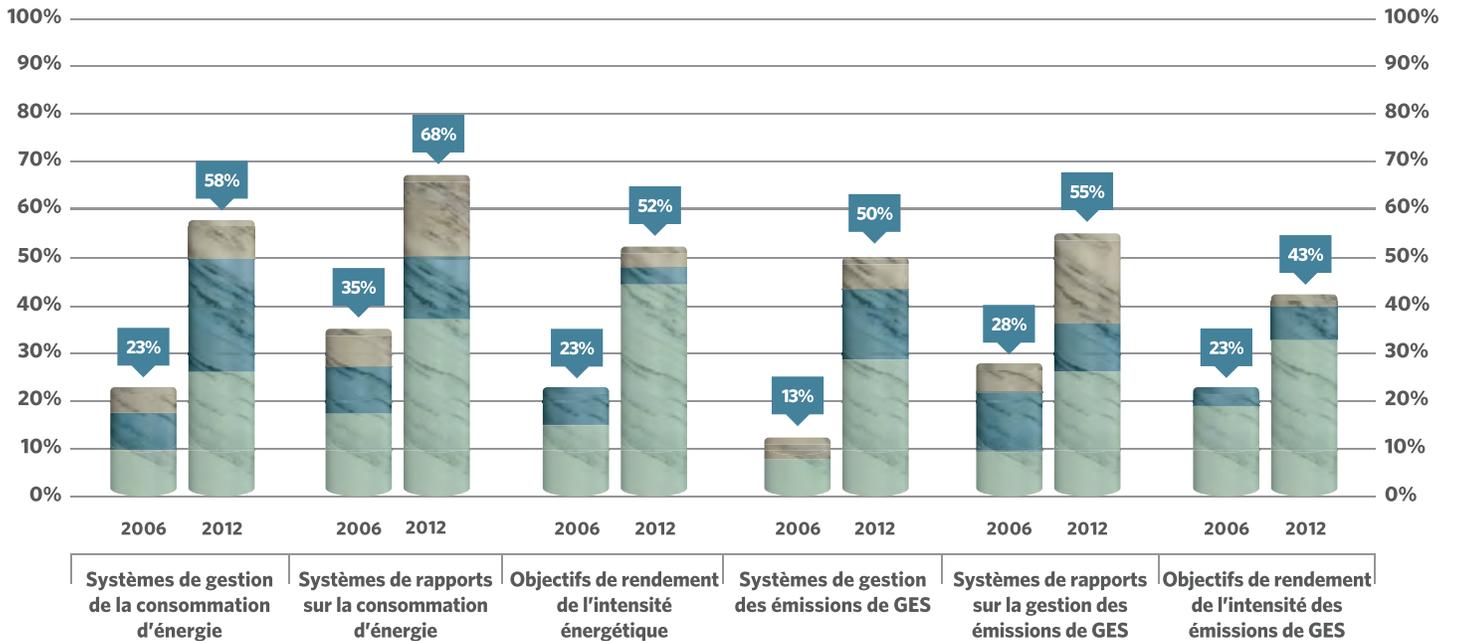
Les installations sont également tenues de dispenser une formation de sensibilisation à l'énergie et de mettre en place des systèmes pour le suivi et la production de rapports, internes et externes, concernant les données sur la gestion de l'énergie et les émissions de GES. Enfin, dans le cadre de l'amélioration continue et conformément à l'esprit de l'initiative VDMD, ce protocole a pour objectif de confirmer que les installations fixent et atteignent des objectifs de rendement en matière de gestion de l'énergie et des émissions de GES.

En 2013, la version révisée du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES a été présentée aux membres. Le nouveau protocole combine la gestion de l'énergie et des émissions de GES dans un même système de gestion. Ce changement tient compte du fait que, dans le secteur minier, les GES proviennent surtout des combustibles fossiles. Les graphiques suivants illustrent le rendement obtenu de 2006 à 2012 pour les six indicateurs originaux ainsi que le rendement obtenu en 2013 pour les trois indicateurs actuels.

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

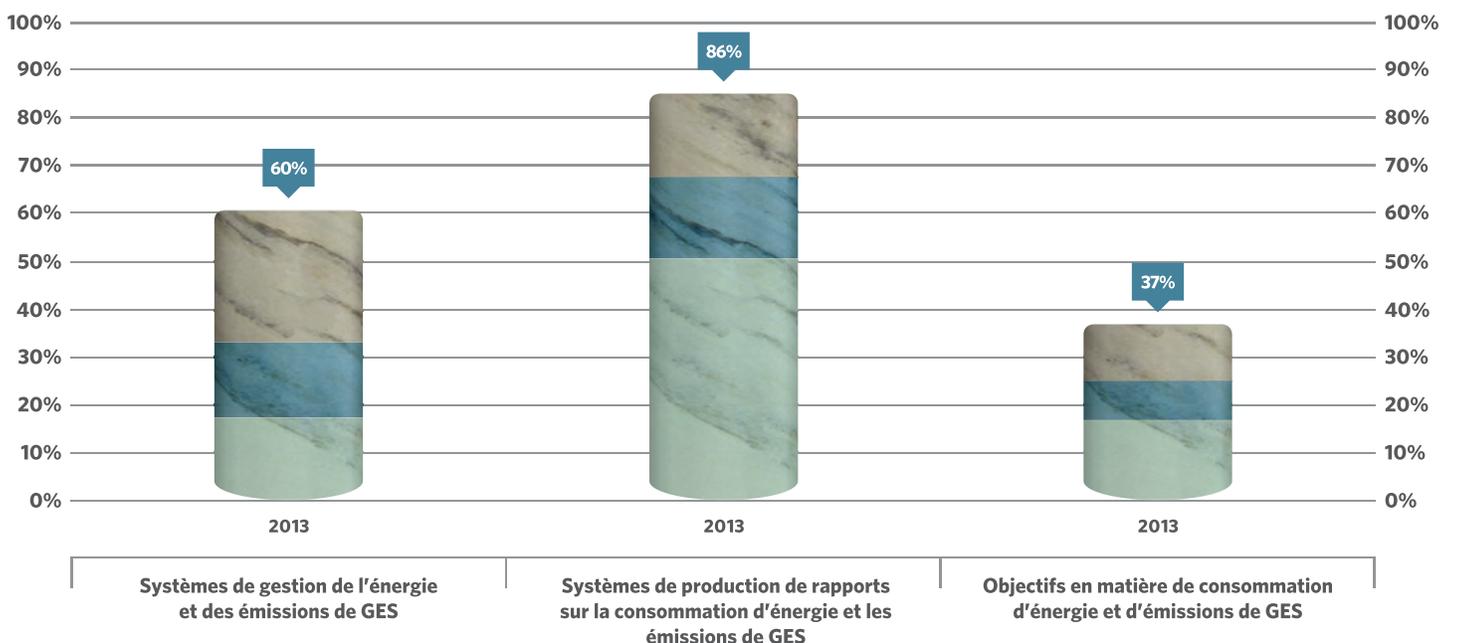
### GESTION DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2006 ET 2012

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



### GESTION DE L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES INSTALLATIONS AYANT ATTEINT LE NIVEAU A OU PLUS (%) 2013

Niveau A ● Niveau AA ● Niveau AAA ●



## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### **Indicateur 1 : Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES**

L'initiative VDMD a pour objectif de confirmer que toutes les installations participantes sont en mesure de démontrer qu'elles ont mis en place des systèmes formels pour la gestion de l'énergie et des émissions de GES, et ce, en plus de la gestion des données à l'échelle de l'installation. Les installations qui atteignent une cote de niveau A par rapport à l'indicateur 1 de ce protocole sont en mesure de démontrer que la haute direction s'est engagée à reconnaître l'importance de l'énergie et des émissions de GES, au même titre que les autres priorités de l'entreprise. Les installations qui ont obtenu une cote de niveau A doivent aussi définir les responsabilités confiées aux directeurs de l'exploitation et aux responsables du secteur de l'énergie, et dispenser des formations de sensibilisation à l'énergie.

Les installations qui ont obtenu des cotes de niveaux AA et AAA sont considérées comme des chefs de file de l'industrie. Ces installations sont en mesure de démontrer que la gestion de l'énergie et des émissions de GES est intégrée dans leurs stratégies à l'échelle de l'entreprise et explorent les possibilités d'optimiser la gestion de l'énergie et la réduction des émissions de GES ailleurs. Par exemple, elles collaborent avec la chaîne d'approvisionnement pour réduire la consommation énergétique et les émissions de GES, investissent dans la recherche et le développement et s'engagent envers les communautés d'intérêts en réalisant des activités d'éducation et de sensibilisation.

En 2013, 55 % des installations ont rapporté une cote de niveau A ou supérieure pour leur système de gestion de l'énergie et des émissions de GES. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport à 2006, alors que 23 % des installations avaient déclaré disposer d'un système complet de gestion de l'énergie et 13 % avaient signalé avoir mis en place un système complet de gestion des émissions de GES. Tout porte à croire que le rendement des entreprises s'améliorera à mesure qu'elles se familiariseront avec les critères du protocole révisé.

### **Indicateur 2 : Systèmes de production de rapports sur la consommation**

Pour qu'une installation puisse prendre les bonnes décisions concernant la gestion de l'énergie, elle doit mettre en place des processus de suivi et de production de rapports concernant le rendement. Les installations qui atteignent la cote de niveau A pour l'indicateur 2 du protocole ont élaboré et mis en œuvre un système permettant de fournir des données robustes aux communautés d'intérêts et d'informer les décideurs internes. Essentiellement, le système de production de rapports doit permettre de communiquer les données pertinentes aux bonnes personnes.

Les installations qui déclarent des cotes de niveaux AA et AAA relativement à cet indicateur sont celles dont les systèmes de production de rapports ont fait l'objet d'une vérification interne ou externe pour évaluer leur efficacité, leur pertinence ainsi que l'exactitude et la fiabilité des données déclarées. Les installations qui dépassent les exigences du niveau A rendront également public leur rendement par rapport aux objectifs escomptés.

Les résultats de 2013 pour cet indicateur sont excellents; 84 % des installations ont atteint une cote de niveau A ou supérieure. Il s'agit d'une nette amélioration par rapport à 2006, alors que 35 % des installations ont rapporté une cote de niveau A ou supérieure pour leur système de rapports sur la consommation d'énergie et 28 % ont rapporté une cote de niveau A ou supérieure pour leur système de rapports sur les émissions de GES.

### **Indicateur 3 : Objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES**

Les sociétés fixent des objectifs pour un bon nombre de leurs activités. Les systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES nécessitent également l'établissement d'objectifs.

Pour atteindre au moins un niveau A pour cet indicateur, les installations doivent non seulement définir des objectifs pour ces deux domaines, mais également les atteindre au cours de l'année sur laquelle porte le rapport. Pour pouvoir obtenir un code de niveaux AA ou AAA relativement à cet indicateur, les installations

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

doivent avoir atteint les objectifs fixés pendant trois des quatre dernières années et procéder à une vérification, interne ou externe, de leur rendement. En 2013, 37 % des installations ont atteint le niveau A ou supérieur pour cet indicateur.

L'étude de cas suivante souligne la collaboration entre la mine Highland Valley Copper de Teck Resources et l'Université Thompson Rivers au sujet de la planification de l'énergie. Cette initiative d'engagement envers les collectivités et d'investissement dans la recherche et le développement reflète le niveau AAA de l'indicateur 1.

### ÉTUDE DE CAS : TECK RESOURCES LIMITED

#### Partenariat de recherche sur la planification de l'énergie

La mine Highland Valley Copper de Teck, située au centre-sud de la Colombie-Britannique, continue d'ancrer la durabilité dans sa culture. Elle s'est associée à l'Université Thompson Rivers pour effectuer des travaux de recherche et de développement sur un outil de modélisation de l'énergie qui permettra de prédire avec précision le rendement énergétique en fonction des données de planification de la mine. L'information ainsi obtenue permettra non seulement d'établir le profil énergétique d'un site d'après les plans de la mine, mais aussi de modifier les plans selon les considérations liées à l'énergie.

Le projet a pour objectif de créer des indicateurs clés sur le rendement énergétique pour la mine Highland Valley Copper et l'industrie minière en général. Les travaux visent à relever des mesures métriques pertinentes et pratiques, qui diffèrent des données dérivées de principes statistiques et mathématiques au moyen d'approches traditionnelles. En intégrant des données sur les plans d'une mine et en générant des profils énergétiques futurs, l'outil de modélisation fournira de l'information qui pourra être utilisée pendant les phases de planification pour permettre une prise de décisions plus rapide et efficace sur le plan de la gestion de l'énergie.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le partenariat de recherche entre Teck et l'Université Thompson Rivers, veuillez consulter le rapport de durabilité 2013 de Teck.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER : [WWW.TECK.COM](http://WWW.TECK.COM).**

### RÉVISION DU PROTOCOLE DE GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

En 2010, l'AMC a fait appel à un consultant indépendant pour passer en revue les résultats de l'initiative VDMD relatifs à la gestion de l'énergie et des émissions de GES, et ce, afin de l'aider à mieux comprendre pourquoi le rendement s'améliore plus lentement que prévu. La conclusion de cette révision montre que le rendement de l'initiative VDMD est directement lié à l'importance accordée par les installations à la consommation énergétique. Les grands consommateurs d'énergie sont plus susceptibles de mettre au point des systèmes complets pour la gestion de l'énergie et des émissions de GES, et ils sont bien souvent tenus de déclarer chaque année les émissions de GES à un organisme de réglementation. Pour les petits émetteurs, les émissions de GES revêtent moins d'importance; par conséquent, ils n'investissent pas les mêmes ressources dans leurs programmes de gestion énergétiques que les grands metteurs.

À la suite de cette révision, les membres de l'AMC ont procédé à l'examen du protocole sur l'énergie pour étudier les possibilités d'intégrer la notion d'importance dans les critères. Par la même occasion, les membres ont examiné le protocole pour s'assurer de sa pertinence en tant qu'outil devant favoriser l'amélioration du rendement. Cet examen a permis d'élaborer un ensemble d'indicateurs révisés pour la gestion de l'énergie et des émissions de GES. En 2013, les membres ont appliqué la version révisée du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES.

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

### Les éléments suivants ont été intégrés au protocole révisé :

#### Importance

En vertu du protocole original de gestion de l'énergie et des émissions de GES, les membres de l'AMC étaient tenus de rapporter le rendement de toutes leurs installations, peu importe si la gestion de l'énergie et des émissions de GES était jugée importante. Les indicateurs modifiés tiennent compte de la notion d'importance sur deux plans. Le premier est fondé sur les seuils de consommation énergétique et d'émissions de GES totales; le deuxième fait référence à des sources de carburant spécifiques.

Un seuil de 25 kt d'équivalent CO<sub>2</sub> et de 250 000 GJ a été fixé aussi bien pour la consommation énergétique que pour les émissions de GES totales; ainsi, les installations se situant en deçà de ces seuils ne sont pas obligées de rendre publics leur système de gestion et les objectifs de rendement. Elles sont toutefois tenues de produire des rapports sur leur système de déclaration. L'AMC s'attend à ce qu'un petit nombre d'installations seulement soient en deçà de ces seuils.

Le deuxième élément lié à l'importance permet à une installation d'éviter d'inclure des sources négligeables de carburant dans son système de gestion, pourvu qu'elle fixe un seuil pour définir les sources importantes de carburant.

La décision d'intégrer la notion d'importance à ce protocole est fondée sur une analyse du rendement des sociétés membres de l'AMC relativement à l'initiative VDMD en ce qui concerne le total de leur consommation d'énergie et de leurs émissions de GES déclarées. Les résultats de cette analyse indiquent que les installations qui émettent plus de 50 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> sont beaucoup plus portées à gérer activement leurs émissions et à les réduire. En revanche, les émissions représentent un enjeu moins important pour les installations qui émettent moins de 50 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Elles sont susceptibles de se concentrer sur des questions environnementales, sociales et économiques qui revêtent plus d'importance pour leurs activités. Un seuil plus bas de 25 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> a été choisi pour s'aligner sur les seuils de déclaration de plusieurs provinces. La décision d'intégrer la notion d'importance dans ce protocole, une inclusion unique pour l'initiative VDMD, a été prise en concertation avec le groupe consultatif des communautés d'intérêts de l'AMC.

#### Production de rapports des unités commerciales

L'initiative VDMD a toujours été axée sur la production de rapports à l'échelle des installations, mais le nouveau protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES offre aux entreprises la souplesse nécessaire pour regrouper les installations en unités commerciales aux fins de l'établissement des objectifs. Cette décision a été prise en tenant compte du fait que les changements climatiques constituent un problème mondial et que les entreprises devraient être encouragées à établir des objectifs de rendement qui permettent d'obtenir les réductions les plus importantes, peu importe leur situation géographique.

#### Objectifs de rendement

Le protocole original contraignait les entreprises à établir des objectifs d'amélioration de l'intensité et ne permettait pas aux établissements de fixer d'autres types d'objectifs. Le protocole révisé présente une souplesse accrue sur le plan des types d'objectifs acceptables, notamment des objectifs en matière d'émissions totales et des objectifs pluriannuels.



# PRIX VDMD





## RÉCIPIENDAIRES DES PRIX VDMD 2014

Chaque année, l'AMC remet les prix du rendement VDMD pour récompenser les réussites des installations en matière de responsabilité sociale et environnementale. Ces prix sont remis aux installations qui se démarquent par leur rendement dans le cadre du programme VDMD. Pour être admissibles aux prix du rendement VDMD, les installations doivent faire vérifier leurs résultats par un tiers.

### PRIX DU LEADERSHIP VDMD

Le Prix du leadership VDMD est le plus grand honneur associé à l'initiative. Il ne peut être remis qu'à une installation qui atteint au moins le niveau A pour les protocoles de la gestion des résidus, de la gestion de l'utilisation d'énergie et des émissions de GES, des relations avec les Autochtones et les collectivités, de la gestion de la conservation de la biodiversité et de la santé et sécurité, et qui répond « oui » aux trois indicateurs sur la gestion de crises. Les installations suivantes ont obtenu le Prix du leadership VDMD pour leur rendement en 2013 :

Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations

Teck Resources Limited, installation de Cardinal River

Teck Resources Limited, fonderie de Trail

### RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

NIVEAU A ● NIVEAU AA ● NIVEAU AAA ●

Le prix du rendement VDMD pour les relations avec les Autochtones et les collectivités est remis uniquement à des installations qui atteignent au moins le niveau A aux quatre indicateurs du protocole. Les installations suivantes ont reçu un prix VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

Société aurifère Barrick, mine Hemlo ●

De Beers Canada Inc., mine de Snap Lake ●

De Beers Canada Inc., mine Victor ●

Glencore Copper, affinerie CCR ●

Glencore Copper, fonderie Horne ●

Glencore Nickel, mine Raglan ●

Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations ●

Glencore Zinc, Affinerie CEZ ●

Glencore Zinc, fonderie Brunswick ●

Glencore Zinc, installations Kidd ●

Rio Tinto, Compagnie minière IOC, Labrador City ●

New Gold Inc., mine New Afton ●

Syncrude Canada Ltd., installation de sables bitumineux ●

Teck Resources Limited, installation de Cardinal River ●

Teck Resources Limited, fonderie de Trail ●



## PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Les prix pour le rendement VDMD en Planification de la gestion de crises sont remis uniquement aux entreprises dont le siège social répond « oui » aux trois indicateurs de ce protocole. Les entreprises et installations suivantes ont reçu un prix VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

Société aurifère Barrick, siège social	Glencore Zinc, installations Kidd
Société aurifère Barrick, mine Hemlo	Rio Tinto, Compagnie minière IOC, siège social
De Beers Canada Inc., siège social	Rio Tinto, Compagnie minière IOC, Labrador City
De Beers Canada Inc., mine de Snap Lake	New Gold Inc., mine New Afton
De Beers Canada Inc., mine Victor	New Gold Inc., siège social
Glencore Copper, raffinerie CCR	Syncrude Canada Ltd., installation de sables bitumineux
Glencore Copper, siège social	Teck Resources Limited, installation de Cardinal River
Glencore Nickel, mine Raglan	Teck Resources Limited, installation à Greenhills
Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations	Teck Resources, fonderie de Trail
Glencore Zinc, AFFINERIE CEZ	

## GESTION DES RÉSIDUS

NIVEAU A ● NIVEAU AA ● NIVEAU AAA ●

Le prix du rendement VDMD pour la gestion des résidus est remis uniquement à des installations qui atteignent au moins le niveau A aux cinq indicateurs du protocole. Les installations suivantes ont reçu un prix VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

ArcelorMittal Mines Canada G.P., Mont Wright ●	Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations ●
ArcelorMittal Mines Canada G.P., Port-Cartier ●	Glencore Zinc, installations Kidd ●
De Beers Canada Inc., mine de Snap Lake ●	Syncrude Canada Ltd., installation de sables bitumineux ●
De Beers Canada Inc., mine Victor ●	Teck Resources Limited, installation de Cardinal River ●



**ANALYSES D'EAU À LA MINE GREENHILLS DE TECK, PRÈS D'ELKFORD EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.**



## GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES NIVEAU A ● NIVEAU AA ● NIVEAU AAA ●

Le prix du rendement VDMD pour la gestion de l'énergie et des émissions de GES est remis uniquement à des installations qui atteignent au moins le niveau A aux trois indicateurs du protocole. Les installations suivantes ont reçu un prix VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

ArcelorMittal Mines Canada G.P., Mont Wright ●	Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations ●
Société aurifère Barrick, mine Hemlo ●	Glencore Zinc, fonderie Brunswick ●
De Beers Canada Inc., mine Victor ●	Rio Tinto, mine de diamants Diavik ●
Glencore Copper, affinerie CCR ●	Teck Resources, installation de Cardinal River ●
Glencore Copper, fonderie Horne ●	Teck Resources Limited, installation à Greenhills ●
Glencore Nickel, mine Raglan ●	Teck Resources Limited, fonderie de Trail ●

## GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ NIVEAU A ● NIVEAU AA ● NIVEAU AAA ●

Le prix du rendement VDMD pour la gestion de la conservation de la biodiversité est remis uniquement à des installations qui atteignent au moins le niveau A aux trois indicateurs du protocole. Les installations suivantes ont reçu un VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations ●	New Gold Inc., mine New Afton ●
Glencore Zinc, Affinerie CEZ ●	Syncrude Canada Ltd., installation de sables bitumineux ●
Glencore Zinc, fonderie Brunswick ●	Teck Resources Limited, installation de Cardinal River ●
Glencore Zinc, installations Kidd ●	Teck Resources Limited, installation à Greenhills ●
Rio Tinto, mine de diamants Diavik ●	Teck Resources Limited, fonderie de Trail ●

## SANTÉ ET SÉCURITÉ NIVEAU A ● NIVEAU AA ● NIVEAU AAA ●

Le prix du rendement VDMD pour la santé et sécurité est remis uniquement à des installations qui atteignent au moins le niveau A aux cinq indicateurs du protocole. Les installations suivantes ont reçu un prix VDMD pour leur rendement dans ce domaine :

ArcelorMittal Mines Canada G.P., Mont Wright ●	Glencore Zinc, fonderie Brunswick ●
ArcelorMittal Mines Canada G.P., Port-Cartier ●	Glencore Zinc, installations Kidd ●
De Beers Canada Inc., mine de Snap Lake ●	Rio Tinto, Compagnie minière IOC, Sept-Îles ●
De Beers Canada Inc., mine Victor ●	Rio Tinto, Compagnie minière IOC, Labrador City ●
Glencore Copper, affinerie CCR ●	Rio Tinto, mine de diamants Diavik ●
Glencore Copper, fonderie Horne ●	Teck Resources Limited, installation de Cardinal River ●
Glencore Nickel, mine Raglan ●	Teck Resources Limited, installation à Greenhills ●
Glencore Nickel, Sudbury Integrated Nickel Operations ●	Teck Resources Limited, fonderie de Trail ●
Glencore Zinc, Affinerie CEZ ●	



## PRIX D'EXCELLENCE VDMD

Cette année, l'AMC remet deux nouveaux prix : le prix VDMD en engagement communautaire et le prix VDMD en excellence environnementale. Ces nouveaux prix visent à souligner le travail des sociétés, installations et personnes qui ont mis en place des projets pour accroître et promouvoir le développement durable au sein du secteur minier.

### PRIX VDMD EN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE – FINALISTES 2014

#### GAGNANT : IAMGOLD CORPORATION : JARDINS MARAÎCHERS AU BURKINA FASO

Glencore Canada : attirer et retenir les travailleurs inuits de talent dans le Nord québécois

Rio Tinto/Compagnie minière IOC : gérer la croissance dans l'ouest du Labrador

Vale : assurer la prospérité économique à long terme de Thompson (Manitoba)

### PRIX VDMD EN EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE – FINALISTES 2014

#### GAGNANT : Syncrude Canada Ltd. : remise en état novatrice grâce aux tourbières basses dans le nord de l'Alberta

Dominion Diamond Corporation/Rio Tinto : surveillance des grizzlis dans les Territoires du Nord-Ouest

IAMGOLD Corporation : améliorer la biodiversité par le reboisement des villages au Burkina Faso

Vale : surveillance en temps réel de la qualité de l'eau pour les collectivités de Terre-Neuve-et-Labrador



DE GAUCHE À DROITE) PIERRE GRATTON, PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION, AMC, PETER READ, VICE-PRÉSIDENT, PLANIFICATION STRATÉGIQUE, SYNCRUDE CANADA, OUMAR TOGUYENI, VICE-PRÉSIDENT, AFRIQUE DE L'OUEST, IAMGOLD CORPORATION, ET VICTOR GOODMAN, MEMBRE DU GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS DE L'AMC.

## GAGNANTS DU PRIX D'EXCELLENCE VDMD 2014

Pour souligner leurs projets innovateurs qui montent la barre en matière de responsabilité d'entreprise dans le secteur minier canadien, Syncrude Canada et IAMGOLD Corporation ont reçu les tout premiers prix VDMD lors du gala de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) qui s'est déroulé à Vancouver en mai.

Vingt-cinq candidatures ont été présentées par des entreprises minières participant à l'initiative VDMD. Le comité de sélection, composé de membres du Groupe consultatif des communautés d'intérêts indépendant de l'AMC (c.-à-d. des intervenants), a choisi les finalistes en fonction de critères comme l'innovation, l'implication et l'engagement communautaires ainsi que les résultats des projets. Le rendement VDMD a également servi d'indicateur de l'engagement envers la responsabilité d'entreprise. Veuillez visiter [www.mining.ca](http://www.mining.ca) pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les prix ou l'initiative VDMD.

### Prix VDMD en engagement communautaire – Gagnant 2014 : IAMGOLD Corporation

Dans la région du Sahel au Burkina Faso, là où se trouve la mine d'or Essakane d'IAMGOLD, le climat est désertique, la température atteignant souvent 45 °C, et il pleut rarement. Les populations dépendent largement de l'élevage de bétail et de la production aurifère pour vivre. Pour améliorer la sécurité et combattre la pauvreté dans la région, IAMGOLD s'est engagée à créer d'autres sources de revenus pour les collectivités vivant près de sa mine. Avec l'aide des communautés d'intérêts, les jardins maraîchers se sont rapidement imposés comme une occasion d'augmenter les sources de revenus tout en améliorant la sécurité alimentaire et la nutrition.

En 2009, 100 femmes de la communauté relocalisée de Marganta comptant 500 membres ont adopté cette pratique en utilisant l'énergie solaire et un système de stockage des eaux offerts par IAMGOLD. Cette innovation a allégé la charge de travail des femmes et leur a permis d'arroser les jardins sans crainte de manquer d'eau. Deux ans plus tard, la technologie d'irrigation au goutte-à-goutte a été ajoutée, ce qui a permis de hausser la production sans augmenter l'utilisation en eau. Les légumes peuvent maintenant être cultivés toute l'année, augmentant ainsi le nombre de récoltes à deux ou trois par année plutôt qu'une seule.

Depuis 2009, près de 400 producteurs (dont plus de la moitié sont des femmes) ont perçu un revenu supplémentaire grâce aux jardins maraîchers et beaucoup d'entre eux ont doublé leur revenu annuel. De plus, on a constaté une augmentation du nombre de personnes qui ont choisi le jardinage plutôt que le lavage de l'or à la batée. Le succès de ce projet a également suscité l'intérêt des villages avoisinants et d'autres sociétés minières qui pourraient faire la même chose dans d'autres régions.



**JARDINS MARAÎCHERS AU BURKINA FASO,  
PROJET MIS EN BRANLE PAR IAMGOLD.**

### Prix VDMD en excellence environnementale – Gagnant 2014 : Syncrude Canada

Dans la forêt boréale du nord de l'Alberta, où Syncrude possède une grande mine d'exploitation des sables bitumineux, les tourbières basses sont répandues, mais peuvent prendre des milliers d'années à se former naturellement. Ces milieux humides alimentés par de l'eau souterraine et formant de la tourbe sont devenus une source d'inspiration pour Syncrude qui, en 2007, cherchait à transformer une structure de résidus miniers en milieu humide riche.

Possédant très peu de renseignements sur la remise en état des tourbières basses, Syncrude a établi un groupe consultatif technique interdisciplinaire pour créer quelque chose qui n'avait jamais été fait auparavant. C'est ainsi que l'initiative Sandhill Fen Research Watershed est née. Le bassin versant a été construit sur une superficie de 52 hectares de résidus miniers mous recouverts de sable, sur une partie du terrain qui avait été une mine de 60 m de profondeur. En tout, plus de 28 espèces de plantes de milieux humides ont été introduites et la végétation a été choisie pour correspondre à celle qui pousse naturellement dans les tourbières basses de la région. La construction du bassin versant s'est terminée en 2012 et sera étroitement surveillée au cours des 10 à 20 prochaines années.

Ce projet n'en est qu'à ses débuts, mais les résultats sont encourageants. Des études portant sur la tourbe démontrent qu'il est possible d'extraire la partie vivante de la tourbe de son milieu naturel et de la transplanter dans une zone nouvellement construite pour la faire pousser. De plus, de nombreuses plantes indigènes ont pris racine et poussent sans jamais avoir été plantées. Les renseignements recueillis sont précieux pour améliorer les pratiques en matière de remise en état des milieux humides pour Syncrude et pour l'industrie des sables bitumineux dans son ensemble.

**VEUILLEZ VISITER [WWW.MINING.CA](http://WWW.MINING.CA) POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRIX OU L'INITIATIVE VDMD.**



**VUE AÉRIENNE DU PROJET DE SYNCRUDE CANADA POUR LA REMISE EN ÉTAT DES TOURBIÈRES DANS LES ENVIRONS DE FORT MCMURRAY, EN ALBERTA.**



# INITIATIVES INTERNATIONALES



## RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNATIONALE

Bien que les normes VDMD et la production de rapports de rendement publics ne soient obligatoires que pour les installations canadiennes, un nombre croissant de membres de l'AMC, dont First Quantum Minerals, Mines Agnico Eagle et IAMGOLD, appliquent également ces exigences à leurs installations à l'étranger. De leur côté, New Gold et Hudbay Minerals ne produisent pas encore de rapports de rendement publics, mais appliquent les normes VDMD à leurs installations situées à l'extérieur du pays. Ces sociétés montrent ainsi qu'elles gèrent leurs établissements à l'étranger selon les mêmes normes élevées applicables à leurs activités au Canada.

Outre l'initiative VDMD, d'autres organismes et initiatives travaillent à l'amélioration du rendement social et environnemental du secteur minier. Toutes les sociétés ne sont pas en mesure d'appliquer les normes VDMD à l'étranger, et de nombreux membres de l'AMC prennent part à diverses initiatives d'envergure internationale en vue d'améliorer leur rendement. Le tableau à la page 53 résume l'application des normes à l'échelle mondiale.



**MINE D'OR ROSEBEL D'IAMGOLD, SITUÉE DANS LE NORD-EST DU SURINAME, EN AMÉRIQUE DU SUD.**

## INITIATIVES INTERNATIONALES

### APPLICATION DES NORMES ET PROGRAMMES INTERNATIONAUX PAR LES SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'AMC

\*L'initiative VDMD est appliqué aux installations à l'étranger.

\*\* L'initiative VDMD est appliquée aux installations internationales mais les résultats ne sont pas divulgués publiquement.

	Initiatives de l'industrie en matière de durabilité			Normes relatives au système de gestion		Initiatives volontaires à l'étranger				Normes relatives à la reddition de comptes, à la divulgation et à la transparence			Normes financières	Fait partie d'un indice d'investissement socialement responsable	Normes propres aux produits de base				
	Initiative Vers le développement minier durable de l'AMC*	Cadre stratégique de l'ICMM en matière de développement durable	e3 Plus de l'ACPE	ISO 14001 : Norme relative aux systèmes de gestion environnementale	OHSAS 18001 :	Pacte Mondial des Nations Unies	Initiative pour la transparence des industries d'extraction	Principes volontaires sur la sécurité et les droits de la personne	Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	AA 1000	Global Reporting Initiative	Carbon Disclosure Project	Water Disclosure Project	Critères de performance de la Société financière internationale en matière de durabilité sociale et environnementale	Indice de durabilité Dow Jones	Indice social Jantzi	Pratiques responsables en joaillerie	Code international de gestion du cyanure	Processus de Kimberley

## SOCIÉTÉS ET UNITÉS COMMERCIALES BASÉES AU CANADA ET EXERÇANT DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Mines Agnico Eagle Itée	X										X	X		X		X	X	NA	
Société aurifère Barrick		X		X		X	X	X			X	X	X	X			X	NA	
IAMGOLD Corporation	X		X	X	X		X	X	X		X	X			X			NA	
Kinross Gold Corporation						X	X	X			X	X		X	X		X		
HudBay Minerals Inc.**	X			X	X		X	X			X	X	X				NA	NA	NA
First Quantum Minerals Inc.	X					X	X	X				X					NA	NA	NA
Teck Resources Limited **	X	X		X		X	X		X		X	X	X	X	X		NA	NA	NA
Vale (métaux communs)		X				X	X				X	X	X				NA	NA	NA
New Gold Inc.**	X		X	X	X	X	X				X	X					X	X	NA
Eldorado Gold				X	X						X	X						X	

## SOCIÉTÉS BASÉES EN DEHORS DU CANADA ET EXERÇANT DES ACTIVITÉS AU CANADA

Glencore		X	NA	X	X	X	X				X	X	X		X		NA	NA	NA
De Beers Canada Inc.**	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X					X	NA	X
Newmont Mining Corporation		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		NA	NA	NA
Rio Tinto		X		X	X	X	X	X			X	X	X	X			X	X	X
ArcelorMittal				X	X		X				X								



### **Comité de la responsabilité sociale internationale (RSI)**

Le Comité de la RSI de l'AMC s'est donné comme priorité de sortir l'industrie minière du statu quo en matière de responsabilité sociale à l'étranger. En 2013, le Comité s'est employé à concevoir un cadre de divulgation obligatoire des paiements versés par les sociétés minières aux gouvernements. Il est également à l'origine d'un projet conjoint avec le Bureau du conseiller en RSE pour l'industrie extractive afin d'élaborer des directives permettant d'aborder les problèmes communs de mise en place de mécanismes de gestion des plaintes sur les sites miniers.

### **Groupe de travail sur la transparence des recettes provenant des ressources naturelles**

Depuis la fin de l'année 2012, l'AMC collabore avec Publiez ce que vous payez – Canada, le Natural Resource Governance Institute (anciennement le Revenue Watch Institute) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) à l'élaboration de recommandations qui favoriseraient la création d'un régime de divulgation obligatoire des paiements versés par les sociétés minières aux gouvernements.

Les membres de ce Groupe de travail sur la transparence des recettes provenant des ressources naturelles visent le même objectif, c'est-à-dire favoriser une plus grande transparence dans l'industrie minière, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Ils souhaitent ainsi fournir aux collectivités les renseignements financiers dont elles ont besoin pour tenir leurs gouvernements responsables de l'utilisation des recettes issues des activités minières. Cette initiative a nécessité un niveau de collaboration et de consultation élevé parmi les intervenants pendant une période d'un an et demi. La structure du groupe de travail a fourni une plateforme pour l'industrie et la société civile afin de bâtir un cadre de divulgation obligatoire qui reflète les besoins et les perspectives des deux parties.

Le cadre a été approuvé par les quatre organisations participantes avant la fin de 2013 et annoncé officiellement en janvier 2014. Il comprend des recommandations sur les catégories et les seuils de paiement, la définition des projets, le format des rapports et d'autres éléments essentiels à la mise en place des exigences de divulgation obligatoire. Il met fortement l'accent sur le principe d'équivalence avec les mécanismes en place à l'étranger, comme dans les pays de l'Union européenne et aux États-Unis. De cette manière, les entreprises assujetties aux lois d'autres pays pourraient présenter leur rapport aux autorités canadiennes pour répondre aux exigences canadiennes en matière de divulgation. Le cadre privilégie la mise en place de ces exigences de déclaration par l'intermédiaire des organismes de réglementation provinciaux.

Il est important de souligner que ce cadre a été élaboré spécialement pour les mines et qu'il ne tient pas compte des problèmes spécifiques aux autres secteurs, notamment l'industrie pétrolière et gazière. Au cours de l'élaboration du cadre en 2013, différents éléments de comparaison entre l'industrie minière et l'industrie pétrolière et gazière sont apparus, notamment concernant le niveau de divulgation en lien avec les projets. Il est devenu de plus en plus clair que les différences structurelles entre ces deux industries existent et doivent être respectées, plus particulièrement :

- la majorité des réserves de gaz et de pétrole est contrôlée par des sociétés d'État (80 %), ce qui n'est pas le cas des mines;
- les mandats liés aux projets gaziers et pétroliers sont généralement accordés après un processus d'appel d'offres concurrentiel, ce qui n'est pas le cas dans l'industrie minière;
- lorsque les deux éléments ci-dessus sont combinés, la divulgation des paiements par une entreprise du secteur privé est un désavantage pour cette dernière par rapport aux sociétés d'État qui ne sont pas soumises aux règlements en matière de divulgation obligatoire;
- les projets pétroliers et gaziers sont plus difficiles à délimiter que les projets miniers; et
- les règles des agences de réglementation canadiennes en matière de valeurs mobilières sont différentes pour l'industrie minière et l'industrie pétrolière et gazière.

Reconnaissant que des solutions distinctes pour ces deux industries pourraient être nécessaires à certains endroits, et parce qu'aucun représentant de l'industrie pétrolière et gazière ne faisait partie du Groupe de travail

sur la transparence des recettes provenant des ressources naturelles, celui-ci a jugé nécessaire d'élaborer une série de recommandations destinées précisément au secteur minier.

Le Groupe de travail continuera d'établir des contacts avec les gouvernements provinciaux et les organismes de réglementation des valeurs mobilières en vue d'obtenir leur appui pour l'adoption du cadre, alors que le gouvernement fédéral travaille à remplir l'engagement pris par le premier ministre en juin 2013 en vue de l'adoption d'une norme de transparence pour le printemps 2015.

### **Droits de l'homme – Mécanismes de gestion des plaintes sur les sites miniers et solutions**

En juin 2013, le Comité RSI a exprimé son intérêt de mener à bien un projet qui favoriserait les pratiques exemplaires en matière de gestion des plaintes sur les sites miniers et de réponse aux préoccupations des collectivités.

L'AMC a déjà contribué aux pratiques de réponse aux préoccupations des collectivités par l'intermédiaire de l'indicateur no 3 du protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités. Cependant, il a été convenu que l'AMC pouvait améliorer sa contribution en corrigeant certaines lacunes dans la documentation. Les membres du Comité RSI, en collaboration avec le conseiller en RSE, ont conclu qu'il existait des obstacles empêchant certaines entreprises minières d'établir des mécanismes efficaces sur le site minier. Selon le Comité, la documentation de l'expérience combinée des membres permettrait de régler en partie ce problème.

Le Comité RSI et le Bureau du conseiller en RSE pour l'industrie extractive ont mis sur pied un projet conjoint afin d'augmenter la sensibilisation aux mécanismes de gestion des plaintes sur les sites miniers. Le projet vise également à aider les entreprises à surmonter les défis d'une mise en place commune sur le site minier, tels que :

- les défis pour faire connaître les mécanismes et obtenir la confiance des collectivités;
- les défis pour obtenir l'adhésion, sur le site, des personnes en liaison avec la collectivité et des employés d'autres services clés;
- les défis pour obtenir des pratiques uniformes dans une série de sites différents.

En novembre 2013, le Bureau du conseiller en RSE pour l'industrie extractive et le Comité RSI ont organisé un atelier présenté par M. Craig Ford. Parmi les participants, on retrouvait des représentants de l'AMC et de l'ACPE, des membres du personnel du Bureau du conseiller en RSE pour l'industrie extractive, un membre d'un groupe de travail des Nations Unies sur les droits de la personne et un ancien représentant du CAO de la Société financière internationale. L'objectif de cet atelier était de rédiger l'ébauche d'un document intitulé A Practical Design and Implementation Guide for Site-Level Community Response Mechanisms in the Resource Development Industry.

Ce guide vise à documenter et à uniformiser les processus internes des systèmes de gestion des relations avec les collectivités spécifiquement reliés aux préoccupations de celles-ci. Ce guide aborde les plaintes dans un contexte plus large de relations avec les collectivités (préoccupations et incidents). De cette manière, les préoccupations et les incidents en lien avec les relations avec les collectivités s'inscrivent dans un cadre qui propose différents niveaux de gravité et d'importance relative, tant du point de vue de la collectivité que de celui de l'entreprise.

Au cours du premier semestre 2014, l'ébauche du guide a été envoyée à des spécialistes en résolution des différends et mécanismes de gestion des plaintes pour examen. Par la suite, le Bureau du conseiller en RSE et l'AMC apporteront la touche finale au guide avant sa publication.



# ÉVALUATION DU RENDEMENT D'UNE ENTREPRISE



## ÉVALUATION DU RENDEMENT D'UNE ENTREPRISE

Cette section du rapport présente les résultats des installations de toutes les entreprises qui participent à l'initiative VDMD. Le nombre d'installations participantes ne cesse d'augmenter. En 2006, 49 installations ont déclaré leur rendement, et ce nombre est passé à 62 en 2013. Ces déclarations comprennent les résultats de vérification externe de sept entreprises (ArcelorMittal Mines Canada G.P., Société aurifère Barrick, De Beers Canada, Rio Tinto, Syncrude Canada, Teck Resources\* et Glencore).

Bon nombre d'entreprises, en plus d'être membres de l'AMC, sont aussi membres de l'Association minière du Québec ou de l'Association minière de la Colombie-Britannique, qui adhèrent toutes deux officiellement au programme. L'affiliation de chaque entreprise est indiquée par les logos suivants :

Association minière du Canada | Association minière de la Colombie-Britannique | Association minière du Québec



### ENTREPÔT DE MINERAI POUR LA MINE RAGLAN DE GLENCORE DANS LA BAIE DÉCEPTION, AU QUÉBEC.



\*Chaque année, Teck Resources Limited fait effectuer la vérification externe de quelques-unes de ses installations. En 2013, les installations de Teck à Cardinal River et à Greenhills, ainsi que la fonderie de Trail ont fait l'objet d'une vérification externe.



## AGNICO EAGLE

### PROFIL DE L'ENTREPRISE - MINES AGNICO EAGLE LTÉE

L'entreprise Agnico Eagle est un producteur d'or canadien qui possède des mines et des chantiers d'exploration au Canada, en Finlande, au Mexique et aux États-Unis. En décembre 2010, Agnico Eagle est devenue membre de l'AMC et a endossé entièrement l'initiative VDMD en mettant sur pied le programme dans ses établissements au Canada et à l'étranger.

Au cours de la dernière année, des améliorations dans les domaines de la gestion des résidus, de la santé et sécurité et de la planification de la gestion de crises ont été constatés dans les établissements d'Agnico Eagle. L'entreprise a également identifié des occasions d'amélioration du rendement dans les secteurs de la gestion de la conservation de la biodiversité et de la gestion de l'énergie et des émissions de GES. Agnico Eagle vise à atteindre une cote de niveau A dans tous ses établissements.

En 2013, Agnico Eagle a continué de dispenser une formation dans toutes ses divisions sur la mise en place de l'initiative VDMD et a effectué une évaluation interne du programme. Cette autoévaluation par rapport aux indicateurs VDMD est présentée dans ce rapport. Agnico Eagle se soumettra à une vérification externe de son rendement en vertu de l'initiative VDMD au début de 2015. De plus, l'entreprise a pris des mesures pour intégrer davantage son programme de développement durable dans tous les aspects de ses activités. Les faits suivants soulignent les secteurs où le programme a eu des résultats positifs ainsi que, dans certains cas, où l'entreprise a dû faire face à des défis.

- Politique de développement durable :** En 2013, Agnico Eagle a continué de promouvoir sa nouvelle politique intégrée de développement durable. Cette politique expose les quatre valeurs fondamentales d'Agnico Eagle en matière de développement durable : le respect des employés, la protection de l'environnement, la sécurité des activités et le respect des collectivités.
- Parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada :** En 2013, Agnico Eagle a été classée parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada par le magazine Corporate Knights pour la troisième année de suite. Ce classement comprend les entreprises qui respectent leur part du contrat social tout en créant des solutions novatrices pour répondre aux défis environnementaux et sociaux d'aujourd'hui.
- Émissions de GES :** En 2013, la moyenne des émissions directes de GES (tonnes de CO<sub>2</sub> par tonne de minerai transformé) pour toutes les mines était de 0,0285 tonne, une réduction de trois pour cent par rapport à 0,0293 tonne en 2012.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE MINES AGNICO EAGLE LTÉE

- **Fréquence combinée d'accidents avec perte de temps :** La fréquence combinée d'accidents avec perte de temps (APT) d'Agnico Eagle s'est établie à 1,70, un taux nettement inférieur à son taux cible de 2,8 et le plus bas que l'entreprise ait réalisé à ce jour.
- **Système de gestion minière responsable :** En 2013, Agnico Eagle a poursuivi l'intégration de son nouveau système de gestion minière responsable (SGMR). Cette intégration se fait par le biais du développement et de la mise en œuvre d'un système de gestion en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale. Le SGMR vise à promouvoir la culture d'excellence qui encourage les employés à améliorer leurs compétences de façon continue et à non seulement répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement, mais également à les surpasser. Le système répondra à la norme ISO 14001 en matière de systèmes de gestion environnementale et à la norme OHSAS 180001 sur les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité. La documentation sur le système sera fournie par le logiciel Intellex. À titre de participante aux groupes et aux projets suivants, Agnico Eagle a conçu le SGMR pour garantir que les exigences de conformité et les normes de l'industrie suivantes soient respectées :
  - **Carbon Disclosure Project**
  - **Global Reporting Initiative**
  - **Code international de gestion du cyanure**
  - **Initiative Vers le développement minier durable**
  - **Conflict-Free Gold Standard**

Bien que le SGMR soit basé sur les normes ISO 14001 et OHSAS 18001, Agnico Eagle ne demandera pas la certification en vertu de ces normes.

- **Entreprise responsable sur le plan social :** En 2013, Agnico Eagle Mexique a été récompensée pour la sixième année de suite par la fondation Fundación del Empresariado Chihuahuense, A.C. qui lui a décerné un prix de distinction pour son implication sociale responsable. Agnico Eagle Mexique a également été reconnue par la Chambre de commerce du Canada au Mexique, qui lui a remis le prix « Entreprise exceptionnelle de 2013 – Responsabilité sociale de l'entreprise ».
- **Chapeau d'argent :** La Chambre mexicaine des mines (CAMINEX) a décerné à la mine Pinos Altos le prix « Chapeau d'argent – Jorge Rangel Zamorano » pour son rendement exceptionnel en matière de sécurité en 2012 dans la catégorie des mines souterraines ayant plus de 500 travailleurs. C'est la deuxième année consécutive et la troisième fois depuis 2009 que l'équipe de Pinos Altos reçoit ce prix, lequel est devenu le prix de reconnaissance le plus important à l'échelle nationale en matière de sécurité minière au Mexique.
- **Industrie propre :** La mine Creston Mascota était certifiée à titre d'Industrie propre (Industria Limpia) et Pinos Altos a été recertifiée à ce titre par l'autorité mexicaine de protection de l'environnement (La Procuraduría Federal de Protección al Ambiente), l'équivalent mexicain de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis. Ce certificat, obtenu à l'issue d'un audit rigoureux, témoigne de l'excellence des pratiques de gestion environnementale de la mine.
- **Sécurité avant tout :** Le prix d'excellence en sécurité pour l'année 2012 a été décerné à Agnico Eagle par l'Association minière du Québec en juin 2013. Les trophées O'Connell sont attribués annuellement aux entreprises ayant combiné les performances et les améliorations les plus marquées dans le domaine de la sécurité dans les mines du Québec.

**PROFIL DE L'ENTREPRISE****MINES AGNICO EAGLE LTÉE**

- La mine Goldex a remporté le trophée O'Connell dans la catégorie des exploitations souterraines ayant combiné les performances et les améliorations pour moins de 400 000 heures travaillées.
- La mine LaRonde a remporté le trophée O'Connell dans la catégorie des exploitations souterraines ayant combiné les performances et les améliorations pour plus de 400 000 heures travaillées.
- L'Association minière du Québec a souligné le travail de 24 superviseurs aux mines LaRonde, Lapa et Goldex, dont les équipes ont accumulé plus de 50 000 heures de travail sans accident indemnisé pendant la période du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013.
- L'équipe de sauvetage minier de Goldex a remporté le championnat provincial lors de la 51e Compétition de sauvetage minier, en plus de gagner les prix Meilleure équipe d'exploitation et Meilleure performance pendant la mission.

Dans le cadre de son engagement d'amélioration continue, Agnico Eagle a augmenté régulièrement sa présence sur les plans national et international et au sein de comités et d'organismes de l'industrie. Ces organismes aident Agnico Eagle à améliorer et à mesurer son rendement en lui fournissant des données de recherches et de l'aide concernant les dernières normes de l'industrie et les meilleures pratiques à l'échelle internationale.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB D'AGNICO EAGLE : [WWW.AGNICOEAGLE.COM](http://WWW.AGNICOEAGLE.COM).**

**LA MINE GOLDEX DE AGNICO-EAGLE À VAL D'OR, QUÉBEC.**

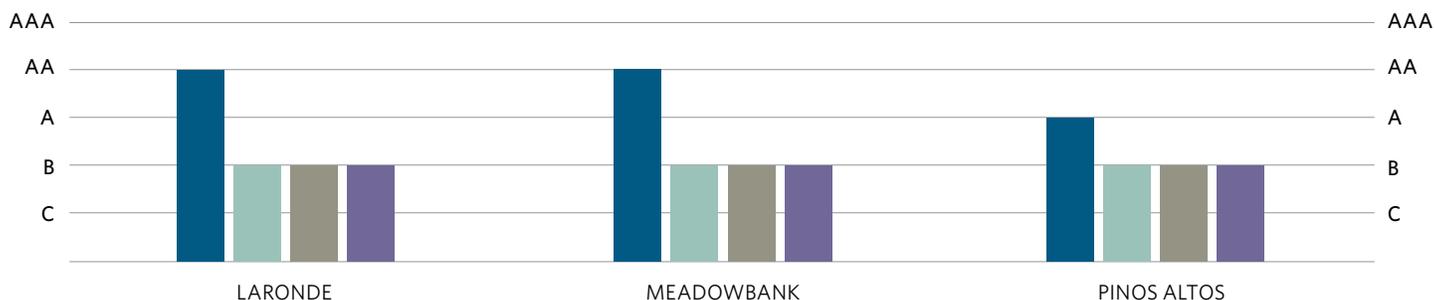
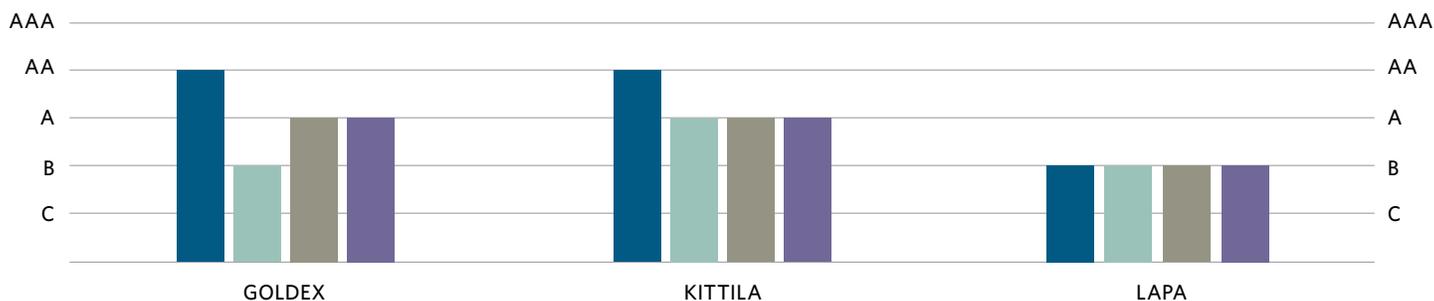
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE MINES AGNICO EAGLE LTÉE

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINES AGNICO EAGLE CANADA LTÉE	✓	✓	✗
GOLDEX	✗	✓	✗
KITTILA	✓	✓	✓
LAPA	✗	✓	✗
LARONDE	✓	✓	✗
MEADOWBANK	✓	✓	✓
PINOS ALTOS	✗	✓	✗

## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

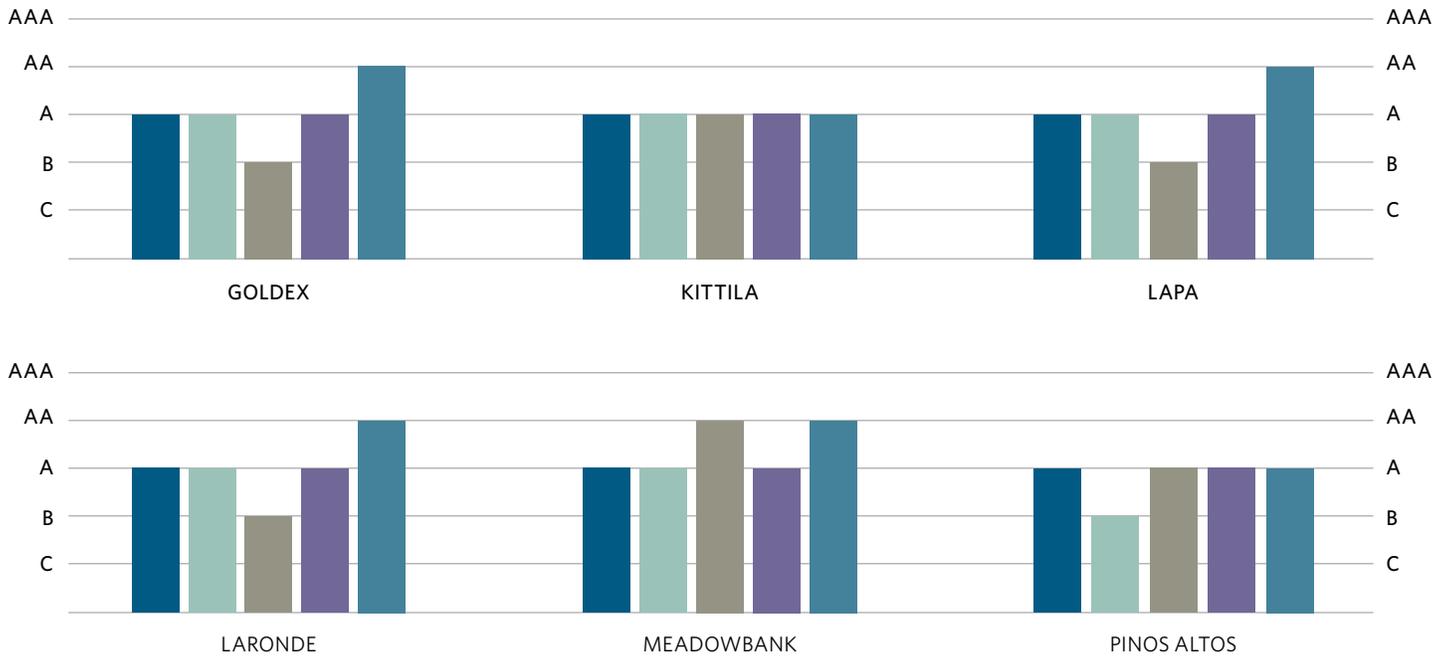
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE MINES AGNICO EAGLE LTÉE

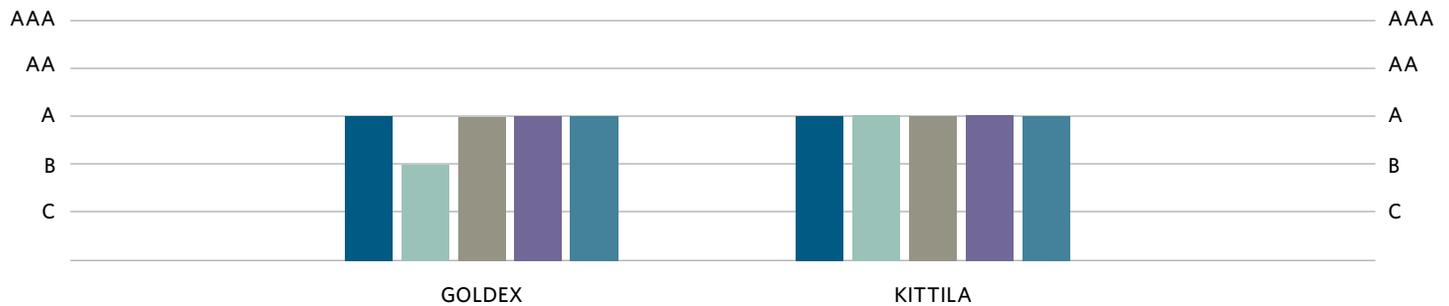
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS

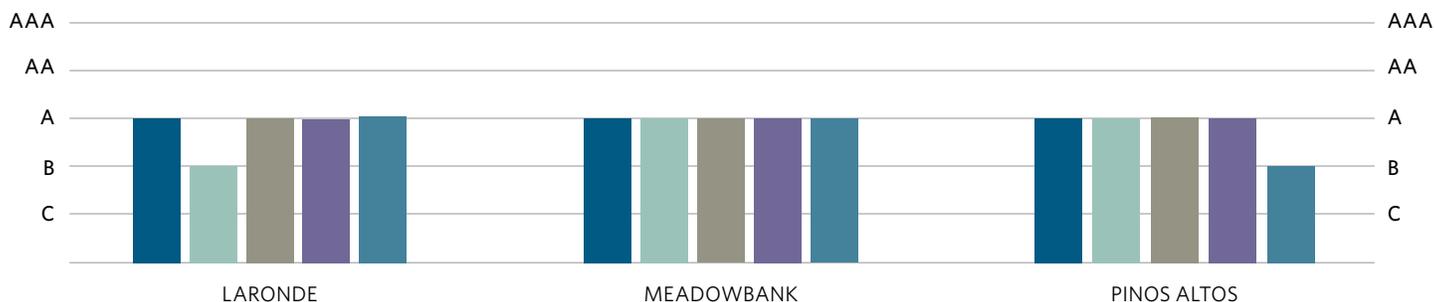
- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE MINES AGNICO EAGLE LTÉE

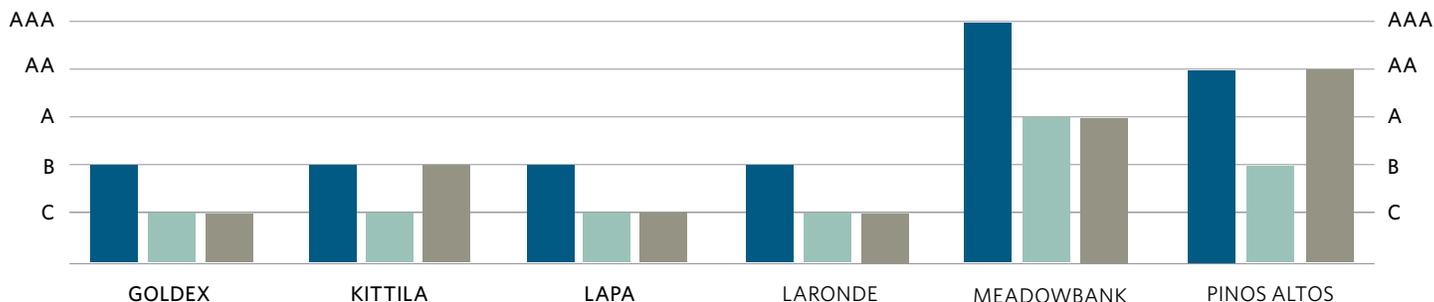
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS (SUITE)

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



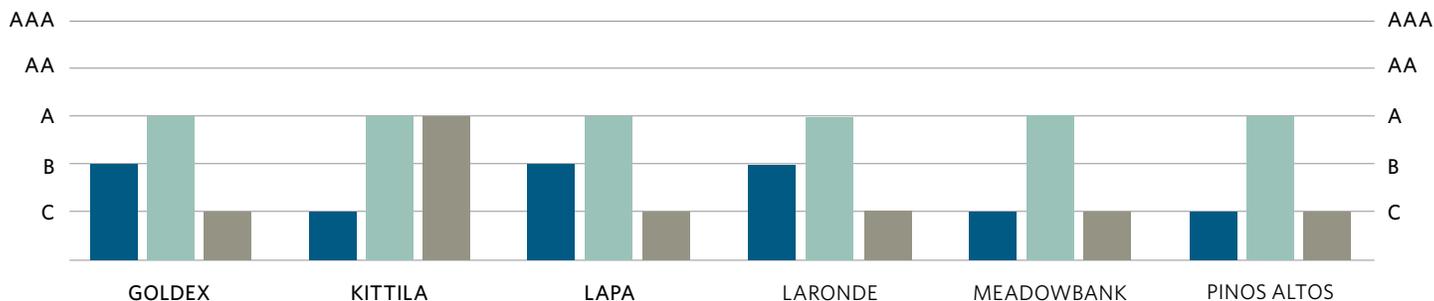
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - ARCELORMITTAL EXPLOITATION MINIÈRE CANADA, S.E.N.C.

ArcelorMittal est l'un des principaux fournisseurs canadiens de produits de minerai de fer destiné au marché mondial de l'acier. L'entreprise génère près de 40 % de la production totale du pays et œuvre dans le secteur de l'exploitation minière et l'industrie de première transformation. En plus de posséder un complexe minier situé à Mont-Wright, au Québec, ArcelorMittal exploite également un chemin de fer de 420 kilomètres ainsi qu'une usine de bouletage, un port privé et des ateliers ferroviaires à Port-Cartier, où se trouve également son siège administratif.

En tant que membre de l'AMC, ArcelorMittal poursuit une démarche d'amélioration dans le cadre de l'initiative VDMD et renforce sans cesse l'application de différents protocoles. L'entreprise a également obtenu la certification ISO 14001:2004 pour ses systèmes de gestion environnementale et ISO 9001:2008 pour ses systèmes de gestion de la qualité.

La santé et la sécurité des employés ainsi que l'environnement constituent des priorités pour ArcelorMittal. Le système de santé et sécurité de l'entreprise a été homologué comme étant conforme à la norme OHSAS 18001:2007 en juin 2011. De plus, l'entreprise a mis de l'avant sa démarche « Leadership courageux » qui vise à modifier l'attitude des employés, en plus d'augmenter la rigueur de tous les processus de gestion. Ces initiatives ont contribué à une amélioration très importante du rendement cette année en réduisant la fréquence des accidents, et ArcelorMittal s'attend à ce qu'elles continuent de porter leurs fruits dans les années à venir.

L'entreprise poursuit ses efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique globale de son usine de bouletage afin de répondre aux futures exigences réglementaires en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une équipe dédiée à l'efficacité énergétique a réalisé des projets qui se sont traduits par une réduction des coûts et des émissions de GES. À moyen terme, les efforts de l'équipe de recherche et de développement devraient déboucher sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergie qui amélioreront l'efficacité, tout en réduisant les émissions de GES.

ArcelorMittal est très impliquée dans la collectivité depuis plus de 50 ans et cette implication se poursuit aujourd'hui dans les communautés d'intérêts de différentes manières. En plus des nombreux dons et commandites, l'entreprise a versé une somme de 800 000 \$ pour financer la construction du pavillon de technologie minérale du Cégep de Sept-Îles. Le comité de financement de l'entreprise a également appuyé directement un certain nombre de projets dans la collectivité de Fermont, avec un financement total de 150 000 \$. L'entreprise a également participé à l'implantation d'une entente sur les répercussions et les avantages avec la nation innue de Uashat mak mani-Utenam.

ArcelorMittal est plus que jamais déterminée à améliorer sa démarche dans le cadre de l'initiative VDMD.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE D'ARCELORMITTAL : [WWW.ARCELORMITTAL.COM](http://WWW.ARCELORMITTAL.COM).



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE ARCELORMITTAL EXPLOITATION MINIÈRE CANADA, S.E.N.C.

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
ARCELORMITTAL MINING CANADA G.P.	☒	☒	☒
MONT-WRIGHT	☒	☒	☒
PORT-CARTIER	☒	☒	☒

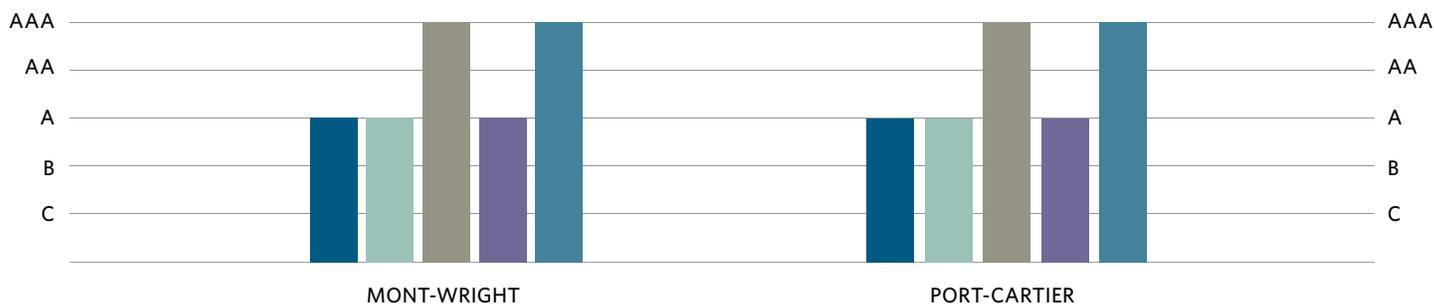
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

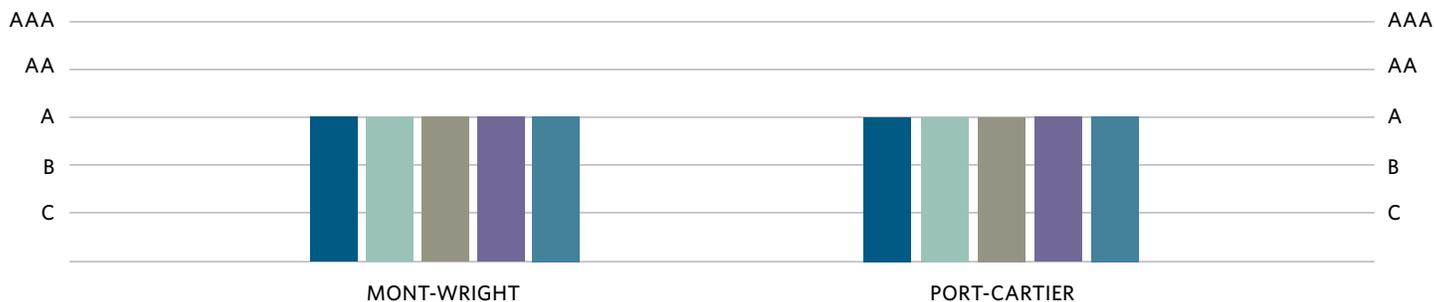
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE ARCELORMITTAL EXPLOITATION MINIÈRE CANADA, S.E.N.C.

## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## COMPANY PROFILE - AVALON RARE METALS INC.

Avalon Rare Metals inc. (Avalon) est une société d'exploitation minière spécialisée en métaux rares au Canada. Le projet-phare de terres rares Nechalacho au lac Thor, aux Territoires du Nord-Ouest, appartient exclusivement à Avalon et constitue le projet de terres rares lourdes le plus évolué au monde à l'extérieur de la Chine. Les activités d'ingénierie, l'obtention de permis et le marketing des produits vont déjà bon train.

Avalon croit qu'il est essentiel de disposer d'un cadre solide et durable pour assurer son succès à long terme. La société a adopté des principes directeurs VDMD de l'AMC en vue d'utiliser ou de surpasser les meilleures pratiques de l'industrie et d'améliorer continuellement son rendement en matière de santé, de sécurité et de responsabilité sociale et environnementale. Ces principes facilitent la gestion des principaux risques associés à l'exploitation minière sur les propriétés et dans les installations d'Avalon. Avalon a fait preuve de leadership auprès des petites entreprises du secteur de l'exploitation minière en produisant un rapport de durabilité annuel conforme au programme GRI qui comprend le rapport d'auto-évaluation annuel volontaire VDMD d'Avalon, document accessible à l'adresse [www.avalonraremetals.com/sustainability](http://www.avalonraremetals.com/sustainability).

De plus, la société compte étoffer ses rapports de durabilité pour y inclure les éléments pertinents de l'évaluation du rendement VDMD et des résultats de vérification externe.

### Faits saillants de l'auto-évaluation volontaire VDMD 2013 d'Avalon :

#### Santé et sécurité

Avalon a formellement ajouté la santé et la sécurité aux valeurs de l'entreprise en 2012, et continué de développer une culture de la sécurité adoptée par la direction, les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs de services.

En 2013, la société a également développé un plan de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) et rédigé un document de référence SSE à l'intention des entrepreneurs en vue de concrétiser son engagement et ses responsabilités envers la santé et la sécurité.

Lors de son auto-évaluation, Avalon s'est attribué le niveau AA aux indicateurs touchant la formation, le comportement et la culture liés au protocole de santé et sécurité, surtout en raison de la surveillance des indicateurs qui est intégrée à ses activités d'exploration. Par conséquent, le rendement en matière de sécurité est demeuré excellent.



## COMPANY PROFILE AVALON RARE METALS INC.

### Gestion de l'énergie et des émissions de GES

En 2013, Avalon s'est située dans la moyenne pour la gestion de l'énergie et des émissions de GES. Pour réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES du projet Nechalacho, Avalon a amélioré ses pratiques de collecte de données en vue de cerner les moyens de réduire l'utilisation d'énergie. La société a aussi installé des panneaux solaires comme supplément à l'alimentation au diesel, des appareils de chauffage écoénergétiques et des batteries d'alimentation d'appoint pour le stockage d'énergie.

Les exigences d'Avalon en matière de gestion des GES sont très élevées, mais ses systèmes de gestion n'étaient pas encore au point pendant la période d'évaluation, ce qui explique les résultats moyens de l'entreprise.

### Relations avec les Autochtones et les collectivités

Avalon est fière de son rendement en matière de relations avec les autochtones et les collectivités dans le cadre de tous ses projets en cours. La société a adopté des systèmes pour traiter les problèmes des collectivités au moyen de comités, d'ententes et de production régulière de mises à jour sur le projet.

Tout au long de l'année 2013, Avalon a fourni des mises à jour sur les progrès du projet Nechalacho sous forme de visites sur le site et dans les collectivités, en plus de participer à des consultations sur le plan de gestion environnementale avec les représentants de la collectivité. La société développe également ses plans d'engagement envers les collectivités en consultation avec ses partenaires autochtones, et a entrepris la négociation d'une entente socio-économique avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

### Gestion du maintien de la biodiversité

En 2013, Avalon a fait l'ébauche d'un plan de protection des habitats fauniques et un plan de surveillance des effets de ses activités sur l'écosystème aquatique. Le plan de protection des habitats fauniques est entré en vigueur au cours de l'année, et la société a adopté un registre de suivi des rapports sur la conservation de la biodiversité. Les résultats sont également moyens dans cette catégorie, parce qu'Avalon s'est concentrée sur l'élaboration de plans à long terme pour les établissements, y compris un plan de surveillance des effets de ses activités sur la faune.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE AVALON RARE METALS INC. : [WWW.AVALONRAREMETALS.COM](http://WWW.AVALONRAREMETALS.COM).

## CAROTTES DE MINÉRAI EXTRAIT DU PROJET DE TERRES RARES NECHALACHO D'AVALON AU LAC THOR, AUX TERRITOIRES DU NORD-OUEST.



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

AVALON RARE METALS INC.



## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

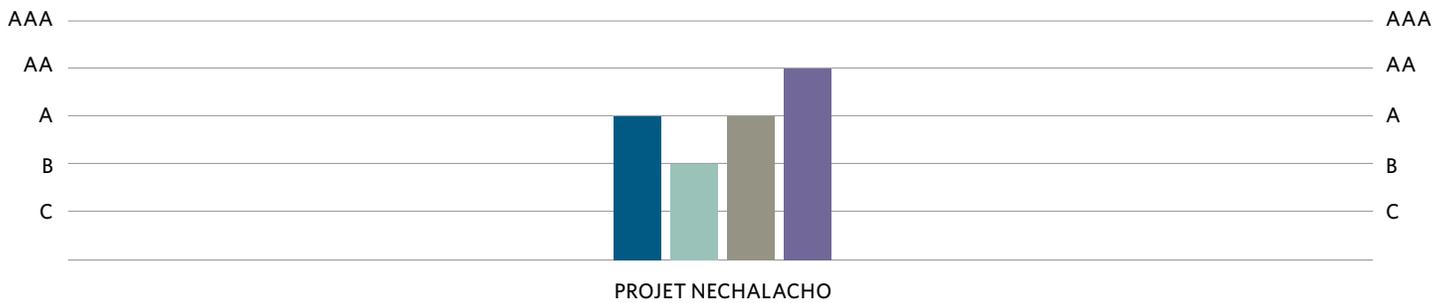
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
PROJET NECHALACHO	✓	✓	✓



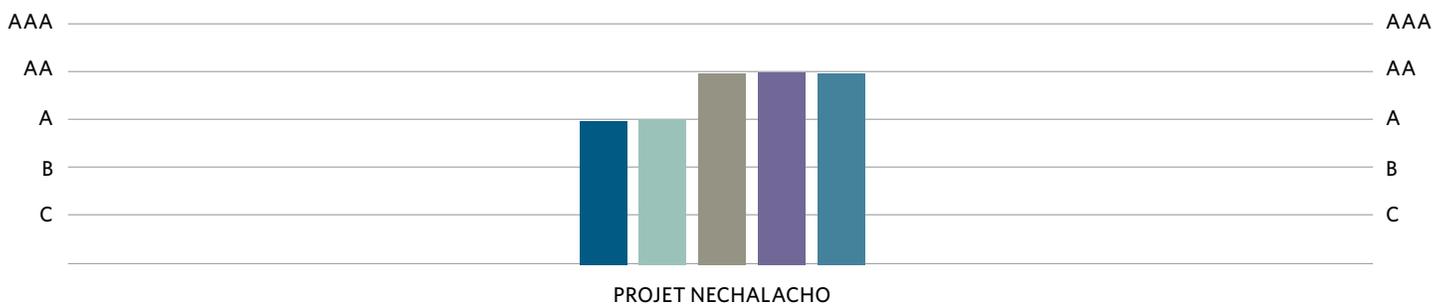
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

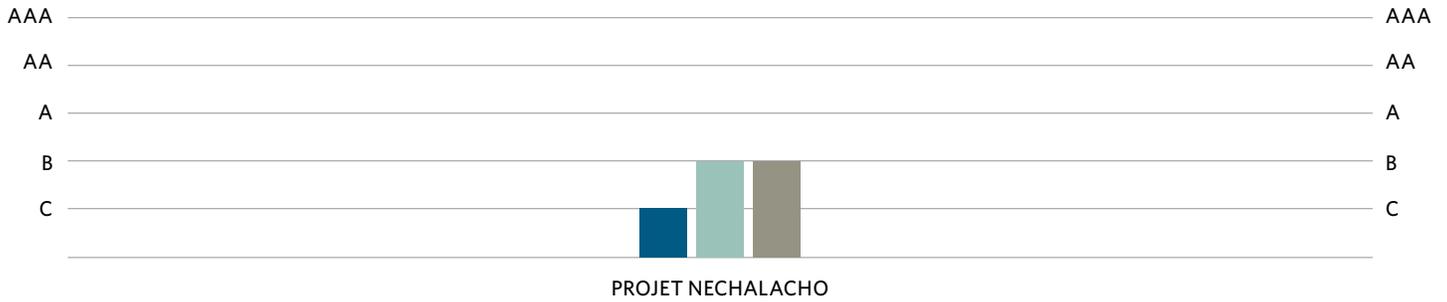


# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE AVALON RARE METALS INC.



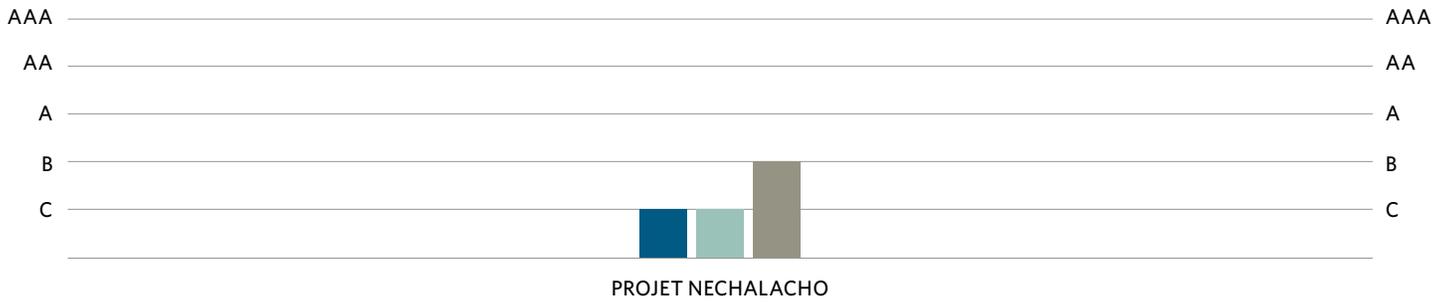
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK

Établie dans quatre continents, la Société aurifère Barrick est le chef de file mondial de l'exploitation aurifère. Elle a entrepris des projets d'exploration avancée et de mise en valeur en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et dans la région de l'Australie et du Pacifique. Son siège social se trouve à Toronto, en Ontario.

Hemlo, propriété minière de Barrick située à 46 kilomètres à l'est de Marathon, en Ontario, produit de l'or en continu depuis 1985. Elle comprend la mine souterraine David Bell et la mine à ciel ouvert et souterraine Williams. Les deux mines partagent une même installation de traitement. Le projet était une coentreprise à parts égales jusqu'à l'acquisition de la pleine propriété par Barrick en 2010.

Hemlo était prête à commencer à fermer graduellement la mine en 2010, mais la propriété est entrée dans une nouvelle phase de production. Avec l'achat des terres adjacentes qui a augmenté les réserves exploitables de la mine, la vie de la mine Williams a été prolongée jusqu'en 2018, et d'autres agrandissements demeurent possibles. La mine David Bell cessera la production en 2014.

Lorsqu'Hemlo prévoyait fermer la mine, son objectif VDMD était d'atteindre et de maintenir au moins le niveau A pour chaque indicateur de rendement. Maintenant, la durée de vie prolongée de l'exploitation permet à Hemlo de viser des pratiques et des normes opérationnelles améliorées. L'entreprise cherche à obtenir de meilleurs classements par son travail consciencieux et par l'application de l'initiative VDMD et d'autres pratiques et normes internationales.

Hemlo a démontré son engagement envers l'initiative en obtenant la certification d'un tiers, l'International Cyanide Management Institute, qui atteste qu'Hemlo répond à toutes les exigences de rendement du code de gestion du cyanure. À cela s'ajoute la certification ISO 14001 obtenue par Hemlo pour son système de gestion environnementale, gage supplémentaire de l'engagement de Barrick envers l'environnement et la durabilité.

Hemlo continue de développer ses relations externes et ses partenariats. Il s'agit du premier site au Canada à participer au programme l'Essentiel des mines et au programme de formation en surveillance environnementale à l'intention des Autochtones. Ce programme a offert une formation à dix membres de la Première nation Pic River et de la Première nation Pic Mobert. Hemlo continue de mener plusieurs initiatives avec des collectivités des Premières Nations et avec d'autres communautés d'intérêts.

Hemlo s'est engagée à réaliser des progrès continus dans toutes ses activités, y compris dans ses communications avec les intervenants et les parties intéressées.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE BARRICK : [WWW.BARRICK.COM](http://WWW.BARRICK.COM).**



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

## SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK



### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

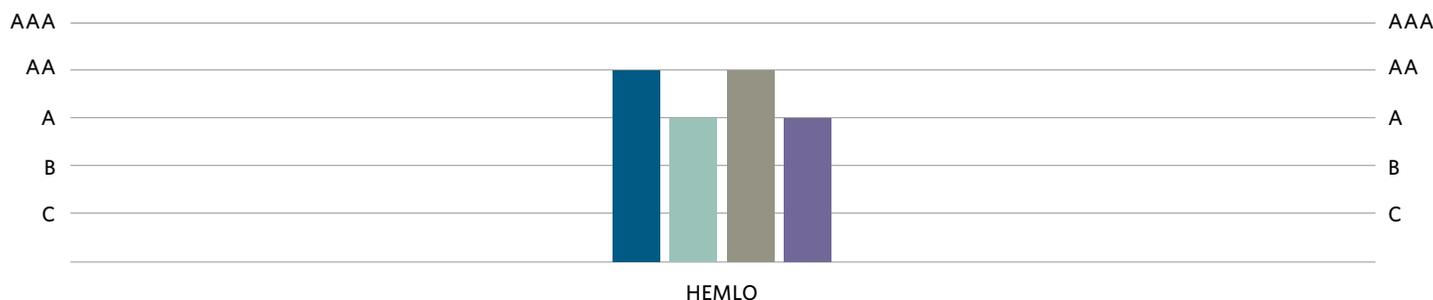
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK	✓	✓	✓
HEMLO	✓	✓	✓



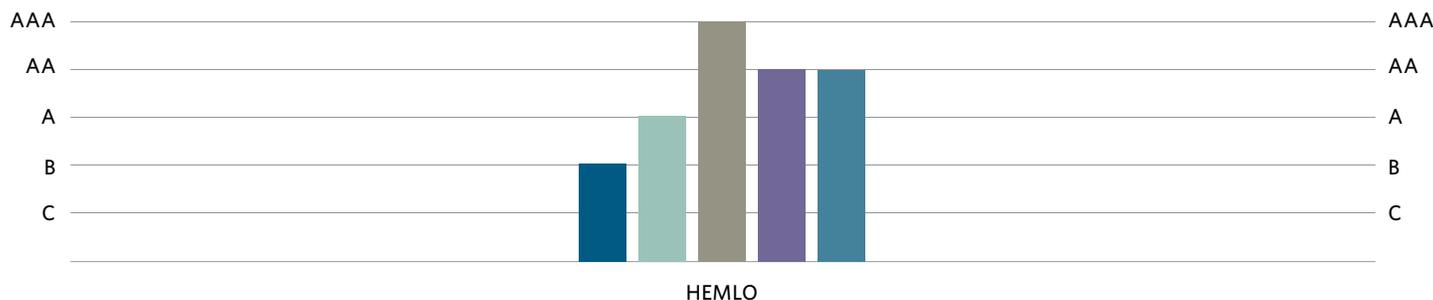
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

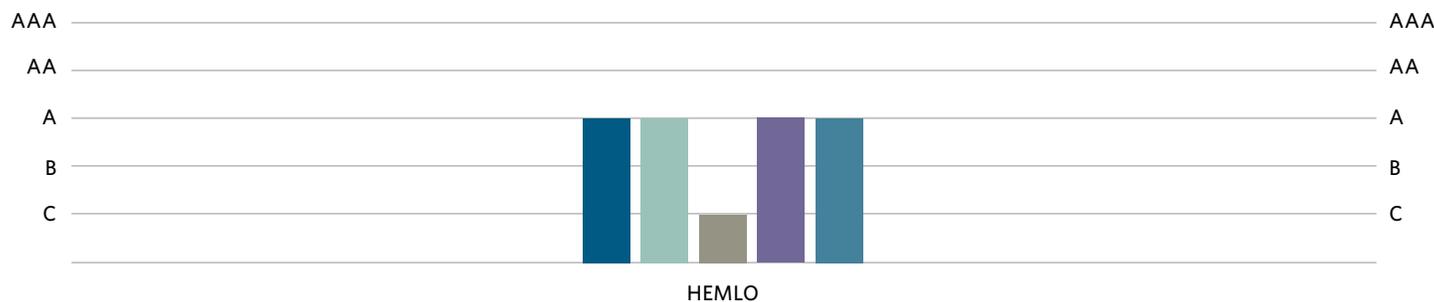
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE SOCIÉTÉ AURIFÈRE BARRICK

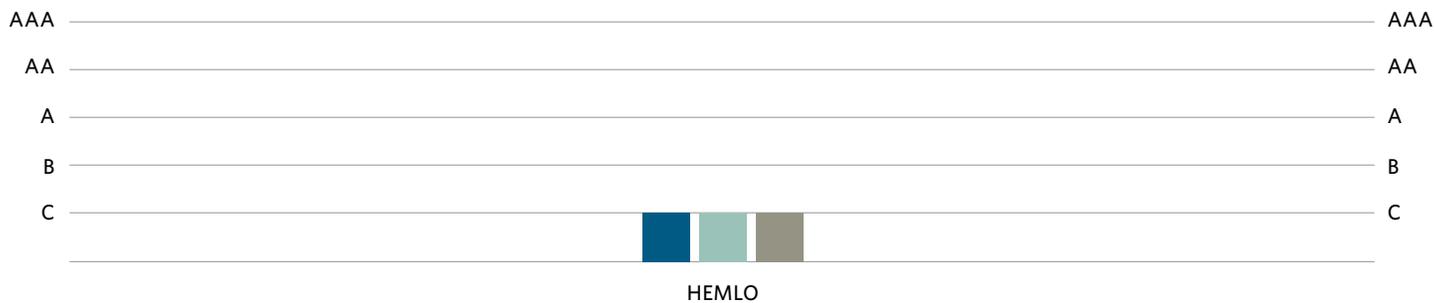
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



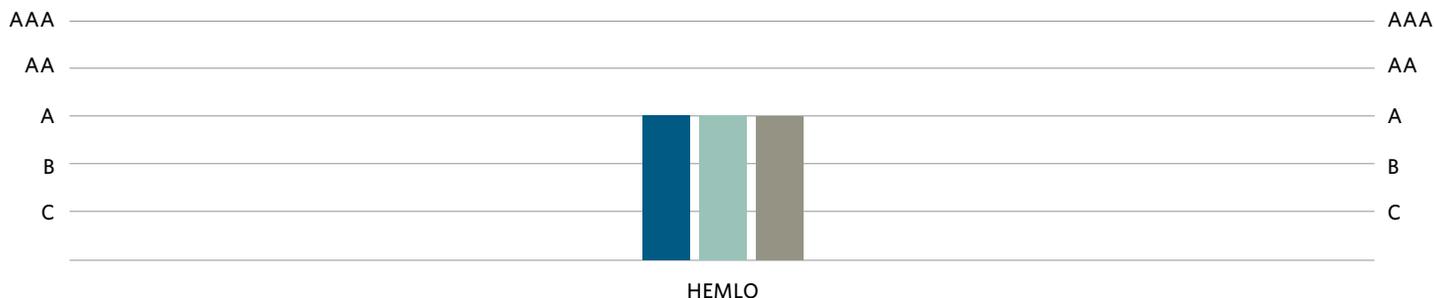
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - CAMECO CORPORATION

Cameco Corporation est l'un des plus importants producteurs d'uranium au monde. Les centrales nucléaires à l'échelle planétaire utilisent l'uranium pour générer l'une des sources d'électricité les plus propres à l'heure actuelle. L'entreprise Cameco s'engage à livrer des produits de manière sûre et responsable. Pour respecter cet engagement envers un développement durable et responsable, l'entreprise déclare son rendement dans le cadre de l'initiative VDMD et utilise les résultats pour améliorer ses systèmes de gestion.

Cameco est un chef de file à l'échelle internationale en matière de responsabilité sociale d'entreprise et elle est déterminée à faire ce qui s'impose pour :

- assurer à ses employés un milieu de travail sûr, sain et gratifiant;
- assainir l'environnement;
- appuyer les collectivités;
- réaliser un rendement financier exceptionnel.

Ces quatre mesures de réussite détermineront sa croissance future et sa longévité à titre d'entreprise citoyenne responsable.

La sécurité des travailleurs et du public est primordiale à chaque étape des activités de Cameco (exploration, développement, exploitation, démantèlement et réhabilitation du terrain). Pour Cameco, le plus important est de réduire le plus possible le niveau de risque et de permettre aux travailleurs de rentrer chez eux sains et saufs à la fin de leur quart de travail.

L'entreprise a également pour priorité d'attirer des employés qualifiés et de développer leurs compétences dans un secteur hautement concurrentiel, d'offrir un milieu de travail qui les fidélise et d'encourager un sentiment d'appartenance, de solidarité et d'engagement. Cameco s'investit également dans la mobilisation et le perfectionnement du personnel.

L'entreprise a besoin de la confiance et de l'appui des collectivités, des populations autochtones qui vivent près de ses installations, des gouvernements ainsi que des organismes de réglementation. Le soutien des intervenants



## PROFIL DE L'ENTREPRISE CAMECO CORPORATION

est essentiel pour les activités de Cameco et elle l'obtient en se comportant en entreprise citoyenne responsable. Elle s'efforce à collaborer avec les intervenants de différentes manières et à répondre aux questions et aux préoccupations rapidement, de manière transparente et appropriée sur le plan culturel.

Cameco est le plus grand employeur d'Autochtones de l'industrie au Canada. Près de la moitié des employés de son site minier nordique sont des résidents du nord de la Saskatchewan, et près de 90 % de ces employés déclarent être autochtones. De plus, 70 % des services utilisés par les installations de Cameco en Saskatchewan proviennent d'entreprises installées dans le nord et dont la plupart des propriétaires sont Métis ou font partie des Premières Nations. Ces entreprises s'assurent également d'engager des Autochtones des collectivités nordiques, conformément à leur politique.

Les efforts de Cameco ne sont pas passés inaperçus. En effet, l'entreprise a été récompensée pour ses relations progressistes avec les communautés autochtones par le Conseil canadien pour le commerce autochtone à trois reprises en reconnaissance de son engagement à recruter, employer et perfectionner des travailleurs métis ou issus des Premières Nations. Cependant, l'appui aux collectivités nordiques va au-delà du soutien aux entreprises et de la création d'emplois. Il implique également un investissement dans la durabilité à long terme de la région grâce à un financement stratégique pour l'avenir.

Cameco exerce ses activités dans le respect et la protection de l'environnement, tant sur le plan régional qu'international. L'entreprise veut devenir un chef de file en matière de pratiques exemplaires et de résultats concernant l'environnement en se conformant aux exigences réglementaires et en les surpassant dans la mesure du possible. Cameco intègre ce leadership environnemental dans toutes ses activités. L'entreprise fait le suivi de sa progression en surveillant les impacts de ses activités sur l'air, l'eau et les terres près de ses installations ainsi qu'en mesurant la quantité d'énergie qu'elle consomme et de déchets qu'elle génère. Elle utilise ensuite ces renseignements pour identifier et prioriser les occasions d'amélioration. Cameco conçoit ses installations pour minimiser ou éliminer l'impact environnemental dans le cadre de ses activités et travaille pour remettre le site minier dans un état sûr et utile pour les humains et la nature.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE CAMECO : [WWW.CAMECO.COM](http://WWW.CAMECO.COM).**



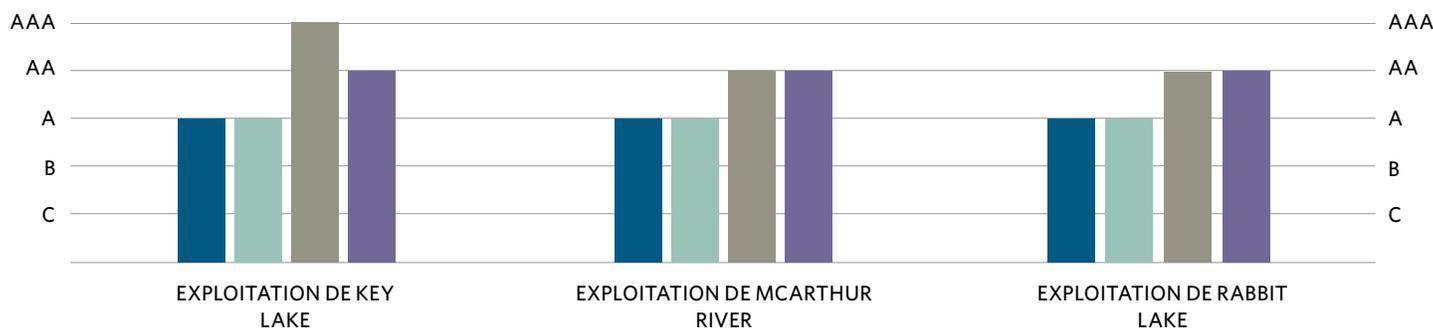
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE CAMECO CORPORATION

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
CAMECO CORPORATION	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE KEY LAKE	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE MCARTHUR RIVER	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE RABBIT LAKE	☑	☑	☑

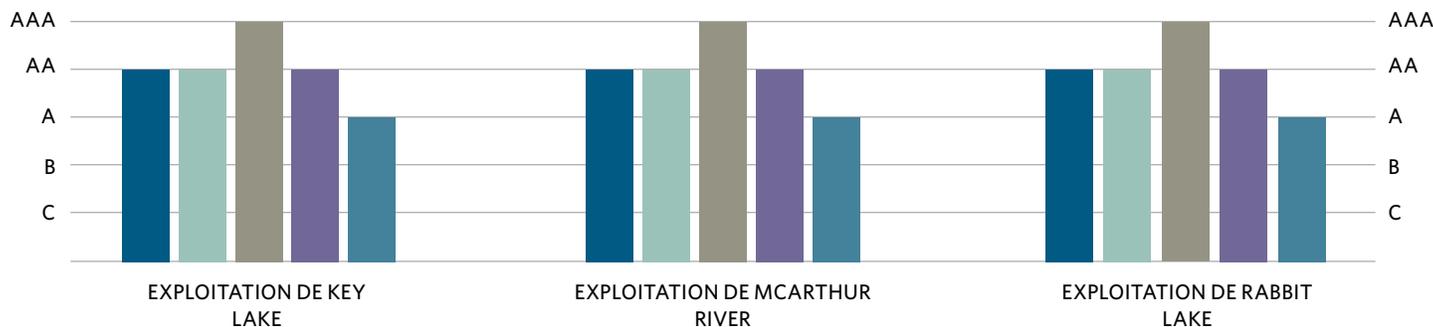
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

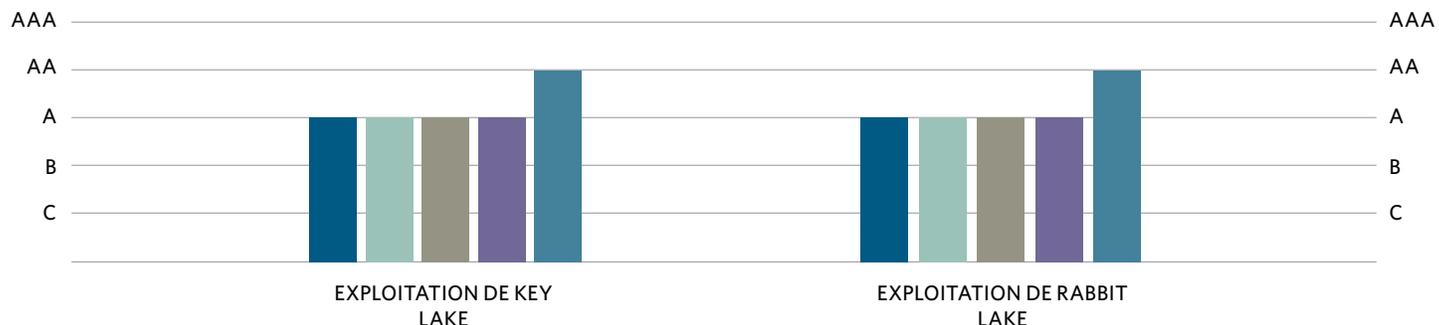
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE CAMECO CORPORATION

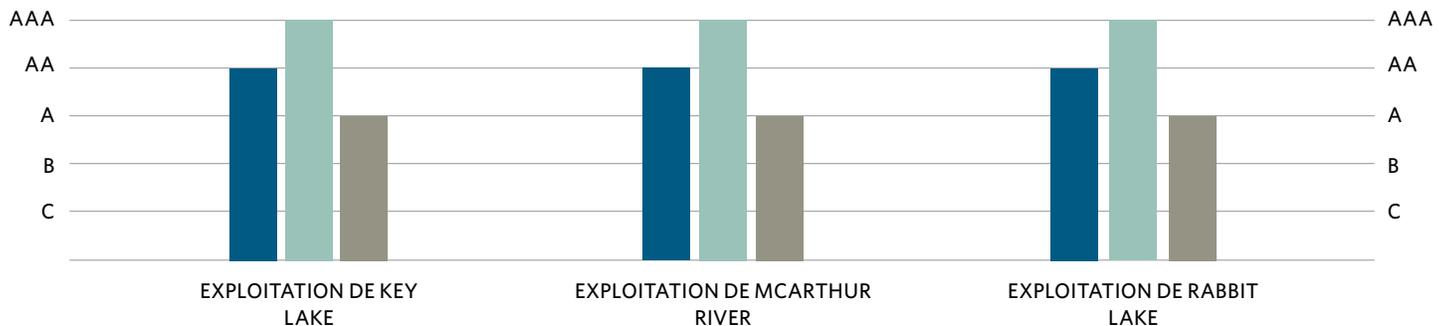
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



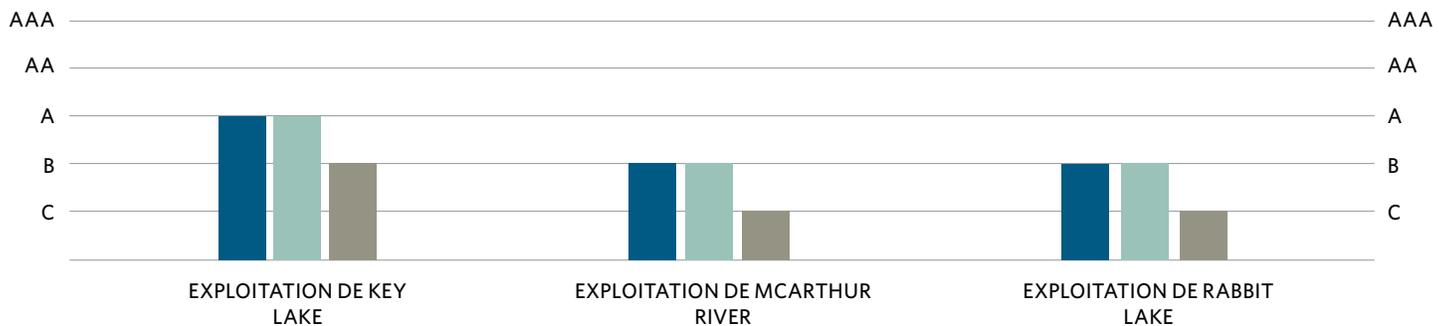
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# DE BEERS

GROUP OF COMPANIES

## PROFIL DE L'ENTREPRISE - DE BEERS CANADA INC.

La mine du lac Snap de De Beers Canada, la seule mine de diamants entièrement souterraine du pays, se trouve à environ 220 kilomètres au nord-est de Yellowknife. La mine Victor de l'entreprise, la seule et unique mine de diamants de l'Ontario, se situe à 90 kilomètres à l'ouest de la Première Nation d'Attawapiskat, au nord-est de l'Ontario. L'entreprise est également le partenaire majoritaire du projet Gahcho Kué, dans les Territoires du Nord-Ouest, qui pourrait devenir la troisième exploitation de l'entreprise au Canada.

De Beers Canada souscrit aux principes du développement durable, et les mines Victor et du lac Snap ont signé des ententes sur les répercussions et les avantages avec huit communautés des Premières Nations. Les deux mines mettent en œuvre des systèmes de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement qui ont obtenu les certifications OHSAS 18001 et ISO 14001.

De Beers Canada est membre du Code de conduite sur les diamants canadiens et de Joailliers Vigilance du Canada. Au sein du groupe De Beers, De Beers Canada est aussi un défenseur, un participant ou un signataire de la Global Reporting Initiative, des normes du Responsible Jewellery Council, du Pacte mondial des Nations Unies et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats de De Beers Canada concernant l'initiative VDMD pour 2013. Ces résultats ont été vérifiés par une tierce partie.

**Planification de la gestion de crises :** Les plans de gestion de crises du bureau central et des deux mines sont conformes à toutes les exigences de l'initiative VDMD.

**Gestion de l'énergie et des émissions de GES :** La mine Victor a atteint une cote de niveau AA pour ses systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES et ses objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES. Des améliorations ont été apportées au système de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES, qui a obtenu une cote de niveau A.

Une cote de niveau A a aussi été attribuée au système de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES du lac Snap. L'installation a reçu une cote de niveau B pour leur système de gestion de l'énergie et des émissions de GES, ainsi que ses objectifs de rendement. Une cote de niveau B a été donnée aux deux autres indicateurs de ce protocole. Le facteur le plus important pour la consommation de carburant au lac Snap est



## PROFIL DE L'ENTREPRISE DE BEERS CANADA INC.

la température extérieure. En décembre, la mine a consommé environ 1 % de carburant de plus que prévu. Par conséquent, la mine n'a pas atteint ses objectifs de fin d'année en matière de consommation d'énergie et d'émission de GES. La mine du lac Snap a commandé une étude d'ingénierie pour quantifier les résultats qui pourraient être obtenus en récupérant la chaleur résiduelle de la centrale pour préchauffer l'air de ventilation. L'intégration de la gestion de l'énergie dans les procédures d'exploitation de la mine et l'établissement de bilans énergétiques par service font partie des autres possibilités d'amélioration.

**Gestion des résidus :** Les deux mines ont obtenu des cotes de niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs de rendement de la gestion des résidus, sauf la mine du lac Snap qui a reçu une cote de niveau A pour son manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance. Les deux mines ont participé au programme annuel d'assurance et d'examen de gestion des résidus du groupe De Beers. La mine Victor a aussi fait vérifier par un tiers certains éléments de son programme de gestion des résidus.

**Relations avec les Autochtones et les collectivités :** Les deux mines ont maintenu des cotes de niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs de rendement des relations avec les Autochtones et les collectivités.

**Gestion de la conservation de la biodiversité :** Les deux mines se sont améliorées au chapitre de la conservation de la biodiversité depuis 2012. La mine Victor a reçu une cote de niveau A pour l'élaboration et l'instauration du plan de conservation de la biodiversité des installations. La mine du lac Snap a obtenu une cote de niveau A pour l'engagement, la responsabilité et les communications en matière de biodiversité.

La mine Victor a procédé à un examen détaillé des programmes existants pour les comparer aux exigences de l'initiative VDMD. Dans l'ensemble, l'examen a permis de conclure que seuls des changements mineurs sont nécessaires pour s'assurer que les risques relatifs à la biodiversité et aux espèces menacées sont surveillés adéquatement conformément à l'initiative VDMD. En effet, la mine dispose déjà de programmes de surveillance complets concernant l'obtention de divers permis, le suivi des évaluations environnementales et les projets de recherche. Au nombre des occasions d'amélioration figurent l'accroissement des communications avec les communautés d'intérêts et la publication du rendement de la mine au chapitre de la conservation de la biodiversité.

La mine du lac Snap a également mis sur pied des programmes de surveillance environnementale complets en ce qui a trait à l'obtention de licences et de permis ainsi qu'au suivi des évaluations environnementales. Parmi les occasions d'amélioration, mentionnons la possibilité de relier ces programmes à un plan d'action pour la biodiversité et de documenter les objectifs annuels ainsi que les systèmes de rapports

**Santé et sécurité :** Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité des deux mines sont conformes à la norme OHSAS 18001. Elles ont toutes deux obtenu une cote de niveau AAA, à l'exception de l'indicateur de rendement du lac Snap qui a reçu une cote de niveau AA.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE DE BEERS : [WWW.CANADA.DEBERSGROUP.COM](http://WWW.CANADA.DEBERSGROUP.COM).**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

## DE BEERS CANADA INC.



### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
DE BEERS CANADA INC.	✓	✓	✓
MINE DU LAC SNAP	✓	✓	✓
MINE VICTOR	✓	✓	✓



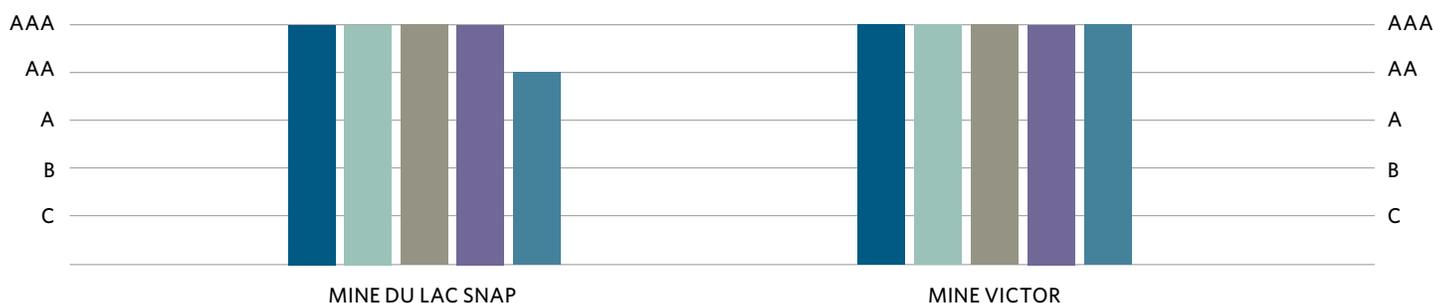
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

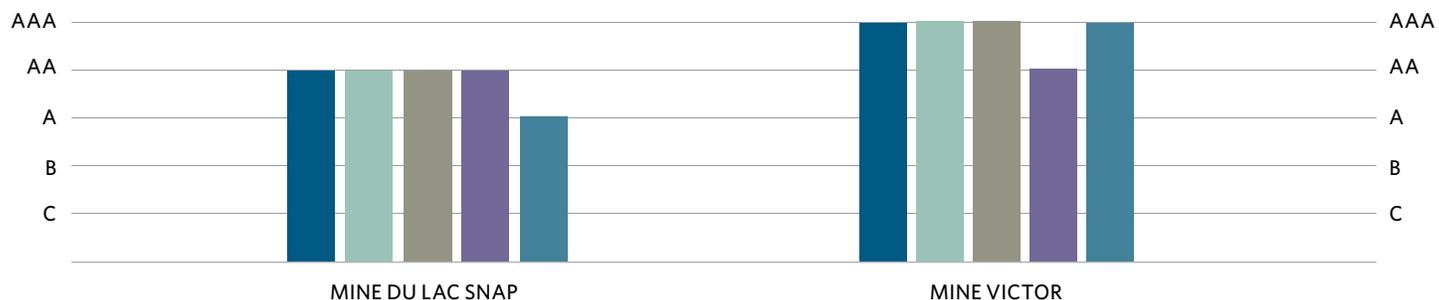
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE DE BEERS CANADA INC.

## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - DOMINION DIAMOND CORPORATION

L'année 2013 a été une année de transition pour la mine de diamants Ekati. BHP Billiton, propriétaire de la mine depuis le début de ses activités le 14 octobre 1998, a annoncé officiellement le 13 novembre 2012 sa décision de vendre cette exploitation. Le 10 avril 2013, Dominion Diamond Corporation a acquis les intérêts de BHP Billiton Canada Inc. ainsi que ses diverses sociétés affiliées aux activités de la mine Ekati.

Dominion Diamond est une entreprise canadienne ayant son siège social à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle exploite la mine de diamants Ekati, dans laquelle elle détient une participation majoritaire de l'ordre de 80 %. Elle détient également une participation de 58,8 % dans les régions avoisinantes représentant des ressources prospectives. Le site de la mine est situé à environ 300 kilomètres au nord-est de Yellowknife. On y accède par avion et par une route de glace de 400 kilomètres en hiver. Dominion Diamond détient également 40 % de la mine de diamants Diavik qui est exploitée par Diavik Diamond Mines Inc., une filiale de Rio Tinto plc. Les résultats de l'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de Diavik sont fournis par Rio Tinto et figurent à la page 113 du présent rapport.

Pour Dominion Diamond, le rendement signifie assurer une croissance durable en investissant dans l'avenir. Cette notion exige d'appuyer l'excellence en leadership et, surtout, de s'acquitter de l'engagement à ne causer aucun tort, que ce soit aux travailleurs (grâce à des pratiques de travail uniformes axées sur le risque), aux communautés hôtes (en entretenant un dialogue avec leurs membres et en intégrant leurs opinions et préoccupations au sujet de la mine et de la prolongation de la durée de vie de la mine) ou à l'environnement (par une gestion adaptative novatrice et une surveillance soutenue des effets miniers).

Dominion Diamond se réjouit du rendement de la mine Ekati et s'efforce de préserver son héritage en favorisant la sécurité, le perfectionnement et le bien-être de tous ses employés et en s'acquittant de son engagement envers le territoire, le Nord et tous ses habitants. Elle continuera de travailler en étroite collaboration avec les autres parties des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) pour maintenir les efforts favorisant l'autonomie et la durabilité des collectivités nordiques. Forte d'une telle fondation, Dominion Diamond mettra l'accent sur l'amélioration et la mise en valeur.

L'entreprise utilise le mécanisme de déclaration de l'initiative VDMD et d'autres outils pour améliorer continuellement ses différentes exploitations. Elle s'est dotée de processus exhaustifs de surveillance interne et de vérification externe pour toutes ses pratiques de développement durable, et l'initiative VDMD rassemble bon nombre de ces processus pour permettre de produire des rapports de portée élargie à l'échelle nationale. Ce niveau additionnel d'autorégulation représente une valeur ajoutée, les processus étant examinés à partir d'une perspective différente de celle des systèmes de gestion SSEC (santé, sécurité, environnement et communauté) et ISO.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE **DOMINION DIAMOND CORPORATION**

La mine Ekati a toujours obtenu de bons résultats dans les domaines de la gestion des résidus et des relations avec les Autochtones et les collectivités, et cette tendance s'est maintenue sous la direction de Dominion Diamond en 2013. L'entreprise rencontre régulièrement ses intervenants pour présenter ses activités et ses projets à venir ainsi que pour entendre leurs réactions aux décisions pouvant les concerner. La mine Ekati a mis sur pied des plans de développement communautaire permettant de mieux cibler ses efforts là où ils feront la plus grande différence dans la collectivité. L'entreprise ayant hérité de ERA en vigueur jusqu'à la fin de la durée de vie de la mine, Dominion Diamond entretient un dialogue avec ses partenaires dans le but d'explorer des avenues de développement communautaire qui vont au-delà des projets initiaux.

Elle poursuit également ses importants efforts de gestion de l'environnement. Les résultats de 2013 témoignent de la bonne évolution de ces efforts à l'égard de la compréhension et de la conservation de la biodiversité, de l'élimination efficace de la kimberlite traitée et de la gestion de la qualité de l'eau.

En juin 2013, l'équipe de sauvetage de la mine Ekati a participé à la compétition de sauvetage minier qui s'est tenue à Yellowknife. L'équipe a mérité le grand prix pour les exploitations minières de surface et souterraines, remportant huit des 13 catégories (quatre pour les exploitations de surface et quatre pour les exploitations souterraines). En septembre 2013, l'équipe a en outre concouru dans le cadre de la 11e compétition nationale biennale de sauvetage minier de la région de l'Ouest, à Fernie, en Colombie-Britannique.

Les résultats de Dominion Diamond témoignent du dévouement de l'entreprise envers le Nord et de sa volonté à réaliser sa vision : solidifier et approfondir ses relations avec les intervenants dans la collectivité et prolonger la durée de vie de la mine. Dans cette perspective, l'entreprise s'efforce d'assurer le développement des bilans socioéconomiques et environnementaux de la mine Ekati, où la croissance du développement durable des ressources et de la collectivité est primordiale. En intégrant le savoir traditionnel et la participation de ses partenaires communautaires, Dominion Diamond continuera de perfectionner l'exercice de ses activités. L'entreprise se soucie réellement des membres de sa collectivité et veut faire en sorte que ses investissements aient une incidence durable qui bénéficiera à tous les habitants du Nord.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE DOMINION DIAMOND : [WWW.DDCORP.CA](http://WWW.DDCORP.CA).**



**VISITE COMMUNAUTAIRE DE LA MINE DE DIAMANTS EKATI DE DOMINION DIAMOND DANS LA RÉGION DU LAC DE GRAS, DANS LES TERRITOIRES-DU-NORD-OUEST.**

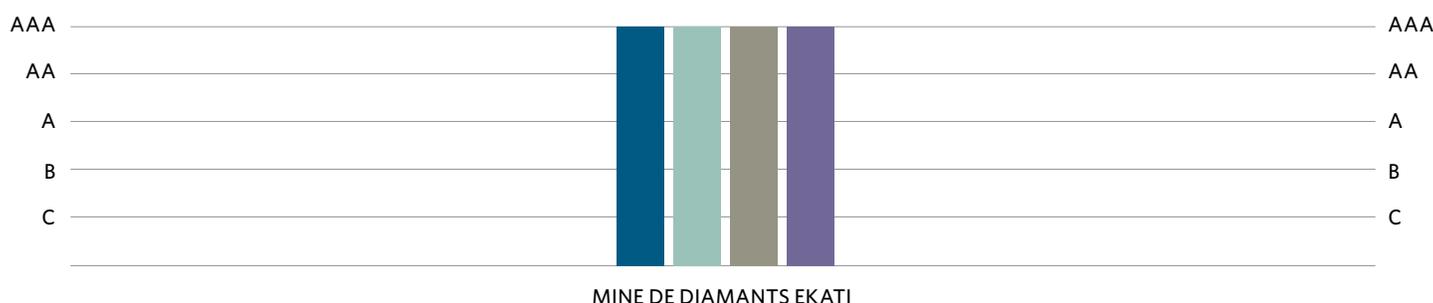
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE DOMINION DIAMOND CORPORATION

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
DOMINION DIAMOND	✓	✗	✓
MINE DE DIAMANTS EKATI	✓	✓	✗

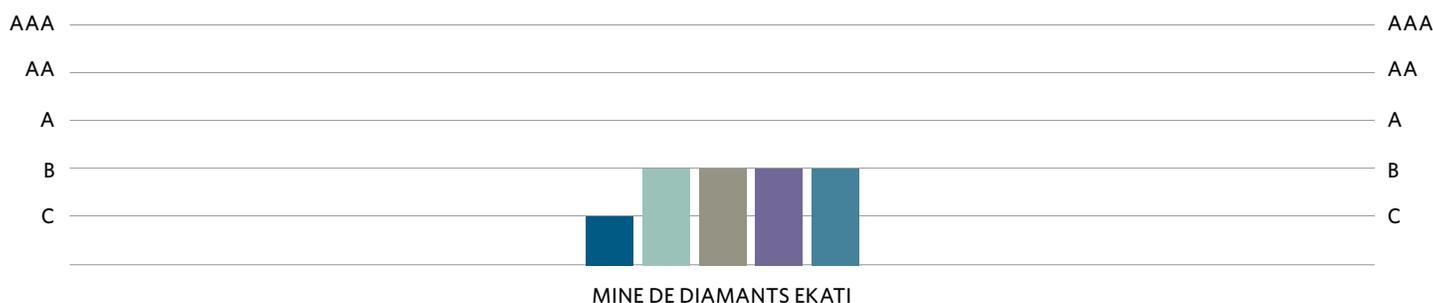
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

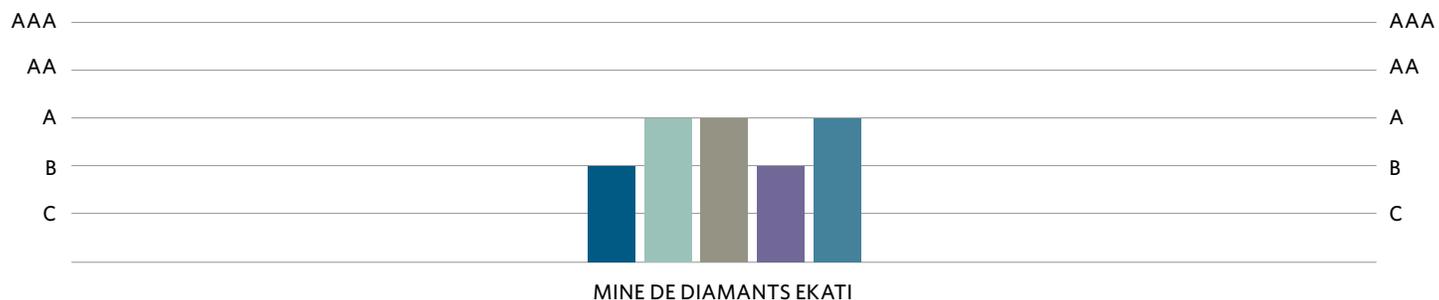
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE DOMINION DIAMOND CORPORATION

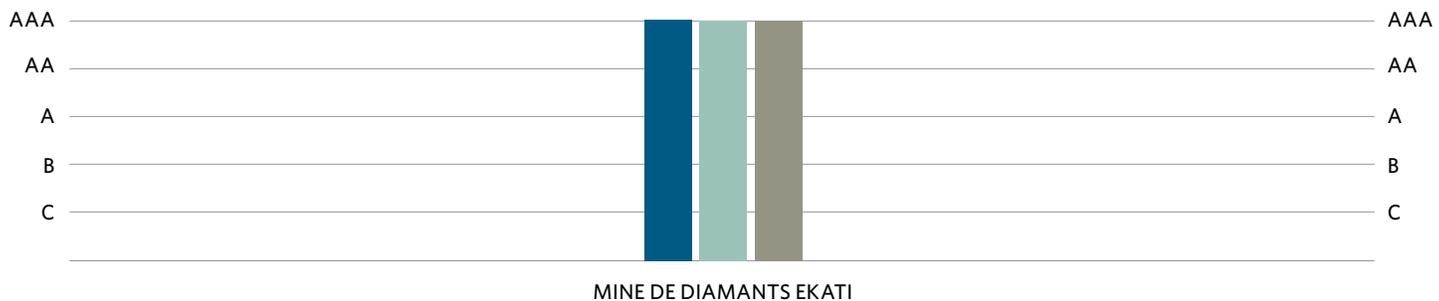
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

First Quantum Minerals est une société minière internationale dont la croissance se poursuit grâce à ses projets d'exploration, de développement, d'exploitation et d'acquisition de projets miniers ou d'entreprises ayant des intérêts dans ce secteur. Elle produit du cuivre, de l'or, du nickel, du platine, du palladium, du zinc et de l'acide sulfurique. En 2013, les projets d'exploitation et de développement de First Quantum étaient réalisés en Zambie, en Mauritanie, en Espagne, en Turquie, en Finlande, en Australie, au Panama et au Pérou. La société a mis fin à ses exploitations en Amérique du Nord.

En 2013, First Quantum a acquis Inmet Mining. À la suite de cette acquisition et de la fermeture de ses exploitations au Canada, First Quantum s'est jointe à l'AMC et continue de mettre en œuvre l'initiative VDMD mise en place avant l'acquisition. Les rapports VDMD de First Quantum englobent ses six exploitations fermées en Amérique du Nord, un projet de développement au Panama et ses exploitations en Turquie, en Espagne et en Finlande.

First Quantum a comme mission de s'assurer que ses exploitations ont une incidence positive. La société agit en conformité avec ses valeurs, car elle est d'avis que les meilleures pratiques ne valent rien si elles ne sont pas mises en œuvre. Pour First Quantum, la preuve concrète de l'amélioration – dans les collectivités où elle est présente, dans son milieu environnant et dans le quotidien de ses employés – est la vraie mesure du succès.

L'initiative VDMD est un des outils utilisés par First Quantum pour déterminer les écarts et gérer les risques. En 2013, la société a bien performé en matière de planification de la gestion de crises et de gestion des résidus, de santé et de sécurité et de relations avec les Autochtones et les collectivités. Son rendement est également à la hausse dans les domaines de la gestion de la conservation de la biodiversité, de l'utilisation de l'énergie et de la gestion des émissions de GES. L'an dernier, plusieurs volets des exploitations de First Quantum ont obtenu le niveau AAA (la cote la plus élevée) suite à l'évaluation par des tierces parties de ses exploitations et de ses systèmes.

Mentionnons en particulier le plan d'action pour la biodiversité de First Quantum sur le site Cobre Panama. Ce plan comprend la conservation à l'échelle du paysage, ainsi que la gestion de la conservation des espèces préoccupantes et le reboisement. À l'échelle du paysage, le site de Cobre Panama s'est engagé à soutenir la conservation d'environ 290 000 hectares de forêt tropicale, soit l'équivalent de 40 fois la taille de l'empreinte du projet. Pour ce qui est des espèces, des études ont été étendues sur la compréhension de la distribution des espèces préoccupantes à l'intérieur et à l'extérieur de la zone du projet et plusieurs projets sont en cours pour protéger les espèces locales. Le plan d'action sur la biodiversité couvre également la création d'habitats supplémentaires, l'augmentation de la capacité de conservation au Panama et l'établissement d'alliances avec les organisations nationales et internationales pertinentes axées sur la biodiversité et la conservation.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE : [WWW.FIRST-QUANTUM.COM](http://WWW.FIRST-QUANTUM.COM).



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

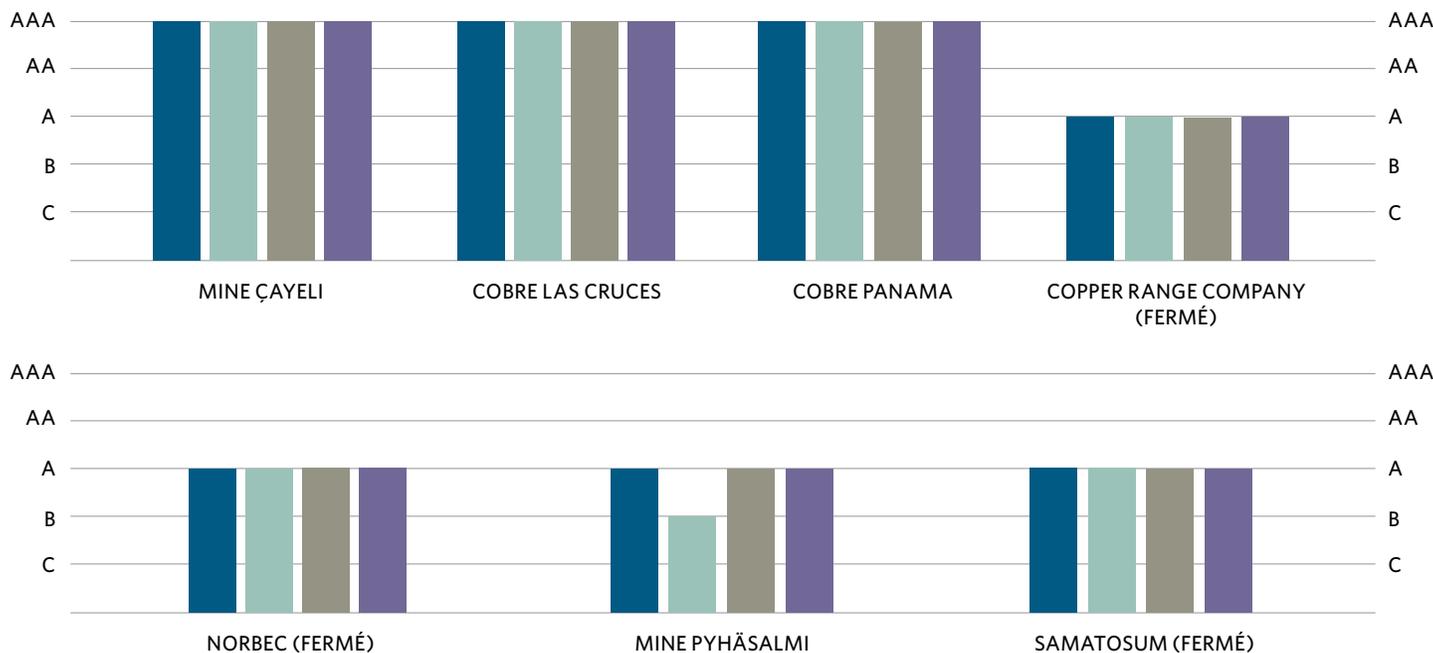
## FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE	☑	☑	☑
MINE ÇAYELI	☑	☑	☑
COBRE LAS CRUCES	☑	☑	☑
COBRE PANAMA	☑	☑	☑
COPPER RANGE COMPANY (FERMÉ)	☑	☑	☑
NORBEC (FERMÉ)	☑	☑	☑
MINE PYHÄSALMI	☑	☑	☑
SAMATOSUM (FERMÉ)	☑	☑	☑
LAC STURGEON (FERMÉ)	☑	☑	☑
TROILUS	☑	☑	☑
LAC WINSTON (FERMÉ)	☑	☑	☑

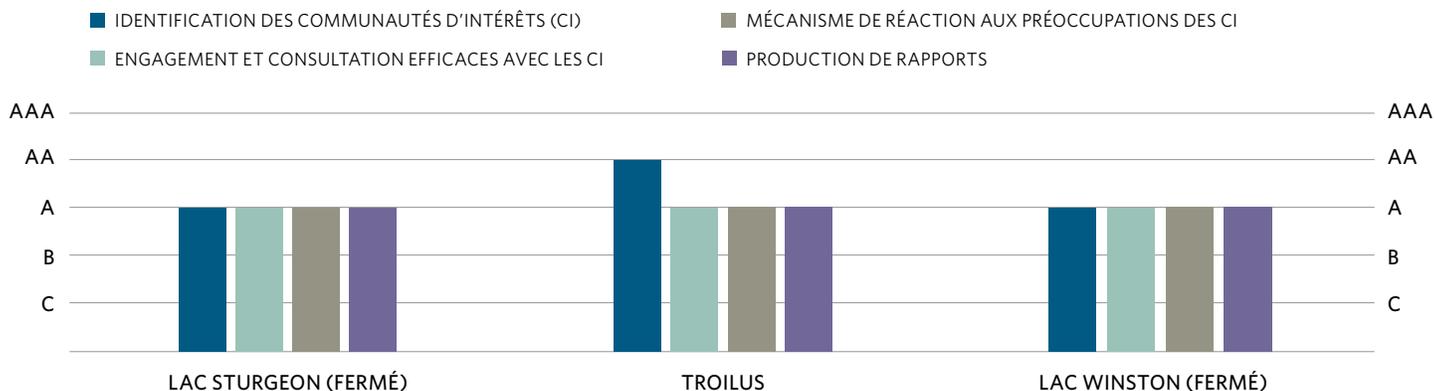
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS

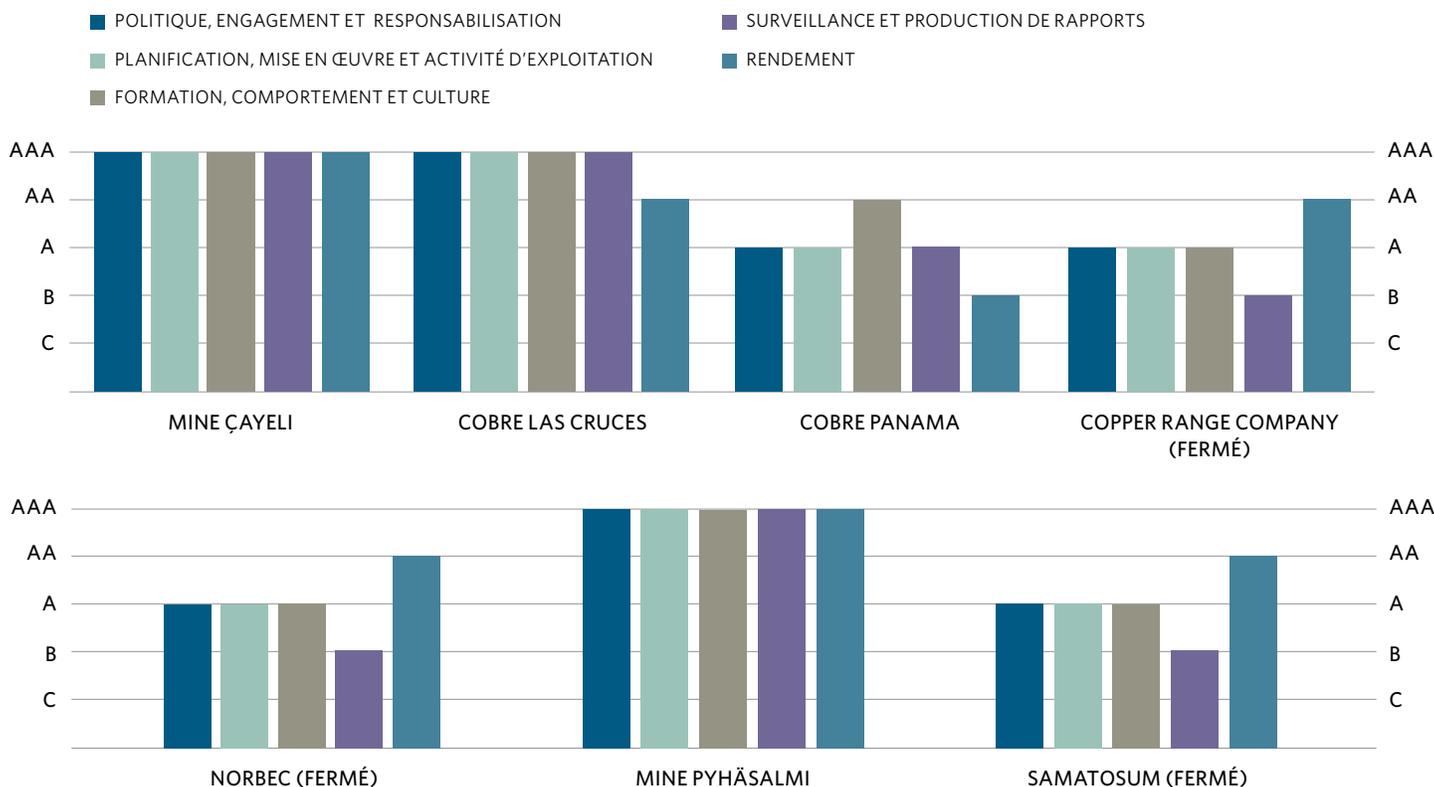


# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS (SUITE)



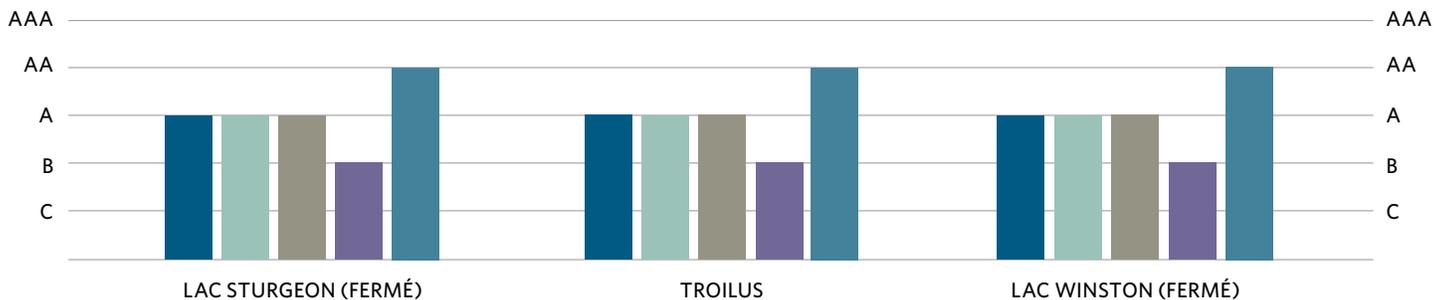
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

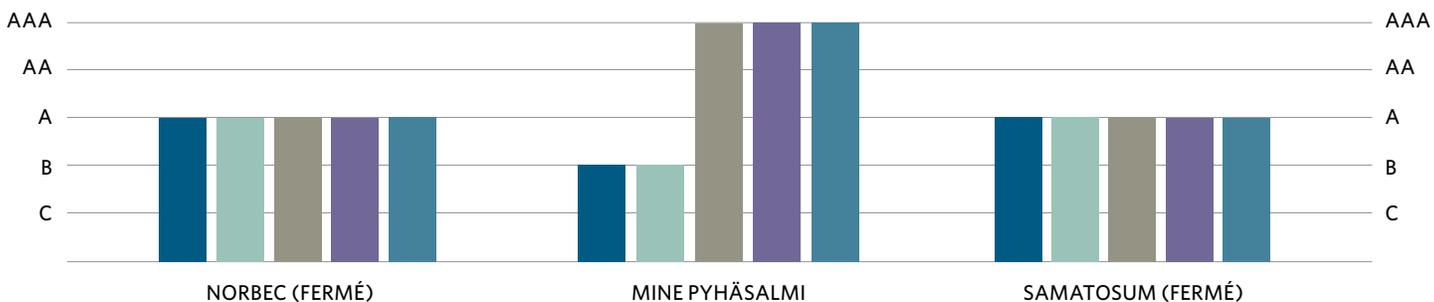
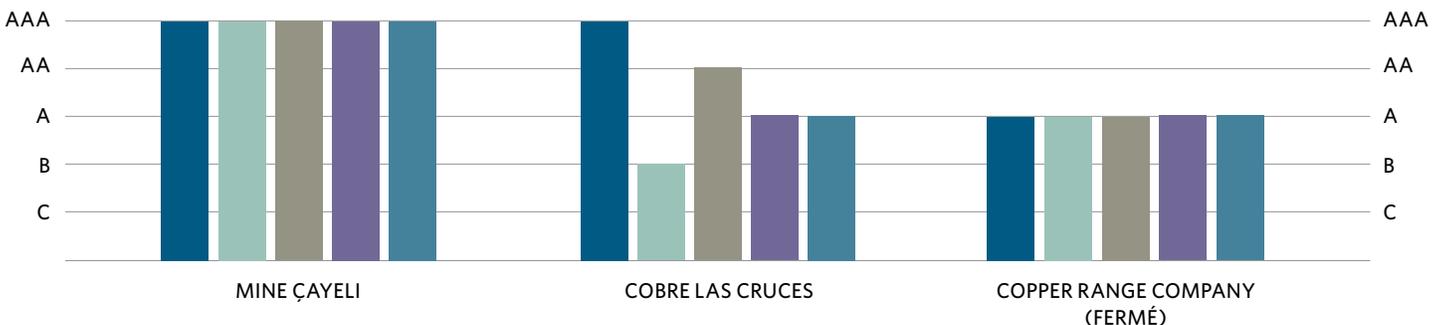
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ (SUITE)

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

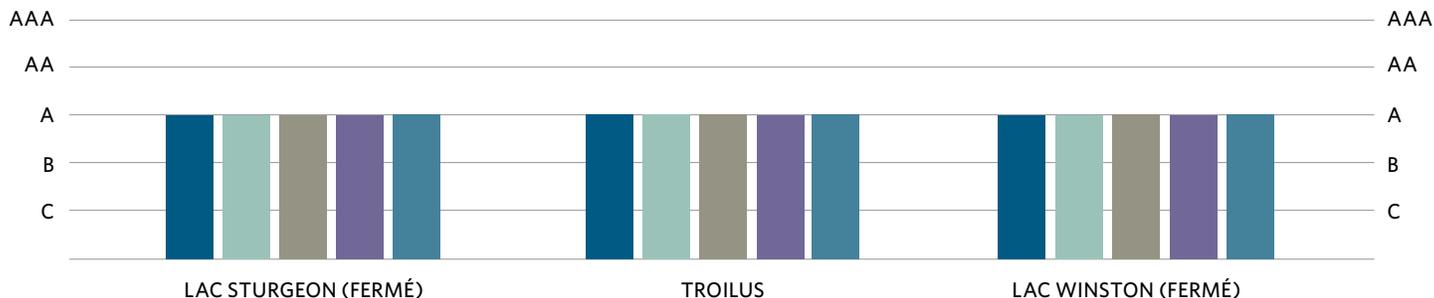
- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

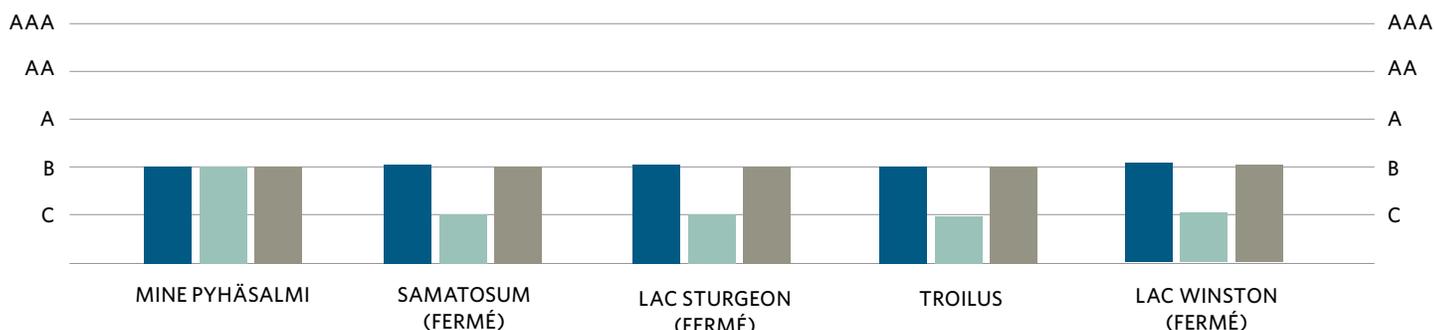
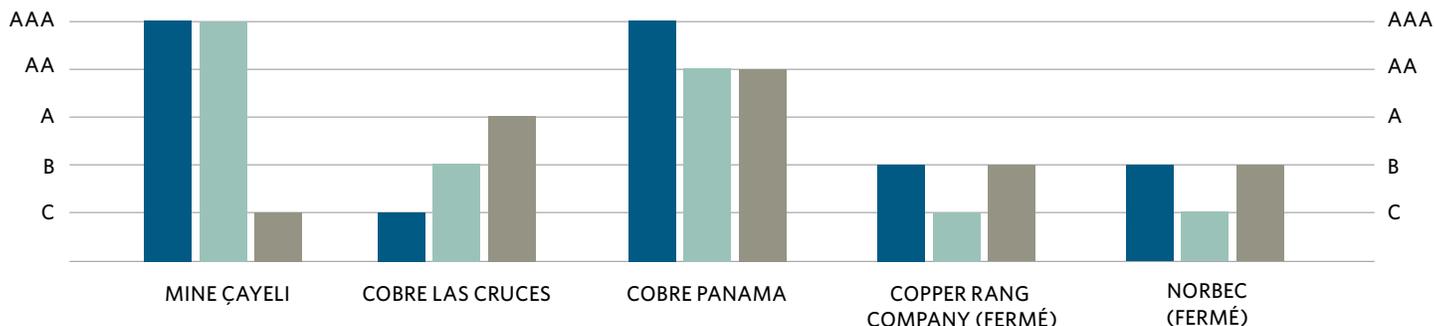
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER (SUITE)

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- RESPONSABILITÉ AT TRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

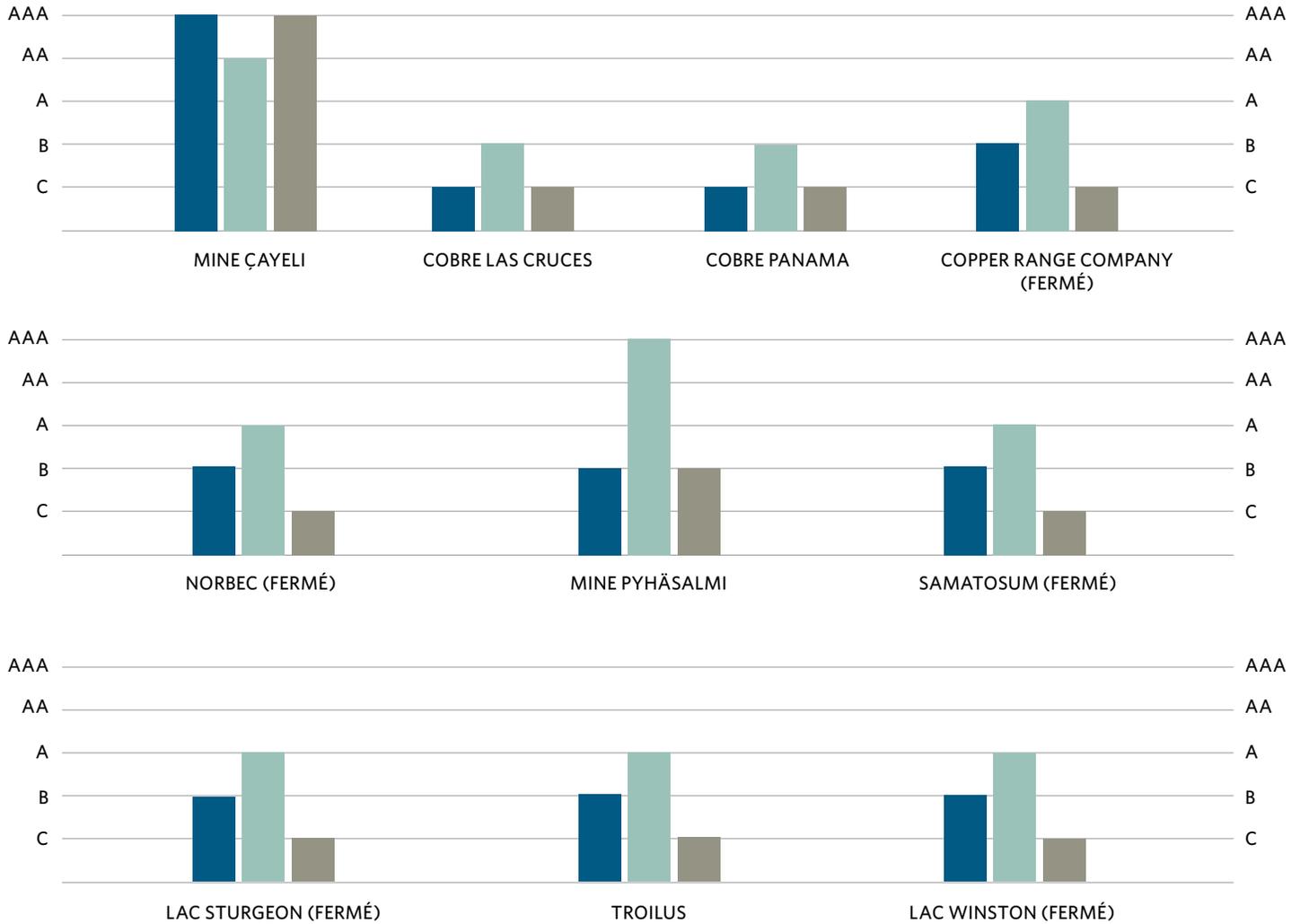
- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE FIRST QUANTUM MINERALS LTÉE

## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

■ SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE  
■ SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE  
■ OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# GLENCORE

## PROFIL DE L'ENTREPRISE - GLENCORE

Glencore figure parmi les plus grands producteurs et marchands de vrac, et fournit des ressources naturelles et des produits connexes à l'industrie mondiale. Elle possède plus de 150 installations d'exploitation minière, métallurgique, pétrolière et agricole. Les installations de Glencore au Canada adhèrent à l'initiative VDMD depuis 2004.

L'initiative VDMD a été mise en œuvre dans les établissements Glencore suivants :

- Fonderie Horne, Rouyn-Noranda, Québec
- Affinerie CCR, Montréal-Est, Québec
- Sudbury Integrated Nickel Operations (INO), Sudbury, Ontario
- Mine Raglan, région du Nunavik, Québec
- Fonderie Brunswick, Bathurst, Nouveau-Brunswick
- Fonds de revenu Noranda, affinerie CEZ (25 % d'intérêts), Valleyfield, Québec
- Installations Kidd, Timmins, Ontario

Le développement durable est au cœur de la stratégie et des activités commerciales de Glencore. Il exige un engagement significatif auprès des communautés d'intérêts. Ce principe requiert également la plus grande vigilance en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale, de gouvernance d'entreprise et de reddition de comptes, tout en assurant aux actionnaires des gains supérieurs.

### GLENCORE COPPER CANADA

Glencore Copper Canada fait partie d'un réseau d'installations de transformation comprenant des fonderies et des affineries. Les fonderies et affineries, rattachées à des services de soutien basés à Toronto, comptent parmi les plus importantes des activités de Glencore.

La production de cuivre est essentielle pour la société. Le cuivre est très utilisé pour la production et la distribution d'électricité ainsi que pour la fabrication de produits, d'équipement et d'objets très variés, par exemple des téléphones cellulaires et des ustensiles de cuisine. Métal recyclable de plus en plus utilisé pour les technologies écologiques et les produits antimicrobiens, le cuivre joue un rôle important pour le développement durable.

**Planification de la gestion de crises :** La planification de la gestion de crises de Glencore Copper Canada, en vigueur à tous les sites de l'entreprise, comprend les mêmes objectifs que le protocole Planification de la gestion de crises de l'initiative VDMD. Cependant, l'examen des installations doit être effectué deux fois par année plutôt qu'une seule.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE **GLENCORE**

**Relations avec les Autochtones et les collectivités :** L'affinerie CCR est passée du niveau AA au niveau AAA pour l'efficacité de ses communications avec les communautés d'intérêts. Cette amélioration découle des bonnes communications et relations de l'entreprise avec le Comité des Citoyens de Montréal-Est, entretenues depuis 1992.

**Gestion de la conservation de la biodiversité :** La fonderie Horne est passée du niveau C au niveau B en produisant des rapports mensuels sur la toxicité pour la puce d'eau et en remettant régulièrement des rapports portant sur des questions variées liées à la biodiversité à la haute direction. L'affinerie CCR a démontré son engagement en traitant de la conservation de la biodiversité dans les présentations et vidéos lors de la journée portes ouvertes de 2013, ce qui lui a permis d'atteindre le niveau A lors de sa vérification externe.

**Santé et sécurité :** Les vérifications externes à l'affinerie CCR et à la fonderie Horne confirment que la politique sur la santé et la sécurité sont conformes à l'esprit du Cadre de l'AMC sur la santé et la sécurité. Les deux établissements ont obtenu une cote de niveau AAA pour l'amélioration continue de leurs taux de blessures consignées et pour avoir prévenu tout incident mortel.

### INSTALLATIONS DE NICKEL

Glencore possède des mines et usines de traitement du nickel au Canada, en Australie et en Nouvelle-Calédonie en plus d'une affinerie en Norvège. L'entreprise est également copropriétaire d'un projet d'agrandissement en Tanzanie, et possède des actifs en période d'entretien en République dominicaine et en Australie. Au Canada, ses mines et usines de traitement se trouvent en Ontario et au Québec.

Quatrième producteur de nickel au monde, Glencore gère une production annuelle de plus de 143 000 tonnes de nickel. Il produit du nickel, du ferronickel et du cobalt d'une grande pureté, et compte parmi les plus importants agents dans le domaine du recyclage et du traitement du nickel et de matériaux contenant du cobalt.

Le rendement pour 2013 des deux installations dans le cadre de l'initiative VDMD a été vérifié en 2014. Voici les faits saillants des changements constatés depuis le rapport de vérification précédent, produit en 2010.

**Relations avec les Autochtones et les collectivités :** L'installation Sudbury Integrated Nickel Operations (Sudbury INO) s'est amélioré dans les domaines de l'identification des intervenants ainsi que des relations et du dialogue avec les communautés d'intérêts.

En 2013, Sudbury INO a reçu beaucoup moins de plaintes de la communauté des environs en lien avec le bruit et les odeurs, ce qui est principalement attribuable aux mesures prises pour réduire le bruit dans la zone de granulation de la matte à la fonderie Sudbury. De plus, l'installation sur place de stations de surveillance du SO<sub>2</sub> à alerte rapide permet de réduire la production plus tôt pendant les périodes de stagnation. L'installation à la fonderie d'un écran antibruit constitué d'un cœur épais en terre contenu dans un cadre en bois dans lequel sont entrelacés des saules (un « mur vivant ») contribue aussi à la réduction du bruit. Sudbury INO a entretenu activement ses relations avec ses intervenants par la tenue de journées portes ouvertes aux installations Onaping, Skead et Falconbridge et de réunions avec les groupes représentant les Premières Nations et les collectivités (par exemple, la Première Nation Wahnapiatae et le comité des citoyens de Falconbridge).

La mine Raglan s'est améliorée dans le domaine des relations avec les Autochtones et les collectivités. Ces bons résultats sont en partie attribuables à la nouvelle initiative RIDE de Glencore, qui fait partie du programme Tamatumani. De plus, une nouvelle approche stratégique et harmonisée de l'engagement social envers les collectivités (« Pijariursiq ») contribue à renforcer les relations avec les collectivités du Nunavik. Ces initiatives vont bien au-delà des exigences de l'entente de Raglan.

**Gestion de l'énergie et des émissions de GES :** Sudbury INO s'est améliorée en matière de gestion et de déclaration liées à l'utilisation d'énergie et aux émissions de GES. Des plans de gestion énergétique ont été développés et mis

## PROFIL DE L'ENTREPRISE GLENCORE

en œuvre à Sudbury INO depuis 2010. Ces plans détaillés indiquent comment la consommation d'énergie est surveillée et contrôlée, et servent à élaborer des projets d'amélioration continue. Parmi les projets ayant réduit la consommation d'énergie, on compte l'ajout d'un système de ventilation sur demande à l'installation Nickel Rim South ainsi que l'amélioration du compresseur de la fonderie. En 2013, ces projets et de nombreux autres ont contribué à réduire l'utilisation d'énergie et les émissions de GES par rapport à l'année précédente, malgré une hausse de la production à Sudbury INO.

La mine Raglan s'est améliorée considérablement en matière de systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES. L'installation accorde maintenant plus d'importance à sa stratégie énergétique dans le cadre de son processus de planification commerciale. La mine Raglan a pris plusieurs initiatives pour réduire l'utilisation d'énergie, et a lancé un projet novateur de recherche et de développement touchant le stockage de l'énergie des éoliennes visant à réduire encore davantage la dépendance de l'installation aux carburants fossiles pour produire de l'énergie.

**Gestion des résidus :** Depuis 2010, Sudbury INO s'est améliorée pour tous les indicateurs liés à la gestion des résidus. La gestion de l'eau est très importante pour les activités de Sudbury INO, malgré l'abondance de l'eau dans la région. D'autres industries de la région font appel aux services de traitement de l'eau de Sudbury INO afin de profiter de sa technologie supérieure de traitement de l'eau. Depuis 2010, Sudbury INO a effectué des examens internes et externes de son système de gestion des résidus pour assurer sa conformité aux exigences du programme VDMD, et pour permettre l'amélioration continue de ses systèmes de gestion environnementale ISO 14001.

La cote déclarée par la mine Raglan lors de son auto-évaluation a été rectifiée à la baisse lors de la vérification externe de 2013. La gestion des résidus compte parmi les principaux éléments à améliorer pour 2014. Voici ce qui a découlé de la vérification externe :

- La cote de l'installation est tombée du niveau AA au niveau B pour l'indicateur sur la politique de gestion des résidus et l'engagement, car rien n'indiquait que la politique de l'installation avait été communiquée aux communautés d'intérêts. La vérification interne effectuée à la mine n'a pas déterminé si la politique de gestion des résidus et l'engagement de la mine Raglan étaient conformes aux recommandations du *Guide de gestion des parcs à résidus miniers* de l'AMC.
- Le résultat à l'indicateur des systèmes de gestion des résidus est passé du niveau AAA au niveau A, car la vérification interne n'a pas déterminé si le système est mis en œuvre de manière conforme au *Guide de gestion des parcs à résidus miniers* de l'AMC.
- L'installation a vu sa cote baisser du niveau A au niveau C pour l'indicateur portant sur l'examen annuel de la gestion des résidus, car aucun examen périodique du système de gestion des résidus n'a été effectué.

En 2010, la mine Raglan a obtenu quatre niveaux A et un niveau B en gestion des résidus. En 2013, les résultats après vérification externe comprenaient trois cotes de niveau A, une de niveau B et une de niveau C. Les indicateurs sur la politique de gestion des résidus et l'engagement et sur l'examen annuel du système de gestion des résidus sont les principaux éléments à améliorer.

**Santé et sécurité :** Sudbury INO s'est amélioré pour le protocole de la santé et sécurité. Le nombre de blessures consignées rattachées à l'exploitation a chuté de 60 %, et aucune blessure n'a entraîné de perte de temps en 2013. Le programme de santé et sécurité de Sudbury INO intègre un élément de leadership et d'encadrement en matière de sécurité et des plans de gestion des risques. L'installation a développé et mis en œuvre son système de gestion de la sécurité pour offrir à ses employés et entrepreneurs les compétences et outils nécessaires pour éliminer toute forme de blessure.

## PROFIL DE L'ENTREPRISE **GLENCORE**

La mine Raglan s'est améliorée à tous les indicateurs liés à la santé et la sécurité. En 2013, la mine Raglan a réduit de plus de 40 % son taux de blessures consignées. Le programme de leadership en matière de sécurité de la mine Raglan, qui comprend des séances d'encadrement continues et l'analyse des incidents et blessures dans le but de prévenir des types d'incidents spécifiques (comme les blessures aux mains ou aux yeux), compte parmi les principaux facteurs de cette amélioration. Les efforts déployés par l'installation pour évaluer et améliorer l'équipement de protection individuelle ont contribué à réduire le nombre de blessures aux yeux et de coupures. À la mine Raglan, on s'assure que les lunettes de sécurité de tous les employés sont de la bonne taille, et que les employés utilisent toujours des outils de coupe et des gants de protection appropriés.

**Gestion de la conservation de la biodiversité :** Sudbury INO s'est améliorée pour chacun des indicateurs liés à la gestion de la conservation de la biodiversité. Le fournisseur de services de vérification a noté que pour l'indicateur 3, celui des rapports sur la conservation de la biodiversité, l'installation est passée du niveau AAA au niveau A parce que rien ne prouve que les déclarations publiques sur la conservation de la biodiversité ont été examinées par un tiers ou qu'elles ont fait l'objet d'une vérification interne ou externe. Cette procédure entrera en vigueur en 2015 et fera partie du cadre de pratiques d'entreprise de Glencore.

Depuis les années 1970, Sudbury INO est un membre actif du Groupe consultatif sur le reverdissement du Grand Sudbury. À l'aide de ce groupe, l'établissement a offert du soutien technique et financier à des programmes comme le concours de la cour d'école la plus laide. En 2012 et 2013, Sudbury INO a participé au lancement de l'inventaire général de la biodiversité dans le cadre de l'initiative de reverdissement de la ville, qui a permis de récupérer 4,1 hectares de terrains non cultivés et de planter plus de 70 000 arbres de semis et 50 000 arbustes ou arbres de sous-étage dans le Grand Sudbury.

À la mine Raglan, les résultats ont été contrastés dans le domaine de la gestion de la conservation de la biodiversité : l'installation a seulement atteint le niveau C en 2013 pour l'élaboration et l'instauration de son plan de conservation de la biodiversité, alors qu'elle se situait au niveau B en 2011. Plusieurs initiatives de protection de la biodiversité sont en cours à la mine Raglan, et cette dernière pourrait les intégrer à un programme plus complet éventuellement.

### INSTALLATIONS DE ZINC

Les installations d'extraction et de traitement du zinc de Glencore au Canada comprennent des établissements miniers et métallurgiques dans l'est du Canada.

**Gestion du maintien de la biodiversité :** La fonderie Brunswick est passée du niveau B au niveau A pour avoir bien communiqué ses engagements et défini les rôles, responsabilités et ressources rattachés à la conservation de la biodiversité, pour avoir évalué les risques, établi des objectifs et dressé des plans d'action, et pour avoir fourni régulièrement des rapports à l'interne et au Groupe consultatif des communautés d'intérêts. L'installation Kidd a vu sa cote baisser du niveau AA au niveau A en raison de l'absence de vérification indépendante.

**Santé et sécurité :** Après vérification externe, l'installation Kidd s'est classée au niveau AAA pour l'indicateur 1 du protocole de santé et sécurité – politique, engagement et obligation de rendre compte. La fonderie Brunswick et l'affinerie CEZ sont passées du niveau AA au niveau A, car une vérification interne de la politique de l'installation est requise pour demeurer au niveau AA. La cote de l'affinerie CEZ est passée du niveau AA au niveau AAA, car l'installation a démontré son engagement envers la sécurité dans l'ensemble de ses activités et par des échanges individuels avec les employés.

**Planification de la gestion de crises :** L'évaluation de 2013 a relevé des lacunes au niveau de l'entreprise et de l'installation. En 2014, l'entreprise s'efforcera de mettre à jour son programme de gestion de crises, ses formations et ses examens de manière à répondre aux exigences de l'AMC et à s'adapter aux changements apportés à Glencore.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE GLENCORE : [WWW.GLENCORE.COM](http://WWW.GLENCORE.COM).**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE GLENCORE COPPER CANADA

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
GLENCORE COPPER CANADA	✓	✓	✓
AFFINERIE CCR	✓	✓	✓
FONDERIE HORNE	✓	✗	✗
INSTALLATIONS KIDD	✓	✓	✓

## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

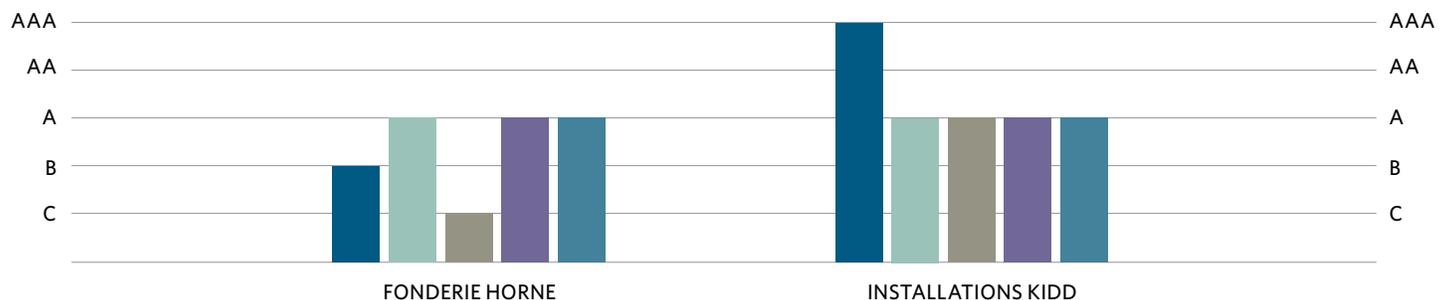
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE GLENCORE COPPER CANADA

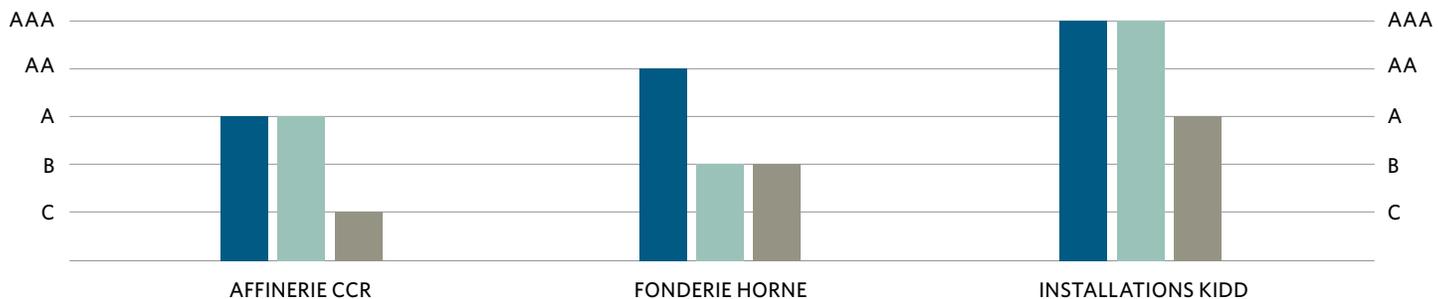
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



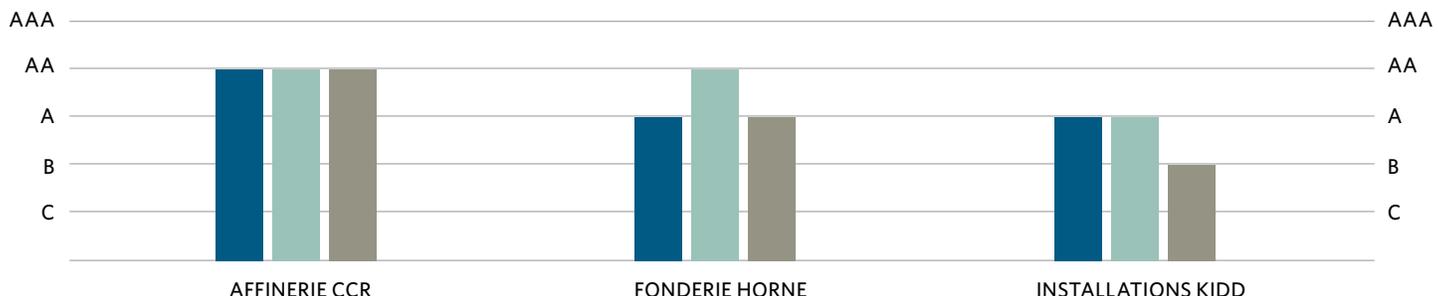
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

## INSTALLATIONS DE NICKEL



### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

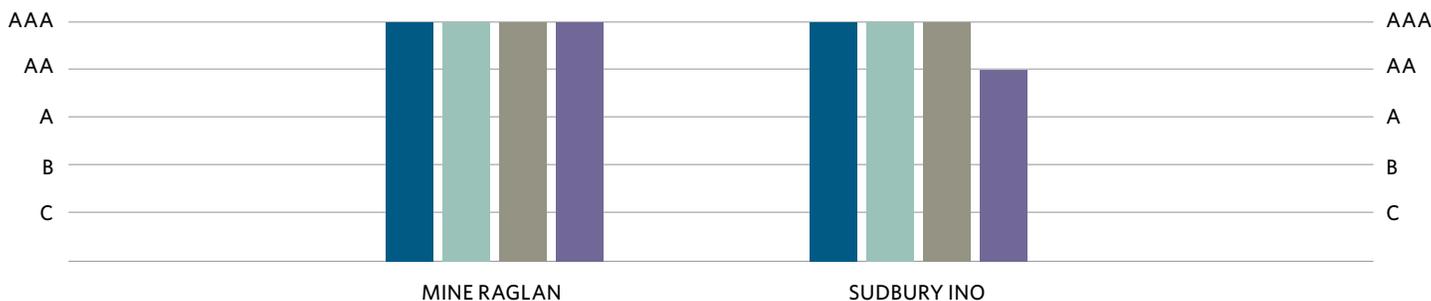
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
INSTALLATIONS DE NICKEL	☑	☑	☒
MINE RAGLAN	☑	☑	☑
SUDBURY INO	☑	☑	☑



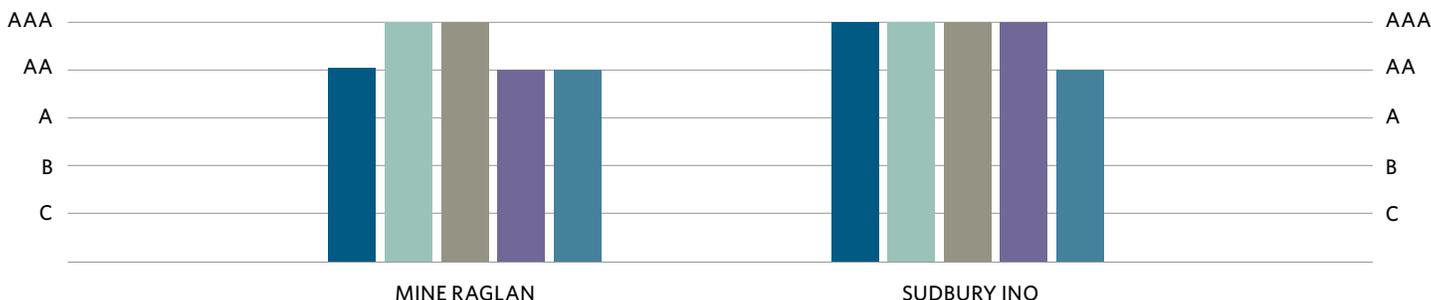
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

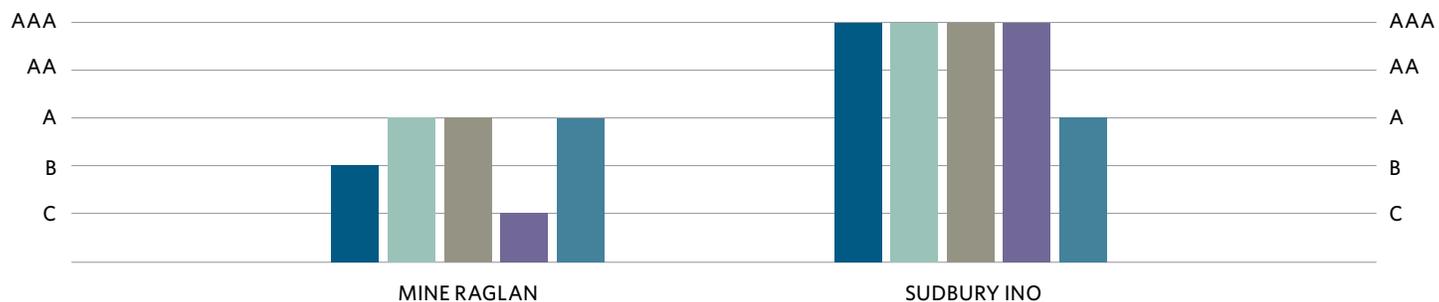
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE INSTALLATIONS DE NICKEL

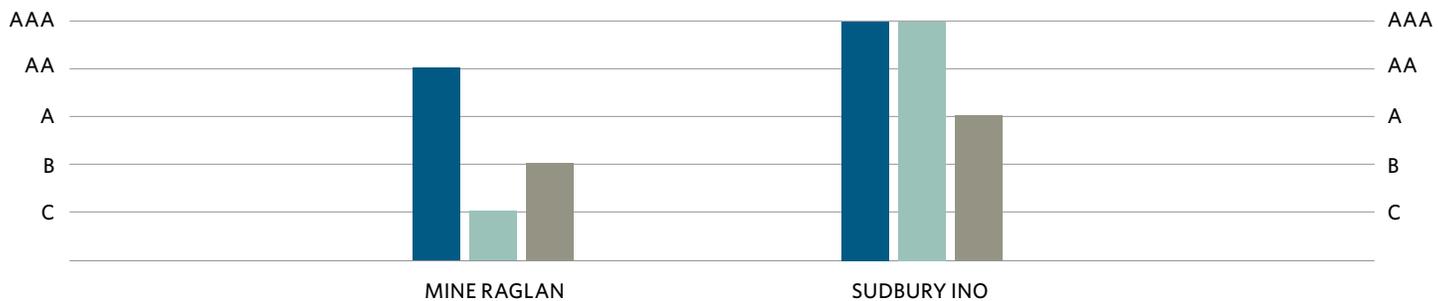
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER



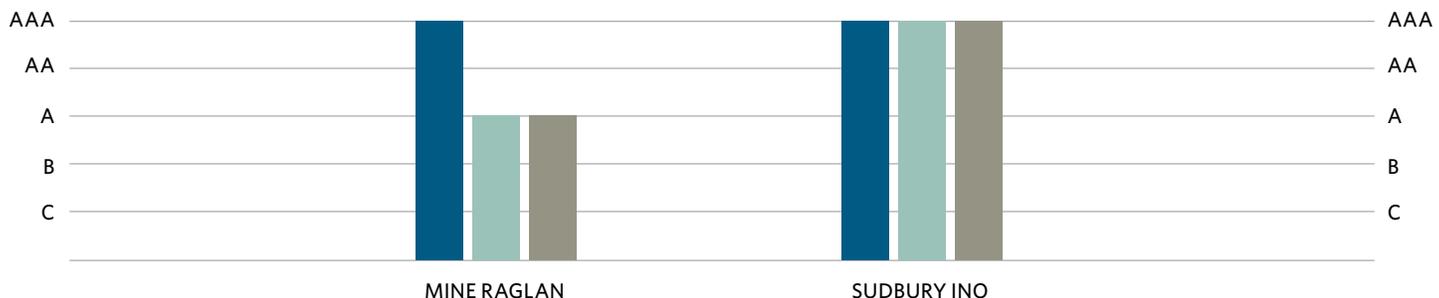
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

## INSTALLATIONS DE ZINC



### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

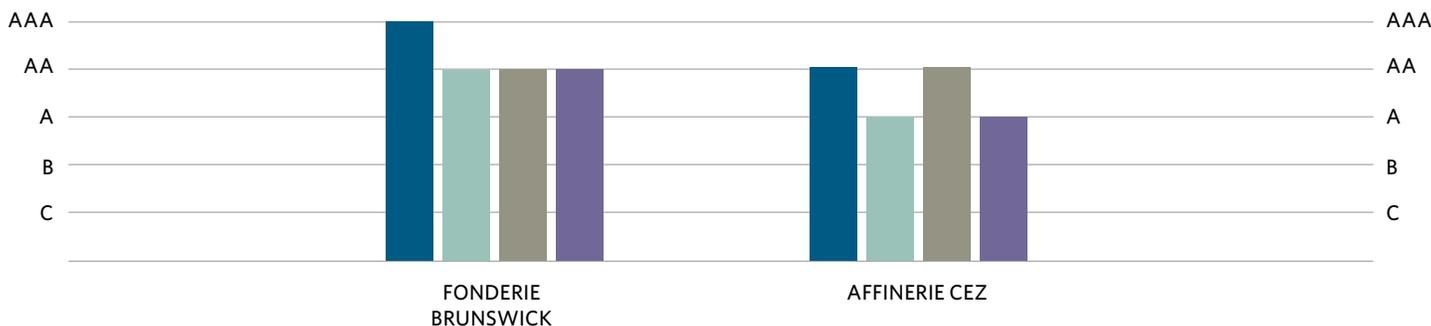
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
INSTALLATIONS DE ZINC	☒	☒	☒
FONDERIE BRUNSWICK	☒	☒	☒
AFFINERIE CEZ	☑	☑	☑



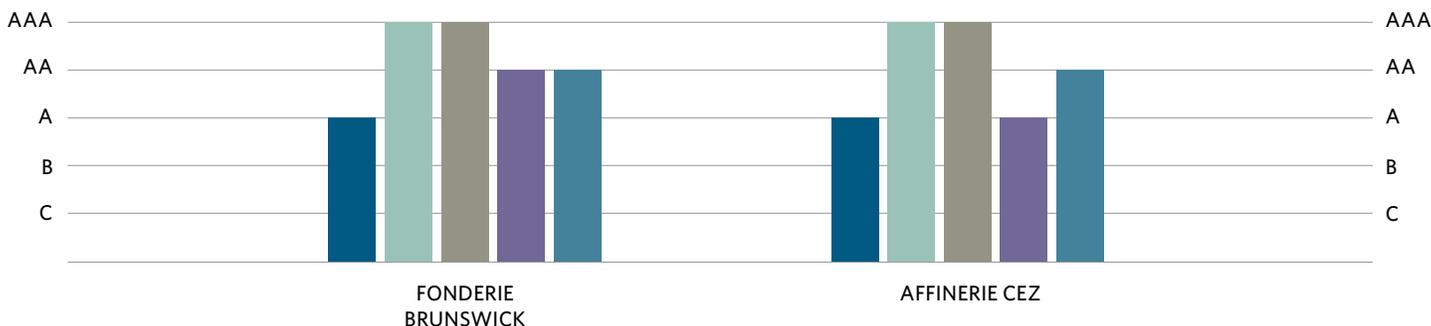
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

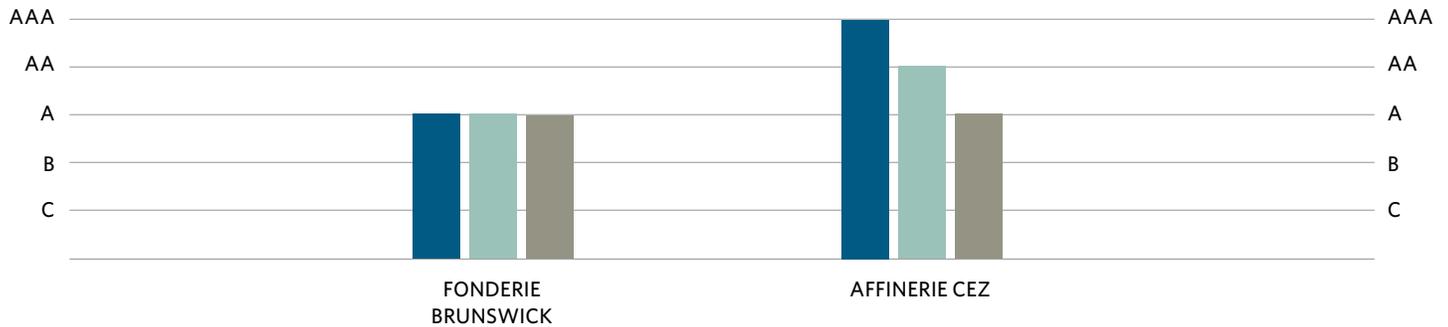
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE INSTALLATIONS DE ZINC

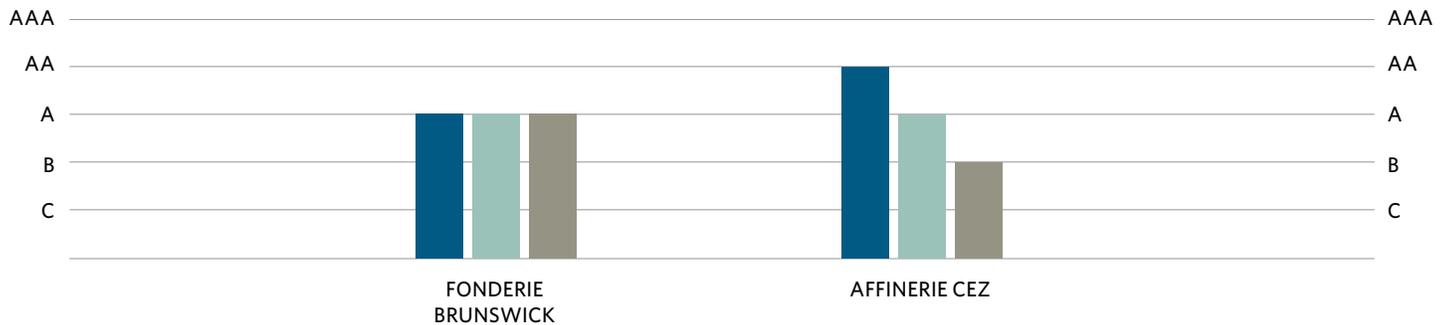
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - HUBBAY MINERALS INC.

Hudbay Minerals est une société minière canadienne intégrée qui détient des installations en exploitation, possède des propriétés en développement et mène des activités d'exploration dans les Amériques. Elle se concentre principalement sur la découverte, la production et la mise en marché de métaux de base et précieux. Ses installations en exploitation sont situées à Flin Flon et à Snow Lake, au Manitoba.

En 2013, Hudbay a dépassé son objectif de maintenir ses résultats précédents de l'initiative VDMD en améliorant un indicateur du protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités. Hudbay est parvenue à maintenir ses autres résultats de l'initiative VDMD, et elle a continué d'atteindre de très bons résultats en matière de sécurité et de respecter les exigences du protocole de gestion des résidus.

Les améliorations de Hudbay au chapitre des relations avec les Autochtones et les collectivités sont directement en lien avec la mise en œuvre d'une formation sur la sensibilisation aux cultures autochtones à l'échelle de l'entreprise au Canada. Au Manitoba, l'entreprise est bien intégrée aux communautés de Flin Flon et de Snow Lake et elle s'implique régulièrement auprès de ces dernières. Les récentes discussions avec les communautés portaient principalement sur les occasions de formation et d'emploi pour les habitants du nord du Manitoba, ainsi que sur l'impact potentiel des mines Reed et Lalor sur l'environnement et les communautés de la région. L'implication auprès des communautés des Premières Nations et la participation au nouveau comité consultatif sur les mines font partie des activités de relations communautaires. Ce comité réunit des dirigeants des Premières Nations, des représentants de l'industrie et des membres du gouvernement du Manitoba. Son objectif est de veiller à ce que les communautés des Premières Nations profitent des projets miniers. Deux représentants de Hudbay font partie de ce comité consultatif.

Hudbay a obtenu une cote de niveau AA ou supérieur pour tous les indicateurs du protocole de santé et sécurité. L'équipe des activités d'exploitation de Hudbay au Manitoba a mis en place des systèmes de sécurité fiables, des programmes de formation étoffés et des communications efficaces. Le système de sécurité fondé sur l'attitude positive, l'un des outils utilisés au Manitoba, est maintenant déployé au sein du projet Constancia de Hudbay, au Pérou.

L'entreprise a obtenu une cote de niveau AA pour tous les indicateurs du protocole de gestion des résidus, ce qui démontre que les systèmes de Hudbay respectent le manuel d'orientation de l'AMC sur la gestion des parcs à résidus miniers. Pour obtenir une cote de niveau AA, Hudbay a réalisé un audit interne sur son système de gestion des résidus.

En 2013, au Manitoba, l'entreprise a mis en exploitation la nouvelle mine Reed et poursuivi les travaux pour commencer à exploiter commercialement la nouvelle mine Lalor en 2014. Les travaux de construction vont bon train à la mine Constancia au Pérou, et les activités d'exploitation devraient commencer à la fin de 2014. Hudbay a toujours pour objectif de se conformer volontairement aux protocoles de l'initiative VDMD et de publier de l'information sur le rendement de la mine Constancia lorsque le projet sera pleinement en activité.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE HUBBAY MINERALS : [WWW.HUBBAYMINERALS.COM](http://WWW.HUBBAYMINERALS.COM).**



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRIS

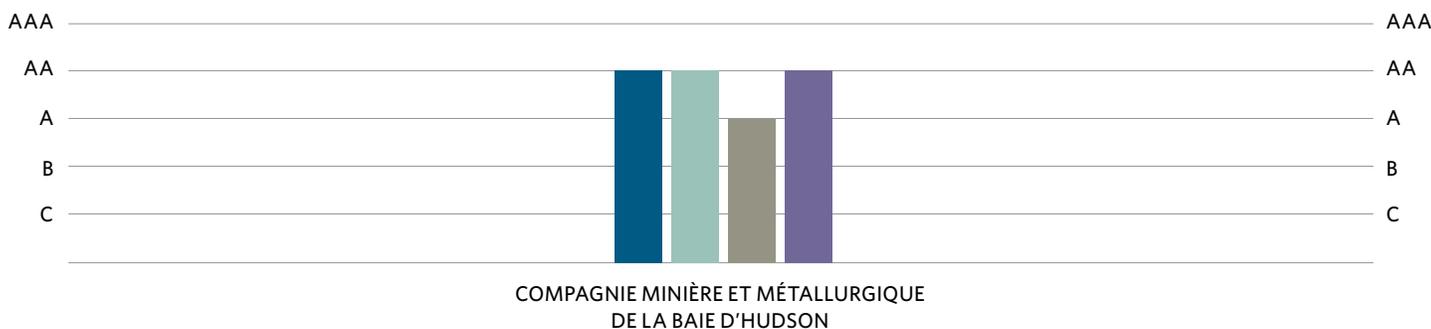
HUDBAY MINERALS INC.

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
HUDBAY MINERALS INC.	☑	☑	☑
COMPAGNIE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE LA BAIE D'HUDSON	☑	☑	☑

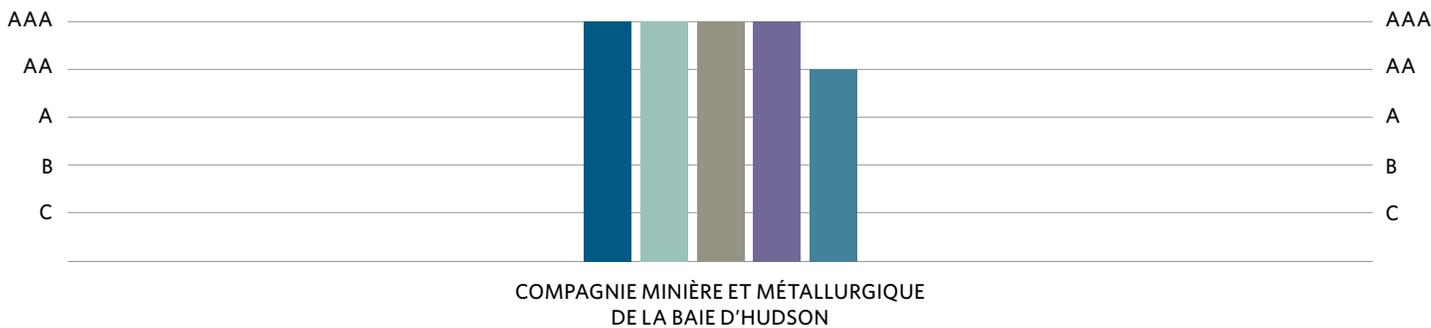
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

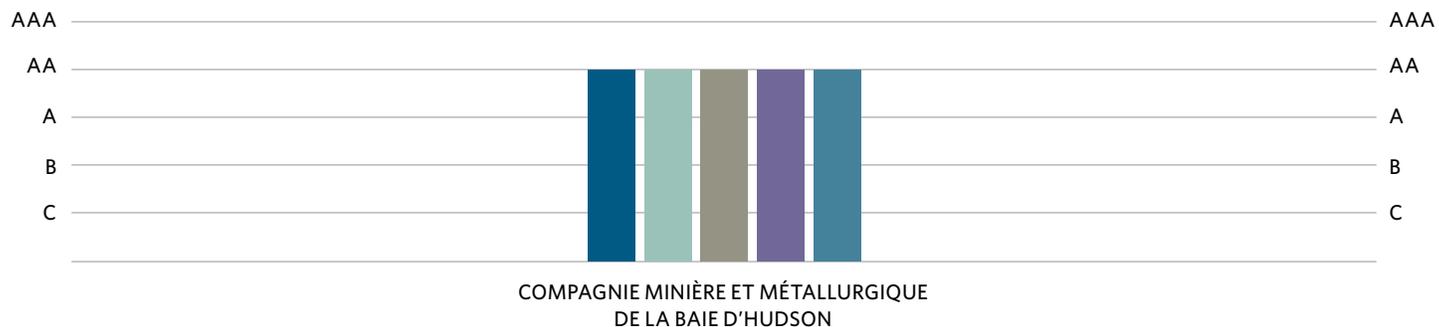
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRIS HUBBAY MINERALS INC.

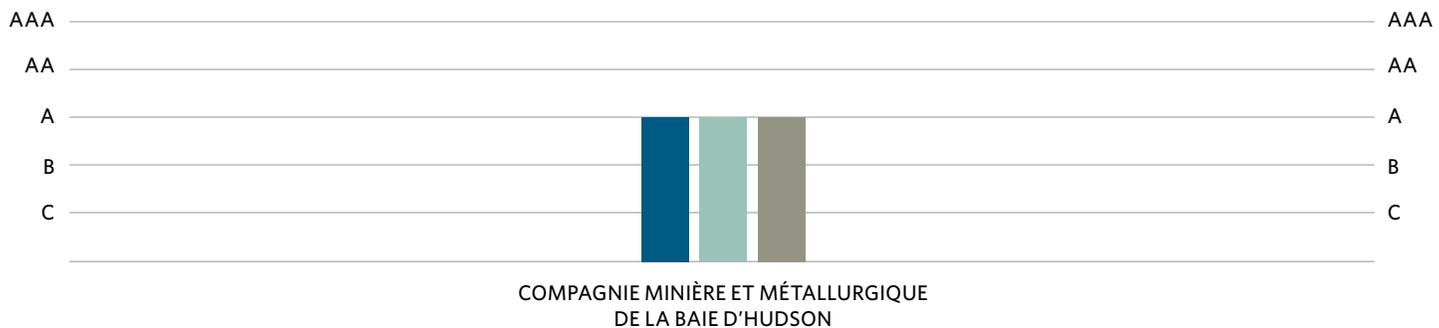
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



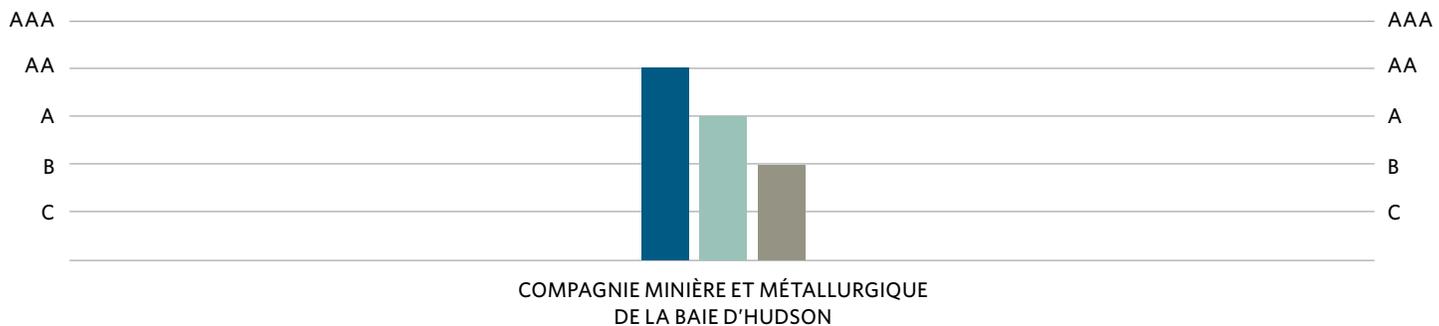
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - IAMGOLD CORPORATION

IAMGOLD est un chef de file parmi les producteurs aurifères de taille intermédiaire. La société exploite actuellement cinq mines d'or réparties sur trois continents (projets en coentreprise compris). Au Québec, elle exploite Niobec inc., l'un des trois plus grands producteurs de niobium au monde. IAMGOLD détient de solides actifs stratégiques au Canada, en Amérique du Sud et en Afrique, en plus de mener des projets de développement et d'exploration et d'évaluer constamment les possibilités d'acquisitions rentables qui se présentent.

La mine d'or de Westwood, qui entrera en production le 1er juillet 2014, est située à 35 km à l'est de Rouyn-Noranda. Elle utilise une partie de l'ancienne infrastructure de Doyon. Par exemple, l'ancienne mine à ciel ouvert est maintenant utilisée pour le stockage des résidus miniers. En évitant d'utiliser des terres vierges, la mine de Westwood réduit son empreinte environnementale. La mine n'est pas encore en activité, mais IAMGOLD l'inclut dans ses rapports VDMD depuis 2009.

En 2012, IAMGOLD a fait l'acquisition du projet « Côté Gold » dans le nord de l'Ontario. Les installations sont situées dans les cantons de Chester et de Neville du district de Sudbury, dans le nord-est de l'Ontario. Plus précisément : à 20 km au sud-ouest de Gogama, à 130 km au sud-ouest de Timmins, et à 200 km au nord-ouest de Sudbury. IAMGOLD évalue actuellement le potentiel d'une nouvelle mine d'or à ciel ouvert sur la propriété. À l'approche des phases de développement et de construction, la société l'ajoutera à ses rapports VDMD.

La vision d'IAMGOLD consiste à arriver à mener ses activités sans causer le moindre tort. La société s'engage à toujours adhérer aux normes les plus strictes en matière de santé et de sécurité, d'empreinte environnementale et de collaboration avec les collectivités. Cette vision représente à la fois un objectif et un parcours. Elle est bien comprise par les employés et bien ancrée dans leurs méthodes, peu importe la langue utilisée sur les lieux de travail. En collaboration avec ses partenaires, IAMGOLD apporte un niveau élevé de sécurité et de responsabilité environnementale et sociale dans des régions qui n'avaient jamais connu l'exploration et l'exploitation minières modernes. Pour la société, il est essentiel d'un point de vue non seulement moral, mais également commercial, de s'allier avec ses employés comme avec les collectivités et pays où elle est établie en vue de s'assurer que la santé, la sécurité et la durabilité demeurent toujours prioritaires. Le programme VDMD s'insère bien dans cette vision de ne causer aucun tort. Elle est donc bien intégrée dans les méthodes d'exploitation d'IAMGOLD et dans sa quête d'excellence.

En mai 2014, la mine d'IAMGOLD à Essakane s'est vue décerner le prix VDMD en engagement communautaire pour son projet de culture maraîchère au Burkina Faso. Le projet a été jugé méritant en raison de son approche



## PROFIL DE L'ENTREPRISE IAMGOLD CORPORATION

novatrice de l'engagement envers la collectivité et de ses avantages à long terme pour les collectivités locales en termes de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de l'alimentation et de la salubrité des aliments. Cette mine comptait aussi parmi les finalistes du prix VDMD 2014 en excellence environnementale pour son initiative visant à améliorer la biodiversité par la reforestation au Burkina Faso.

IAMGOLD, qui est membre de l'AMC, respecte son engagement envers l'initiative VDMD en appliquant les protocoles VDMD de manière de plus en plus stricte. En 2013, la société a réalisé des progrès par rapport à l'année précédente et atteint au moins le niveau A dans les domaines de la gestion des résidus, des relations avec les Autochtones et les collectivités, de la santé et sécurité et de la gestion de crises à tous ses établissements.

C'est en matière de gestion de l'énergie et des émissions de GES qu'IAMGOLD obtient ses moins bons résultats, mais la société s'efforce toujours de s'améliorer. En 2013, elle a adopté de nouveaux logiciels de surveillance et de suivi qui permettent de recueillir des données de référence et d'établir des objectifs de gestion réalistes. IAMGOLD continue de participer au Carbon Disclosure Project.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE IAMGOLD : [WWW.IAMGOLD.COM](http://WWW.IAMGOLD.COM).**



**JEUNES AUX CENTRES D'ÉDUCATION DE BASE NON FORMELLE (BURKINA FASO), FINANCÉ PAR LE PARTENARIAT ENTRE IAMGOLD, PLAN CANADA ET L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL.**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

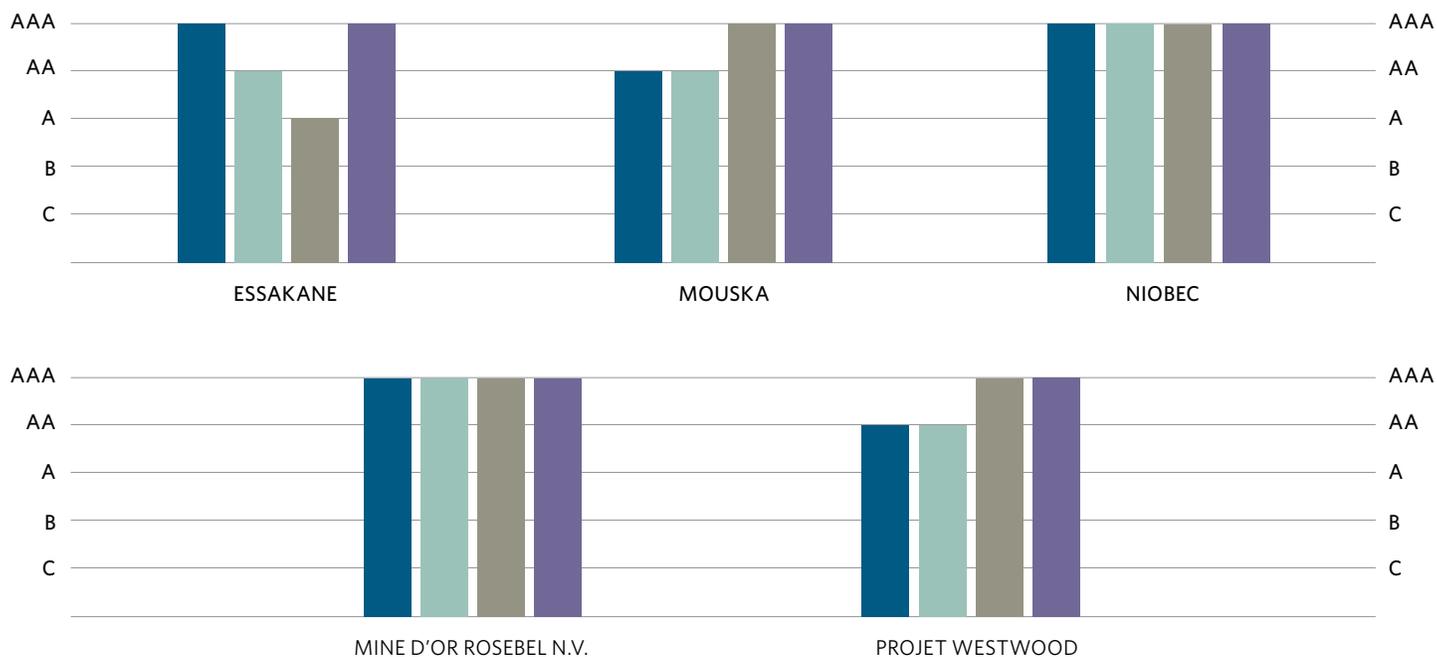
## IAMGOLD CORPORATION

### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
IAMGOLD CORPORATION	☑	☑	☑
ESSAKANE	☑	☑	☑
MOUSKA	☑	☑	☑
NIOBEC	☑	☑	☑
MINE D'OR ROSEBEL N.V.	☑	☑	☑
PROJET WESTWOOD	☑	☑	☑

### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS

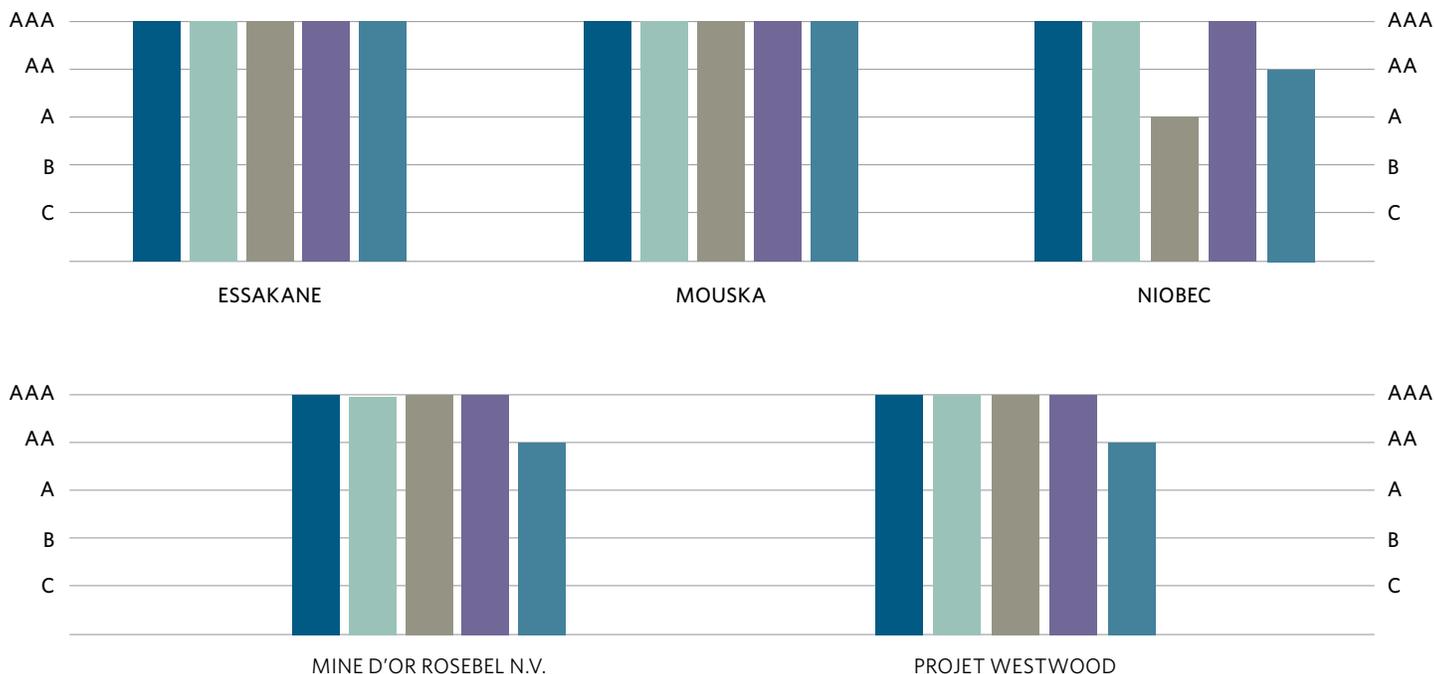


# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

IAMGOLD CORPORATION

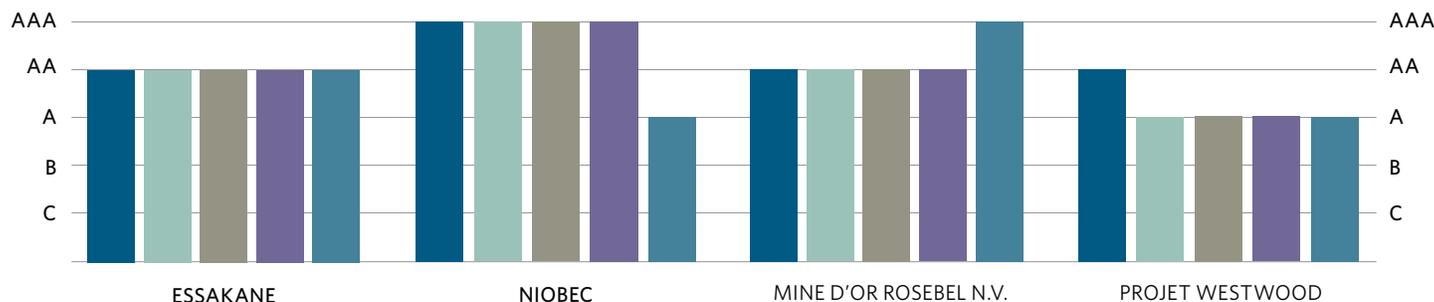
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER



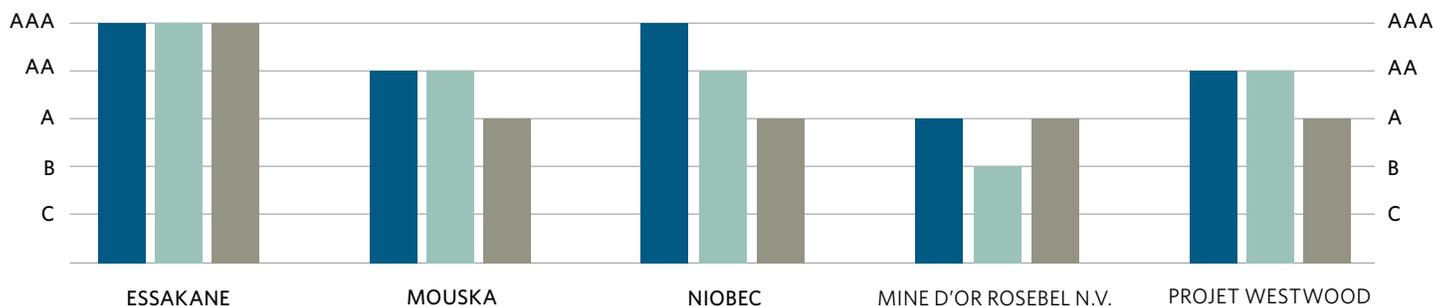
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

IAMGOLD CORPORATION



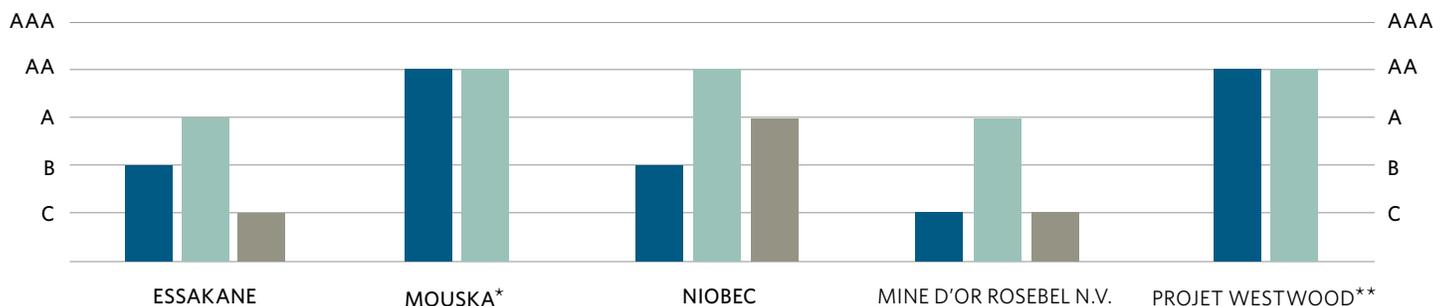
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- ENERGY USE AND GHG MANAGEMENT SYSTEMS
- ENERGY AND GHG PERFORMANCE TARGETS
- ENERGY USE AND GHG REPORTING SYSTEMS



\* Comme ses émissions totales sont inférieures à 25 000 tonnes de CO<sub>2</sub>e, la mine Mouska n'est pas tenue de déclarer son rendement pour l'indicateur 3 du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES.

\*\*Comme ses émissions totales sont inférieures à 25 000 tonnes de CO<sub>2</sub>e, la mine de Westwood n'est pas tenue de déclarer son rendement pour l'indicateur 3 du protocole de gestion de l'énergie et des émissions de GES.





## COMPANY PROFILE - IMPERIAL METALS CORPORATION

Imperial Metals Corporation est une entreprise d'exploration et de développement minier dont le siège social se trouve à Vancouver. Elle concentre ses activités sur les métaux précieux et de base et ses installations ainsi que ses projets d'exploration sont situés principalement en Colombie-Britannique.

La mine du mont Polley de Imperial Metals (Mount Polley Mining Corporation) est une mine d'or et de cuivre à ciel ouvert, avec un projet de développement souterrain. Elle se situe dans le centre-sud de la Colombie-Britannique.

Suite à la brèche du bassin de décantation des résidus miniers de la mine du mont Polley survenue en août 2014, Imperial Metals évalue son rendement VDMD pour la gestion des résidus. Une mise à jour sur la brèche de la mine du mont Polley et sur Imperial Metals est annexée à la présente, et les résultats de l'évaluation sur l'initiative VDMD pour les cinq autres protocoles sont présentés ci-après. En plus de cette mise à jour, l'AMC fournira d'autre information lorsque le gouvernement de la Colombie-Britannique aura terminé son évaluation indépendante de l'incident de la mine du mont Polley.

### **Brèche du bassin de décantation des résidus miniers de la mine du mont Polley**

Au début du mois d'août 2014, une brèche dans la digue du bassin de résidus miniers s'est produite à la mine du mont Polley, causant un déversement d'eau et de résidus miniers. Voici brièvement l'estimation des matériaux déversés par la brèche :

- 10,6 Mm<sup>3</sup> d'eau surnageante
- boues : 7,3 Mm<sup>3</sup> de résidus solides et 6,5 Mm<sup>3</sup> d'eau interstitielle
- 0,6 Mm<sup>3</sup> de matériaux de construction

### **Ce déversement a eu l'impact physique suivant sur l'environnement en aval :**

- Érosion et affouillement du remblai séparant le bassin et le lac Polley ainsi que le long du ruisseau Hazeltine.
- Dépôts d'arbres et de débris ligneux dans le lac Polley, le long de la trajectoire d'érosion du ruisseau Hazeltine et dans le lac Quesnel à l'embouchure du ruisseau Hazeltine.
- Dépôts de résidus miniers et érosion de terre dans le lac Polley, le ruisseau Hazeltine et le lac Quesnel à l'embouchure du ruisseau Hazeltine.



**COMPANY PROFILE****IMPERIAL METALS CORPORATION**

La direction d'Imperial Metals a réagi immédiatement et s'est rendue sur le site le 4 août pour travailler avec le personnel de la mine en service, les organismes locaux, les représentants des ministères provinciaux et les ingénieurs responsables pour évaluer l'étendue de la brèche et l'ampleur du déversement d'eau et de résidus dans les zones avoisinantes. Les instruments de surveillance et le personnel sur place n'avaient eu aucune indication d'une brèche imminente. Il est important de noter que les résidus miniers sont alcalins (ph moyen de 8,5) et qu'ils ne sont pas acidogènes.

La priorité d'Imperial Metals a toujours été et demeure la sécurité et la santé de ses employés et de la population. Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie ou blessure ni aucun dommage matériel lors de cet événement. Profondément préoccupée par cet événement, l'entreprise travaille à atténuer les effets immédiats et à comprendre la cause de cette brèche.

**Impact de la brèche pour Imperial Metals Corporation**

La mine du mont Polley demeurera en mode de surveillance et de maintenance pour une période de temps indéterminé.

Il est encore trop tôt pour estimer le total des coûts de décontamination et de restauration. Toutefois, les coûts pourront sans doute être gérés avec le temps étant donné la valeur sous-jacente des avoirs d'Imperial Metals, les engagements de financement additionnel de 100 millions de dollars annoncé le 14 août et le produit de l'assurance. Ces ressources fourniront des liquidités suffisantes pour achever et mettre en service la mine Red Chris.

**Message de Brian Kynoch, président d'Imperial Metals**

Nous remercions tous nos employés et les intervenants qui ont apporté rapidement leur aide suivant la brèche survenue le 4 août à la mine du mont Polley. Nous demeurons motivés et positifs, soutenus par l'aide de nos employés et les membres de la collectivité. Nous sommes également reconnaissants pour les offres de soutien reçues de nos collègues de l'industrie minière et les résidents de la Colombie-Britannique, qui comprennent la complexité de l'intervention, de la planification et du travail d'atténuation des effets de cet événement.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE IMPERIAL METALS : [WWW.IMPERIALMETALS.COM](http://WWW.IMPERIALMETALS.COM).**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

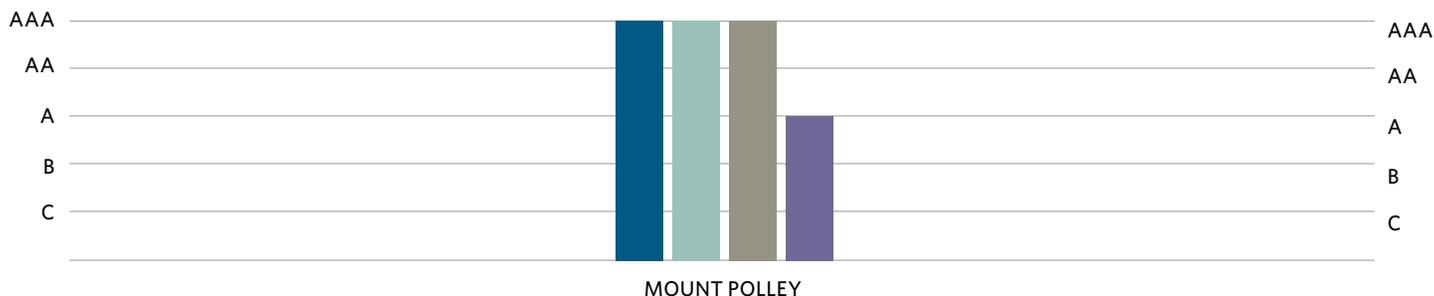
## IMPERIAL METALS CORPORATION

### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
IMPERIAL METALS CORPORATION	☒	☒	☒
MOUNT POLLEY	☒	☒	☒

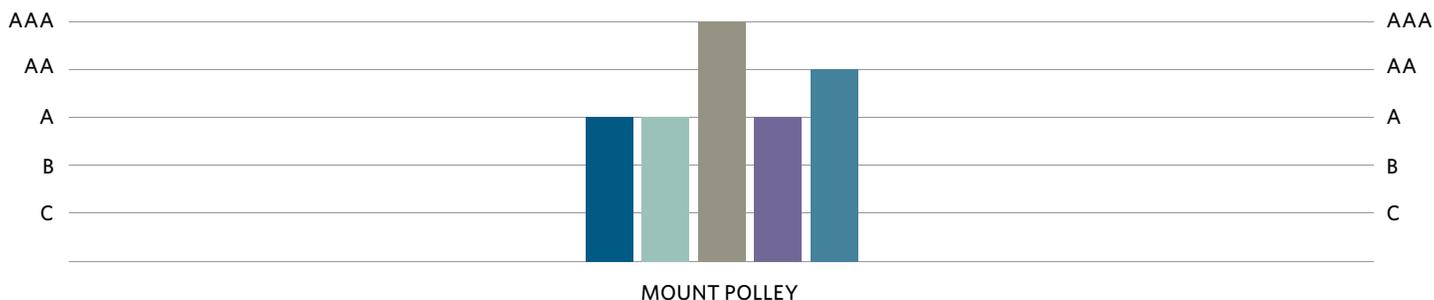
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

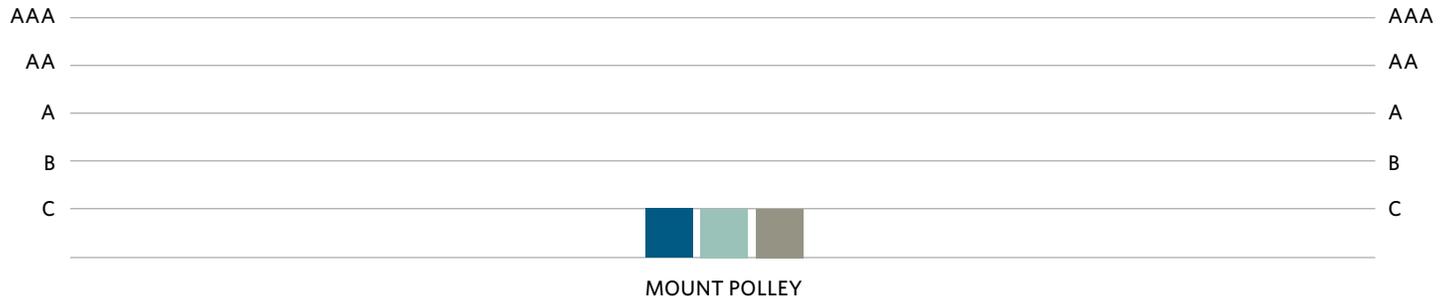
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE IMPERIAL METALS CORPORATION

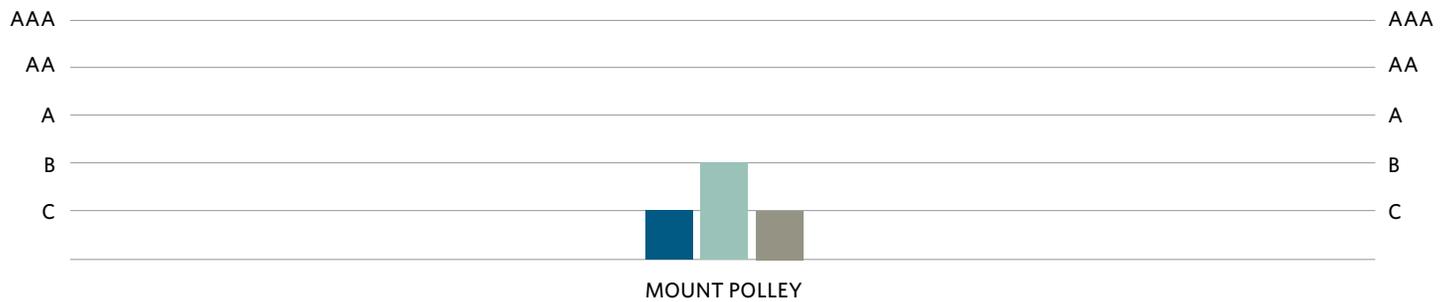
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - NEW GOLD INC.

New Gold est un producteur aurifère de taille intermédiaire qui compte quatre mines en activité et trois importants projets de développement. Ces projets comprennent la mine de New Afton au Canada, celle de Cerro San Pedro au Mexique, celle de Mesquite aux États-Unis et les mines Peak en Australie. New Gold est propriétaire des projets de Blackwater et de Rainy River au Canada et détient 30 % du projet El Morro, un projet d'envergure mondiale, au Chili.

New Gold s'engage à atteindre le plus haut niveau de rendement possible en matière de sécurité, de protection environnementale et de développement durable. Cet engagement pousse New Gold à relever les normes, protocoles et indicateurs qui aident ses employés à atteindre ces objectifs. Par conséquent, New Gold a adopté des normes telles que le Code international de gestion du cyanure et les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies. New Gold a également obtenu la certification ISO 14001 pour la gestion environnementale de deux de ses quatre installations, et respecte les directives de la Global Reporting Initiative et du Carbon Disclosure Project en vue de s'assurer que ses communautés d'intérêts reçoivent de l'information pertinente.

En 2013, New Gold s'est engagée sur le plan communautaire et environnemental et a établi des normes de gestion qui incorporent les exigences de l'initiative VDMD. En vertu de ces normes, New Gold se conforme aux principes de l'initiative VDMD dans toutes ses activités, au Canada comme à l'étranger.

Pendant sa première année d'adhésion au programme VDMD, New Afton a adopté les protocoles de l'initiative avec enthousiasme en plus de mettre en oeuvre la norme ISO 14001 pendant la transition entre la phase de développement, celle de mise en service et celle de production, en juillet 2012. C'est l'année dernière, première année complète d'exploitation, que la mine New Afton a dû produire son premier rapport obligatoire en vertu de l'initiative VDMD.

New Afton doit maintenant préparer son deuxième rapport annuel VDMD. Bien qu'il n'était pas nécessaire de le faire en 2013, New Gold a divulgué les résultats à l'échelle des installations. L'entreprise démontre ainsi son engagement envers la transparence et l'initiative VDMD.

La société Managed Process Consulting Inc. a effectué une vérification externe pour évaluer les résultats de rendement rapportés par rapport aux indicateurs de l'initiative VDMD. La portée de cette vérification incluait les processus de vérification VDMD de l'entreprise en lien avec la gestion des résidus miniers, l'utilisation de l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la conservation de la biodiversité, les relations avec les Autochtones et les



## PROFIL DE L'ENTREPRISE NEW GOLD INC.

collectivités, la santé et la sécurité ainsi que la planification de gestion de crises. La vérification externe a été effectuée conformément aux normes généralement reconnues, et comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.

Les résultats obtenus en 2013 démontrent que l'entreprise s'améliore continuellement par rapport aux années précédentes. New Afton s'est surtout démarquée dans les domaines des relations avec les Autochtones et les collectivités, de la gestion de l'énergie et des émissions de GES.

Sur le plan des relations avec les Autochtones et les collectivités, New Afton est parvenue à établir des ententes avec la Skeetchestn Indian Band et la Tk'emlúps te Secwepemc, et obtenu plusieurs prix tels que le prix 2011 pour la durabilité de l'Association minière de la Colombie-Britannique, le prix 2012 décerné à une entreprise pour son soutien aux sociétés autochtones, et le prix 2013 pour la diversité des ressources humaines dans l'industrie minière en Colombie-Britannique. En 2013, New Afton a atteint son objectif : atteindre le niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs de rendement liés aux relations avec les Autochtones et les collectivités.

En ce qui concerne les indicateurs en lien avec la gestion de l'énergie et les émissions de GES, New Afton a atteint le niveau AAA pour ses systèmes de gestion, le niveau AA pour ses systèmes de déclaration, et le niveau B pour ses objectifs de rendement. L'entreprise prévoit améliorer son résultat lié aux objectifs de rendement à mesure qu'elle développe son système de gestion et qu'elle recueille des données utiles. En 2013, New Afton a réalisé des progrès considérables vers la réalisation de sa vision de gestion de l'énergie. Au début de 2014, elle a été la première mine en Amérique du Nord à obtenir l'homologation ISO 50001 pour ses systèmes de gestion de l'énergie.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE NEW GOLD : [WWW.NEWGOLD.COM](http://WWW.NEWGOLD.COM).**



**MINE NEW AFTON DE NEW GOLD PRÈS DE KAMLOOPS,  
EN COLOMBIE-BRITANNIQUE.**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

NEW GOLD INC.



## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

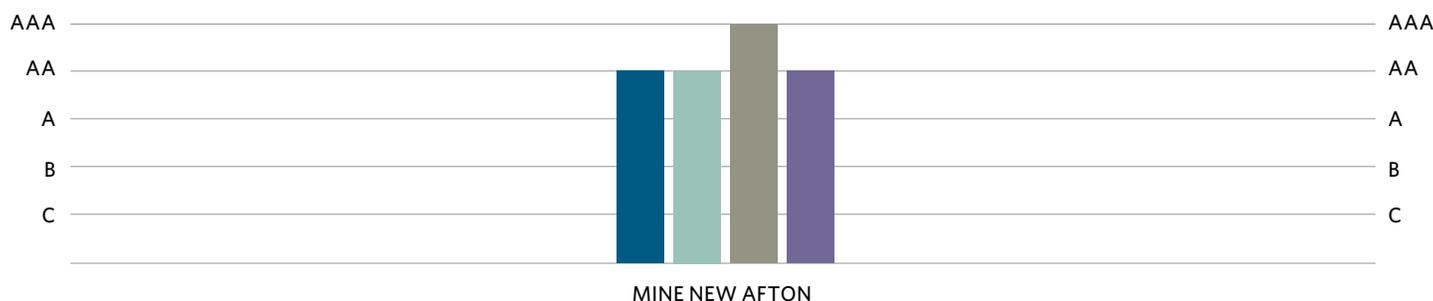
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
NEW GOLD INC.	☑	☑	☑
MINE NEW AFTON	☑	☑	☑



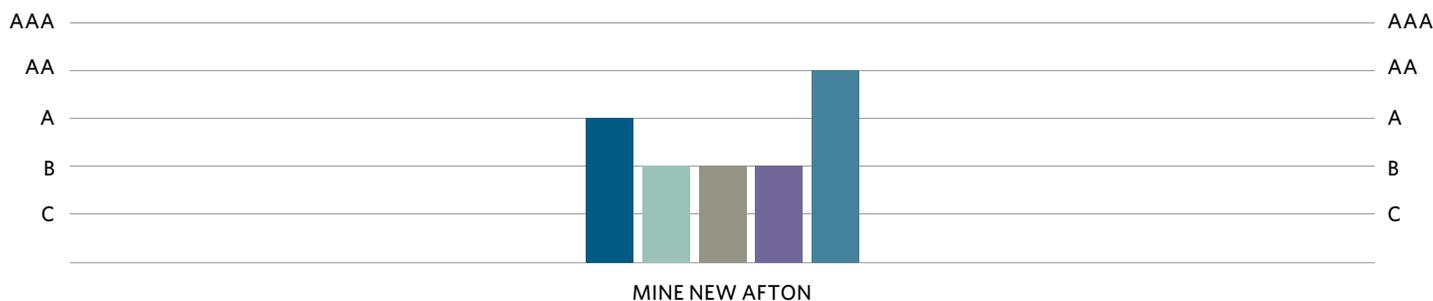
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

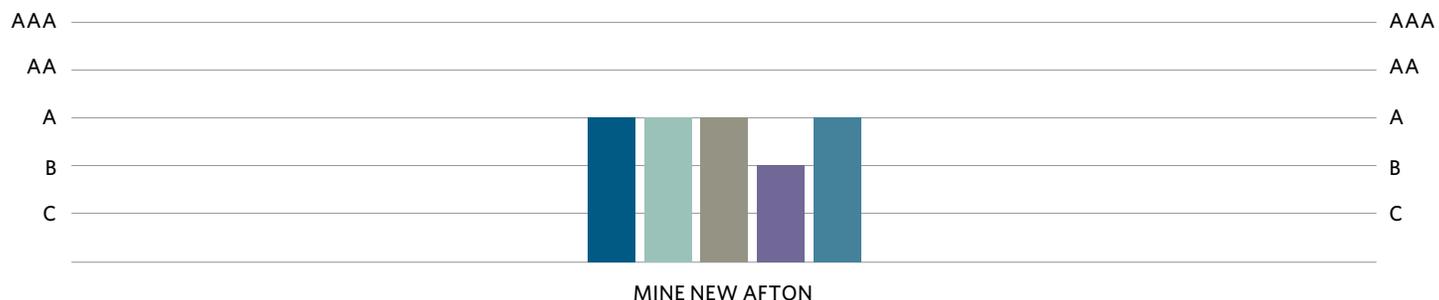
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE NEW GOLD INC.

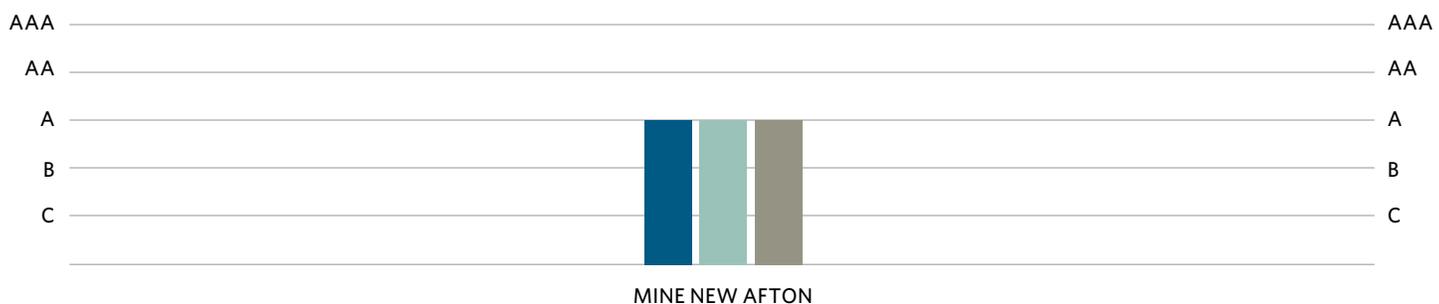
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



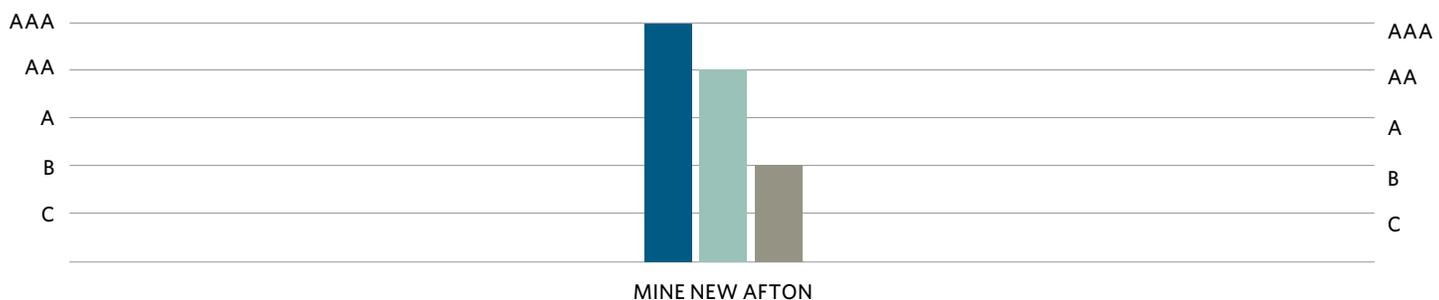
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - NYRSTAR

Nyrstar est une société minière et métallurgique de premier plan sur les marchés du zinc et du plomb, et qui gagne en importance dans les marchés d'autres métaux de base et de métaux précieux. La multinationale exploite deux mines au Canada : Myra Falls, en Colombie-Britannique, et Langlois au Québec. Son siège social se trouve à Zurich, en Suisse.

Pour Nyrstar, la durabilité est un élément important du succès commercial. L'entreprise s'engage à collaborer avec ses intervenants en vue de favoriser une amélioration continue du rendement en matière de santé, sécurité, environnement et communauté (SSEC). Le plan directeur de gestion SSEC du groupe Nyrstar régit toutes les activités de SSEC et établit une approche uniformisée pour la gestion des risques SSEC sur les sites de Nyrstar. Le plan directeur est harmonisé aux normes ISO 14001 et OHSAS 18001, et bon nombre des sites de Nyrstar possèdent les homologations qui s'y rattachent. Les protocoles VDMD aident les établissements de Nyrstar au Canada à contrôler d'importants risques et processus liés à la sécurité, la santé et l'environnement, car les établissements s'efforcent de satisfaire les exigences de l'initiative VDMD et de les intégrer aux systèmes de gestion SSEC sur place.

Les installations de Myra Falls et Langlois se sont jointes à Nyrstar en 2011 lors de l'acquisition de Breakwater Resources. La mine Myra Falls de Nyrstar est une mine souterraine de métaux de base située sur l'île de Vancouver, à 90 kilomètres au sud-ouest de Campbell River, en Colombie-Britannique. L'emplacement de la mine à l'intérieur du parc provincial Strathcona présente des défis uniques, et il est d'autant plus important de mettre en œuvre de solides programmes de gestion environnementale et communautaire. Myra Falls participe au programme VDMD depuis 2006. La mine Langlois se trouve dans le nord-ouest du Québec, près de la ville de Lebel-Sur-Quévillon. La mine, rouverte en 2011 après une période d'entretien, a repris la production commerciale au cours du premier semestre de 2012. Elle commencera à publier son rendement VDMD en 2015.

Les protocoles VDMD ont aidé Myra Falls à établir le niveau de priorité des projets environnementaux et à renforcer son engagement envers le rendement environnemental. Les résultats de l'évaluation de 2013 n'ont pas été très différents de ceux de 2012, mais présentent tout de même une amélioration, en particulier dans le domaine de la gestion des résidus. Voici un résumé des résultats obtenus pour chacun des protocoles VDMD.

Dans l'ensemble, la gestion de l'énergie et des émissions de GES est très bonne. La réussite de l'établissement de Myra Falls est le reflet de l'attention particulière qu'il porte depuis longtemps à la gestion de l'énergie et à l'importance pour la mine de disposer d'une source d'énergie fiable et rentable. Au cours d'une année typique, les deux centrales hydroélectriques de la mine, sources d'énergie à faible empreinte carbonique, répondent à environ 95 % des besoins en énergie de la mine.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE **NYRSTAR**

L'évaluation de la gestion de crises a révélé plusieurs lacunes, à la fois au niveau de l'installation et de l'entreprise. Un plan d'action visant à renforcer les processus et à rehausser l'efficacité de la gestion de crises sera mis en œuvre et aidera l'établissement à concentrer ses efforts sur cet important sujet.

La gestion des résidus est une priorité depuis de nombreuses années à Myra Falls, et des processus y sont bien établis pour l'exploitation, l'entretien et la surveillance de ses bassins de stockage. En 2013, l'installation a amélioré ses résultats VDMD quant à la gestion des résidus et l'attribution des responsabilités connexes.

La gestion de la conservation de la biodiversité est d'une importance critique pour les installations et englobe un grand nombre d'activités et d'initiatives. Cet élément du rendement profitera de la structure et de l'organisation d'un système de gestion environnementale (SGE) plus complet. Les progrès du SGE de Myra Falls devraient améliorer ses résultats VDMD.

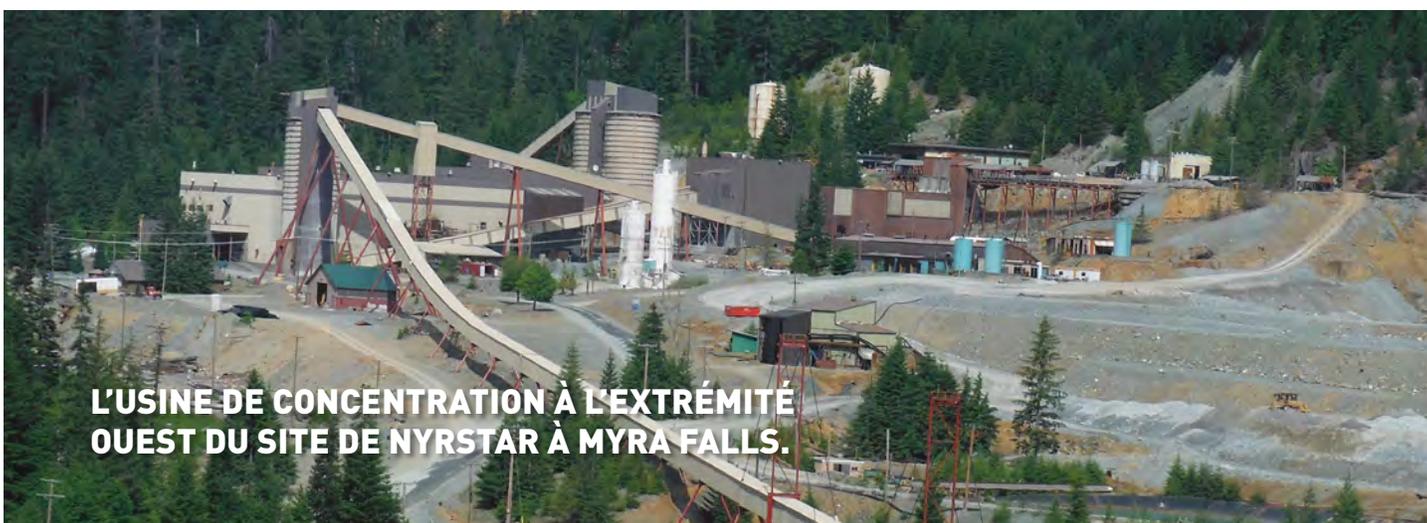
Les processus liés aux relations avec les Autochtones et les collectivités se sont considérablement développés depuis que Myra Falls s'est jointe à Nyrstar, et les résultats VDMD de l'entreprise en 2013 indiquent un rendement stable depuis l'année précédente. Les relations avec les collectivités ont été renforcées par plusieurs activités en 2013, notamment un processus de consultation de grande envergure et le développement d'un nouveau plan de fermeture pour l'ensemble du site.

Myra Falls a encore connu une très bonne année en ce qui concerne la santé et sécurité, conservant en 2013 les améliorations considérables réalisées en 2012.

Suivant le calendrier établi, la mine Langlois a effectué sa première auto-évaluation VDMD en 2013. Les résultats ont révélé plusieurs éléments à améliorer, mais également mis en valeur les efforts déployés pour augmenter le rendement de l'établissement, en particulier en matière de santé et de sécurité. Les résultats de l'auto-évaluation initiale aideront la mine Langlois à dresser un plan d'action et à établir ses priorités en lien avec la sécurité, la santé, l'environnement et la communauté.

Nyrstar s'attend à une amélioration des résultats pour tous les protocoles VDMD qui présentent des lacunes à mesure que le plan directeur de gestion SSEC sera intégré à l'ensemble des activités de l'entreprise.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE NYRSTAR : [WWW.NYRSTAR.COM](http://WWW.NYRSTAR.COM).**



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

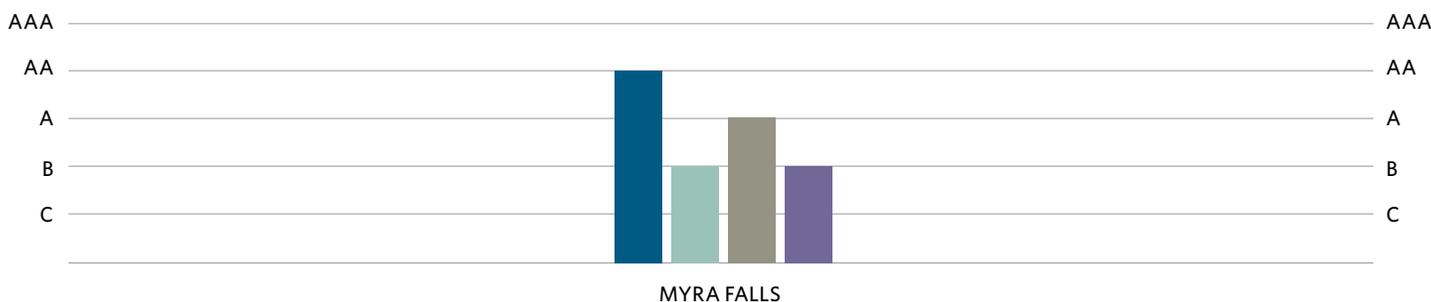
NYRSTAR

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MYRA FALLS	☒	☒	☒

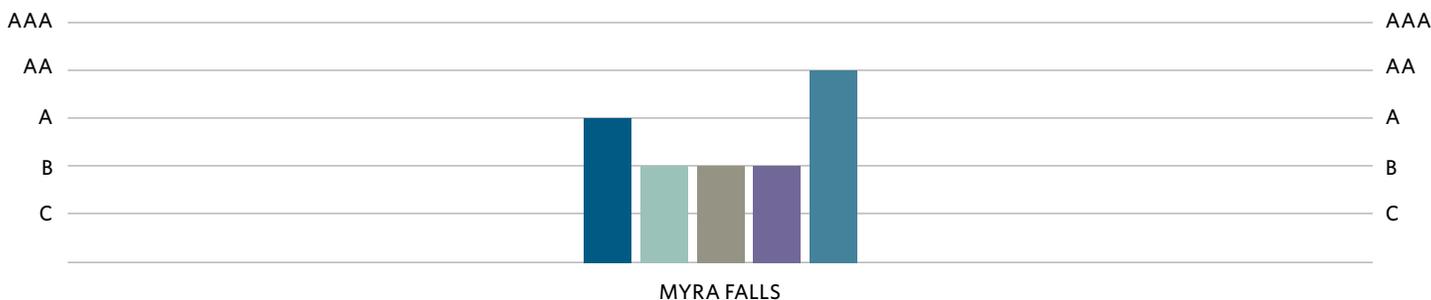
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

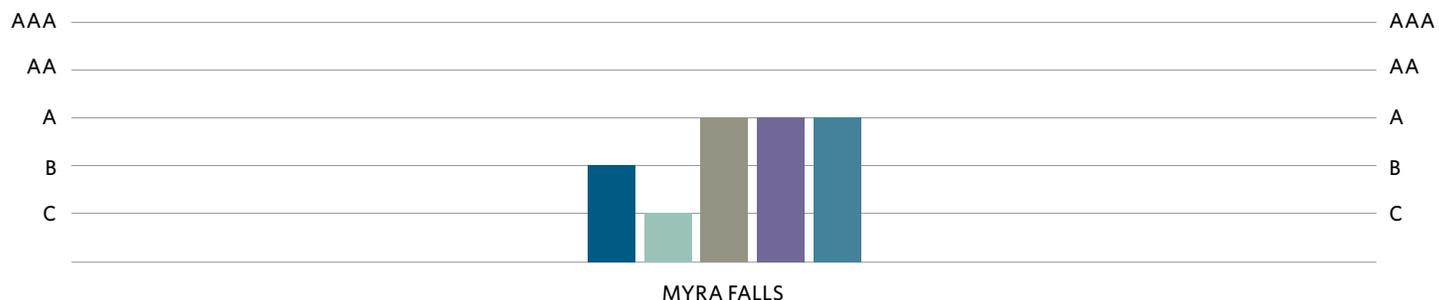
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE NYRSTAR

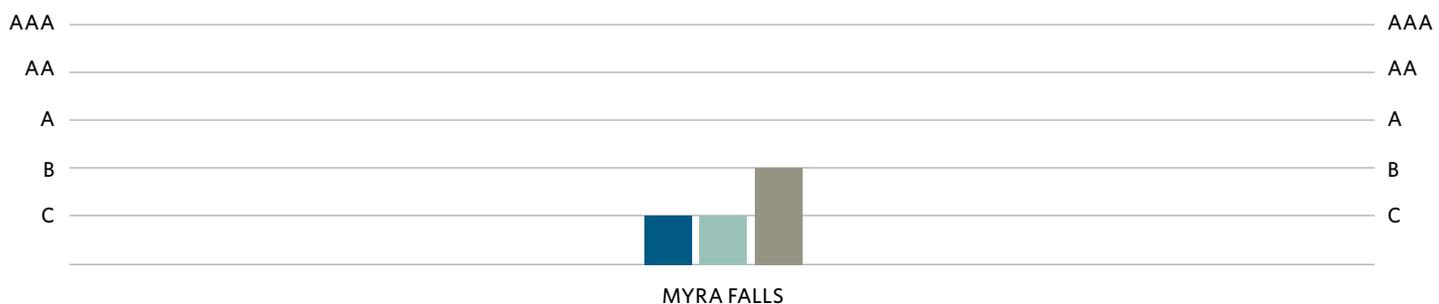
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



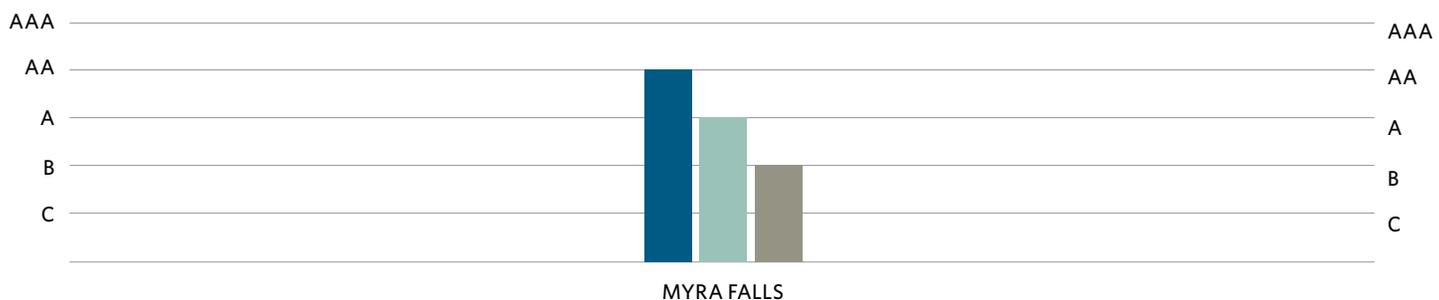
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# Rio Tinto

## PROFIL DE L'ENTREPRISE - RIO TINTO

Le siège social du groupe minier Rio Tinto, un chef de file sur la scène internationale, est établi au Royaume-Uni. Le groupe comprend Rio Tinto plc, société cotée aux bourses de Londres et de New York, et Rio Tinto Limited, cotée à l'Australian Securities Exchange.

Les activités de Rio Tinto comprennent l'exploration ainsi que l'extraction et le traitement du minerai. Elle produit principalement de l'aluminium, du cuivre, des diamants, du charbon thermique et métallurgique, de l'uranium, de l'or, des minéraux industriels (borax, dioxyde de titane et sel) et du minerai de fer. La multinationale est surtout présente en Australie et en Amérique du Nord (en particulier au Canada), mais possède aussi d'importants établissements en Asie, en Europe, en Afrique et en Amérique du Sud.

Au Canada, Rio Tinto exploite 35 sites dans sept régions distinctes et emploie plus de 13 000 personnes. L'entreprise a surtout investi dans la santé et sécurité, le rendement environnemental, le progrès technologique et le soutien au développement des collectivités. Les établissements canadiens de l'entreprise qui participent au programme VDMD sont présentés ci-après :

- La Compagnie minière IOC est une coentreprise de Rio Tinto Mitsubishi et de la Labrador Iron Ore Royalty Corporation. Gérée par la division du minerai de fer de Rio Tinto, IOC est la plus grande minière productrice de boulettes de minerai de fer au Canada. IOC possède une mine à ciel ouvert, un concentrateur et une usine de bouletage du minerai de fer à Labrador City, à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle exploite également un chemin de fer de 418 kilomètres reliant l'usine de Labrador City à des installations portuaires privées à Sept-Îles, au Québec. En 2013, IOC a poursuivi ses travaux primés pour la restauration de ses parcs à résidus miniers afin de créer des milieux humides qui serviront d'habitats pour des espèces variées, en plus de s'employer à sensibiliser les collectivités aux causes environnementales. En 2014, IOC a été sélectionnée comme finaliste pour le prix VDMD en engagement communautaire. Elle continue d'entretenir sa relation avec ses partenaires communautaires et de partager avec eux une vision de durabilité pour les collectivités.
- La mine de diamants Diavik située dans les Territoires du Nord-Ouest est une coentreprise de Rio Tinto (60 %) et de Dominion Diamond Corporation (40 %). La mine Diavik est reconnue pour les avantages socioéconomiques qu'elle procure aux collectivités de la région. En 2013, elle comptait 997 employés, dont 485 habitants des régions nordiques et 236 Autochtones. L'établissement a la réputation d'entretenir de solides relations avec la collectivité.

### Relations avec les Autochtones et les collectivités

L'engagement envers les collectivités fait partie intégrante de la culture de Rio Tinto. IOC s'allie à des collectivités dans l'ouest du Labrador et à Sept-Îles depuis plus de cinquante ans, et espère continuer longtemps. Aux bureaux



## PROFIL DE L'ENTREPRISE RIO TINTO

d'IOC à St. John's, on s'efforce d'entretenir des relations mutuellement bénéfiques avec les collectivités et les groupes d'intervenants au niveau provincial, en particulier le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

Rio Tinto croit fermement à l'importance de créer et d'entretenir de bonnes relations avec les groupes autochtones, ce qui se reflète dans ses excellents résultats en matière de relations avec les Autochtones et les collectivités. Les installations de Sept-Îles et de Labrador City continuent de déclarer un bon rendement pour le protocole de relations avec les Autochtones et les collectivités, atteignant une cote de niveau AA ou AAA pour tous les indicateurs.

La mine de diamants Diavik se considère comme une invitée sur une terre qu'occupent les Autochtones depuis des siècles. Lors de la conception de la mine, les responsables ont beaucoup consulté les collectivités environnantes au sujet de son fonctionnement et de ses effets. La mine Diavik s'engage à offrir une solide formation ainsi que des possibilités d'emploi et de commerce aux résidents des collectivités locales des Territoires du Nord-Ouest et de l'ouest de la région Kitikmeot, au Nunavut, dans le but de favoriser la stabilité économique et sociale de ces régions. Depuis le début de l'initiative VDMD, la mine Diavik ne manque jamais de déclarer une cote de niveau AAA au protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités.

### Planification de la gestion de crises

Le plan de résilience et de rétablissement des activités d'IOC est établi conformément aux exigences du protocole de gestion de crises de l'initiative VDMD, et ce, au sein des trois installations de l'entreprise : au siège social (Montréal), à Labrador City et à Sept-Îles. L'évaluation de cette année a confirmé que le système de gestion de crises d'IOC répond à toutes les exigences du protocole VDMD.

Le système de gestion de Diavik répond à tous les critères des indicateurs 2 et 3 de ce protocole, mais l'évaluation de cette année a relevé une lacune au niveau du premier indicateur, soit la préparation à la gestion de crises. Depuis, l'établissement a rectifié le tir.

### Gestion des résidus

La gestion responsable des résidus miniers est une priorité pour Rio Tinto. Au cours des dernières années, l'entreprise s'est grandement améliorée pour tous les indicateurs de ce protocole, et déclare toujours un rendement de niveau AA pour les installations d'IOC. En 2010, IOC a adopté des principes directeurs sur la gestion des résidus, ce qui a aidé l'entreprise à renforcer son engagement envers la gestion des résidus et à encourager l'amélioration continue. Diavik a également maintenu de bons résultats en matière de gestion des résidus au fil des ans.

### Gestion de l'énergie et des émissions de GES

Rio Tinto maintient de bons résultats pour ses pratiques de gestion de l'énergie et des émissions de GES. Depuis 2009, Labrador City, Sept-Îles et Diavik atteignent le niveau AA ou AAA à tous les indicateurs de ce protocole.

L'entreprise est toujours à la recherche de moyens novateurs de réduire son empreinte carbonique. Par exemple, le nouveau parc éolien de Diavik est le premier grand parc éolien construit aux Territoires du Nord-Ouest et la plus nordique des grandes centrales éoliennes au monde. Ce projet de 31 millions de dollars, qui alimente le réseau électrique de la mine depuis le 28 septembre 2012, représente aussi le premier parc éolien de Rio Tinto.

En 2013, le parc éolien a permis de réduire la consommation de carburant diesel à la mine Diavik de 3,8 millions de litres et a fourni en moyenne 8,5 % de l'électricité utilisée par la mine. Pendant les crêtes de production d'électricité éolienne, le parc a fourni plus de 50 % de l'électricité consommée à la mine, soit suffisamment pour alimenter la mine souterraine.

Rio Tinto reste déterminée à gérer l'énergie de façon responsable et continue d'explorer les occasions d'améliorer son rendement dans ce domaine.

**PROFIL DE L'ENTREPRISE** RIO TINTO**Santé et sécurité**

La santé et la sécurité des employés sont prioritaires à toutes les installations de Rio Tinto. La société a entrepris plusieurs initiatives pour informer et sensibiliser ses employés. Elle offre des ateliers aux dirigeants syndicaux, aux ingénieurs concepteurs et aux directeurs généraux, tient des discussions d'équipe sur la sécurité, reconnaît les réussites liées à la sécurité et encourage l'innovation chez ses employés. Son engagement envers la sécurité se reflète dans ses résultats VDMD de cette année, qui sont excellents pour les quatre indicateurs de ce protocole.

**Gestion de la conservation de la biodiversité**

La stratégie de Rio Tinto sur la biodiversité régit les systèmes de gestion de la biodiversité d'IOC et de la mine Diavik. Les installations s'efforcent de déployer la stratégie de Rio Tinto et d'informer le personnel des exigences du protocole VDMD.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE RIO TINTO : [WWW.RIOTINTO.COM](http://WWW.RIOTINTO.COM).



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE MINE DE DIAMANTS DIAVIK

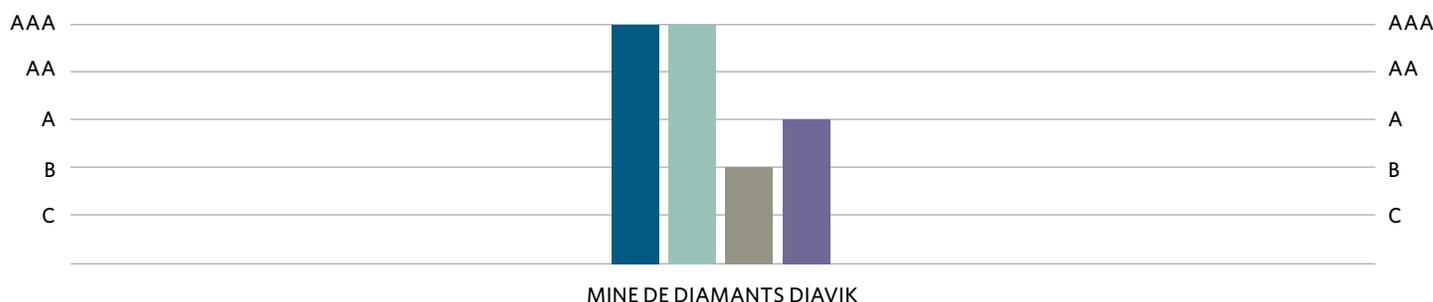
## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
MINE DE DIAMANTS DIAVIK	☑	☒	☑

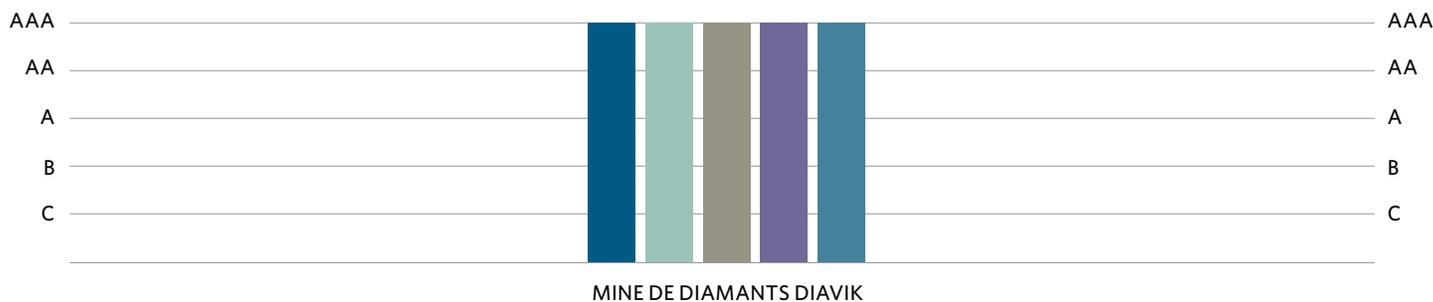
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

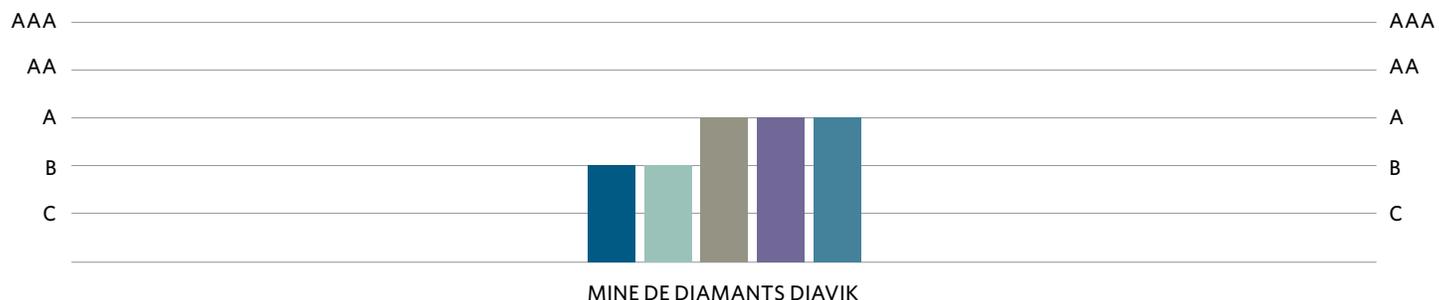
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE MINE DE DIAMANTS DIAVIK

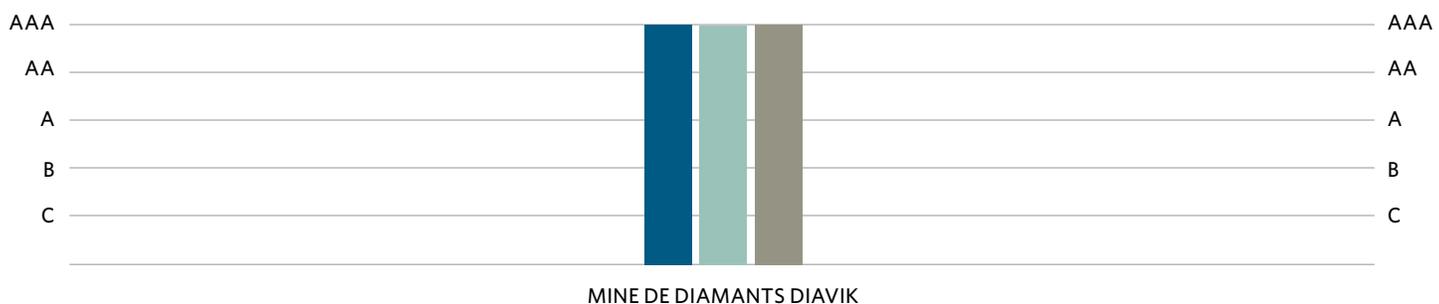
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



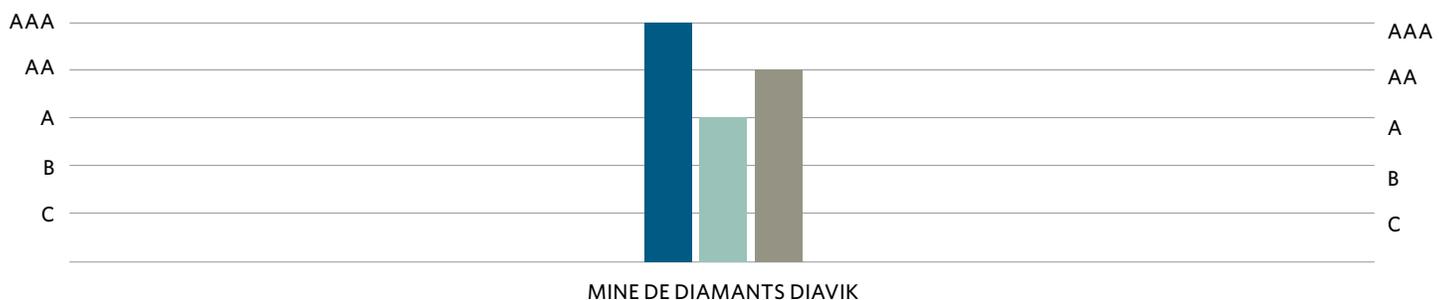
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

## COMPAGNIE MINÈRE IOC



### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

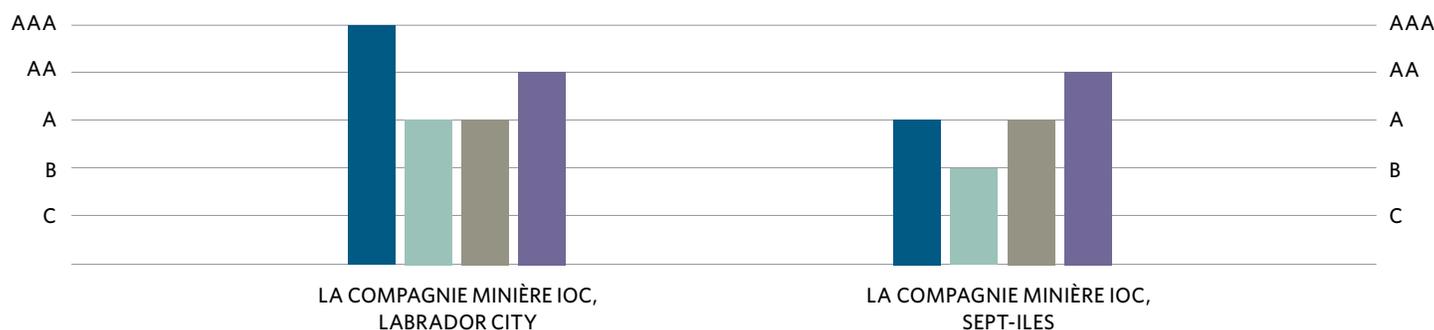
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
COMPAGNIE MINÈRE IOC	✓	✓	✓
LA COMPAGNIE MINÈRE IOC, LABRADOR CITY	✓	✓	✓
LA COMPAGNIE MINÈRE IOC, SEPT-ILES	✓	✗	✓



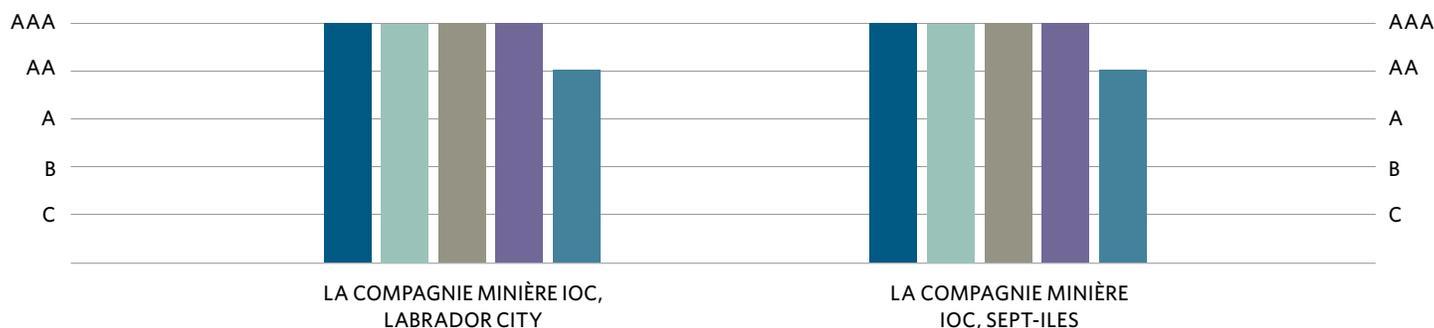
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

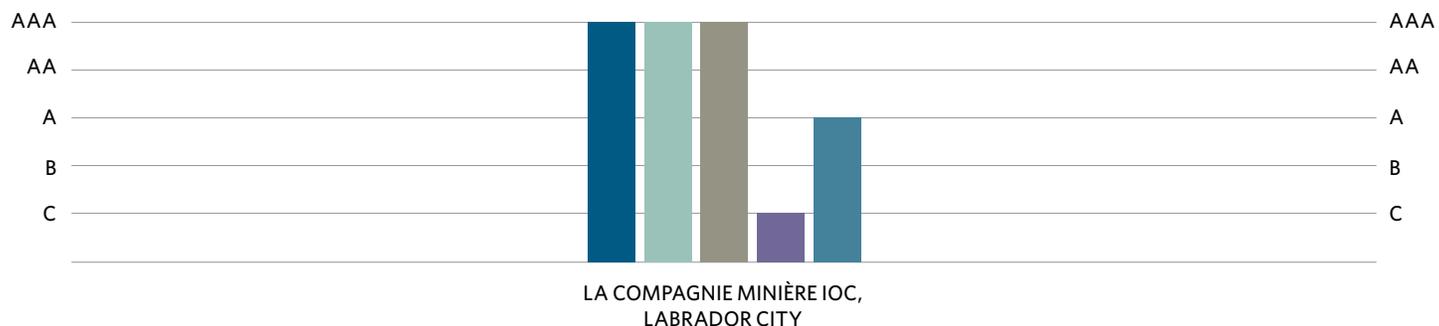
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE COMPAGNIE MINÈRE IOC

## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERES
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERES



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - SHELL CANADA ÉNERGIE

Shell Canada Énergie (Shell) exploite la mine de la rivière Muskeg et la mine Jackpine, situées à 75 kilomètres au nord de Fort McMurray, en Alberta, pour le compte des partenaires du projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca (PSBA) : Shell Canada Ltd (60 %), Chevron Canada Ltd (20 %) et Marathon Oil Sands SCS (20 %).

L'engagement de Shell envers le développement durable fait partie intégrante des principes commerciaux généraux de l'entreprise. Le respect de cet engagement exige :

- D'équilibrer les intérêts à court et à long termes.
- D'intégrer les aspects économiques, environnementaux et sociaux aux décisions commerciales.
- De dialoguer régulièrement avec les nombreux intervenants de l'entreprise.

En pratique, Shell a pour objectif de réduire les impacts négatifs et d'offrir des avantages grâce à son portefeuille, à ses produits et à la façon dont elle exerce ses activités. Shell s'engage à bâtir ses projets, à exploiter ses installations et à gérer ses chaînes d'approvisionnement en toute sécurité. L'entreprise s'engage aussi à exercer ses activités de sorte à réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs et à créer des avantages pour les collectivités où elle est présente.

### Durabilité économique

L'une des valeurs intrinsèques de Shell est d'investir dans le bien-être général des collectivités qui lui accordent leur appui. En outre, Shell s'efforce de créer des avantages sociaux durables en embauchant la main-d'œuvre, les entrepreneurs ainsi que les fournisseurs locaux.

À l'été 2012, le PSBA a produit son 500e millionième baril de bitume. Ce jalon d'une grande importance pour les exploitations des sables bitumineux de Shell est le fruit de près de 10 années d'innovation et de travail assidu accomplis par des milliers d'employés et d'entrepreneurs.

Les bureaux de la société à Fort McKay et Fort McMurray et sa liaison avec Fort Chipewyan permettent à Shell de demeurer en contact avec les collectivités et de collaborer avec les intervenants de façon continue. La majorité des 2 500 employés des installations Shell Albian Sands vivent dans la municipalité régionale de Wood Buffalo.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE SHELL CANADA ÉNERGIE

Shell bâtit et entretient de solides relations avec les entreprises autochtones dans les centres entourant ses exploitations. À la fin de 2012, ses investissements auprès des entreprises autochtones avaient atteint plus de 1,25 milliard de dollars dans le cadre du PSBA depuis 2005. Ces relations commerciales sont établies selon les mêmes normes et critères que pour les relations commerciales de la société avec ses partenaires non autochtones.

En novembre 2011, Shell a annoncé un programme de navette aérienne pour Fort Chipewyan qui permet aux employés actuels et éventuels et à leur famille de continuer de vivre dans leur collectivité tout en participant à la croissance économique de leur terre ancestrale.

### Durabilité environnementale

Shell adopte la meilleure approche de sa catégorie pour la gestion environnementale. En 2004, la mine de la rivière Muskeg a reçu la certification à la norme ISO 14001:1996. Cette réalisation fait de la mine la première exploitation de sables bitumineux au monde à se conformer à cette norme internationale. Depuis, ces installations ont renouvelé leur certification de trois ans à la norme ISO 14001:2004 à trois reprises, tout dernièrement en 2013, ce qui étend la portée de la certification ISO à la mine Jackpine. Même s'il s'agit d'une initiative volontaire, cette norme ISO fait l'objet d'une vérification externe et elle est reconnue comme la meilleure norme internationale pour les systèmes de gestion environnementale (SGE).

Les systèmes de gestion éprouvés permettent à Shell d'atteindre ses objectifs environnementaux, au fur et à mesure que la société grandit. Shell adopte des pratiques d'exploitation minière responsable en maximisant son utilisation des eaux usées, en gérant les effets cumulatifs de l'exploitation des sables bitumineux et en mettant en pratique de nouvelles technologies.

La stratégie de gestion environnementale de Shell se compose en grande partie d'une collaboration continue et significative avec des groupes composés de plusieurs intervenants. Shell est un membre actif des organisations suivantes :

- L'Oil Sands Developers Group
- La Cumulative Environmental Management Association
- La Wood Buffalo Environment Association
- Le Regional Aquatics Monitoring Program
- L'Association canadienne des producteurs pétroliers
- L'Alliance pour l'innovation dans les sables bitumineux
- L'Integrated CO<sub>2</sub> Network

Les résidus miniers figurent parmi les problèmes les plus critiques du secteur des sables bitumineux. Pour y répondre, les sept sociétés d'exploitation minière des sables bitumineux ont créé l'Alliance pour l'innovation dans les sables bitumineux. Shell a joué un rôle clé dans la création de ce consortium et d'une entente historique entre ses membres. Les sociétés d'exploitation minière des sables bitumineux ont accepté de supprimer tous les obstacles monétaires et liés à la propriété intellectuelle afin de mener des recherches et cerner des solutions éventuelles pour accélérer la valorisation des résidus miniers et réduire l'utilisation d'eau douce.

Les combustibles fossiles comblent environ 80 % des besoins mondiaux en énergie, mais font également partie des ressources ayant la plus haute teneur en carbone. Shell adopte une position proactive et novatrice

## PROFIL DE L'ENTREPRISE SHELL CANADA ÉNERGIE

relativement à la gestion des émissions de CO<sub>2</sub>. Par exemple, le projet Quest, qui vise le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> (CSC), est le premier projet CSC de sables bitumineux au monde et un projet vedette de CSC à l'échelle mondiale pour Royal Dutch Shell.

### Développement social durable

En mars 2012, Shell et les propriétaires de sa coentreprise, Chevron et Marathon, ont annoncé un don d'un million de dollars au centre des sciences et de la technologie de l'école secondaire Father Patrick Mercredi, à Fort McMurray.

« Nous devons faire quelque chose pour nos élèves de l'école secondaire afin de mieux les mobiliser », a déclaré Kim Jenkins, surintendant des écoles du district scolaire catholique de Fort McMurray. Grâce à nos partisans et à nos partenaires du secteur, tels que Shell Canada, l'école Father Mercredi possède les laboratoires, les outils et le matériel nécessaires pour bien instruire ces élèves, alors qu'ils travaillent en vue d'obtenir leur diplôme.

Vers la fin de 2012, Shell a annoncé son deuxième investissement social le plus important au Canada, soit la Shell Place au MacDonald Island Park. Les installations comprendront un stade pour les performances en plein air, un centre communautaire avec espace partagé, un centre pour les tournois et beaucoup d'autres fonctions, grâce à ce partenariat de 2,5 millions de dollars avec le MacDonald Island Park.

Depuis 2003, Shell a fait don de plus de 15 millions de dollars à 170 organismes de la région, au nom de ses exploitations minières de la rivière Muskeg et Jackpine.

### Examen annuel des installations selon l'initiative VDMD

Shell continue de maintenir des normes élevées conformément aux protocoles de rendement de planification de gestion de crises et de relations avec les Autochtones et les collectivités dans le cadre de l'initiative VDMD, à l'aide des programmes de gestion en place, qui sont examinés, éprouvés et documentés. L'entreprise travaille intensément sur les relations et le dialogue avec les communautés d'intérêts, tenant des consultations avec les collectivités et organisant des visites à ses installations. Shell informe les collectivités de son rendement environnemental dans son rapport annuel sur le rendement des sables bitumineux.

Les initiatives de gestion des résidus miniers de Shell se sont poursuivies en 2013, et la société s'est concentrée sur l'élargissement de sa compréhension des technologies pilotes pour déterminer si celles-ci peuvent être utilisées à l'échelle commerciale. Au cours des 10 dernières années, Shell a investi plus de 200 millions de dollars dans les technologies et la recherche liées aux résidus miniers. La société travaille actuellement à des technologies clés qui comprennent les plages pour capter les résidus fins, le séchage à l'air libre de résidus fins et les résidus épaissis.

La gestion et la production des rapports d'émissions de GES s'améliorent au fur et à mesure que Shell adopte davantage de systèmes automatiques pour améliorer sa production de rapports sur les données afin de satisfaire aux exigences réglementaires. Les programmes de gestion énergétique demeurent une priorité pour Shell et sont décrits dans son SGE. En 2013, la société a mis en œuvre plusieurs projets pour réduire la consommation d'énergie de ses installations.

Shell demeure axée sur la sécurité, les gens, l'environnement et le rendement social, tout en contribuant à mettre en valeur les ressources des sables bitumineux du Canada.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE SHELL CANADA : [WWW.SHELL.CA](http://WWW.SHELL.CA).**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

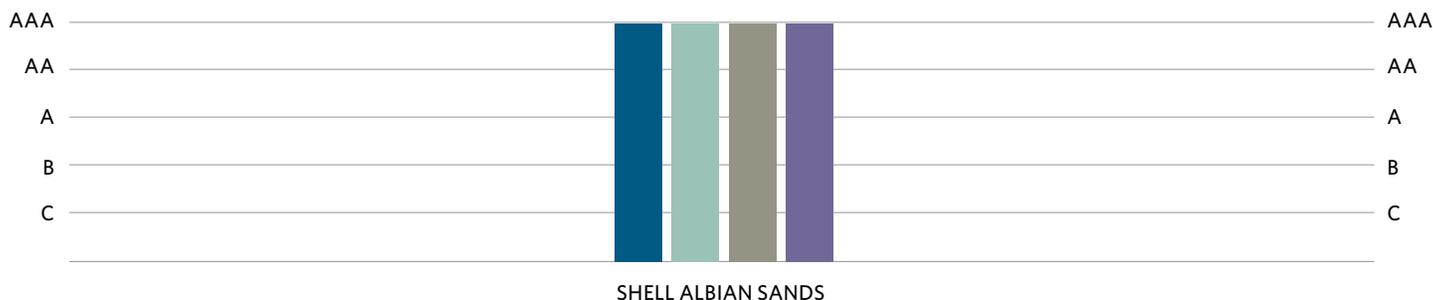
## SHELL CANADA ÉNERGIE

### ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
SHELL CANADA ÉNERGIE	☑	☑	☑
SHELL ALBIAN SANDS	☒	☒	☑

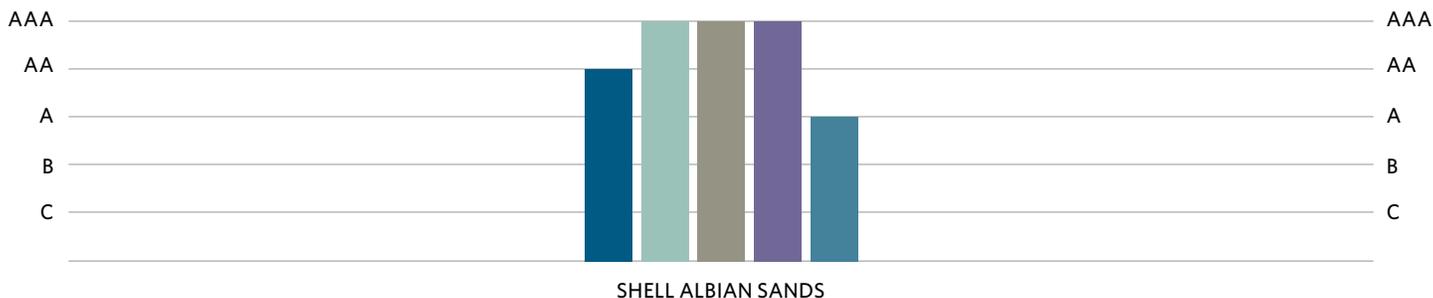
### ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



### ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

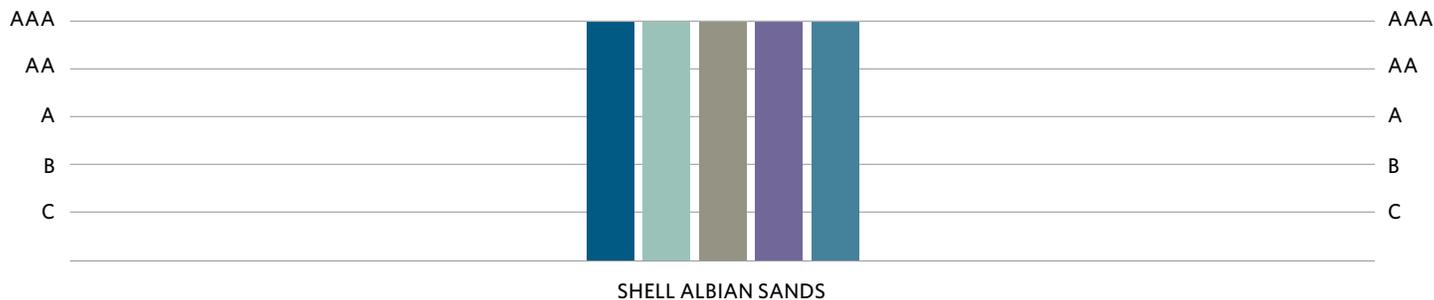
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE SHELL CANADA ÉNERGIE

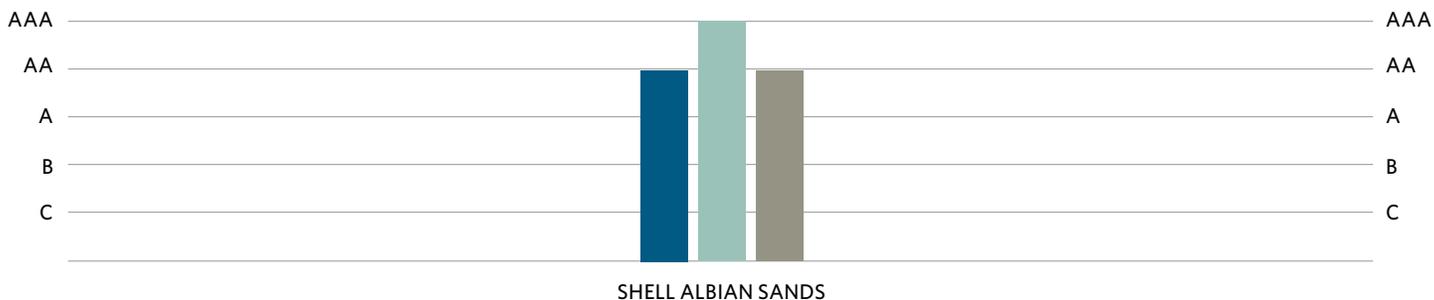
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE



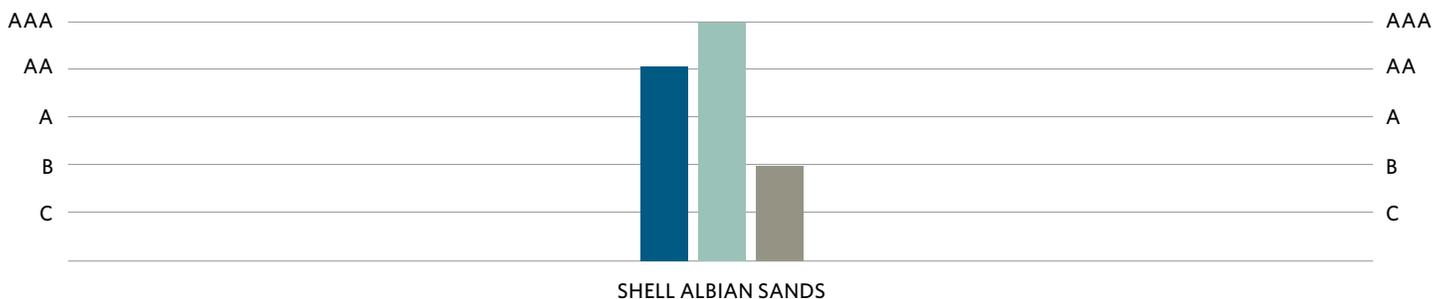
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - SUNCOR ÉNERGIE

Près de Fort McMurray, en Alberta, Suncor récupère le bitume des sables bitumineux et le transforme ensuite en charge d'alimentation prête pour le raffinage et en diesel. Avec une capacité de production d'environ 300 000 barils par jour et des réserves suffisantes pour maintenir la production pendant les 50 prochaines années, Suncor demeure un chef de file en matière de développement des sables bitumineux.

En 2009, Suncor et Petro-Canada ont fusionné pour former la plus importante société énergétique au Canada. Pour Suncor, cette fusion se traduira par une deuxième exploitation minière des sables bitumineux dans la région au cours des prochaines années.

Les résultats VDMD de Suncor pour 2013 ont fait l'objet d'une vérification interne. La plupart d'entre eux correspondaient aux résultats de vérification externe de 2011.

### Planification de la gestion de crises

En 2013, Suncor a rempli toutes les exigences de ce protocole et a satisfait à tous les indicateurs.

### Gestion de l'énergie et des émissions de GES

Suncor n'a pas respecté les exigences de déclaration pour l'indicateur 2, systèmes de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES, et a reçu une cote de niveau B. Comme les objectifs en matière d'énergie et de rendement n'ont pas été atteints en 2013, Suncor a obtenu une cote de niveau B pour l'indicateur 3, objectifs de rendement en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES.

### Gestion des résidus

Au cours des dernières années, l'attention du public à l'égard des bassins de résidus de sables bitumineux a augmenté. Suncor a beaucoup travaillé dans ce domaine pour respecter tous les indicateurs de rendement. Comme en 2012, Suncor a atteint le niveau A pour tous les indicateurs. Les travaux se poursuivent pour que l'entreprise continue à maintenir un haut niveau de conformité.

### Relations avec les Autochtones et les collectivités

Suncor obtient régulièrement de bons résultats dans ce domaine, car les relations externes ont toujours constitué un élément clé de son permis social d'exploitation. Suncor examine régulièrement ses communautés d'intérêts (y compris plusieurs collectivités autochtones), ainsi que ses interactions avec ces dernières. Les communautés d'intérêts ont un droit de regard important sur la façon dont l'entreprise mène ses affaires. En outre, le succès de Suncor dépend de la confiance et du consentement des résidents des collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE SUNCOR ÉNERGIE

La politique de Suncor sur les relations avec les intervenants souligne son engagement à collaborer, à faire preuve de transparence et à respecter tous les points de vue. Cette politique guide Suncor dans le développement de relations à long terme avec ceux touchés par ses activités, y compris les employés, les membres des collectivités, les actionnaires, les clients, les organismes et les gouvernements.

### Santé et sécurité

La sécurité est un aspect essentiel des opérations de Suncor. L'entreprise a obtenu un rendement en matière de sécurité qui répond à toutes les exigences requises et une cote de niveau AAA lui a été attribuée pour les indicateurs 1 à 4. Comme le programme de santé et sécurité de Suncor n'a pas été comparé à celui de ses pairs, elle a obtenu une cote de niveau A pour l'indicateur 5 (rendement).

### Gestion de la conservation de la biodiversité

Même si la gestion de la conservation de la biodiversité fait partie intégrante des plans de démantèlement de Suncor, la question de la biodiversité ne fait pas l'objet de communications et de rapports officiels. Suncor continue d'explorer des moyens d'accroître le nombre de communications et de rapports au sujet de la conservation de la biodiversité.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE SUNCOR : [WWW.SUNCOR.COM](http://WWW.SUNCOR.COM).**



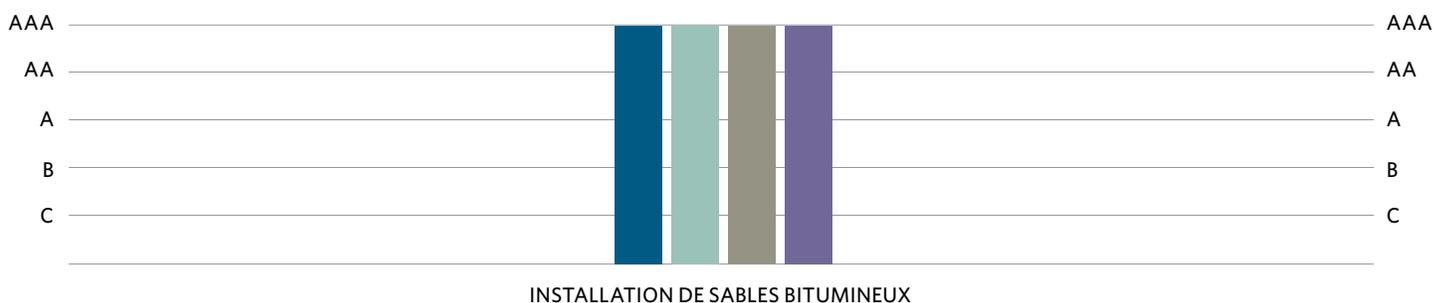
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE SUNCOR ÉNERGIE

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
INSTALLATION DE SABLES BITUMINEUX	☑	☑	☑

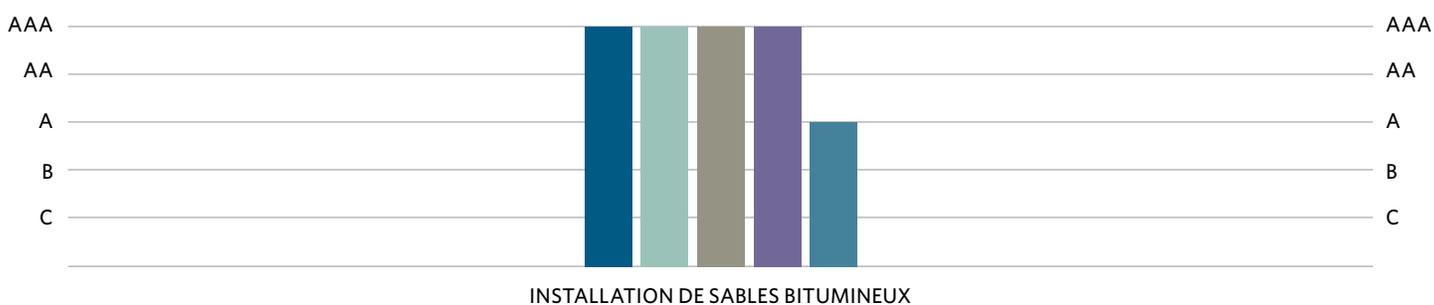
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

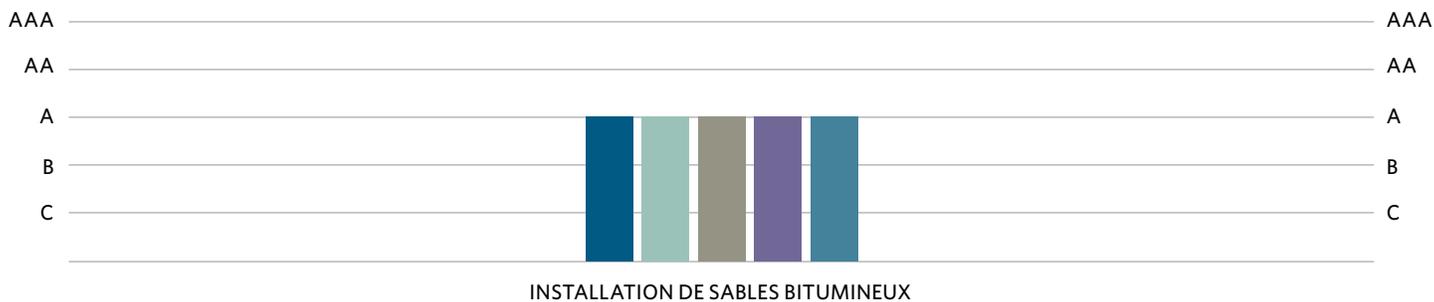
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE SUNCOR ÉNERGIE

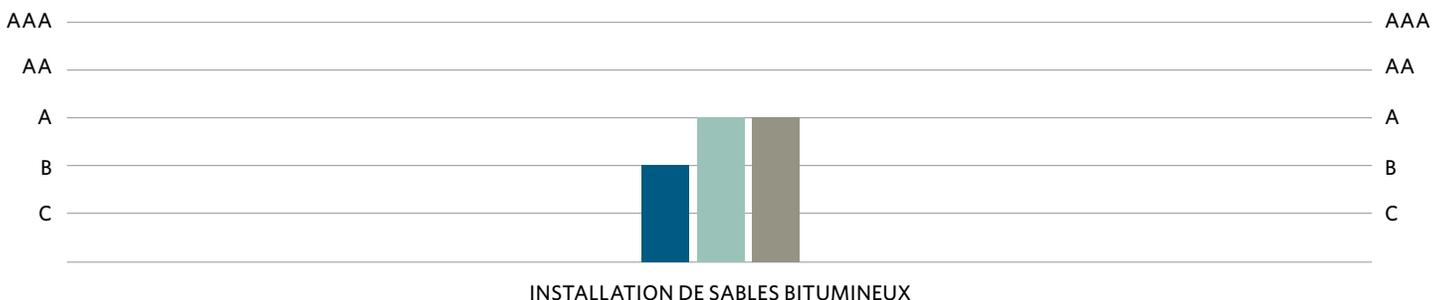
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



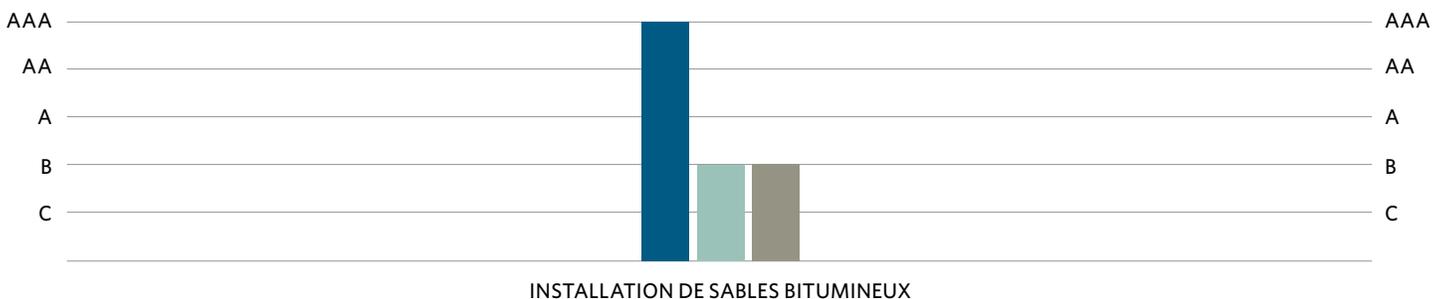
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - SYNCRUDE CANADA LTÉE

Syncrude est un chef de file de l'industrie des sables bitumineux au Canada, et sa capacité de production correspond à 15 % des besoins du pays en pétrole brut. La société exploite des gisements de sables bitumineux, des installations d'extraction et de valorisation, ainsi que des usines de services de pointe à ses deux sites au nord de Fort McMurray, en Alberta. Sa capacité de production actuelle est de 350 000 barils de pétrole brut par jour.

Depuis qu'elle participe à l'initiative VDMD, Syncrude a amélioré son rendement dans les domaines de l'environnement, de la santé et sécurité et des relations avec les collectivités. En 2013, son rendement général est demeuré constant par rapport aux années précédentes, sauf dans deux domaines. D'abord, les objectifs en matière d'utilisation de l'énergie et d'émission de gaz à effet de serre n'ont pas été atteints. Ensuite, un travailleur contractuel est décédé sur les lieux de travail.

### Faits saillants de 2013 :

- Syncrude a obtenu une cote de niveau A dans tous les secteurs liés à la gestion des résidus. La société assure la mise à jour régulière de ses manuels d'EES pour toutes ses installations de gestion des résidus. Elle surveille continuellement tous les barrages de son site, fait appel à des évaluateurs techniques externes et possède des plans d'urgence pour réagir à tout incident pouvant survenir aux installations. Le vice-président de la production et le vice-président du soutien technique ont signé un engagement pour s'assurer que Syncrude continue de fournir un excellent rendement dans ce domaine.
- Bien que les systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES ainsi que les méthodes de déclaration de Syncrude sont excellents, la société n'est pas parvenue à ses objectifs pour 2013. Ces résultats découlent de niveaux de production plus bas que prévu qui ont eu des répercussions sur le rendement général de Syncrude.
- Syncrude a atteint le niveau AAA dans le domaine des relations avec les Autochtones et les collectivités. La société a également obtenu le niveau Or dans le cadre du programme Progressive Aboriginal Relations du Conseil canadien pour le commerce autochtone pour la cinquième fois consécutive. Un groupe de gestion supervise le plan stratégique de Syncrude en matière de relations avec les Autochtones, et sollicite les commentaires des communautés d'intérêts en vue d'améliorer le rendement de l'entreprise.



**PROFIL DE L'ENTREPRISE** SYNCRUDE CANADA LTÉE

- Syncrude collabore beaucoup avec les intervenants régionaux pour gérer les effets sociaux et environnementaux de ses activités d'exploitation des sables bitumineux, notamment en coopérant avec de nombreuses organisations multipartites et associations de l'industrie engagées dans les retombées socioéconomiques et les enjeux politiques.
- Syncrude satisfait à tous les indicateurs pour la planification de la gestion de crises. Elle mène régulièrement des exercices d'intervention en cas d'urgence, y compris des exercices en salle et sur place, afin de s'assurer que tout le personnel est formé et évalué adéquatement. Des plans préliminaires sont dressés pour tous les risques de niveau moyen ou élevé, et des porte-parole sont nommés et formés par l'entreprise.
- Syncrude a obtenu la cote de niveau AAA en gestion de la conservation de la biodiversité. Les programmes d'évaluation et de déclaration ainsi que les méthodes de prévention et d'atténuation des effets néfastes sur la biodiversité utilisés par la société se sont améliorés continuellement. Syncrude a également bonifié ses méthodes de communication en lien avec ses activités de restauration des terres dégradées. Le vice-président de la production a signé une lettre affirmant l'intention de Syncrude de préserver la biodiversité.
- Syncrude a atteint le niveau AAA dans quatre des cinq catégories liées à la sécurité, prouvant sa volonté de promouvoir la sécurité et le bien-être des employés, des entrepreneurs, des communautés et de l'environnement.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE : [WWW.SYNCRUDE.CA](http://WWW.SYNCRUDE.CA).



**TRAVAILLEURS À L'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX DE SUNCOR, PRÈS DE FORT MCMURRAY, EN ALBERTA.**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

SYNCRUDE CANADA LTÉE



## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

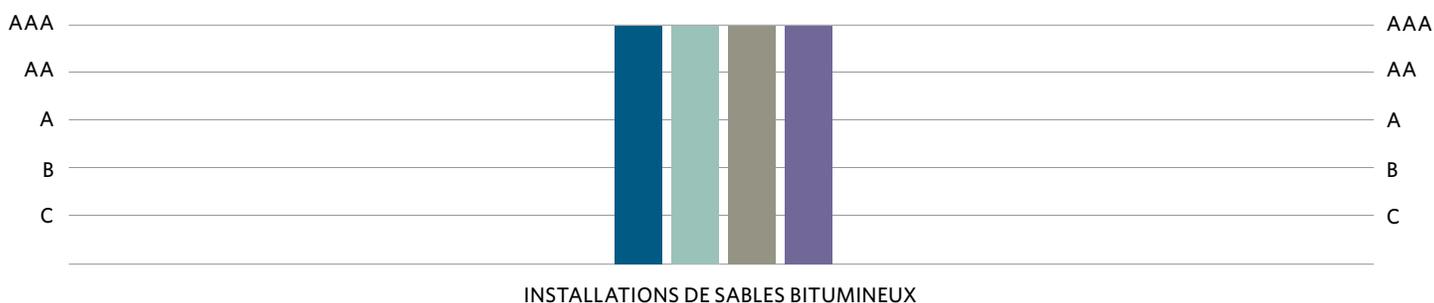
Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
INSTALLATIONS DE SABLES BITUMINEUX	☑	☑	☑



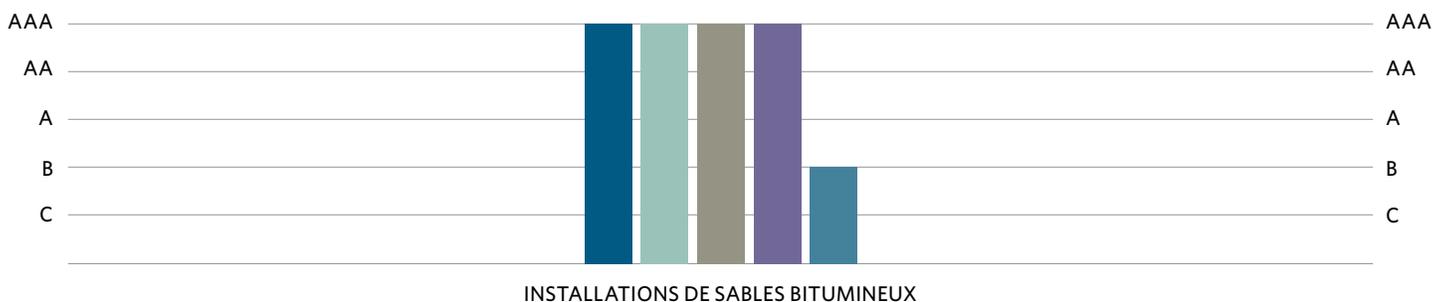
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

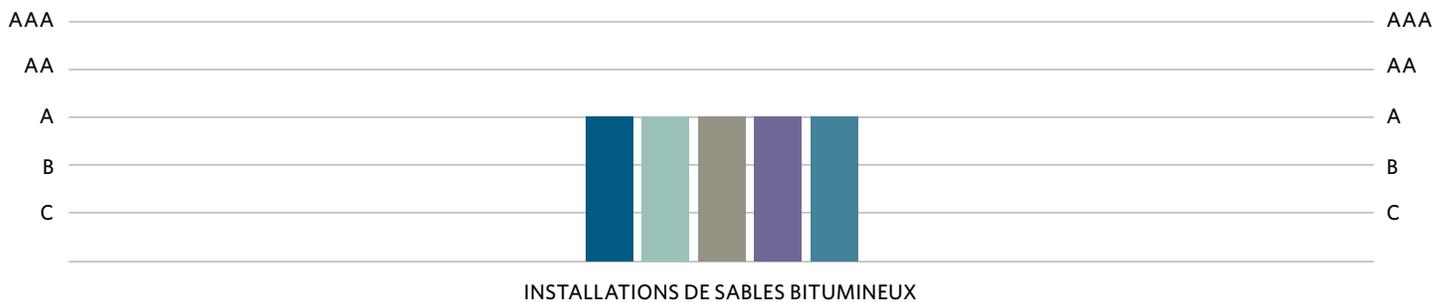
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE SYNCRUDE CANADA LTÉE

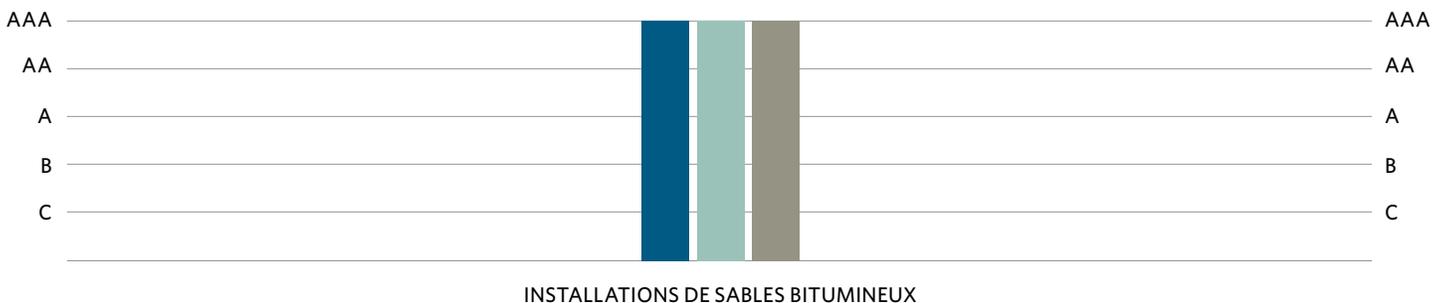
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERIS



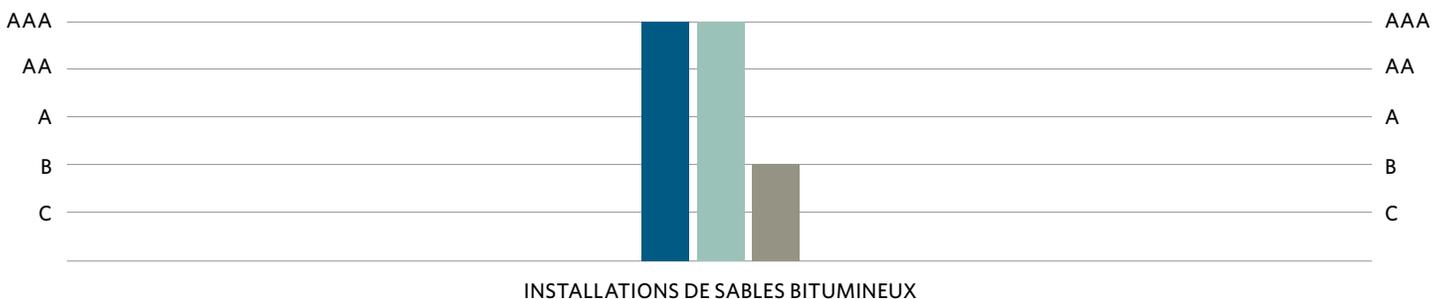
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - TASEKO MINES LTÉE

Taseko est une société minière canadienne qui exploite et développe des mines en Colombie-Britannique. Son siège social se situe à Vancouver. Elle détient 75 % de la mine Gibraltar (deuxième plus grande mine de cuivre au Canada), et elle l'exploite également. Le projet New Prosperity de Taseko est l'un des plus grands gisements d'or et de cuivre non développé dans le monde. De plus, les mines d'or Harmony et de niobium Aley sont des occasions de développement à long terme qui procurent à Taseko une réserve de projets intéressants.

Taseko souscrit aux principes d'amélioration continue de la protection de la santé humaine et de l'intendance environnementale. Pour respecter cet engagement, Taseko se conforme à des politiques d'entreprise qui définissent la conduite de tous ses employés en matière de pratiques environnementales, de santé et de sécurité et de relations avec les Autochtones. De plus, la mine Gibraltar s'est engagée à répondre aux exigences des manuels de gestion des résidus miniers de l'AMC et a mis sur pied un système de gestion environnementale à son installation.

En 2012, première année en tant que membre de l'AMC, Taseko a effectué une auto-évaluation de son rendement en vertu de l'initiative VDMD. Les résultats ont été regroupés avec ceux des autres mines au Canada. En 2013, Taseko a atteint une cote de niveau A pour 18 des 23 indicateurs VDMD, les autres ayant été évalués au niveau B. Des plans pour atteindre le niveau suivant ou plus élevé sont en cours.

Les systèmes de **gestion des crises** étaient conformes à toutes les exigences du protocole VDMD au siège social. La mine Gibraltar a mis à jour ses plans d'intervention en cas d'urgence pour tenir compte des risques et des meilleures pratiques. Un essai de simulation du plan de gestion des crises sur le site, incluant le siège social et les services d'urgence de la région près de la mine Gibraltar, est prévu en 2014 afin de répondre aux exigences en matière de formation sur l'amélioration au niveau de l'installation.

Le rendement en matière de **gestion de l'énergie et des émissions de GES** s'est avéré excellent en 2013 avec de nouveaux gains d'efficacité réalisés grâce à la modernisation de l'équipement de broyage et de concassage commandé pour le plan de développement 3 (GDP3) de la mine Gibraltar, au coût de 325 millions de dollars. Avec ces mises à niveau, la mine Gibraltar a réalisé des économies de 21,6 gigawatt heures en 2013. Une politique en matière d'énergie, des systèmes de gestion et des principes directeurs ont été mis en œuvre à la mine pour continuer de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES, incluant la réduction de l'utilisation du diesel par des directives sur la marche au ralenti des véhicules. En 2013, la mine Gibraltar a



**PROFIL DE L'ENTREPRISE****TASEKO MINES LTÉE**

obtenu une cote de niveau A pour deux de ces indicateurs. Cependant, pour le troisième indicateur, l'installation a réalisé trois des quatre objectifs ambitieux, ce qui lui a valu une cote de niveau B. Un coordonnateur de l'énergie à temps plein s'est penché sur ce protocole VDMD et la mine est en voie d'améliorer et d'atteindre les objectifs au cours des prochaines années. Taseko reste déterminée à gérer l'énergie de façon responsable et continue d'explorer les occasions d'amélioration de son rendement dans ce domaine. Les statistiques 2013 sur la consommation d'énergie et les émissions de GES sont affichées sur le site Internet de l'entreprise.

La **gestion responsable des résidus miniers** est une priorité pour la mine Gibraltar et, en 2013, elle a obtenu des cotes de niveau A pour trois indicateurs faisant partie du protocole et de niveau B pour les deux indicateurs restants. Un indicateur passera au niveau A en 2014 grâce à des réunions planifiées avec les communautés d'intérêts afin de discuter des politiques en matière de gestion des résidus et de l'engagement de l'entreprise envers des activités de gestion responsable et écologique des résidus miniers. L'indicateur de niveau B restant passera également au niveau A en 2014, après la mise en œuvre du système de gestion environnementale à la mine Gibraltar. Cela comprendra la gestion des résidus et des discussions avec les communautés d'intérêts sur la mise en œuvre d'un système de gestion des résidus.

Les **relations avec les Autochtones et les collectivités** se sont améliorées en 2013 et ont obtenu une cote de niveau A pour les quatre indicateurs. Le nouveau système StakeTrackerMC, installé en 2013, a permis d'identifier plus facilement les communautés d'intérêts et de tenir des registres concernant les communications et les plaintes du public. Taseko utilise le système pour enregistrer les consultations (suivi) qui ont lieu avec les communautés durant l'année. L'entreprise s'engage envers l'amélioration continue dans tous les aspects de ses activités, incluant son implication avec les communautés d'intérêts et son travail avec les Premières nations en matière de projets éducatifs et de programmes de formation dans la région de Cariboo-Chilcotin.

La **biodiversité biologique** est une composante importante des activités de la mine Gibraltar et, en 2013, l'installation a obtenu une cote de niveau A pour deux indicateurs et de niveau B pour un indicateur. La politique en matière de biodiversité biologique de Taseko et le plan de conservation de la biodiversité biologique de la mine Gibraltar mettent en évidence les programmes en cours à la mine, ainsi que les nouveaux projets qui appuient la conservation. Pour obtenir une cote de niveau A ou supérieure en 2014, Taseko discutera du plan approuvé de la mine Gibraltar avec les communautés d'intérêts, ainsi que de possibles partenariats.

La **santé et la sécurité** ont toujours été une priorité pour Taseko et la mine Gibraltar : Rien n'est plus important pour l'entreprise que la santé, la sécurité et le bien-être de ses travailleurs et de leur famille. Toutes les blessures et les maladies professionnelles sont évitables. C'est pour cette raison que nous croyons que toutes les tâches, même les plus urgentes, doivent être faites de façon sécuritaire. En investissant dans nos travailleurs, et plus particulièrement dans leur formation, nous donnons à chaque employé la confiance nécessaire pour agir en leader et protéger sa sécurité, mais également celle de ses collègues. Taseko adhère à des pratiques de fonctionnement qui améliorent les gains d'efficacité et le rendement en matière de santé et de sécurité. Les cotes obtenues pour ce protocole sont de niveau A pour les cinq indicateurs. La politique en matière de santé et de sécurité de Taseko et les statistiques relatives aux pertes de temps en 2013 sont affichées sur le site Web de Taseko.

**POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE TASEKO : [WWW.TASEKOMINES.COM](http://WWW.TASEKOMINES.COM).**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

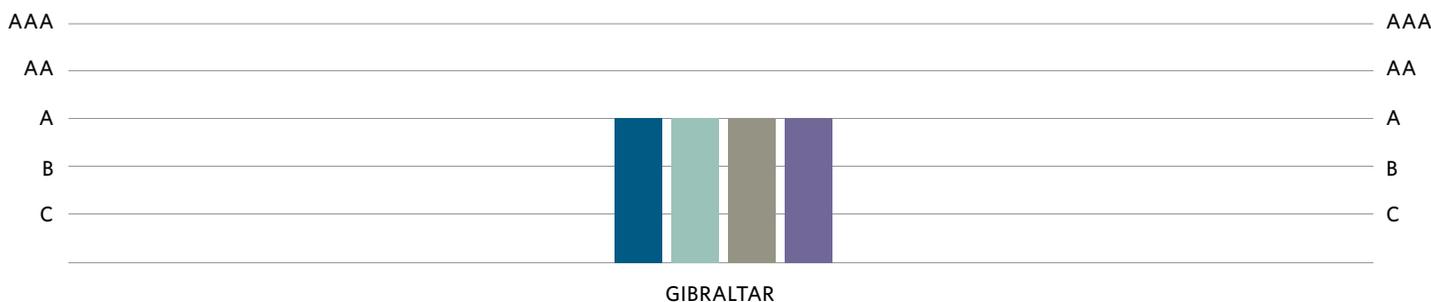
TASEKO MINES LTÉE

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
TASEKO MINES LTÉE (SIÈGE SOCIAL)	☑	☑	☑
GIBRALTAR	☑	☑	☒

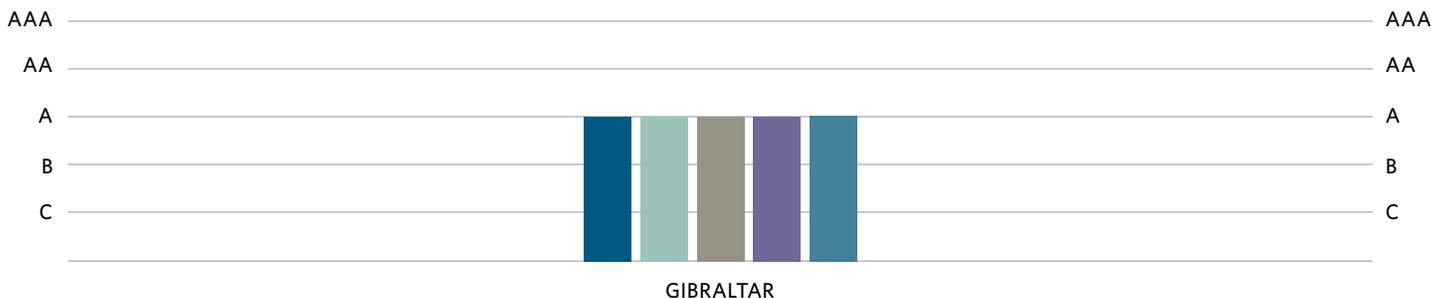
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

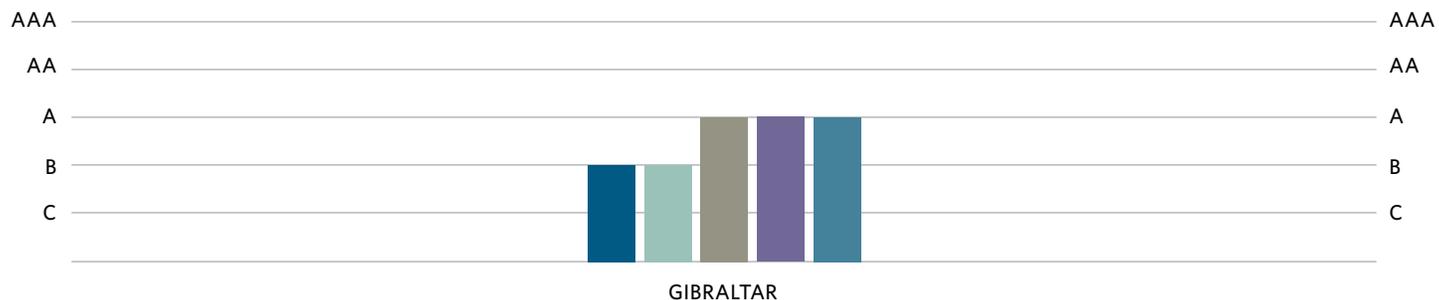
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TASEKO MINES LTÉE

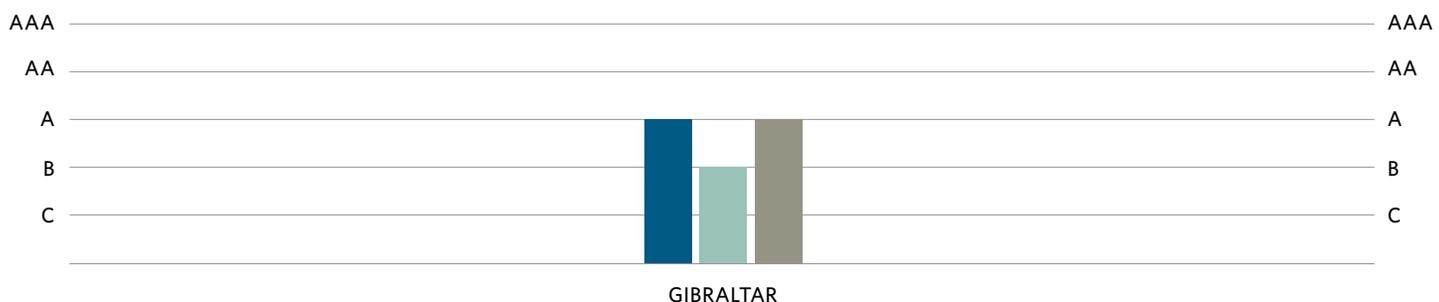
## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIERS



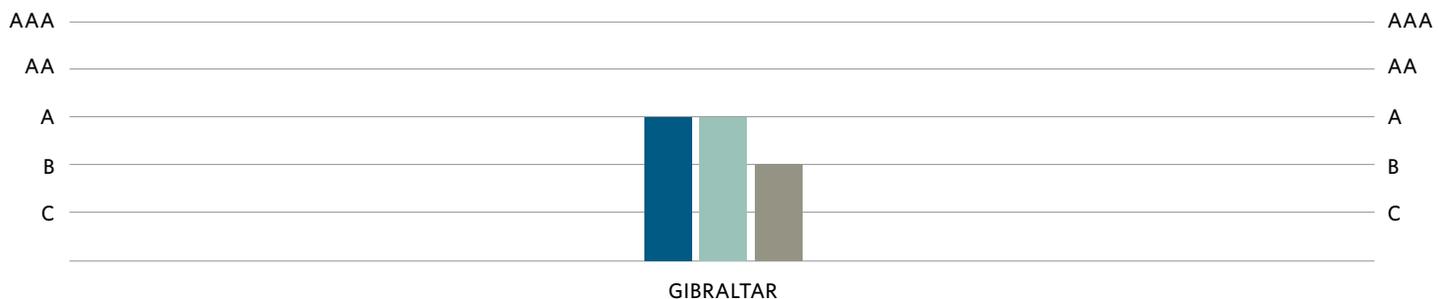
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



# Teck

## PROFIL DE L'ENTREPRISE - TECK RESOURCES LIMITED

Teck est une société minière diversifiée et déterminée à mener ses activités de façon responsable. Ses unités fonctionnelles sont axées sur le cuivre, le charbon métallurgique, le zinc et l'énergie.

Son siège social se trouve à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle est propriétaire, exclusivement ou en partie, de 13 mines en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, ainsi que d'un grand complexe métallurgique et d'un parc éolien au Canada. Teck possède de l'expertise dans toutes sortes d'activités en lien avec l'exploration, le développement, l'extraction minière et le traitement des minerais, y compris la fusion et l'affinage, la sécurité, la protection environnementale, les pratiques de gestion éthiques, le recyclage et la recherche.

### Résultats de l'initiative VDMD

Toutes les exploitations de Teck participent à l'initiative VDMD, et ses exploitations canadiennes en publient les résultats. Il s'agit des installations de Duck Pond, à Terre-Neuve, de Highland Valley Copper et de Trail, en Colombie-Britannique, et de ses six exploitations de charbon métallurgique en Colombie-Britannique et en Alberta : Cardinal River, Coal Mountain, Elkview, Fording River, Greenhills et Line Creek.

En 2013, deux des exploitations de charbon métallurgique de Teck et sa fonderie de Trail ont été soumises à une vérification externe. Teck est fière d'annoncer que la vérification a confirmé la présence d'améliorations continues et que ses exploitations de Cardinal River, près de Hinton, en Alberta, et de Trail, en Colombie-Britannique, se sont qualifiées pour le Prix du leadership VDMD. En novembre 2013, l'exploitation Elkview de Teck a aussi reçu un Prix du leadership. Il s'agissait de la troisième installation à y parvenir au cours des 10 années d'existence du programme VDMD.

Dans l'ensemble, Teck a obtenu de très bons résultats en 2013, et l'entreprise a atteint un haut niveau de rendement dans les six protocoles. Les neuf exploitations canadiennes de Teck ont obtenu une cote de niveau AAA pour tous les indicateurs du protocole des relations avec les Autochtones et les collectivités. L'un des exemples de l'engagement concret de Teck envers la communauté est la collaboration entre ses exploitations de Cardinal River et les utilisateurs des sentiers récréatifs près de Hinton. À la suite de la réussite du projet pilote avec la Hinton Fish and Game Association pour améliorer le sentier Mary Gregg, l'exploitation de Cardinal River travaille maintenant en collaboration avec d'autres groupes pour entretenir et concevoir des sentiers d'accès dans la région.

Les exploitations canadiennes de Teck ont aussi obtenu une cote de niveau A ou supérieure pour tous les indicateurs relatifs à la gestion de l'énergie et des émissions de GES. Pour réduire les émissions et améliorer l'efficacité énergétique, l'entreprise a interdit la marche au ralenti dans ses installations minières de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, et a installé des caisses de camion légères sur les camions de transport. L'interdiction

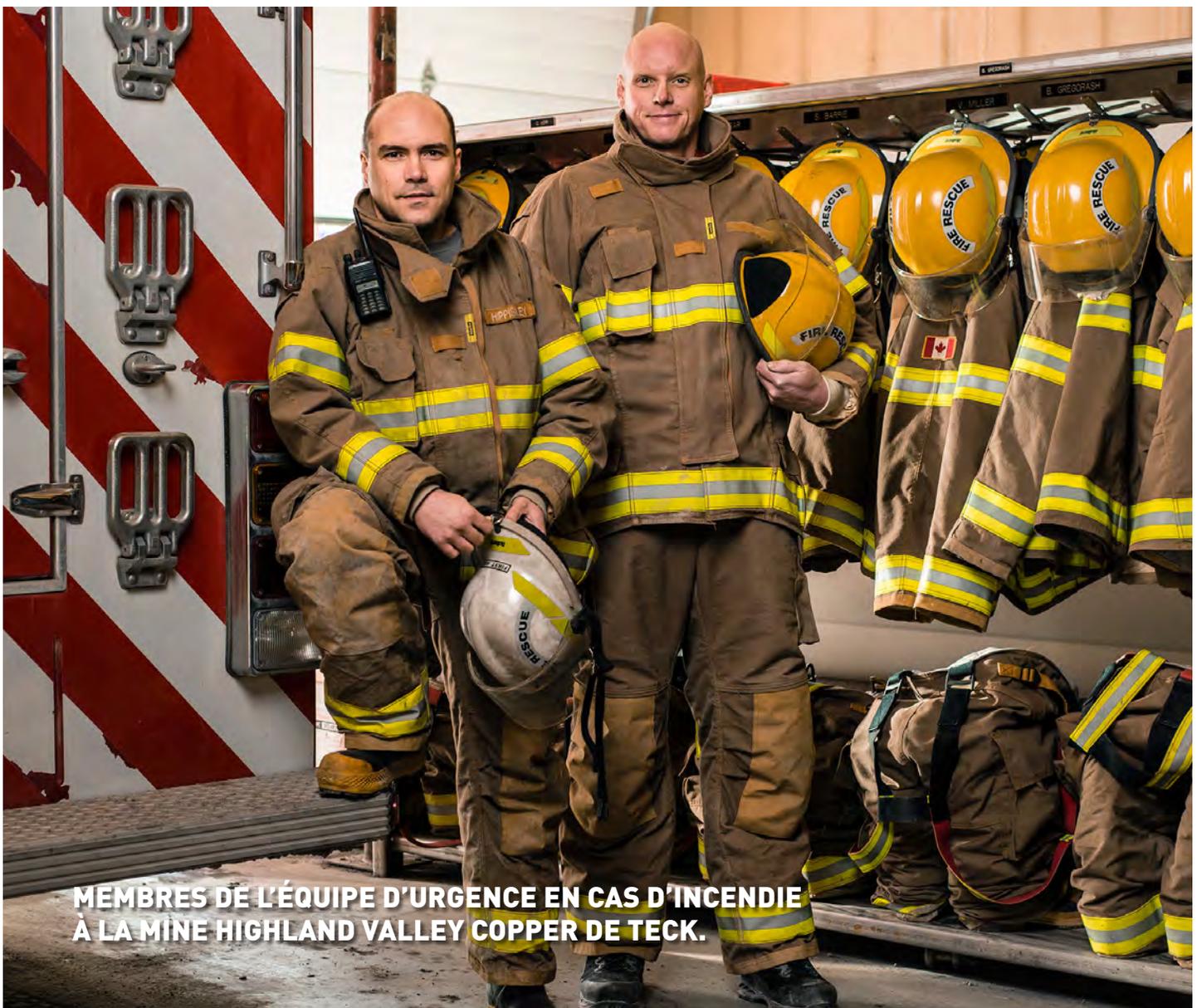


**PROFIL DE L'ENTREPRISE** **TECK RESOURCES LIMITED**

de la marche au ralenti permet une économie annuelle de près de 5 millions de litres de diesel et une réduction annuelle des émissions de CO<sub>2</sub> sur les sites estimée à environ 13 000 tonnes. L'installation de caisses de camion légères a généré une économie annuelle équivalant à 1,2 million de litres par année.

Grâce à sa stratégie en matière de durabilité, Teck a ciblé les six secteurs qui présentent les occasions et les défis les plus importants : la communauté, les gens, l'eau, la biodiversité, l'énergie et les pratiques de gestion éthiques. Teck a établi des objectifs et des cibles à court et à long terme pour chaque secteur afin d'améliorer continuellement le rendement et d'évaluer ses progrès, qui sont signalés dans son rapport annuel sur la durabilité.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE TECK : [WWW.TECK.COM](http://WWW.TECK.COM).**



**MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'URGENCE EN CAS D'INCENDIE  
À LA MINE HIGHLAND VALLEY COPPER DE TECK.**

# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TECK RESOURCES LIMITED

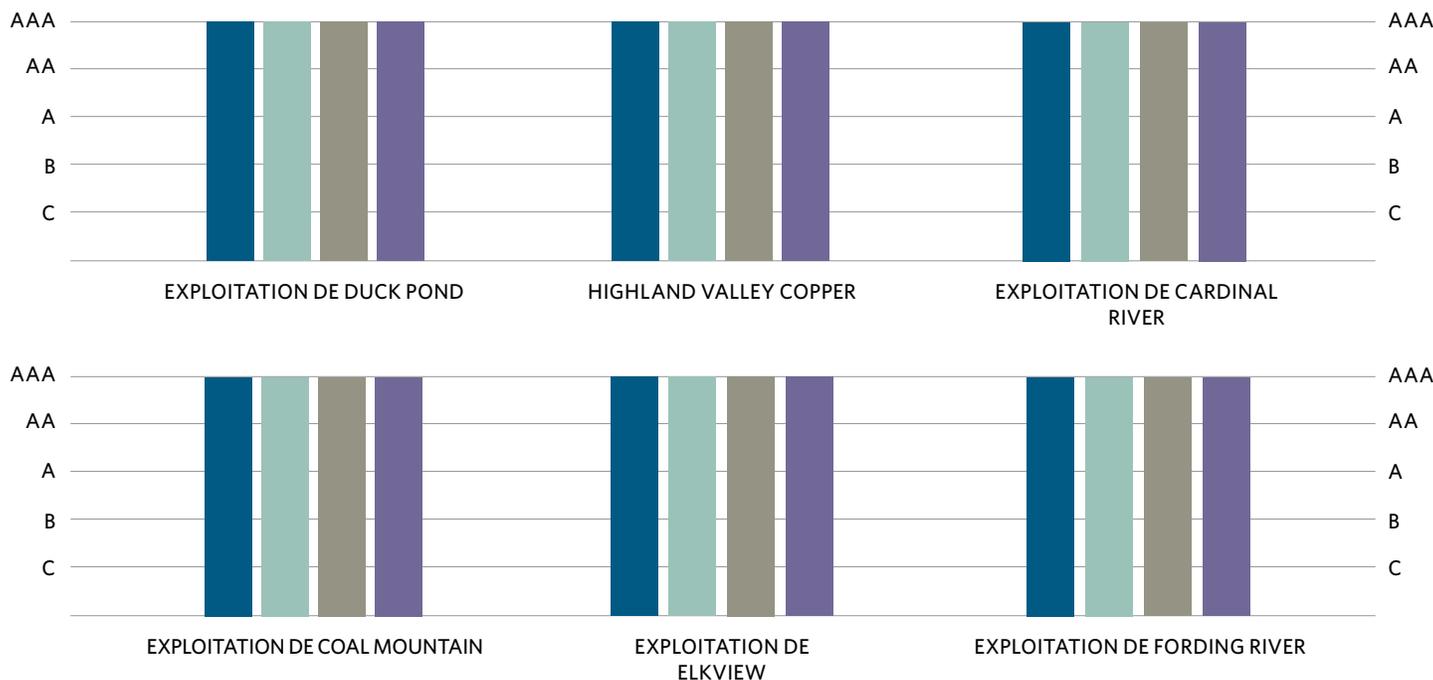
## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

Vérification Externe

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
TECK RESOURCES LIMITED	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE DUCK POND	☑	☑	☑
HIGHLAND VALLEY COPPER	☑	☒	☑
EXPLOITATION DE CARDINAL RIVER	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE COAL MOUNTAIN	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE ELKVIEW	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE FORDING RIVER	☑	☒	☑
EXPLOITATION DE GREENHILLS	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE LINE CREEK	☑	☑	☑
FONDERIE DE TRAIL	☑	☑	☑

## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

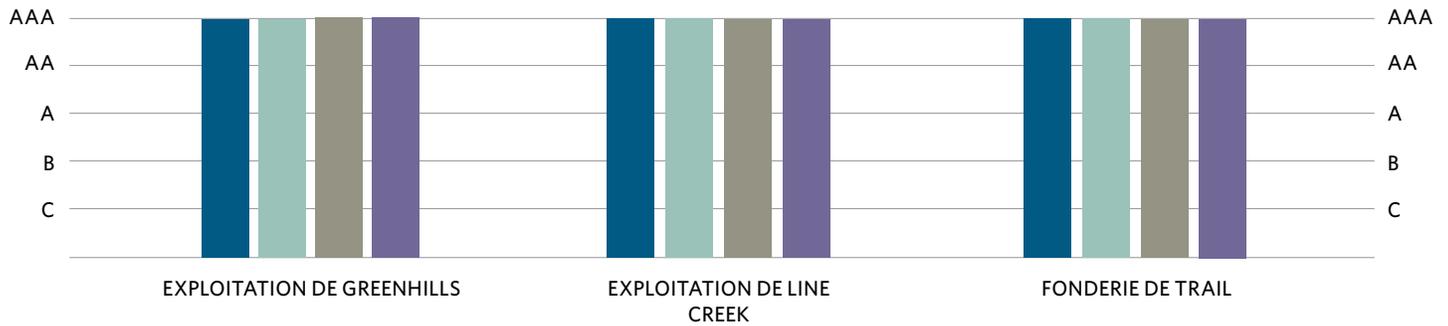
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TECK RESOURCES LIMITED

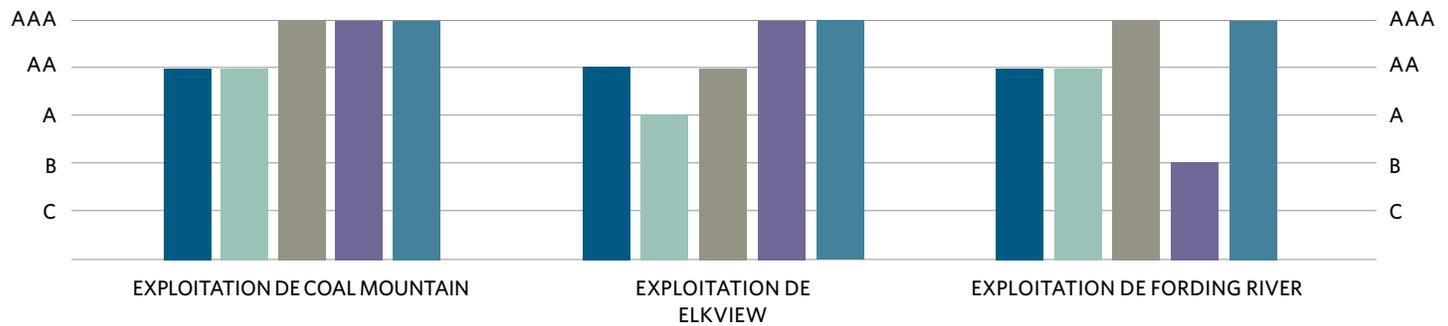
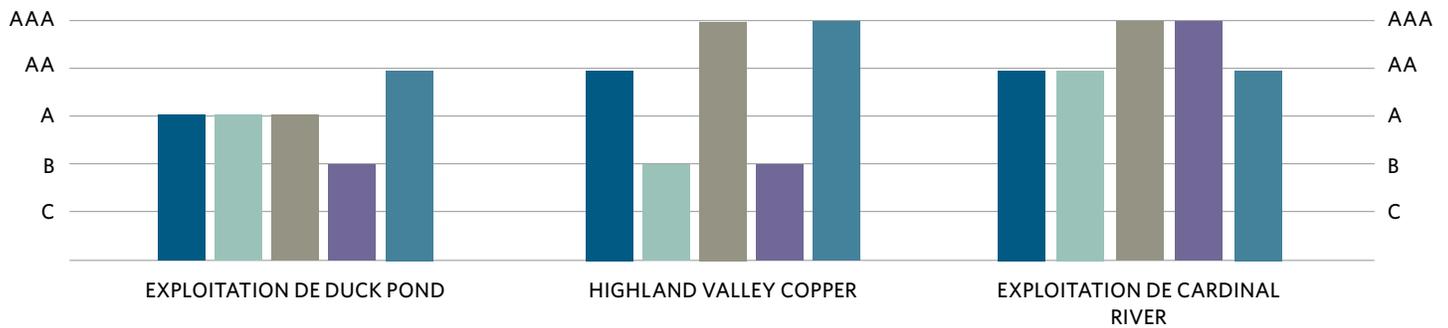
## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS (SUITE)

- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

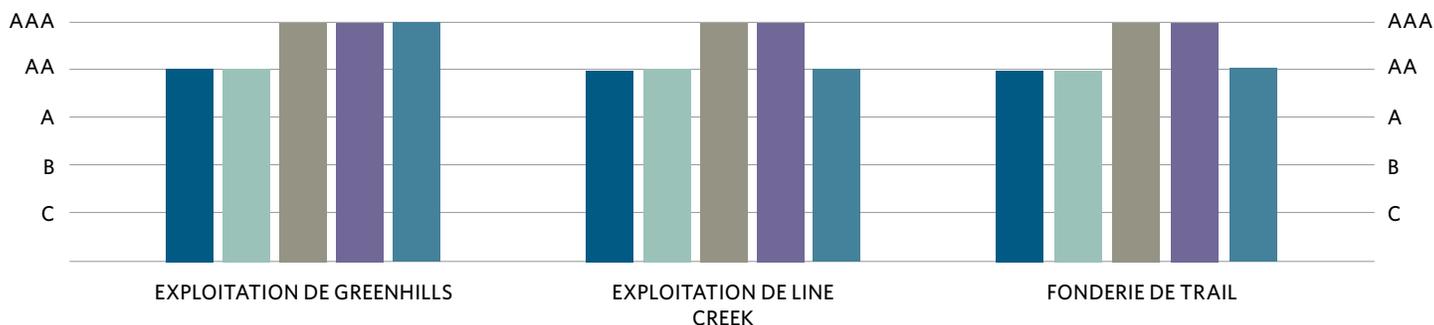
- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TECK RESOURCES LIMITED

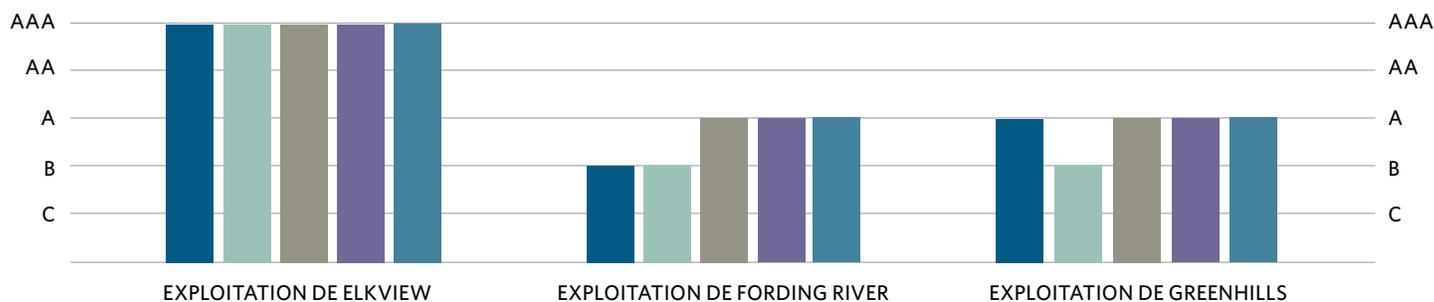
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ (SUITE)

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- RENDEMENT
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE



## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS

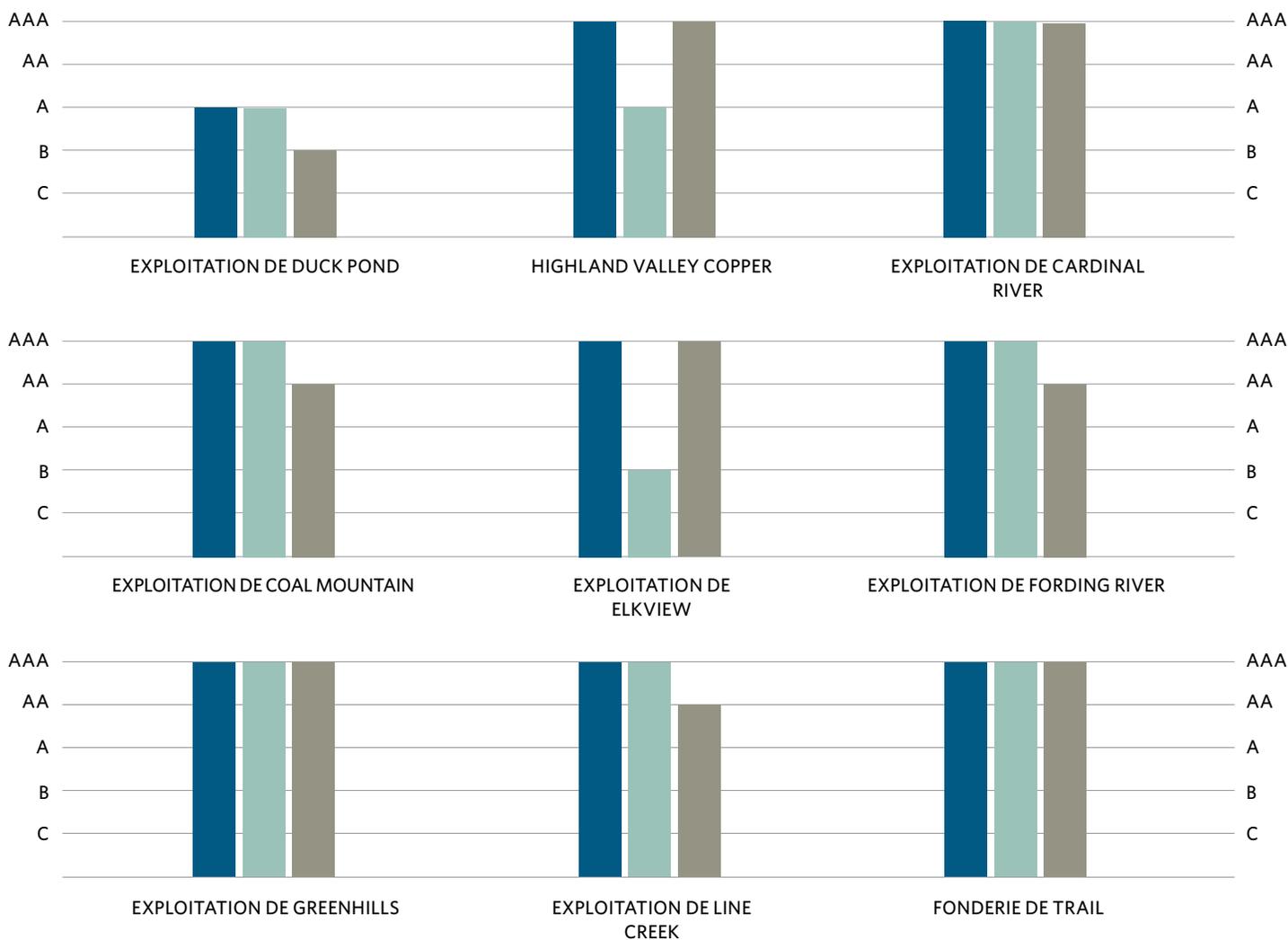
- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINERS



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TECK RESOURCES LIMITED

## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

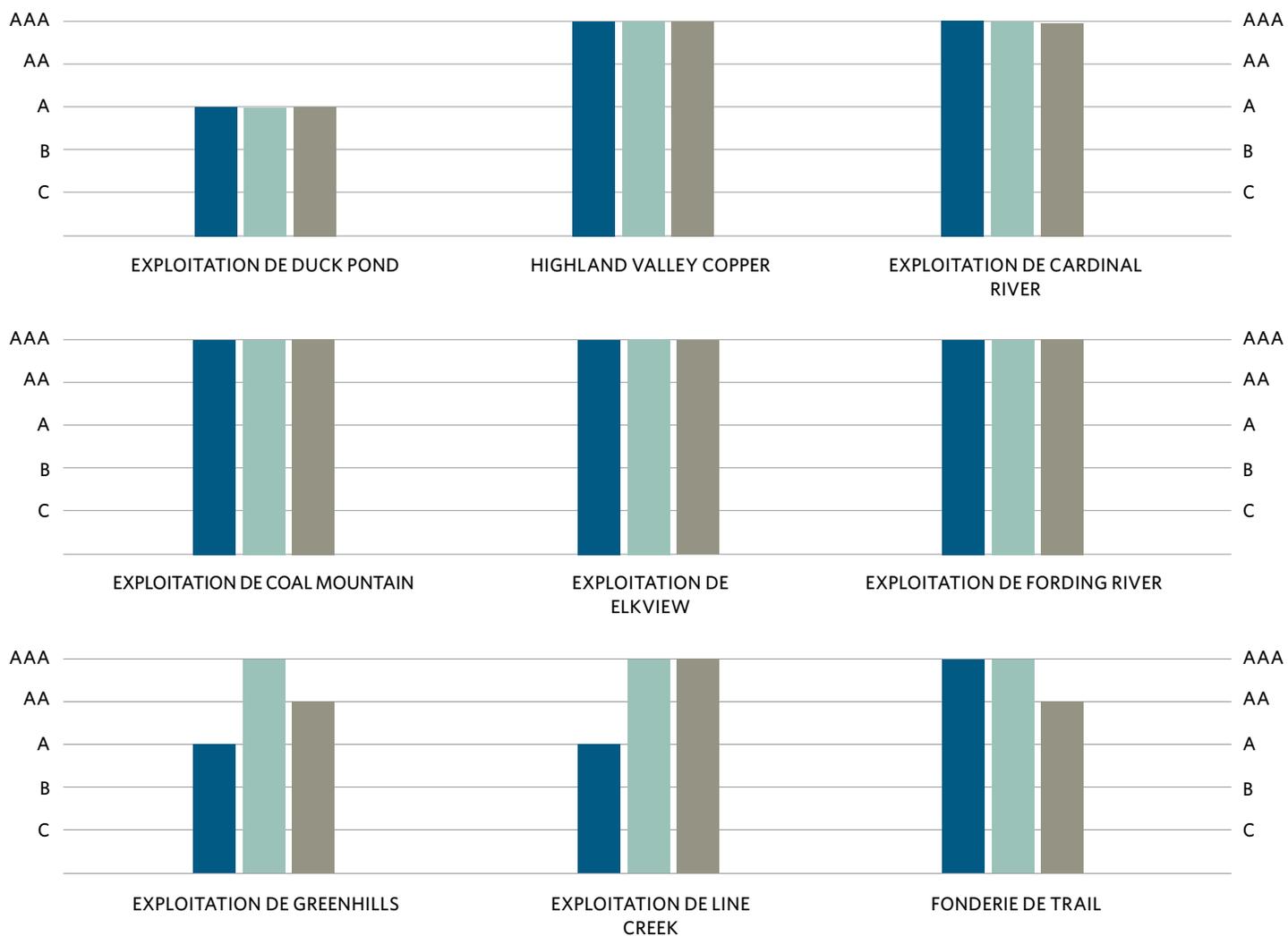
- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE TECK RESOURCES LIMITED

## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES





## PROFIL DE L'ENTREPRISE - VALE

Vale, le plus grand producteur de minerai de fer et le deuxième plus grand producteur de nickel au monde, exerce ses activités liées aux métaux de base à Toronto. Une grande partie de la production de nickel de Vale est dérivée de ses exploitations canadiennes, tout comme sa production de cuivre, de cobalt, de métaux du groupe des platineux, d'or et d'argent. Vale possède des installations comprenant des mines, des usines de concentration, des fonderies et des affineries à Sudbury, en Ontario, et à Thompson, au Manitoba. À Port Colborne, en Ontario, Vale opère une raffinerie de cobalt et des installations de traitement de métaux précieux. À Terre-Neuve-et-Labrador, Vale poursuit ses activités d'exploitation minière et de broyage à Voisey's Bay, tout en développant de nouvelles installations de traitement d'avant-garde à Long Harbour. Vale emploie directement environ 6 000 personnes au Canada et plusieurs milliers d'entrepreneurs.

La vision de Vale est de devenir la meilleure société de ressources naturelles à l'échelle mondiale en créant de la valeur à long terme par l'excellence et une passion pour les humains et la planète. Vale croit en la philosophie « zéro blessure » pour son personnel, ses installations, les collectivités au sein desquelles elle exerce ses activités et l'environnement naturel. Vale démontre son engagement envers cette philosophie en intégrant des pratiques de gestion des risques saines dans tous les aspects de ses activités, en améliorant continuellement ces pratiques et en fusionnant entièrement les concepts de santé, de sécurité et d'environnement avec ses objectifs économiques et de production. La société s'efforce en tout temps de laisser un héritage positif sur le plan social, économique et environnemental dans tous les secteurs où elle exerce ses activités.

### Relations avec les Autochtones et les collectivités

Vale est fière de ses établissements canadiens qui ont tous mis sur pied des activités de relations avec les Autochtones et les collectivités et des programmes de gestion qui répondent aux exigences de l'initiative VDMD. Ses systèmes de gestion et ses activités sont adaptés au site et aux exigences des collectivités avoisinantes. Pour toutes ses installations, Vale maintient une cote de niveau A ou supérieure pour tous les indicateurs liés aux relations avec les Autochtones et les collectivités. Voici quelques exemples d'activités dans certaines installations de Vale.



## PROFIL DE L'ENTREPRISE VALE

En mai 2011, Vale a financé la création du groupe de travail sur la diversification économique de Thompson. Ce groupe est composé d'intervenants provenant de partout dans le nord du Manitoba et travaille en vue d'élaborer un plan pour la diversification économique de la ville de Thompson et la région avoisinante. Les plans comprennent un autre centre de détention, l'éducation et la formation (y compris un centre pour les compétences industrielles et les métiers), des logements, l'identité locale et régionale, le développement économique, l'infrastructure régionale et un cadre réglementaire pour moderniser la ville. Ce projet était en lice pour l'obtention du prix VDMD en engagement communautaire de 2014.

À Port Colborne, Vale a établi un partenariat avec un groupe local appelé Port Cares ([www.portcares.on.ca](http://www.portcares.on.ca)). La société a permis au groupe d'utiliser plusieurs lots résidentiels vides pour créer le jardin communautaire « With My Own Two Hands ». Le programme donne l'occasion aux membres de la collectivité d'apprendre à devenir des bons jardiniers. Les participants plantent, entretiennent et cultivent toute une variété de légumes frais dans le jardin communautaire, que les membres de la collectivité peuvent cueillir et ramener chez eux. Port Cares a également étendu le programme pour aider les résidents locaux à planter et à cultiver des jardins à platebandes surélevées dans leur propre jardin. En 2013, la société a également ouvert les portes du Vale Health and Wellness Centre destiné à la collectivité.

À Voisey's Bay, le processus d'identification des communautés d'intérêts impliquait l'évaluation environnementale du projet de mine et de concentrateur ainsi que la négociation d'ententes sur les répercussions et les avantages distincts avec les Innus et les Inuits. Cet engagement s'est traduit par la mise en place de pratiques et de processus de gestion pour assurer la participation continue et régulière des communautés d'intérêts et des intervenants. Les activités d'engagement et de dialogue englobent des comités ERA (Inuits et Innus); des visites régulières aux collectivités par des coordonnateurs d'emploi de Vale; des barbecues annuels organisés par Vale dans chaque collectivité autochtone; un service de renseignements sans frais et un site Web pour informer les collectivités des activités de transport maritime de Vale et un service de réponse aux préoccupations des collectivités. En 2013, la société a annoncé son intention de procéder au développement d'une mine souterraine à Voisey's Bay. Ce projet a permis de renforcer le dialogue avec les gouvernements autochtones sur la formation, l'emploi et les occasions commerciales qui découleront de ces aménagements souterrains.

Vale a entrepris un important programme à Long Harbour avec la construction d'une usine de traitement de nickel et d'installations portuaires. Ce projet se situe près de la ville de Long Harbour-Mount Arlington Heights, d'une population d'environ 300 personnes. Les activités d'engagement et de dialogue à Long Harbour englobent des mécanismes officiels : un comité de liaison avec les collectivités pour les communications trimestrielles entre la société et les collectivités locales, ainsi qu'un comité de liaison de la pêche et de l'aquaculture pour assurer la communication régulière avec les intervenants locaux de ces industries. De plus, Vale rencontre régulièrement le conseil municipal ainsi que l'agence de développement économique de la ville. La construction à Long Harbour se poursuit, et Vale a commencé à mettre son équipe en place dès 2013. La société a mis sur pied un nouveau programme de recrutement pour Long Harbour qui, à la fin de l'année, lui avait permis d'engager plus de 350 employés. D'importants efforts en matière de formation et de perfectionnement sont déployés pour les équipes en vue de l'exploitation des installations lorsque l'usine sera pleinement en service. Le site devrait employer environ 500 personnes et la production devrait commencer en 2014.

### **Gestion de l'énergie et des émissions de GES**

À l'échelle mondiale, Vale s'engage à réduire ses émissions de GES prévues pour 2020 de 5 % (son objectif de carbone). Elle continue d'exécuter son plan d'action pour le développement durable dans ses sites canadiens en vue d'améliorer le rendement pour plusieurs indicateurs clés liés à l'environnement, y compris la consommation d'énergie directe et indirecte. La réalisation de ces objectifs est mesurée et contribue à une partie de la rémunération variable annuelle du personnel des installations.

## PROFIL DE L'ENTREPRISE **VALE**

### Gestion des résidus

Vale a maintenu son rendement pour l'ensemble des protocoles de gestion des résidus miniers et a obtenu une cote moyenne de niveau A ou supérieure. La société a examiné toutes ses politiques de gestion des résidus miniers avec ses communautés d'intérêts. À Sudbury, les activités de la zone centrale des résidus miniers (Central Tailings Area) se sont poursuivies par l'intermédiaire de la commission du conseil d'examen de gestion des résidus formée d'un groupe d'experts indépendants bien établi. Le groupe de projets d'immobilisations de Vale a terminé la modernisation de l'un de ses plus anciens bassins de retenue de résidus (1929), le Upper Pond North Dam, conformément aux normes actuelles. Vale a effectué une évaluation détaillée d'une semaine des risques de l'établissement pour la zone centrale des résidus miniers, et des recommandations seront mises en place d'ici la fin de l'année.

### Planification de la gestion de crises

La planification et la préparation à la gestion de crises sont deux composantes cruciales des activités de gestion des risques de Vale. Les équipes de gestion de crises sont bien formées et prêtes à répondre aux urgences internes et à venir en aide aux collectivités dans la mesure du possible. En 2013, toutes les installations de Vale, à l'exception du siège social, répondaient à tous les critères du protocole de planification de la gestion de crises. En 2013, à Thompson, au Manitoba, Vale a alloué des ressources pour aider la ville à circonscrire un incendie important au site d'enfouissement municipal.

### Nouveaux protocoles pour la santé et la sécurité et la biodiversité

Chez Vale, la vie est ce qu'il y a de plus important. La société soutient l'initiative VDMD en matière de développement d'un protocole de santé et de sécurité et a adapté ses systèmes de sécurité en conséquence. Lorsqu'elle le peut, Vale partage son expertise et son expérience au chapitre de la sécurité avec les collectivités en apportant son appui à des activités telles que Safe Workers of tomorrow. À Thompson, au Manitoba, Vale a revu les résultats de la vérification annuelle SafeOperations de la ville et a offert son aide pour les prochaines étapes de l'approche « zéro blessure » de la ville. Ce dialogue et ce partage des meilleures pratiques ont permis à la ville de Thompson de réduire le nombre de blessures sur les lieux de travail.

Vale appuie diverses initiatives environnementales de la région du Grand Sudbury, y compris le reverdissement des crassiers, l'ensemencement aérien, la plantation d'arbres et l'aquaculture. La société appuie également des groupes environnementaux tels que le Junction Creek Stewardship Committee, reThink Green et Clean Air Sudbury. Le programme d'ensemencement aérien de Vale, qui vise les terrains non cultivés entourant les exploitations de la société, a été créé en 1990, et a permis de traiter plus de 6 700 acres de terrain jusqu'à présent.

La protection de la biodiversité montre clairement à quel point Vale accorde de la valeur à la planète. En 2012, la société a activement soutenu le travail de biodiversité en établissant un partenariat avec le programme de pose de colliers sur les caribous des bois du ministère de la Conservation du Manitoba, en soutenant le Vale Inco Living with Lakes Centre et en effectuant des études poussées sur la biodiversité à Voisey's Bay. Vale continue à approfondir sa compréhension du nouveau protocole de l'AMC, à partager les meilleures pratiques dans l'ensemble de ses installations et à élaborer un plan holistique pour améliorer la gestion de la biodiversité dans ses établissements canadiens.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONSULTER LE SITE WEB DE VALE : [WWW.VALE.COM](http://WWW.VALE.COM).**

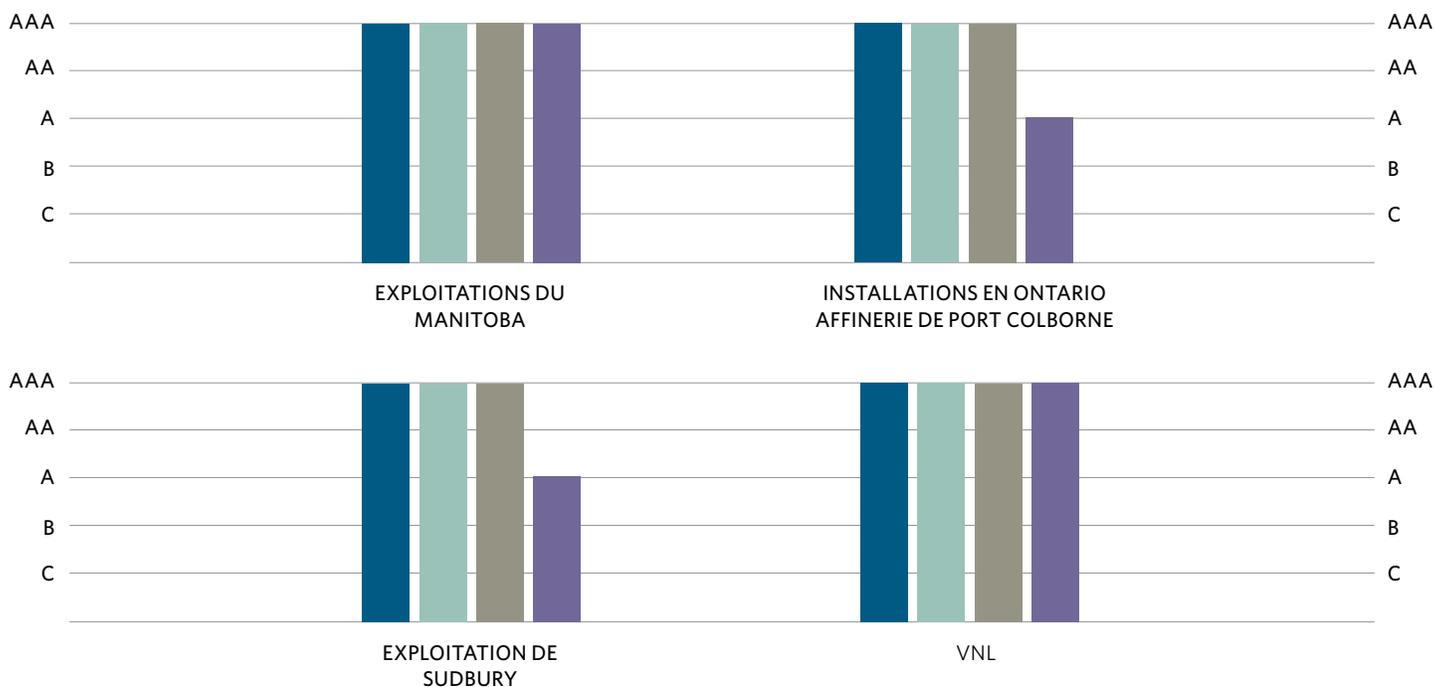
# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE VALE

## ÉVALUATION DE LA PLANIFICATION DE LA GESTION DE CRISES

INSTALLATION	PRÉPARATIFS	EXAMEN	FORMATION
VALE	☑	☒	☑
EXPLOITATIONS DU MANITOBA	☑	☑	☑
INSTALLATIONS EN ONTARIO AFFINERIE DE PORT COLBORNE	☑	☑	☑
EXPLOITATION DE SUDBURY	☑	☑	☑
VNL	☑	☑	☑

## ÉVALUATION DES RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET LES COLLECTIVITÉS

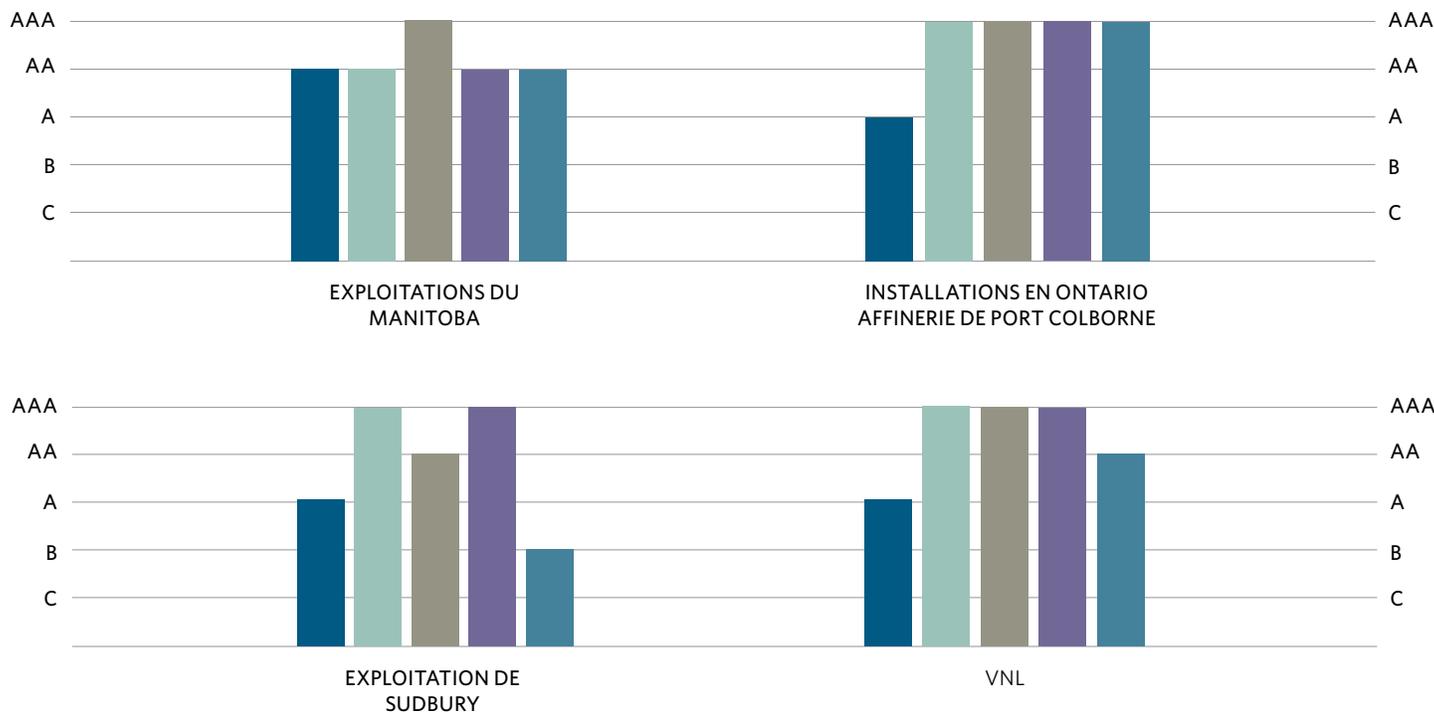
- IDENTIFICATION DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS (CI)
- MÉCANISME DE RÉACTION AUX PRÉOCCUPATIONS DES CI
- ENGAGEMENT ET CONSULTATION EFFICACES AVEC LES CI
- PRODUCTION DE RAPPORTS



# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE VALE

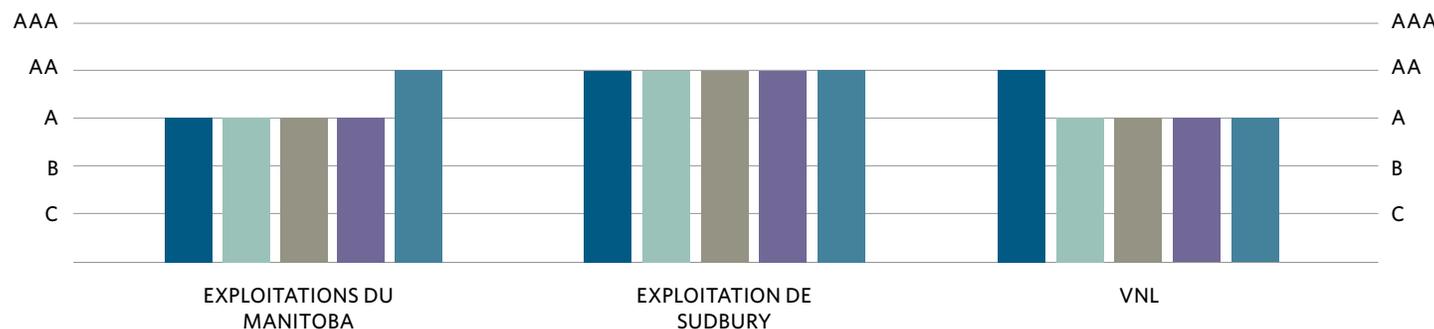
## ÉVALUATION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

- POLITIQUE, ENGAGEMENT ET RESPONSABILISATION
- PLANIFICATION, MISE EN ŒUVRE ET ACTIVITÉ D'EXPLOITATION
- FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE
- SURVEILLANCE ET PRODUCTION DE RAPPORTS
- RENDEMENT



## ÉVALUATION DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER

- POLITIQUE ET ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- SYSTÈME DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- RESPONSABILITÉ ATTRIBUÉE EN MATIÈRE DE GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- EXAMEN ANNUEL DE LA GESTION DES RÉSIDUS MINIER
- MANUEL D'EXPLOITATION, D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE

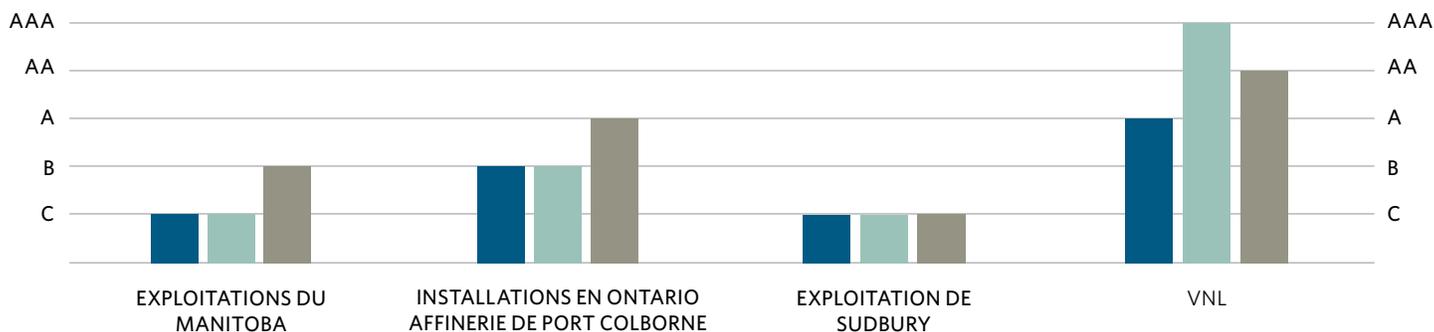


# MESURE DU RENDEMENT DE L'ENTREPRISE

VALE

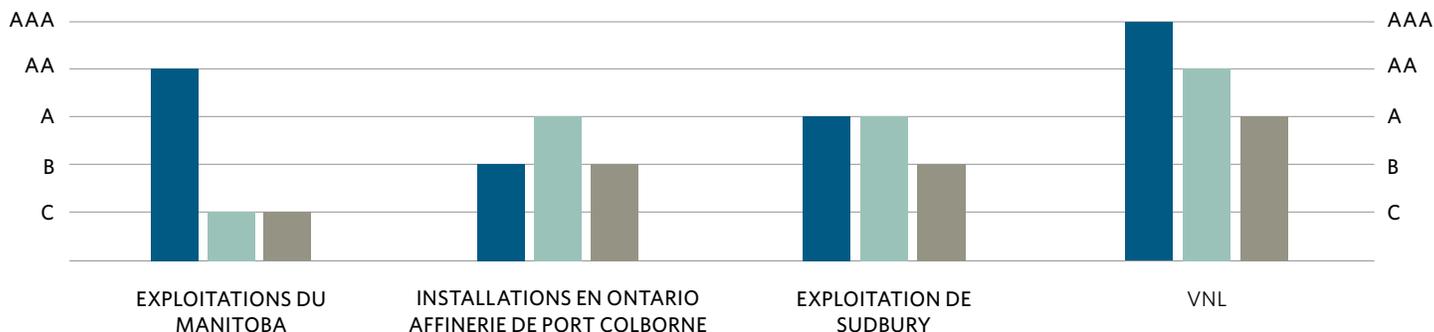
## ÉVALUATION DE LA GESTION DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- ENGAGEMENT, OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À L'ÉCHELLE DE L'INSTALLATION
- PRODUCTION DE RAPPORTS SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



## ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS DE GES

- SYSTÈMES DE GESTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- SYSTÈMES DE RAPPORTS SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES



**« IL EST DIFFICILE DE COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT D'UNE ENTREPRISE À LA SEULE LECTURE DE SON RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. LE RAPPORT D'ÉTAPE VDMD PERMET AUX COMMUNAUTÉS D'ÉVALUER LE RENDEMENT DES SOCIÉTÉS MINIÈRES, EN PLUS DE FOURNIR DES REPÈRES POUR LES COMPARER ENTRE ELLES. »**

**BARRIE FORD, BIOLOGISTE DE LA FAUNE, SOCIÉTÉ MAKIVIK**



The Mining Association of Canada | L'association minière du Canada

[www.mining.ca](http://www.mining.ca)

 [@theminingstory](https://twitter.com/theminingstory)